

**CONTRIBUTION A L'ETUDE DE LA SEMANTIQUE  
DE L'ESPACE ET DU TEMPS : ANALYSE DES  
VERBES DE DEPLACEMENT TRANSITIFS  
DIRECTS DU FRANÇAIS**

Laure Sarda

► **To cite this version:**

Laure Sarda. CONTRIBUTION A L'ETUDE DE LA SEMANTIQUE DE L'ESPACE ET DU TEMPS : ANALYSE DES VERBES DE DEPLACEMENT TRANSITIFS DIRECTS DU FRANÇAIS. Linguistique. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 1999. Français. tel-00067804

**HAL Id: tel-00067804**

**<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00067804>**

Submitted on 12 May 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**THESE**

présentée devant

**L'UNIVERSITE DE TOULOUSE II**

en vue de l'obtention du titre de

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE TOULOUSE II**

Spécialité : SCIENCES DU LANGAGE

par

**Laure Sarda**

**CONTRIBUTION A L'ETUDE DE LA SEMANTIQUE DE L'ESPACE ET DU  
TEMPS : ANALYSE DES VERBES DE DEPLACEMENT  
TRANSITIFS DIRECTS DU FRANÇAIS**

Sous la direction de Andrée Borillo

Soutenue le 15 janvier 1999 devant le jury :

Michel Aurnague, Chargé de Recherche au CNRS (ERSS-Toulouse2)

Andrée Borillo, Directrice de Thèse, Professeur à l'Université Toulouse 2

Jacques François, Rapporteur, Professeur à l'Université de Caen (CRISCO)

Jean-Pierre Maurel, Professeur à l'Université Toulouse 2

Claude Vandeloise, Professeur à l'Université de Bâton-Rouge (Louisiane)

Bernard Victorri, Rapporteur, Directeur de Recherche au CNRS (LTM)

15 Janvier 1999



*J'adresse mes plus sincères remerciements à*

*Marc Plénat pour m'avoir accueillie dans son laboratoire, m'offrant ainsi un cadre et des conditions de travail particulièrement appréciables.*

*Andrée Borillo pour m'avoir fait confiance en acceptant de diriger mes recherches, ainsi que pour son soutien, sa patience et ses conseils qui ont su me guider pendant de nombreuses années. L'expérience scientifique et la méthodologie rigoureuse dont elle m'a fait bénéficier ont contribué largement à l'aboutissement de ce travail.*

*L'ensemble des membres du jury pour la gentillesse et la patience dont ils ont fait preuve face à mes difficultés à gérer le temps!*

*Jacques François et Bernard Victorri pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à l'égard de ce travail en acceptant d'être rapporteurs. En stimulant ma curiosité, leurs suggestions et critiques m'ont permis d'élargir considérablement le champ de mes recherches. Leur présence dans le jury est pour moi un honneur.*

*Claude Vandeloise pour avoir accepté d'examiner mon travail.*

*Jean-Pierre Maurel qui a bien voulu considérer mon travail et présider le jury. Ses remarques judicieuses m'ont permis d'améliorer certains aspects de cette analyse.*

*Michel Aurnague qui a joué un rôle déterminant dans l'orientation de mes recherches. Ses travaux sur l'ontologie spatiale, ainsi que les nombreuses discussions que nous avons eues ont réellement été le moteur de ma réflexion. Son amitié est un bien précieux.*

*Philippe Muller avec qui j'ai eu grand plaisir à travailler sur les aspects formels de ce travail.*

*Hélène Miguet qui comprendra que la liste de ce que je lui dois ne peut être dressée ici. Son écoute complice fut pour moi une aide inestimable.*

*Anne Le Draoulec et Marie-Paule Pery-Woodley pour leur aide et l'attention chaleureuse dont elles ont su m'entourer.*

*Dany Laur pour son soutien amical. Ses encouragements constants m'ont beaucoup touchée.*

*Thierry Rojas pour sa gentillesse et sa disponibilité. Son soutien, notamment sur le plan logistique, fut d'une aide plus que précieuse.*

*Laurence Lamy pour sa compréhension et son aide au secrétariat, pour sa bonne humeur et la vie qu'elle apporte dans l'équipe.*

*Marie-Claude Mirguet pour m'avoir ôté le poids des tâches administratives au service du 3<sup>ème</sup> cycle.*

*Les membres de l'ERSS et de l'IRIT, Anne Condamines, Josette Rebeyrolles, Laure Vieu, Myriam Bras, Marie-France Rolland, Andi Herzig et Stéphanie Lignon pour leur soutien amical.*

*Elsa, dont l'absence écrasante n'altère pas les souvenirs, les joies et les peines que nous avons partagées.*

*Ma famille et mes amis et plus généralement tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à soutenir mon moral.*



## Présentation

L'objet de cette thèse est la description d'un certain nombre de verbes qui permettent d'exprimer un déplacement. Il s'agit de la classe des verbes transitifs directs du français, du type *quitter, atteindre, arpenter, monter, traverser, approcher...* La notion de "verbe de déplacement" pose un réel problème de définition. Ce qui a motivé le rassemblement des verbes que nous étudions dans une même classe repose sur l'identité des situations qu'ils dénotent, lorsqu'ils entrent dans une construction spécifique : la construction transitive directe où les rôles de cible (i.e. l'entité à localiser) et de site<sup>1</sup> (i.e. entité localisatrice) sont respectivement assignés au sujet et à l'objet direct. Tous les verbes pris dans cette construction que l'on note [SNcible V SNsite], décrivent un déplacement, mais ne possèdent pas tous un sémantisme qui implique intrinsèquement un déplacement. Pour un certain nombre d'entre eux, l'expression d'un déplacement n'émerge que de leur composition avec d'autres constituants de la phrase (ex. *quitter la ville vs quitter quelqu'un*). Des facteurs pragmatiques peuvent également intervenir. Par exemple, le verbe *fouiller*, que l'on peut gloser par "chercher quelque chose en fouillant" peut impliquer un déplacement de celui qui cherche, si 'ce qui est recherché' ne se trouve pas à sa portée. Nous considérons néanmoins ces verbes comme faisant partie de la classe des verbes de déplacement transitifs directs. L'unité de cette classe n'est pas systématiquement fondée sur les propriétés intrinsèques des verbes mais sur leur capacité à exprimer un déplacement dans la construction [SNcible V SNsite]. Le travail que nous présentons dans ce mémoire porte sur la décomposition des constituants de la construction afin d'identifier ce qui détermine l'interprétation de l'expression comme événement de déplacement.

A travers la description des verbes de déplacement, c'est le problème plus général de la représentation de la connaissance spatiale et temporelle qui est abordé. Ce problème mobilise actuellement plusieurs domaines de recherches rassemblés autour des Sciences Cognitives, parmi lesquels la linguistique et plus particulièrement la sémantique formelle, occupent une

---

<sup>1</sup> Les termes cible/site (Vandeloise 1986) sont l'équivalent des termes anglais *trajectory/landmark* ou *figure/ground*, (Langacker 1986, Talmy 1983)

place privilégiée parce qu'elles constituent une base empirique solide pour diverses approches de modélisation.

Notre démarche s'inscrit dans le cadre plus large des recherches menées à Toulouse au sein du groupe LRC<sup>2</sup>. L'objectif général de ces recherches est de construire, à partir de données linguistiques, un système de représentation formelle des structures spatio-temporelles du discours. Il s'agit, à partir de la description et de la formalisation des marqueurs spatio-temporels de la langue, d'élaborer un système permettant de faire du raisonnement spatial qualitatif en exploitant les aspects inférentiels mis en évidence par l'étude descriptive des marqueurs linguistiques. L'hypothèse de base qui sous-tend ce travail de collaboration est que la langue est un des rares moyens tangibles dont nous disposons pour accéder aux structures conceptuelles de l'espace. La description précise des marqueurs spatiaux de la langue doit permettre de dégager les propriétés de l'espace dit de "sens commun" dans lequel une entité n'est pas localisée par un système de coordonnées mais relativement à une autre entité.

Dans le cadre d'une collaboration étroite avec Philippe Muller (Muller & Sarda 1997, 1999), nous avons proposé une formalisation de certains aspects de la sémantique des verbes de déplacement. Toutefois, nous ne présentons pas dans ce mémoire une formalisation de nos résultats, bien que les descriptions proposées aient été réalisées dans cet objectif. Nous nous sommes concentrée sur l'étude des phénomènes sémantiques, ce qui nous a permis de mettre au jour un certain nombre des mécanismes qui sous-tendent la représentation de l'espace dynamique.

---

<sup>2</sup> Le groupe LRC (Langue, Raisonnement, Calcul), associe des linguistes de l'Equipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique (ERSS) et des informaticiens de l'Institut de Recherche en Informatique de Toulouse (IRIT).

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION : DE LA CONSTRUCTION DU SENS A LA REPRESENTATION DES VERBES .....</b>	<b>7</b>
1. LA QUETE DU SENS.....	7
2. HYPOTHESES ET METHODOLOGIE .....	13
<b>CHAPITRE 1 : L'EXPRESSION LINGUISTIQUE DU DEPLACEMENT .....</b>	<b>23</b>
1. REMARQUES METHODOLOGIQUES SUR LA NOTION DE "VERBES DE DEPLACEMENT" .....	24
2. LES CONSTRUCTIONS LOCATIVES DU FRANÇAIS (GUILLET & LECLERE 1992).....	26
3. LA CLASSIFICATION DE BOONS (1987, PP. 5-40).....	30
3.1. Valeur aspectuelle des relations locatives.....	31
3.2. Valeur aspectuelle des phrases et polarité aspectuelle des verbes.....	32
3.3. Critères de classification des verbes et classes de procès.....	33
3.3.1. Unipolarité.....	33
3.3.2. Bipolarité.....	36
3.3.2.1. Les procès BB comparés aux IU et FU : précisions sur la classe des verbes de déplacement.....	36
3.3.2.2. Les procès FB (final-bipolaire) et IB (initial-bipolaire).....	37
3.4. Les procès centrés : MB, ML(libres), et MU.....	39
4. UNE APPROCHE PLUS SEMANTIQUE DE LA NOTION DE DEPLACEMENT : L'ETUDE DE LAUR (1991).....	41
4.1. La notion de lieu de référence verbal (LRV) .....	42
4.2. Trois critères sémantiques pour la classification des verbes de déplacement .....	43
4.3. Classification sémantique des prépositions spatiales .....	45
4.4. Les types de déplacement exprimés par la combinaison verbe + préposition .....	46
5. RAFFINEMENT DE L'ANALYSE DE LAUR : SABLAYROLLES (1995) .....	49
5.1. L'ontologie des événements et leurs extensions spatio-temporelles .....	50
5.2. Raffinement des classes de verbes .....	51
5.3. Les relations spatiales.....	54
5.4. Nouvelle classification des verbes de changement de lieu .....	58
6. CONCLUSION.....	61
<b>CHAPITRE 2 : LA CONSTRUCTION [SNC V SNS].....</b>	<b>63</b>
1. PROPRIETES DES VERBES DE LA TABLE 38L1 REALISEE PAR GUILLET ET LECLERE AU LADL.....	63
2. CONSTITUTION DE LA CLASSE DES VERBES DE DEPLACEMENT TRANSITIFS DIRECTS.....	71
2.1. Restrictions syntaxiques [SN <sub>0</sub> V SN <sub>1</sub> ].....	72
2.2. Restrictions sémantiques [SN <sub>c</sub> V SN <sub>s</sub> ] .....	73
2.3. Application des restrictions.....	77
3. PREMIERES OBSERVATIONS SUR LE CLASSEMENT DES PROCES DE DEPLACEMENT TRANSITIF (PDT) EU EGARD A LA NOTION DE TRANSITIVITE SEMANTIQUE .....	81



<b>CHAPITRE 3 : LA POLARITE LOCATIVE DES VERBES .....</b>	<b>85</b>
1. POLARITE LOCATIVE ET AKTIONSART .....	85
2. POLARITE LOCATIVE UNIVOQUE.....	86
3. POLARITE LOCATIVE ET LIEU DE REFERENCE DU PROCES (LRP).....	88
4. MISE EN EVIDENCE DES DISTINCTIONS ENTRE POLARITE INITIALE OU FINALE ET POLARITE MEDIANE A PARTIR DE L'EXEMPLE DE <i>APPROCHER</i> .....	92
5. TEST ET DEFINITIONS.....	96
5.1. <i>Les verbes finaux</i> .....	97
5.2. <i>Les verbes initiaux</i> .....	98
5.3. <i>Les verbes médians</i> .....	98
6. LISTE DES VERBES CLASSES SELON LEUR POLARITE LOCATIVE INITIALE, FINALE OU MEDIANE .....	99
<b>CHAPITRE 4 : LES RELATIONS DE LOCALISATION .....</b>	<b>103</b>
1. ONTOLOGIE DES ENTITES SPATIALES.....	104
1.1. <i>Propositions générales pour une ontologie des entités spatiales</i> .....	105
1.1.1. La fonction de localisation (Vandeloise 1988).....	105
1.1.2. Lieu et objets : émergence d'une ontologie des entités spatiales (Aurnague 1996a) .....	106
1.1.3. Les Noms de localisation et la notion de lieu (Aurnague 1996a ) .....	107
1.1.4. Les entités spatiales : définitions.....	109
2. LA CONSTRUCTION DE LA RELATION : [VERBE-NOM DE LOCALISATION + SITE].....	111
2.1. <i>Le double statut des Noms de Localisation : substantif et marqueur relationnel</i> .....	115
2.1.1. Processus de grammaticalisation des noms de composants (Svorou 1994).....	117
2.1.2. Evaluation du stade de grammaticalisation des marqueurs : présentation des tests (Aurnague 1996a).....	118
2.2. <i>Les NL : un système polarisé</i> .....	122
3. IDENTIFICATION DE DEUX MODES DE REPRESENTATION DU MOUVEMENT .....	127
4. LES TYPES DE VERBES ET DE RELATIONS DE LOCALISATION .....	129
4.1. <i>Représentation schématique des classes de verbes</i> .....	131
4.2. <i>Les relations logiques</i> .....	132
4.2.1. Les relations de contact (notées CONT) .....	132
4.2.2. Les relations neutres (notées NEUT).....	135
4.3. <i>Les relations logico-topologiques (notées LOG)</i> .....	139
4.3.1. Les relations internes, les verbes logico-topologiques et les verbes neutres .....	140
4.3.2. Les relations internes, les verbes logico-topologiques et les verbes topologiques .....	144
4.4. <i>Les verbes topologiques</i> : .....	145
4.4.1. Les verbes de passage (notés PAS) .....	145
4.4.2. Les verbes d'orientation .....	147
4.4.3. Les verbes de distance .....	149
4.5. <i>Graphe illustrant la classification des verbes</i> : .....	149

<b>CHAPITRE 5 : LOCALISATION, ASPECT ET TRANSITIVITE.....</b>	<b>151</b>
1. RAPPEL DE QUELQUES NOTIONS DE BASE SUR L'AKTIONSART ET LES CLASSIFICATIONS COMBINATOIRES DES PROCES.....	151
2. RAPPORT ENTRE LOCALISATION, ASPECT ET TRANSITIVITE.....	155
2.1. Remarques générales sur l'aspect des VDTd.....	155
2.2. Remarques générales sur la transitivité des VDTd.....	158
2.3. Tableau illustrant la classification multifactorielle des VDTd.....	160
3. HYPOTHESES SUR LES RESTRICTIONS DE SELECTION ET LES ALTERNANCES SYNTAXIQUES.....	162
3.1. Comparaison de l'influence de la nature ontologique de l'objet direct sur l'interprétation des relations décrites par les verbes topologiques et logiques.....	163
3.1.1. Les verbes topologiques.....	166
3.1.2. "L'hypothèse des forces".....	167
3.1.3. "L'hypothèse des forces" et les verbes d'orientation verticale.....	168
3.1.4. "L'hypothèse des forces" et les verbes de passage.....	171
3.1.5. "L'hypothèse des forces" et les verbes de distance.....	172
3.2. Remarques sur la question de la métaphore.....	176
4. ANALYSE DETAILLEE DES DIFFERENTES CLASSES DE VERBES.....	180
4.1. Les verbes de contact.....	180
4.2. Les verbes neutres.....	181
4.3. Les verbes logico-topologiques.....	185
4.4. Les verbes topologiques.....	186
4.5. Les verbes de distance.....	189
4.6. Brève comparaison entre constructions transitives directe et indirecte.....	193
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>199</b>
<b>Annexe 1 : Liste des verbes avec exemples de leur emploi comme verbe de déplacement.....</b>	<b>211</b>
<b>Annexe 2 : Classification provisoire des verbes selon leur polarité locative.....</b>	<b>215</b>
<b>Annexe 3 : Raffinement de la classification des verbes initialement médians.....</b>	<b>219</b>
<b>Annexe 4 : Classification générale des vdt d en fonction de leurs propriétés locatives.....</b>	<b>222</b>
<b>Annexe 5 : Schémas prédicatifs de base des vdt d.....</b>	<b>229</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>235</b>



## **INTRODUCTION : DE LA CONSTRUCTION DU SENS A LA REPRESENTATION DES VERBES**

Aborder la représentation des verbes suppose des prises de positions théoriques, d'une part sur ce que l'on définit comme étant le sens du verbe, d'autre part sur les modes de représentation de ce sens. Un verbe peut engendrer différentes interprétations en fonction de la structure argumentale dans laquelle il est susceptible d'apparaître, et de la structure actancielle qui lui est alors affectée. Mais, en deçà des modifications entraînées par la combinatoire avec les autres composants de la phrase, le verbe possède des propriétés intrinsèques que nous avons examinées en détail dans cette étude. Etudier la sémantique lexicale des verbes dits de déplacement<sup>1</sup>, c'est tenter d'isoler leurs propriétés spatio-temporelles. Avant d'introduire le plan de notre étude sur la sémantique des verbes de déplacement, nous tenons à clarifier notre position sur la définition du sens, ainsi que les hypothèses méthodologiques qui sous-tendent notre démarche d'analyse.

### **1. La quête du sens**

*<sup>2</sup>Le sens d'un énoncé est le résultat d'un double mouvement, puisque ce sens est évidemment fonction du sens des expressions qui le composent, mais qu'inversement le sens de ces expressions dans cet énoncé est fonction du sens global de l'énoncé lui-même<sup>2</sup>. (cf. Victorri & Fuchs, 1996 : 41).*

En considérant la citation ci-dessus, on perçoit bien la difficulté de saisir le sens d'une unité ou d'une expression linguistique. L'accent est mis sur le caractère dynamique de la construction du sens qui résulte de l'interaction des différentes unités composant un énoncé. Nous adhérons à cette conception dynamique du sens qui, comme le notent Victorri & Fuchs (id.), forme un système obéissant aux principes de base de la *Gestalttheorie* dans la mesure où d'un côté, "le tout est plus que la somme de ses parties et que de l'autre côté, une partie dans un tout est, comme le dit Guillaume (cf. Guillaume 1979 : 23), autre chose qu'une partie isolée ou qu'une partie dans un autre tout".

Appliqués au linguistique, les principes de la *Gestalttheorie* impliquent un double mouvement de définition du sens. L'interaction des contraintes qui s'exercent entre les différentes unités doivent en principe aboutir au sens global de l'énoncé. Ce sens global confère en même temps un sens aux unités qui le composent. La satisfaction totale des contraintes qui s'exercent dans la construction du sens de l'énoncé aboutit à un énoncé bien formé (ex. *elle longe le mur*). Une mauvaise gestion des contraintes observables lors de combinaisons conflictuelles tend en revanche à produire des énoncés moins bien formés (ex. *? elle longe une fleur, ? elle longe du mur, ? elle longe dans le couloir*). En adhérant aux thèses de la *Gestalttheorie*, on abandonne de fait l'idée de l'existence objective de la réalité. On n'a pas accès au monde tel qu'il est mais au monde perçu, à une image du monde, au monde expérimenté, interprété, façonné par notre perception, l'interaction et la culture que nous appréhendons (cf. Kleiber 1997 : 14). La réalité n'étant pas la réalité objective externe, il est toutefois possible d'imaginer qu'un ensemble d'individus vivants dans la même culture, le même environnement... possède une réalité interne objectivable, autrement dit, qu'il est possible de postuler l'existence d'un sens objectivement stabilisé. Kleiber note que "dans une vaste série de cas, nos conceptualisations ou notre modèle mental du monde est largement identique d'un individu à l'autre et forme une sorte de socle pour une intercompréhension réussie" (Kleiber 1997 : 14). Le sens apparaît dans cette optique, non pas comme quelque chose de fixe et de donné qui existerait indépendamment de notre façon de le penser, mais comme quelque chose qui se construit et qui se stabilise dans une communauté.

On peut comprendre ce processus dynamique de construction du sens d'un point de vue diachronique dans la mesure où la langue est soumise aux changements, ou d'un point de vue psychologique ou logique, dans la mesure où il traduit les étapes des mécanismes de production ou d'interprétation du sens, soit dans le *hic et nunc* de la parole, soit dans le fonctionnement de la langue, en synchronie. Ces différentes facettes du sens (résultant des oppositions diachronie/synchronie et langue/parole) ne sont de toutes façons pas concevables indépendamment les unes des autres. Quoi qu'il en soit, l'exercice des différentes contraintes

---

<sup>1</sup> C'est-à-dire des verbes susceptibles d'exprimer le déplacement d'une entité x par rapport à une entité y.

qui oeuvrent conjointement dans l'interprétation d'un énoncé, nous amène à concevoir un sens stabilisé, qui reste toujours susceptible d'être modifié ou déformé.

Saisir le sens d'un verbe, c'est d'une part isoler le noyau de signification commun à tous ses usages - c'est-à-dire isoler, ce qui ne varie pas d'une occurrence à l'autre dans des contextes différents -, et d'autre part, mettre en évidence les règles qui régissent son interaction avec les autres éléments de l'énoncé dans lequel il apparaît. De ce dernier point de vue le sens fonctionne comme un ensemble d'instructions (cf. Ducrot 1984).

Mais, on ne saisit pas l'aspect dynamique de la construction du sens en adoptant simplement cette position. Le mystère de la boîte noire qui articule les opérations de référence (que ce soit la référence à une réalité externe, où à une réalité construite) reste entier. On rend compte de ce qui est stabilisé mais pas de la façon dont on parvient à cette stabilisation.

La pensée de Peirce nous semble apporter un éclairage intéressant sur ces questions fondamentales. On trouve une conception réellement dynamique du sens dans sa théorie de la pensée-signé, basée, entre autres, sur sa thèse du pragmatisme conçu comme méthode d'enquête sur la signification des concepts. La signification chez Peirce (ce que nous appelons le sens) est quelque chose *in futuro*, et sa vérité se trouve dans ses conséquences pragmatiques virtuelles. Le pragmatisme de Peirce n'est pas un pragmatisme de l'action mais un pragmatisme de la pensée, c'est-à-dire qu'il vise les conséquences virtuelles et non pas actuelles des concepts. Cette dernière position reviendrait à considérer que toutes les significations ont été données *in actu* et que les possibilités d'évolution de la pensée n'existeraient plus car la formation de nouvelles hypothèses serait alors bloquée. Appliqué aux méthodes de représentation du sens, le pragmatisme de l'action correspond au point de vue adopté par les modèles dits d'énumération qui prétendent saisir le sens d'une unité en listant la totalité de ses emplois. Une telle position, outre son aspect peu économique (création d'autant d'entrées lexicales que d'emplois recensés), suppose un état de langue absolument figé et ne laisse pas de place à l'immense richesse créatrice de la langue. Chez Peirce, l'expression la plus parfaite du sens d'un concept consiste dans la description de l'habitude que ce concept

est censé produire. La notion d'habitude est considérée comme "la définition vivante" des concepts (cf. 5.491)<sup>2</sup>.

L'habitude correspond en quelque sorte au sens stabilisé en langue, qui a une certaine généralité mais qui reste indéterminé par rapport à la particularité de ses emplois. Au niveau de la langue, l'habitude équivaut aux effets attendus qu'elle produira dans les différentes situations dans lesquelles elle pourra apparaître ; le sens a donc un pouvoir prédictif sur le comportement de l'unité dans des contextes variables. Peirce exprime la différence entre la généralité du sens qui a un pouvoir prédictif et la particularité d'une occurrence de ce sens par l'opposition entre signe-type et signe-token. Cette distinction est reprise, entre autres, par Ducrot à travers l'opposition entre le sens des énoncés (token) et la signification des phrases (type), la signification étant présentée comme "un ensemble d'instructions données aux personnes qui ont à interpréter les énoncés de la phrase, instructions précisant quelles manœuvres accomplir pour associer un sens à ces énoncés"<sup>3</sup> (Ducrot 1984 : 181).

En ce qui nous concerne, nous n'abordons pas ici le problème du sens des énoncés (des *tokens*), bien que ce soit le seul matériel observable que nous possédions, et que la question de la référence ne peut de toute façon pas être complètement dissociée de notre point de vue de la définition du sens.

Victorri et Fuchs (1996 : 25-29) reprennent également la distinction type/token et opposent l'énoncé-type à l'énoncé-occurrence, ce qui les amène naturellement à considérer d'une part, le sens défini en langue et d'autre part, le sens émergent de la parole. Mais ils soulignent très justement le fait que les processus d'interprétation du sens d'un énoncé-type ne sont pas complètement dissociés des processus d'interprétation du sens d'un énoncé-occurrence : "la construction du sens de l'énoncé-occurrence se fait directement dans l'interaction dynamique

---

<sup>2</sup> Cette référence renvoie aux Collected Papers de Peirce, Vol. 5, § 491).

<sup>3</sup> Il s'agit d'une interprétation très libre de la pensée de Peirce, pour qui les signes sont interprétés par d'autres signes dans un processus logique (c'est ce qui est exprimé dans la notion de pragmatisme de la pensée et non de l'action). Globalement, l'interprétant de Peirce n'est pas l'interprète. Cette assimilation revient à faire du pragmatisme une sorte d'empirisme, alors que Peirce le présente comme une méthode philosophique pour rechercher le sens des concepts, grâce à l'étude des conséquences concevables du fait que nous assumons ce concept. C'est un principe régulateur logique. Nous ne nous étendons pas plus sur la question, cela nous éloignerait de notre propos. Pour un exposé du pragmatisme peircien, on pourra consulter entre autres Chenu (1984 :149), Serson (1993 : 49), Chauviré (1988).

des éléments linguistiques et extra-linguistiques présents, le premier processus devant être construit comme la *trace* dans la langue de ces constructions de la parole” (id. :29).

Introduire une conception dynamique du sens, c’est forcément dépasser le clivage entre sémantique et pragmatique, entre le signe et l’objet, entre la langue et la parole, entre le sens et la référence. Dépasser ce clivage ne revient en aucun cas à le supprimer mais à introduire un élément médiateur qui fait explicitement le lien entre les termes jusque là opposés. C’est donc passer d’un mode de raisonnement dyadique à un mode de raisonnement triadique. Un raisonnement dyadique ne permet pas en effet de saisir le mouvement qui a conduit à l’appariement d’un énoncé-type à un énoncé-occurrence et présente alors le résultat de cet appariement comme une unité isolée et figée, et qui au pire, revient à faire de la langue une nomenclature. L’introduction d’un troisième élément médiateur permet au contraire de rétablir la continuité du processus de construction du sens.

Encore une fois, ce que Peirce propose sur la question nous semble réellement pertinent et apporterait sans nul doute de quoi nourrir intelligemment l’actuel débat qui oppose le courant objectiviste et le courant constructiviste (cf. Kleiber 1997). Exposer ici sa conception triadique du signe, risquerait de nous éloigner de notre principal objectif qui est avant tout un objectif descriptif et classificatoire.

Nous faisons cependant une dernière fois appel à Peirce, non plus pour argumenter des positions théoriques mais pour justifier les choix méthodologiques que nous avons adoptés.

On trouve, chez Peirce, (2.619-629)<sup>4</sup> une proposition intéressante sur la méthodologie de la recherche. Sa méthode d’enquête sur la formation des concepts est basée sur un mode de raisonnement faible, l’abduction, qui correspond à l’inférence que nous pouvons faire par exemple, quand nous nous trouvons devant des circonstances surprenantes qu’il n’est possible d’expliquer qu’en *supposant* qu’elles étaient le cas d’une certaine règle générale<sup>5</sup>. La première étape de l’enquête consiste dans la construction d’un schéma à partir de nos percepts,

---

<sup>4</sup> Cette référence renvoie aux *Collected Papers* de Peirce, Vol. 2, § 619.

<sup>5</sup> Peirce rapproche les formes élémentaires du raisonnement du syllogisme. Le raisonnement abductif correspond au syllogisme suivant :

*Règle : Tous les haricots de ce sacs sont blancs*

*Résultat : Ces haricots sont blancs*



sentiments, intuitions... (souvenons nous que nous n'avons pas accès à la réalité, mais à une représentation de la réalité). En ce qui nous concerne, on peut commencer par supposer d'une part, qu'il existe un sens stable, invariant dans toutes les occurrences d'une unité, ce qui nous mène d'autre part à proposer des schémas de représentation du sens. Cette première étape est assez informelle et fait appel aux connaissances acquises, aux intuitions que l'on peut avoir sur la langue et sur le monde. La deuxième étape est celle de l'expérimentation : on applique sur ces schémas toutes les déductions possibles, afin de tester s'ils résistent à l'épreuve des faits. Si cette phase expérimentale est satisfaisante, alors la troisième étape participe du raisonnement inductif qui n'est autre qu'une généralisation de la règle<sup>6</sup>. Si on en reste là, on peut se demander en quoi il s'agit d'un processus dynamique. A ce point, il faut bien voir que la généralisation de la règle n'est qu'un arrêt momentané du processus d'enquête. En effet, étant donné que nous ne pouvons tester nos hypothèses que sur un échantillon partiel, nous ne pouvons concevoir le processus de formation des concepts que comme un processus continu qui tend asymptotiquement vers la vérité, vers la fixation de la croyance. Autrement dit, la stabilisation du sens n'est qu'une rupture momentanée et consensuelle dans la continuité de ce que Peirce appelle la *semiosis*, c'est-à-dire l'enquête ou le cheminement de la pensée vers la vérité.

Cette façon de concevoir de la même manière, le processus de la pensée, la formation des concepts et la méthode d'enquête scientifique, nous plonge dans un monde d'une extrême richesse intellectuelle mais ne nous fournit pas vraiment de concepts opératoires pour la description linguistique proprement dite. Il illustre par contre très bien l'état d'esprit dans lequel nous abordons ce travail, au sens où nous poserons nos hypothèses et essaierons de les

---

donc Cas : Ces haricots proviennent de ce sac

<sup>6</sup> La déduction n'est que l'application des règles générales à un cas particulier, dont la forme syllogistique classique correspond au syllogisme en Barbara. La prémisses majeure est la règle. La prémisses mineure pose un cas sur la règle et la conclusion applique la règle au cas et en déduit le résultat.

Règle : Tous les haricots de ce sacs sont blancs

Cas : Ces haricots proviennent de ce sac

donc Résultat : Ces haricots sont blancs

L'induction pose la règle à partir du cas et du résultat, c'est une généralisation. Si quelque chose est vrai pour un cas, ce quelque chose *devrait* également être vrai pour toute la classe.

Cas : Ces haricots proviennent de ce sac

Résultat : Ces haricots sont blancs

donc Règle : Tous les haricots de ce sacs sont blancs

généraliser, tout en sachant que les résultats proposés ne peuvent être que partiels et perfectibles. Elle nous enseigne aussi que l'unique façon de saisir un processus dynamique est d'établir une continuité entre les éléments qui s'opposent. Si cette dernière remarque peut ici, paraître énigmatique, nous verrons au fil de ce travail qu'elle est la clé de compréhension de la sémantique des verbes de déplacement que nous nous proposons d'étudier.

## **2. Hypothèses et méthodologie**

Nous adoptons une conception unificatrice du sens, ce qui dans la pratique revient à *supposer* pour une unité ou une classe, un schéma de représentation abstrait dans lequel nous n'encodons que les propriétés qui restent stables (vraies) dans tous les contextes où elle peut apparaître. Mais, bien entendu, ce qui dans une unité reste stable d'un usage à l'autre se résume le plus souvent à peu de choses. L'intérêt se porte alors sur la détermination des règles qui prédisent le comportement combinatoire du verbe, en repérant comment son sens primitif peut être déformé, ou transformé au contact de certains types d'éléments. Si on ne postule pas l'existence d'un sens abstrait, on aura bien du mal à rendre compte de façon générale des effets de sens régulièrement associés à certaines combinaisons. Si au contraire, on commence par définir un schéma abstrait du sens du verbe, on peut ensuite structurer la description en détaillant les différents niveaux d'interaction entre le sens initial et le sens finalement produit par l'énoncé. Nous concevons ce schéma abstrait comme un postulat de base qui possède une valeur heuristique pour découvrir toute la richesse potentielle du sens d'une unité.

Cette approche a plus d'affinité avec la théorie des ressemblances de famille<sup>7</sup> (Wittgenstein 1953, Vandeloise 1986) qu'avec les analyses plus classiques de décomposition en traits sémantiques (cf. Pottier 1974) ou de description d'un sens premier prototypique à partir duquel on dérive les sens moins prototypiques (Langacker 1986, Kleiber 1990). Elle n'est toutefois pas idéale non plus, et on pourrait notamment lui reprocher d'être trop puissante. Si on la considère davantage comme une heuristique que comme une description statique du phénomène, elle paraît cependant beaucoup plus séduisante. D'une façon générale, ces quatre approches ne sont pas franchement en concurrence et ne traitent chacune qu'une partie de la

réalité du phénomène. Elles sont chacune adaptées au traitement de catégories spécifiques, l'analyse prototypique étant peut-être plus à même de rendre compte de la sémantique "des éléments référentiels", et l'approche abstraite permettant de mieux décrire "les éléments relationnels" de la langue. Tout en privilégiant l'approche du sens abstrait surtout du point de vue de la méthode, nous serons également amenée à utiliser les autres approches pour fixer et organiser certains résultats.

La question que nous abordons maintenant est de savoir comment déterminer le schéma de base d'une unité. Si l'on veut que ce schéma soit capable d'expliquer tous les emplois de l'unité, il faudrait être en mesure de pouvoir tous les observer. Or c'est une chose qui reste impossible ou difficile. On ne peut embrasser la totalité des phénomènes, même si les outils informatiques nous donnent aujourd'hui les moyens de parcourir un grand nombre de données, on ne fera jamais le tour de ce qui a été produit, et nous n'avons de toute façon pas encore connaissance de ce qui sera produit dans le futur. Nous devons donc nous contenter d'un échantillon et espérer pouvoir tirer quelques généralisations à partir de l'observation de ces phénomènes. Le choix de l'échantillon, n'est pas en soi un problème crucial mais suppose quelques hypothèses qui doivent être explicitées.

- Nous avons choisi d'observer des énoncés de langue générale et non pas de langue de spécialité. Si l'on admet que la réalité des faits n'est que la réalité de notre perception des faits, il est clair que d'une communauté à l'autre, le sens d'un concept peut varier et prendre des acceptions différentes. Chaque domaine développe une terminologie adaptée à la perception de 'sa' réalité construite selon son propre point de vue. L'alternative entre un corpus de langue générale ou de langue de spécialité n'a pas grande importance en ce qui nous concerne, car on fait l'hypothèse que les sens abstraits dégagés à partir de l'observation d'occurrences produites en langue générale, devraient pouvoir rendre compte des emplois plus spécifiques. Faire l'hypothèse inverse serait par contre plus aventureux et risquerait de nous amener à construire des schémas trop spécifiés. Indiquons qu'une étude est actuellement réalisée par H. Miguet, sur la comparaison de la sémantique des marqueurs de localisation

---

<sup>7</sup> La théorie des ressemblances de famille a l'avantage de ne pas fixer un ensemble de traits primitifs en termes de conditions nécessaires, et permet de rétablir une continuité entre des unités qui ne possèdent aucun traits en commun. En ce sens, elle présente un caractère dynamique.

spatiale dans deux corpus de spécialité (anatomie médicale et géomorphologie). Même si ce travail est susceptible de mettre au jour des phénomènes inattendus, nous conservons pour l'instant notre hypothèse de base selon laquelle les langues de spécialité sont plus spécifiques que la langue générale. Par conséquent, on admet que les schémas définis à partir de l'observation du comportement d'une unité en langue générale devraient rendre également compte des emplois plus spécifiques. Cette hypothèse nous semble raisonnable dans la mesure où - et c'est un des reproches que l'on peut faire à cette approche - le schéma mis en évidence est souvent très général et n'encode qu'une parcelle réduite du sens qu'une unité peut prendre en contexte.

- Un second choix, à notre sens plus important, s'exprime par trois contraintes majeures, (i) contrainte sur le domaine de dénotation : on ne s'intéresse qu'aux verbes qui décrivent un déplacement spatial et concret, d'une entité concrète par rapport à un repère concret ; (ii) contrainte sur la construction syntaxique : on ne considère que les emplois des verbes qui entrent dans une construction transitive directe, et enfin (iii) une contrainte sur la structure actancielle du verbe : il s'agit en fait d'une contrainte partielle, dans la mesure où elle doit dénoter l'entité à localiser (en l'occurrence l'entité qui se déplace) et d'autre part, que le SN en position d'objet direct doit dénoter l'entité localisatrice ou repère de la localisation<sup>8</sup> (aucune contrainte supplémentaire sur les propriétés participatives des actants n'est directement formulée, mais certaines découlent de ces trois premières contraintes). Ces trois contraintes doivent toutes être satisfaites pour que le verbe entre dans notre corpus. Ces restrictions sont présentées en détail dans le chapitre 3, ainsi que la classe des verbes qui satisfont les contraintes que nous avons définies. On peut se faire rapidement une idée de cet échantillon à travers les quelques exemples suivants : on conserve *Léon monte la côte*, mais pas *Léon monte les valises* (construction causative où l'objet direct ne dénote pas le repère de la localisation mais l'entité à localiser), on conserve *Léon longe la rivière* mais pas *la route*

---

<sup>8</sup> . Il existe dans la littérature quantité de termes pour désigner ces entités, primitivement introduite en termes de rôle thématique : nous adoptons la terminologie de Vandeloise qui oppose *la cible*, c'est-à-dire l'entité à localiser, et le *site*, c'est-à-dire l'entité localisatrice. D'autres parlent de l'opposition entre "figure/ ground" (Talmy 83), entre "trajector/ landmark"(Langacker 86), "theme/ goal ou source" (Jackendoff 83), "figure/ reference object" (Jackendoff & Landau 93), et en français "argument du lieu/ lieu" (Boons 85; Guillet & Leclère 92) Malgré cette diversité terminologique, ces couples de termes recouvrent globalement les mêmes notions que nous serons amenée à préciser par la suite.

*longe la rivière* (statique), enfin on conserve *Léon traverse la rue* mais pas *Léon traverse une mauvaise passe, ou une idée lui traverse la tête*.

Faire de telles restrictions alors même que nous espérons abstraire le sens de base des verbes peut paraître incohérent. Pour argumenter ce choix, on peut mettre en avant des raisons méthodologiques :

Il semble que compte tenu du caractère compositionnel du sens d'un énoncé (compositionnel au sens d'interaction dynamique entre les différents composants de l'énoncé), on ne peut isoler le sens d'une unité qu'en faisant varier une à une, chacune des unités participant au sens global de l'énoncé. Pour identifier quelle est la contribution propre d'un verbe, il faudrait prendre rigoureusement en compte toutes les variations possibles, (i) variation des unités lexicales en repérant les propriétés ontologiques<sup>9</sup> des entités dénotées par ces unités (i.e. les arguments), variation des unités grammaticales qui englobent aussi bien la nature des déterminants des SN (description définies vs indéfinies), que les temps grammaticaux ou les adverbes..., (iii) variations des unités syntaxiques, les constructions étant elles mêmes porteuses de significations.

Postuler l'existence d'un sens abstrait suppose qu'il puisse être identifié à partir de quelques exemples. En fait, si le jeu des possibilités combinatoires est complètement dévoilé par un travail d'analyse très précis, on doit théoriquement pouvoir arriver à définir la contribution de chacun des composants et découvrir le "noyau de signification" du verbe. L'analyse sera d'autant plus précise que l'objet d'étude sera restreint. Il sera donc possible d'isoler la contribution de chacun des composants ou de chacune des combinaisons de composants, pouvant elle-même former une nouvelle unité influant d'une nouvelle manière sur le calcul du sens global d'un énoncé.

Evidemment, ne considérer que quelques emplois très spécifiques peut malgré tout paraître surprenant. Il faut reconnaître cependant que la connaissance que nous avons de la langue joue

---

<sup>9</sup> L'utilisation que nous faisons du terme "ontologie" se distingue de l'acception qu'il a habituellement en philosophie du langage ou en intelligence artificielle. Il s'agit ici d'une classification des entités spatiales telle qu'elle est révélée par la langue. On s'intéresse en fait, aux changements de point de vue que la langue permet d'opérer lorsqu'elle décrit les entités. Ceci s'apparente dans le domaine spatial, à ce qui a pu être fait au niveau temporel par l'approche vendlerienne et les travaux s'inscrivant dans la lignée de cette approche.

indéniablement, et que nous ne “menons pas l’enquête” à partir de rien. La construction des schémas de représentation abstraite du sens des verbes est, comme chez Peirce l’hypothèse abductive, la condition de possibilité de la découverte et de la création de nouvelles idées qui peuvent nous mener vers une conception plus précise de ce que nous recherchons. Nous avons donc choisi de n’étudier très précisément que les emplois transitifs des verbes qui dénotent le déplacement d’une entité par rapport à une autre entité, tout en ayant à l’esprit “la gamme” des autres emplois possibles.

Une question émerge alors: le sens de base que l’on peut extraire à partir de l’observation des emplois spatiaux concrets d’un verbe permet-il de caractériser ses autres emplois, et ces verbes sont-ils, pour autant, intrinsèquement spatiaux? De façon plus générale le domaine de l’espace structure-t-il la langue ?

C’est la position que semble assumer l’hypothèse localiste. Issue des travaux de Anderson (1971), cette hypothèse pose que les expressions spatiales sont plus fondamentales, grammaticalement et lexicalement, que les autres types d’expressions, parce qu’elles leur servent de modèle structurel. Lyons (1990 : 338 sq.) relate deux versions de cette hypothèse : la première, la version faible, "se limite au fait indiscutable que les expressions temporelles, dans de nombreuses langues sans lien entre elles, proviennent manifestement d’expressions locatives". Il donne en exemple le fait que quasiment toutes les prépositions locatives de l’anglais ont aussi une signification spatiale : *for*, *since*, *till*, qui sont temporelles en anglais moderne, ont une origine locative. On remarquera qu’en français les prépositions *depuis*, *jusqu’à*, *vers* mais aussi *dans* (*il arrivera dans trois jours*)... ont à la fois un sens spatial et temporel. La spatialisation du temps est un phénomène largement reconnu, au delà même des tenants de l’hypothèse localiste.

L’hypothèse localiste va cependant plus loin en assumant que l’on peut décrire en termes spatiaux les catégories grammaticales du temps et de l’aspect. Elle pose un parallèle entre la deixis temporelle et la deixis spatiale en mettant, par exemple, en évidence l’étroite dépendance du temps et de la distance qui implique une corrélation directe entre l’éloignement temporel et l’éloignement spatial à partir d’un point zéro de l’ici-et-maintenant. Cela amène Lyons à reconsidérer le temps passé à partir de la notion plus générale d’éloignement modal (1990 : 427 sq.).

En ce qui concerne l'aspect, l'hypothèse localiste consiste à considérer que les situations (événements, états, processus) entretiennent avec le temps les mêmes relations que les objets physiques entretiennent avec l'espace. Cette idée a été exploitée entre autres par Krifka (1989) et Tenny (1994, 1995) qui ont développé un modèle de représentation formelle des événements basé sur la notion d'homomorphisme entre les objets et les événements.

L'hypothèse localiste propose aussi un traitement particulier de la métaphore en posant que la localisation spatiale est plus concrète que la localisation temporelle, elle même plus concrète que d'autres types de localisations dites abstraites (cf. Anderson 1971 : 100 sq.). Une grande partie de ce qui est généralement considéré comme métaphorique (par exemple *les prix montent, il traverse une période difficile...*) peut donc s'expliquer en termes localiste.

Mais l'hypothèse localiste entend également expliquer des exemples qui ne sont habituellement pas perçus comme métaphoriques. Par exemple, dire que X est devenu Y revient à dire que X est passé de l'état de ne pas être Y à l'état d'être Y. L'hypothèse consiste à rendre compte du processus de changement d'état à partir de la notion de voyage, ce qui du point de vue grammatical est exprimé à travers le schéma actanciel (DEPLACER (ENTITE, SOURCE, BUT)). Ainsi, une équivalence est posée entre verbes de changement d'état et verbes de mouvement (cf. Miller & Jonhson-Laird 1976 : 526 sq.). La démarche consiste donc à étendre les cas typiques de déplacements concrets (dans lesquels une entité se déplace d'un endroit à un autre dans un intervalle de temps mesurable) à tout type de déplacement dit abstrait.

Tirant partie de la théorie localiste de Gruber (1965), Jackendoff généralise, dans sa sémantique conceptuelle (1983, 1990), l'utilisation de concepts spatiaux à la description d'autres champs sémantiques. Il se fonde pour cela sur le fait que quantité de verbes et de prépositions apparaissent dans deux ou plusieurs champs à la fois. Nous rapportons ci-dessous les exemples qu'il introduit (cf. 1990 : 25-26) pour illustrer ce phénomène.

(1) a. Localisation spatiale et mouvement

- i. *The bird went from the ground to the tree.*
- ii. *The bird is in the tree.*
- iii. *Harry kept the bird in the cage.*

b. Possession

- i. *The inheritance went to Philip.*
  - ii. *The money is Philip's.*
  - iii. *Susan kept the money.*
- c. Attribution de propriétés
- i. *The light went/changed from green to red*  
*Harry went from elated to depressed*
  - ii. *The light is red*  
*Harry is depressed*
  - iii. *Sam kept the crowd happy*
- d. Planification d'activité
- i. *The meeting was changed from Tuesday to Monday.*
  - ii. *The meeting is on Monday.*
  - iii. *Let's keep the trio on Saturday.*

Chacun des paradigmes exposés ci-dessus contient (i) le verbe *go* ou *change* en combinaison avec les prépositions *from* et/ou *to*, (ii) le verbe *be* et (iii) le verbe *keep*. Jackendoff considère que chacun de ces paradigmes sont des réalisations des fonctions conceptuelles de base données en (2) ci-dessous :

$$(2) \quad [_{\text{Event}} \text{GO} ([ \quad ], \left[ \begin{array}{l} \text{FROM}([ \quad ]) \\ \text{Path TO}([ \quad ]) \end{array} \right])] \\ [_{\text{State}} \text{BE}([ \quad ], [_{\text{Place}} \quad ])] \\ [_{\text{Event}} \text{STAY} ([ \quad ], [_{\text{Place}} \quad ])]$$

Les différents paradigmes sont distingués les uns des autres par un trait qui indique le champ sémantique dans lequel un événement ou un état est défini. Les traits des différents champs d'interprétation sont notés en indice de la fonction : par exemple  $\text{GO}_{\text{spatial}}$ , vs  $\text{GO}_{\text{poss}}$ , vs  $\text{GO}_{\text{attr}}$ , vs  $\text{GO}_{\text{temp}}$ . C'est une façon d'exprimer que les quatre champs sémantiques ont la même structure conceptuelle et qu'ils diffèrent seulement sur l'interprétation de l'entité étant dans la fonction *Place*. Dans le domaine spatial, une Chose (*Thing*) est localisée spatialement, dans le domaine de la possession, elle appartient à quelqu'un, dans le domaine de l'attribution de propriétés, elle a une propriété, enfin dans le domaine temporel, un événement est localisé dans une période de temps. Le contenu propre de chaque unité lexicale fixe le ou les champs



sémantiques dans lesquels elle peut être interprétée. Par exemple, *from* et *to* peuvent apparaître dans tous les champs mais *across* seulement dans le spatial (en anglais), et *during* seulement dans le temporel.

L'inconvénient d'une telle approche est d'une part, qu'on risque d'avoir une prolifération des champs d'interprétation, et d'autre part, qu'une unité peut ressortir de plusieurs champs à la fois, le spatial et la possession étant notamment souvent très liés.

L'extension "métaphorique" du domaine spatial au non spatial est une hypothèse controversée. Dowty (1988) apporte notamment des arguments qui vont à son encontre. Notre position sur la question de la métaphore spatiale est plus nuancée. Les analyses présentées dans ce travail visent à montrer qu'on ne peut avoir un traitement unifié sur cette question, qui met en jeu le problème d'une définition de ce qu'est le sens spatial. Le spatial doit-il être par exemple défini par rapport à la référence ?. N'y a-t-il pas un continuum entre la sémantique des marqueurs spatiaux et temporels ?

Nous faisons en fin de compte une hypothèse visant à évacuer la notion de métaphore spatiale. On suppose que les propriétés locatives des verbes sont étroitement corrélées à leurs propriétés aspectuelles, et que ces propriétés locatives doivent par conséquent être intégrées au noyau de signification des verbes. Elles exercent indéniablement une certaine influence sur le comportement des verbes, tant au niveau des restrictions de sélection sur la nature des arguments, qu'au niveau des constructions dans lesquelles ils peuvent apparaître. C'est donc à travers une analyse très précise des verbes dits de déplacement, et entrant dans la construction transitive directe, que nous tenterons chemin faisant de dégager les arguments et les faits allant dans le sens de notre hypothèse.

Dans le premier chapitre, nous présentons un examen critique des principaux critères, définis dans la littérature, et utilisés pour décrire la spécificité des verbes de déplacement du français. Nous mettons en évidence l'insuffisance des approches fondées seulement sur une description référentielle de la notion de déplacement, en termes de changement de lieu. Il ressort tout particulièrement de cette introduction aux problèmes liés à la description du déplacement, qu'il est nécessaire de clarifier cette notion de lieu, utilisée de façon très intuitive dans les travaux présentés.

Le deuxième chapitre est consacré à une présentation plus précise de la classe des verbes de déplacement transitifs directs (VDTd), retenus pour cette étude. Nous justifions les choix et les étapes de la constitution de cette classe de verbes qui, au premier abord, paraît très hétérogène. Cela nous amène à mettre en question la notion de "verbe de déplacement" et à reconsidérer les verbes eu égard à la notion de transitivité sémantique.

Les chapitres 3, 4 et 5 développent l'analyse des VDTd. Dans le chapitre 3, chapitre charnière dans l'élaboration de notre réflexion, nous redéfinissons le critère de polarité aspectuelle introduit dans le chapitre 1, et aboutissons à une première classification des verbes. Cette classification met très nettement en évidence une disproportion entre deux types de verbes : d'un côté les verbes initiaux (*quitter*) et finaux (*atteindre, heurter*), et de l'autre les verbes médians (*arpenter, traverser, monter, approcher*). Quantitativement, les médians représentent plus de la moitié de la classe des VDTd. Ils sont définis par défaut, comme étant ni initial, ni final. A ce stade de la description, la classe des verbes médians a l'apparence donc d'une classe "fourre-tout". La volonté de mieux caractériser les verbes médians et d'expliquer les raisons d'une telle disproportion entre les différentes classes de verbes oriente la suite de ce travail.

Le chapitre 4 constitue le cœur de la thèse. Nous y présentons une classification des VDTd, établie sur la base des types de relations de localisation qu'ils déterminent. Il est mis en évidence deux stratégies de représentation du mouvement, définies en fonction du rapport plus ou moins direct que le verbe entretient avec son objet. La classification se présente sur un continuum rendant compte du degré de dépendance de ce rapport à l'objet. La particularité des verbes médians est bien identifiée : ils établissent une relation de localisation de façon relationnelle entre les pôles d'un axe orienté, et non pas directement par rapport à l'objet direct comme les verbes initiaux et finaux. Outre l'aspect descriptif et classificatoire de ce travail, nous proposons un cadre explicatif permettant de rendre compte de façon globale des mécanismes à l'œuvre dans l'expression du mouvement. La nature très cognitive du fonctionnement de ces mécanismes semble même pouvoir expliquer, à un niveau plus théorique, certains aspects de l'organisation des relations entre syntaxe et sémantique. Dans le chapitre 5, nous revenons de façon plus spécifique sur la corrélation établie entre la nature des relations de localisation que les verbes établissent, leurs propriétés aspectuelles et leur degré

de transitivité. Une analyse détaillée de quelques verbes représentatifs des différentes classes définies dans le chapitre 4, nous permet d'illustrer la portée explicative des mécanismes mis en évidence.

## CHAPITRE 1 : L'EXPRESSION LINGUISTIQUE DU DÉPLACEMENT

En français, plusieurs catégories véhiculent une idée de déplacement : les verbes (*entrer, sortir, envahir, quitter...*), les noms (*le parcours, le chemin, le trajet...*), les adjectifs (*lent, ascendant, giratoire...*), les adverbes (*lentement, rapidement, progressivement...*), et les prépositions (*depuis, vers, via, jusqu'à...*). Participent également à l'expression du déplacement, les entités spatiales impliquées dans l'événement décrit (*Léon suit Juliette*). L'expression d'un déplacement résulte de la combinatoire de ces différentes catégories mais le verbe joue un rôle central et constitue le principal objet de notre étude.

Depuis une quinzaine d'années, la sémantique de l'espace en général et la sémantique des verbes de déplacement du français en particulier a suscité un intérêt croissant dans les domaines de la linguistique et de l'intelligence artificielle. En ce qui concerne la sémantique des verbes de déplacement du français, on ne dispose d'étude descriptive systématique que d'une classe particulière des verbes de déplacement, celles des verbes transitifs indirects, c'est-à-dire des verbes construits avec une préposition spatiale (*sortir de*) (Laur, 1991, Sablayrolles, 1995). Ces travaux ont clairement montré que l'interprétation des événements de déplacement décrits par cette classe de verbes résultait d'une interaction complexe entre les propriétés intrinsèques des verbes et celles des prépositions. Notre problématique se distingue de ces études dans la mesure où la classe des verbes que nous considérons se construit directement, c'est à dire, sans préposition.

Dans ce premier chapitre, une présentation des principaux critères définis pour décrire la spécificité des verbes de déplacement est proposée. Comme nous venons de le mentionner, il n'existe pas à notre connaissance d'étude systématique de la construction transitive directe exprimant le déplacement en français ; c'est donc à travers l'étude des critères mis en oeuvre pour décrire d'autres constructions que nous cernerons peu à peu, et de façon contrastive, la spécificité des verbes exprimant un événement de déplacement dans la construction transitive directe.

## 1. Remarques méthodologiques sur la notion de "verbes de déplacement"

Si pendant des années, la sémantique lexicale n'a eu qu'une place annexe dans les modèles produits par la linguistique théorique et la linguistique computationnelle, elle occupe aujourd'hui une place centrale. La plupart des travaux actuels assument en effet qu'une partie importante de la signification d'une phrase est encodée à partir du lexique.

De façon très schématique, on peut considérer qu'il existe deux perspectives selon lesquelles la signification d'une phrase peut être décrite, l'une partant du lexique, l'autre de structures plus développées (phrases ou discours). Mais loin de s'opposer, ces deux perspectives se rejoignent et se complètent<sup>1</sup>. Il est en effet impossible d'envisager de dissocier complètement la signification de la structure qui la supporte. Cela supposerait en effet que les langues naturelles présentent un ensemble d'éléments lexicaux ayant un sens fixé une fois pour toutes et que la communication repose sur la possibilité d'additionner le sens des différents items. Or la spécificité des langues naturelles réside dans la possibilité de faire émerger des sens nouveaux par la combinatoire des éléments du lexique qui sont fondamentalement polysémiques. En ce sens, les constructions sont en elles-mêmes porteuses de signification et les distinctions grammaticales s'avèrent donc être un outil d'investigation propre à mettre en évidence des propriétés subtiles de la sémantique d'items particuliers. Par exemple, on observe en (1a) et (1b) ci-dessous, qu'un verbe entrant dans deux constructions distinctes engendre des significations distinctes :

- (1) a. *Léon a monté la côte*  
b. *Léon a monté les livres au grenier*

Les deux événements décrits en (1a) et (1b) sont exprimés par des verbes possédant des structures argumentales respectivement à deux et à trois arguments. En (1a), le sujet dénote l'entité qui se déplace (i.e. la cible), alors que dans un (1b), le sujet dénote l'agent causateur du déplacement. Dans le premier cas, l'événement consiste dans le déplacement de l'entité dénotée par le sujet (*Léon*), dans le second cas, l'événement est centré sur la description du déplacement de l'entité dénotée par l'objet (*les livres*), par un agent (*Léon*).

---

<sup>1</sup> L'article de Asher et al. (1996), portant sur la description de trajectoires, illustre très bien ce va-et-vient entre lexique et structures discursives.

Un même verbe peut donc engendrer des configurations événementielles différentes en fonction de la construction dans laquelle il entre. Mais doit-on alors créer autant d'entrées lexicales qu'il existe de constructions dans lesquelles un tel verbe peut apparaître ? Outre l'aspect peu économique de cette option qui, en plus d'engendrer une prolifération des entrées lexicales, oblitère le fait que le verbe conserve malgré tout dans ses diverses constructions un noyau de signification stable, on constate également que, dans une même construction, la nature variable des entités dénotées par les arguments du verbe peut également générer des significations distinctes. Si l'on considère les exemples en (2), (3) et (4) ci-dessous, on peut observer qu'un même verbe peut, dans le cadre d'une même construction, dénoter plusieurs types d'événements :

- (2) a. *Léon a parcouru la région*  
b. *Léon a parcouru une pile de dossiers*  
c. *Léon a parcouru sa mémoire...*
- (3) a. *Léon a quitté la ville*  
b. *Léon a quitté Juliette*  
c. *Léon a quitté le piano (son boulot, l'université)*  
d. *Léon a quitté sa veste*
- (4) a. *Les enfants ont envahi le jardin*  
b. *Les mauvaises herbes ont envahi le jardin*  
c. *Léon longe la rivière*  
d. *La route longe la rivière*

En (2) et (3), la spécificité de l'entité dénotée par l'objet direct modifie la nature de l'événement décrit par le procès. En (4), c'est au contraire la nature de l'entité dénotée par le sujet qui est responsable des diverses interprétations observées. Dans tous ces exemples, on voit que ce n'est pas le verbe à lui seul qui détermine l'interprétation du procès, et qu'il sera donc nécessaire de prendre en considération les propriétés des entités dénotées par les arguments.

Cela revient à considérer un verbe comme un noyau de significations potentielles dont certaines sont activées au contact de certaines propriétés introduites par les éléments avec lesquels ce verbe se construit. Si l'expression d'un événement de déplacement ne repose pas

entièrement sur les propriétés du verbe seul, il convient de préciser comment nous avons constitué la classe des verbes de déplacement qui fait l'objet de cette thèse. Nous sommes partie de l'étude des constructions transitives locatives du français de (Guillet et Leclère 1992) que nous présentons ci-dessous dans la section 2. Cette étude a établi des classes de verbes rassemblés sur une base commune de propriétés essentiellement syntaxiques. L'ensemble des verbes de déplacement que nous considérons entrent tous dans une même construction. Cette classe n'est pas constituée sur la base des propriétés intrinsèques des verbes mais sur leur capacité à exprimer un déplacement dans cette construction. Ce qui a donc motivé le rassemblement des verbes dans une même classe repose sur l'identité des situations qu'ils dénotent lorsqu'ils entrent dans cette construction spécifique. Si tous les verbes considérés décrivent un déplacement, cela n'implique pas pour autant qu'ils possèdent tous un sémantisme qui implique intrinsèquement un déplacement. Dans l'immédiat, nous présentons les résultats de l'étude de Guillet & Leclère, qui ont recensé les différentes constructions locatives du français. Cet exposé préliminaire permet de mettre en perspective la place qu'occupe la construction transitive directe par rapport à l'ensemble des possibilités dont on dispose en français pour exprimer une situation locative dynamique.

## **2. Les constructions locatives du français (Guillet & Leclère 1992)**

En français, six constructions locatives ont été mises en évidence par Guillet et Leclère (1992). Leur étude concerne les verbes transitifs dont les constructions types mettent en jeu un complément de lieu (ou complément locatif) en position non circonstancielle. Ces six constructions résultent de la combinatoire du nombre des arguments impliqués par les verbes (2 ou 3 arguments), de leur nature sémantique (cible ou site)<sup>2</sup>, et de leur position respective dans la phrase (sujet, objet direct ou indirect).

Cette combinatoire est présentée dans le tableau 1 ci-dessous :

---

<sup>2</sup> Les auteurs emploient les termes de *lieu* et *corrélat du lieu* (ou argument du lieu) là où nous employons les termes de *site* et de *cible*. Nous rappelons que ces termes désignent respectivement le repère de la localisation (i.e. l'entité localisatrice) et l'entité à localiser.

		<i>Site</i>		
		<b>Sujet</b>	<b>Objet</b>	<b>C. Prép.</b>
<i>Cible</i>	<b>Sujet</b>	-	a +	b +
	<b>Objet</b>	c +	-	e +
	<b>C. Prép.</b>	d +	f +	-

Tableau 1: Six constructions locatives attestées en français (cf. Guillet & Leclère 1992, p. 28)

Ces six constructions sont illustrées par les exemples (5)<sup>3</sup> :

- (5) a. [Léon<sub>S<sub>Nc</sub></sub> quitte<sub>V</sub> la ville<sub>S<sub>Ns</sub></sub>]  
 b. [Léon<sub>S<sub>Nc</sub></sub> part<sub>V</sub> de la maison<sub>S<sub>Ps</sub></sub>]  
 c. [Les jongleurs<sub>S<sub>Ns</sub></sub> crachent<sub>V</sub> le feu<sub>S<sub>Nc</sub></sub>]  
 d. [Le jardin<sub>S<sub>Ns</sub></sub> grouille<sub>V</sub> de fourmis<sub>S<sub>Nc</sub></sub>]  
 e. [Léon<sub>S<sub>Na</sub></sub> charge<sub>V</sub> les caisses<sub>S<sub>Nc</sub></sub> dans le camion<sub>S<sub>Ps</sub></sub>]  
 f. [Léon<sub>S<sub>Na</sub></sub> charge<sub>V</sub> le camion<sub>S<sub>Ns</sub></sub> de caisses<sub>S<sub>Ps</sub></sub>]

Chaque construction détermine une classe de verbes dont les propriétés ont été décrites sous forme de tables dans la tradition du lexique-grammaire<sup>4</sup>. Parmi ces six constructions, on note des structures à deux ou trois arguments :

- Les structures à deux arguments font intervenir un sujet et un objet réalisé par un objet direct (SN) ou indirect (SP). Deux cas de figure se présentent : soit le rôle de cible est assigné au sujet, et celui de site à l'objet direct et indirect (a et b), soit à l'inverse, le rôle de site est assigné au sujet, et celui de cible à l'objet direct et indirect (c et d).

Dans les structures à trois arguments, le rôle d'agent causateur du déplacement (noté S<sub>Na</sub>) occupe la position sujet. Les rôles de cible et site sont alors assignés en alternance à l'objet direct et indirect. C'est-à-dire que si l'objet direct dénote la cible, alors l'objet prépositionnel

<sup>3</sup> Nous indiquons les abréviations courantes que nous utiliserons : S<sub>Nc</sub> pour le syntagme nominal dénotant l'entité cible, V pour le verbe de déplacement, S<sub>Ns</sub> pour le syntagme nominal dénotant l'entité site et prép/loc pour la préposition (ou locution prépositionnelle) spatiale. Le syntagme prépositionnel constitué de [prép/loc + S<sub>Ns</sub>] sera noté S<sub>Ps</sub>.

<sup>4</sup> Pour une présentation des principes généraux qui régissent cette entreprise de description des verbes dans un lexique-grammaire le lecteur pourra se référer aux ouvrages de (Gross 1975), et (Boons, Guillet, Leclère 1976).



dénote le site (e) et inversement, si l'objet direct dénote le site alors l'objet prépositionnel dénote la cible (f).

Les auteurs ont également distingués les constructions croisées des constructions standards :

Les constructions standards correspondent aux cas où le site apparaît en emploi prépositionnel (cf. 5b et 5e), et les constructions croisées correspondent aux cas où le site est exprimé soit par le sujet, soit par l'objet direct (cf. 5a, c, d et f), en emploi non prépositionnel. Il faut noter qu'un même verbe (comme *charger* par exemple) peut cumuler les deux types de construction, standard (5e) et croisée (5f). Le terme de 'standard' révèle que le site est habituellement exprimé par un SP post-verbal. Si seulement deux des six constructions sont standards (constructions b et e), elles sont quantitativement les plus importantes et les plus fréquemment employées, elles sont également les plus décrites dans la littérature.

L'ensemble de ces six constructions de base donnent ensuite lieu à une sous-classification des verbes en introduisant une composante temporelle. Les relations entre cible et site décrites par les procès locatifs dynamiques sont explicitées par des phrases-supports statiques en *être* : par exemple, la relation exprimée par le procès *Léon est tombé dans la mare* est explicitée par la phrase-support *Léon est dans la mare*. Le temps associé à cette phrase fait référence à un moment du procès correspondant à la situation "après" le procès. Ainsi, une localisation explicitée par une phrase-support donnée peut-être vérifiée ou non pour un des trois moments selon lesquels sont découpés les procès dynamiques, c'est-à-dire avant, après ou pendant le procès. Le site est interprété comme source ou origine lorsque la phrase-support [*SNc est SPs*] est vraie avant le procès, et comme destination lorsqu'elle est vraie après. Il est interprété comme lieu de passage ou lieu du procès lorsque la phrase-support exprimant la relation est vraie pendant le procès.

Nous rapportons dans le tableau ci-dessous les dix-huit sous-classes distinguées "selon le moment d'application de la relation locative : AVant, PEndant ou APrès" :

a. SNc V SNs	Av.	<i>Max quitte la chambre</i>
	Pd.	<i>Max traverse la chambre</i>
	Ap.	<i>La fumée envahit la pièce</i>
b. SNc V prép/loc SNs	Av.	<i>Max sort de la chambre</i>
	Pd.	<i>Max passe par la chambre</i>
	Ap.	<i>Max entre dans la chambre</i>
c. SNs V SNc	Av.	<i>La cheminée crache de la fumée</i>
	Pd.	<i>La gouttière canalise l'eau</i>
	Ap.	<i>L'éponge absorbe l'eau</i>
d. SNs V de SNc	Av.	<i>Le vase déborde d'eau</i>
	Pd.	<i>Le jardin grouille d'abeilles</i>
	Ap.	<i>(la table se couvre de livres)</i>
e. SNa V SNc prép/loc SNs	Av.	<i>Max enlève le verre de la table</i>
	Pd.	<i>Max traîne la caisse sur le sol</i>
	Ap.	<i>Max pose le verre sur la table</i>
f. SNa V SNs de SNc	Av.	<i>Max débarrasse la table des livres</i>
	Pd.	<i>(Max parcourt la page du doigt)</i>
	Ap.	<i>Max couvre la table de livres</i>

*Tableau 2 : Raffinement des classes par l'introduction d'une composante aspectuelle selon Guillet & Leclère 1992, p. 31*

Cette étude a le mérite d'avoir décrit l'ensemble des constructions locatives du français. Il s'agit d'un immense travail préliminaire ayant permis d'établir des classes de verbes sur la base de propriétés formelles (syntaxiques) répertoriées sous forme de tables dans la tradition du lexique-grammaire. Nous n'entrons pas plus dans le détail des descriptions proposées car cela nous détournerait de notre propos. A travers cette présentation, nous avons pu saisir la place qu'occupe la construction transitive directe [SNc V SNs] parmi l'ensemble des constructions locatives du français. Il s'agit d'une construction locative croisée à deux arguments, la cible et le site apparaissant respectivement en position sujet et objet direct. Cette construction est décrite dans la table 38L1 (Guillet & Leclère 1992, p.356-360) à partir de laquelle nous avons constitué (moyennant un certain nombre de restrictions qui seront présentées en détail dans le chapitre suivant) *la classe des verbes de déplacement transitifs directs*. Ce qui a donc motivé le rassemblement des verbes dans cette classe ne repose pas sur les propriétés sémantiques intrinsèques des verbes, mais sur l'identité des situations qu'ils dénotent lorsqu'ils entrent dans la construction particulière [SNc V SNs]. Cette approche syntaxique définit le cadre préliminaire dans lequel nous nous plaçons pour étudier en détail la sémantique du

déplacement telle qu'elle est exprimée dans la construction transitive directe. Notre tâche se concentre maintenant sur la décomposition sémantique des constituants de la construction afin d'identifier ce qui détermine l'interprétation de l'expression comme événement de déplacement, c'est-à-dire un événement impliquant simultanément les notions d'espace et de temps. Dans cette optique, nous présentons maintenant trois études qui, bien que ne traitant pas de la construction transitive directe qui nous intéresse en premier lieu, constituent néanmoins le point de départ de notre recherche dans la mesure où elles fournissent un ensemble de méthode et de critères que nous serons amenés à reprendre ultérieurement. L'étude de Boons (1985, 1987), étude de référence dans le domaine, de par son caractère précurseur, propose une classification aspectuelle des verbes locatifs standards, celle de Laur (1991) systématise l'analyse de Boons en formulant des règles de combinaison des traits définitoires préalablement définis pour les verbes et les prépositions spatiales, enfin l'analyse de Sablayrolles (1995), élaborée dans le domaine de l'intelligence artificielle, propose un raffinement de la description des relations spatiales dans le but de formaliser la sémantique des déplacements traités comme changement de lieu. Ces trois études définissent progressivement une sémantique de l'espace, permettant de mieux appréhender la spécificité des configurations spatiales exprimées par les constructions locatives du français.

### **3. La classification de Boons (1987, pp. 5-40)**

Boons (1987) propose une classification des verbes locatifs entrant dans une construction standard, c'est-à-dire une construction où le site apparaît en emploi prépositionnel. Un verbe de déplacement est défini (p. 5) comme un verbe "qui exige le changement obligatoire du lieu d'un corps ne subissant par ailleurs aucune modification de forme ou de substance au cours du procès". Les verbes de déplacement se situent dans une classification générale des verbes locatifs, c'est-à-dire les verbes ou emplois de verbes "dont la complémentation nucléaire (i.e. non circonstancielle) met en jeu une relation locative entre deux arguments au moins" (cf. p.5-6). La classification des verbes proposée par l'auteur repose essentiellement sur des distinctions qui sont dites aspectuelles. Nous présentons ci-dessous son tableau de classification.

		initial		centré		final	
antiorientation intrinsèque				<b>MU</b> balader le chien dans le parc			
orientation libre				<b>ML</b> ramer autour du rocher			
orientation intrinsèque				<b>MB</b> hisser les caisses vers N			
		<b>IU</b> défricher les herbes de la clairière	<b>IB</b> déboucher du parc dans la rue	<b>BB</b> migrer du nord au sud	<b>FB</b> enfourner du charbon dans la chaudière	<b>FU</b> adosser la bibliothèque contre le mur	
télicité							
		causation négative simple		verbes de déplacement		causation positive simple	

*Tableau 3 : Classification des verbes locatifs par valeurs de polarité aspectuelle (cf. Boons, 1987, p. 11)*

La disposition du tableau reflète une hiérarchisation des verbes en termes de degrés *d'amplitude aspectuelle*. Cela va de l'amplitude zéro des emplois statiques, à l'amplitude maximum des emplois téliques<sup>5</sup>. Les verbes qui ne peuvent figurer qu'un état (i.e. les purs statiques) n'apparaissent pas dans le tableau, ceux dont le procès est obligatoirement télique apparaissent dans la barre horizontale du tableau. Entre ces deux degrés extrême d'amplitude se placent dans la barre verticale les procès dits "centrés": nous en rapporterons les principales caractéristiques dans la sous-section 3.4 ci-dessous, après avoir parcouru les propriétés des verbes téliques et présenté la notion de valeur aspectuelle.

### 3.1. Valeur aspectuelle des relations locatives

Comme nous l'avons entrevu dans la précédente section où Guillet & Leclère subdivisaient leurs classes selon que la relation locative exprimée par un procès fait référence au moment "avant", "pendant" ou "après" le procès, Boons définit la notion de valeur aspectuelle en termes de vérité de la relation locative élémentaire qui est impliquée par l'état initial (I), par le procès médian (M) ou par l'état final (F) :

- La relation locative du procès explicité par le *schéma de récit* en (6) ci-dessous, est dite finale car la vérité de la relation locative élémentaire (introduite par le symbole  $\Rightarrow$ ) "n'est obligatoirement impliquée que par celle de l'état final" :

(6) Etat initial : *La bibliothèque n'est pas adossée contre le mur*

Procès : *Max adosse la bibliothèque contre le mur*

Etat final : *La bibliothèque est adossée contre le mur*

$\Rightarrow$  *La bibliothèque est contre le mur*

Cette vérité ne découle effectivement ni de l'état initial, ni du procès médian. On dit alors que la relation locative a une valeur aspectuelle finale.

- La relation locative du procès explicité par le *schéma de récit* en (7) ci-dessous est dite initiale car la vérité de la relation locative élémentaire "n'est obligatoirement vraie que du moment où la plaque était vissée", c'est-à-dire au moment décrit par l'état initial du procès :

(7) Etat initial : *La plaque n'est pas dévissée du sol*

$\Rightarrow$  *La plaque est sur le sol*

Procès : *Max a dévissé la plaque du sol*

Etat final : *La plaque est dévissée du sol*

- Enfin, la relation locative du procès est dite de valeur aspectuelle médiane quand "sa vérité est simultanée à celle du procès" :

(8) *Max balade le chien dans le parc*

$\Rightarrow$  *Le chien est dans le parc*

### **3.2. Valeur aspectuelle des phrases et polarité aspectuelle des verbes**

Boons distingue dans un second temps la valeur aspectuelle de la relation locative (c'est-à-dire de la phrase entière décrivant un type de procès particulier), de ce qu'il appelle la polarité aspectuelle des verbes. La tripartition des procès selon la valeur aspectuelle de leur relation locative est en effet reportée sur les emplois des verbes eux-mêmes. Malheureusement, la description de Boons est très intuitive et ne donne pas de définition pour déterminer la polarité

---

<sup>5</sup> L'opposition entre emplois 'statiques' et 'téliques' renvoie à la classification générale des procès qui distingue entre

aspectuelle qui est néanmoins utilisée comme critère classificatoire des verbes. Or ce transfert de la valeur aspectuelle du procès sur la polarité aspectuelle du verbe ne va pas sans poser problème puisque un même verbe (par exemple *sortir*) peut décrire des procès de valeurs aspectuelles différentes :

- (9) a. *Léon est sorti de la maison*  
b. *Léon est sorti par la porte du fond*<sup>6</sup>  
c. *Léon est sorti dans le jardin*

La valeur aspectuelle de la relation locative décrite en (9a) est initiale (I), celle décrite en (9b) est médiane (M), et celle décrite en (9c) est finale (F). On ne peut donc se baser sur la valeur aspectuelle des procès pour identifier la polarité aspectuelle des verbes.

### 3.3. Critères de classification des verbes et classes de procès

Conscient de la pluralité des relations locatives que peut prendre un même verbe, Boons propose deux critères de classification des verbes : le premier concerne la polarité aspectuelle (I, M ou F) du verbe seul, le second concerne la ou les valeurs aspectuelles des relations locatives des procès que peut décrire le verbe.

La tripartition des verbes en fonction de leur polarité (I, M ou F) est donc raffinée par le second critère qui distingue deux cas : celui des procès Unipolaires (notés U), et celui des procès Bi-polaires (notés B), plus le cas particulier des procès bipolaires-bipolaires (notés BB).

#### 3.3.1. Unipolarité

Un procès unipolaire n'implique qu'une seule relation locative de valeur aspectuelle identique à la polarité du verbe. Dans ce cas, le problème de définition de la polarité du verbe ne se pose pas, elle est identique à la seule valeur aspectuelle possible du procès. Ainsi les procès

---

autres les états des événements (cf. chapitre 5).

<sup>6</sup> On remarque que la relation locative élémentaire ne peut pas être lexicalisée dans ce cas : *la porte du fond* ne dénote pas le lieu de passage. Cela montre bien que la notion de lieu correspond plus à une entité construite dans le discours qu'à une entité purement référentielle qui serait simplement définie par rapport au SN lexicalisé. Ces questions d'ontologie seront abordées dans le chapitre 4 .

jusqu'alors désignés comme F, I, M, seront renommés FU, IU, MU et respectivement illustrées en (10a), (10b) et (10c) :

- (10) a. *Max adosse la bibliothèque contre le mur*  
b. *Max a défriché les arbustes de la clairière*  
c. *Max vadrouille dans le bois*

Le procès en (10a) a une polarité purement finale parce qu'il ne figure rien d'autre que la causation de son état final, explicitée par la construction passive en lecture statique (*la bibliothèque est adossée contre le mur*). Il s'agit d'un passif adjectival qui représente l'information nucléaire du verbe. La négation de l'état final suffit à représenter l'état initial puisqu'aucune information n'est donnée sur cet état premier des choses, non plus que sur l'état médian (cf. pp.10-11).

Le procès en (10b) a une polarité purement initiale car l'information nucléaire du verbe coïncide avec l'état initial du procès. Il n'y a aucune information médiane sur la manière dont le procès s'est déroulé, et aucune information spécifique sur l'état final.

Enfin, les procès du type MU (10c) ne décrivent aucun passage d'un état initial à un état final ; l'information nucléaire coïncide avec le procès lui même : la polarité de *vadrouiller* est purement médiane.

Ces trois types d'unipolarité sont décrits en termes intuitifs. On a vu qu'un même verbe peut accepter des relations locatives de valeurs aspectuelles différentes (cf. (9)), on ne peut donc déduire que c'est parce qu'un verbe accepte une relation locative d'une valeur aspectuelle donnée qu'il est polarisé sur cette valeur. Boons suggère que c'est au contraire lorsqu'il a une polarité que le verbe doit accepter une relation locative de valeur correspondante. Trois principes visant à déterminer le caractère unipolaire d'un verbe sont proposés (pp. 14-15) :

*A- Principe de valeur aspectuelle nécessaire :*

La valeur aspectuelle d'une relation locative est une condition nécessaire, non suffisante, de la polarité du verbe.

*B- Principe de valeur aspectuelle unique :*

Si le verbe n'accepte de valeur aspectuelle que d'une seule valeur I, M ou F, alors il est de polarité correspondante.

*C- Principe d'unipolarité stricte :*

Si un verbe est strictement unipolaire, il n'accepte de relation locative que d'une seule valeur aspectuelle (et celle-ci, en fonction du principe B de valeur aspectuelle unique, coïncide avec la polarité du verbe).

Les principes A et B traduisent l'idée même de polarité : le principe A spécifie qu'une fois admis le caractère final de *adosser*, médian de *vadrouiller*, et initial de *défricher*, ces verbes sont déterminés à accepter une complémentation correspondante ; le principe B permet de définir la polarité en se basant sur le type de compléments acceptés ou refusés par un verbe comme dans (11) :

(11) a. *Max a adossé la bibliothèque*

*contre le mur (site final)*

*\* du milieu de la pièce (site initial)*

*\* le long du tapis (site médian)*

b. *Max a défriché les arbustes*

*de la clairière (site initial)*

*\* à travers les broussailles (site médian)*

*\* dans le camion (site final)*

c. *Max a vadrouillé*

*dans le bois (site médian)*

*\* du village (site initial)*

*\* sur le banc (site final)*

Le critère B qui repose sur l'acceptation ou le refus d'un complément de polarité distincte, nous paraît problématique dans la mesure où il n'est pas toujours possible d'identifier la polarité du complément locatif indépendamment de son association avec le verbe. Certaines prépositions (*de, vers, jusqu'à...*) expriment une direction qui introduit donc un axe de polarisation, mais les compléments introduits par des prépositions dites positionnelles comme



*dans, sur, à* ne véhiculent intrinsèquement aucune information sur la polarité du complément. Aussi, le test ne devrait faire figurer que des prépositions directionnelles, ce qui en l'occurrence n'est pas le cas.

Par ailleurs, Boons considère que les faits décrits en (11) doivent pouvoir découler du principe C, ce qui introduit une certaine circularité dans la définition des principes B et C. En effet, ils stipulent qu'un verbe qui n'accepte de relation locative que d'une seule valeur aspectuelle hérite de cette même valeur aspectuelle (principe B) et qu'un verbe a une polarité aspectuelle unique s'il n'implique de relation locative que d'une seule valeur aspectuelle. Ces principes ne nous paraissent pas susceptibles de saisir avec suffisamment de précision les notions de valeur aspectuelle de la relation locative (i.e. du procès) et de polarité aspectuelle (intrinsèque) des verbes. Nous y reviendrons par la suite, dans le chapitre 3.

### **3.3.2. Bipolarité**

A l'inverse des procès unipolaires, les procès bipolaires véhiculent plusieurs informations nucléaires dont au moins une diffère de la polarité du verbe. En d'autres termes, cela signifie qu'un même verbe implique la vérité de plusieurs relations locatives de polarités distinctes. Là encore, Boons distingue trois classes : Initial bipolaire (IB), médian bipolaire (MB) et final bipolaire (FB), plus la classe spécifique des bipolaires-bipolaires (BB).

#### **3.3.2.1. Les procès BB comparés aux IU et FU : précisions sur la classe des verbes de déplacement**

Les verbes BB possèdent intrinsèquement deux polarités aspectuelles. En effet, contrairement aux MU (cf. *vadrouiller*) qui décrivent un déplacement centré sur la nature d'un parcours dénué d'origine ou de but intrinsèques, les verbes BB illustrés en (12) décrivent un déplacement polarisé sur ces deux états extrêmes. La notion de parcours n'a pas forcément un sens comme en (12a) où le changement est purement administratif, mais elle peut toutefois être présente comme en (12b).

(12) a. *On a muté Max d'un poste civil sur un poste militaire*

b. *Les hirondelles migrent d'Europe en Afrique (le long du méridien d'Alger)*

Boons met en avant les propriétés des BB en les comparant à celles des verbes unipolaires IU et FU. Il note que comme ces derniers, les BB sont téliques car ils impliquent le passage d'un état initial à un état final. Mais par contre, il faut pour les BB qu'il y ait information nucléaire positive sur ces deux états, alors que l'information initiale de *adosser* (FU) ou l'information finale de *défricher* (IU) ne consiste qu'en la négation pure et simple de leur relation locative élémentaire, à savoir l'état opposé. La négation de la relation locative élémentaire ne fournit pas, pour la plupart de ces verbes IU et FU, une description exacte de l'état opposé : la localisation des arbustes après qu'ils ont été défrichés de la clairière reste indéterminée ; rien ne spécifie s'ils sont ou ne sont pas dans la clairière. Boons fait de cette incertitude, appelée "effet Hamlet" à cause de *être ou ne pas être* (cf. Boons 1986), une caractéristique des unipolaires téliques qui ne décrivent pas un déplacement obligatoire (et qui sont donc considérés comme 'verbes locatifs de non-déplacement'). Cette particularité est révélée de manière formelle dans l'énoncé décrivant l'état opposé à celui décrit par l'information nucléaire du verbe, par la présence obligatoire dans le champ de la négation, d'une prédication complexe constituée (i) d'une préposition locative, et (ii) d'un deuxième prédicat figuré par le participe passé du verbe étudié : par exemple l'état initial du procès final *Max adosse la bibliothèque contre le mur* n'est complètement décrit que par l'énoncé *la bibliothèque n'est pas adossée contre le mur*, car la bibliothèque peut se trouver contre le mur et n'être pas adossée, ou peut être adossée mais pas contre le mur, ou ni l'un ni l'autre.

Ces remarques ont amené Boons à proposer une nouvelle définition des verbes de déplacement :

"Pour qu'un procès figure obligatoirement un déplacement, il faut d'une part que le corrélat du lieu (la cible) existe aux deux états extrêmes, initial et final, d'autre part que les négations apparaissant dans son schéma de récit n'aient dans leur champ qu'un prédicat prépositionnel, i.e. soit la négation d'une relation locative élémentaire" (p. 16). Ainsi, les verbes *murer*, ou *migrer* qui remplissent ces conditions sont classés comme verbe de déplacement, contrairement aux verbes *adosser* et *défricher*.

### 3.3.2.2. Les procès FB (final-bipolaire) et IB (initial-bipolaire)

Les verbes FB et IB sont étiquetés comme verbes de déplacement. Les verbes FB (12a) impliquent que la négation de la relation locative élémentaire (*le charbon est dans la chaudière*) suffise à figurer l'état initial, moyennant une affirmation d'existence, de manière à ce que "existant et n'étant pas initialement dans la chaudière, et s'y trouvant finalement, le charbon ait été déplacé". Si la cible n'existe pas aux deux états initial et final (comme en 12b), le verbe ne figure pas un déplacement. Boons précise en effet que pour qu'une cible "puisse être déplacée, il faut qu'elle puisse être désignée par le même nom aux états initial et final des choses".

- (12) a. *Max a enfourné le charbon dans la chaudière (FB)*  
 b. *Max a construit une cabane dans son jardin*

Le procès IB illustré en (13) implique que Max doit exister à l'état final de *déboucher* et qu'il soit finalement hors du parc.

- (13) *Max a débouché du parc dans le champ (IB)*

Comme pour les BB, les états initial et final de ces procès FB et IB se laissent représenter par des relations locatives élémentaires en *être* et leurs négations, mais comme le précise très bien Boons "l'information nucléaire" consiste en une comparaison de ces deux états, sans être généralement réductible à l'un d'entre eux" (p.19). Cela pose un problème, à savoir que si le procès spécifie aussi bien l'état initial que l'état final du déplacement, on se demande sur quoi on peut se baser pour déterminer la polarité du verbe. Apparemment sur rien. Boons observe toutefois un phénomène intéressant, à savoir que les procès IB impliquent typiquement une relation locative finale (14a), alors que la plupart des FB n'acceptent pas de relation locative initiale (14b). Cette asymétrie pourrait effectivement être exploitée pour la classification.

- (14) a. *Max a débouché du parc<sub>[site I]</sub> dans le champ<sub>[site F]</sub> (IB)*  
 b. *Max a enfourné du charbon \* du tender<sub>[site I]</sub>, dans la chaudière<sub>[site final]</sub> (FB)*

Si les FB n'acceptent généralement pas de relation locative initiale, on peut se demander pourquoi Boons les classe parmi les bipolaires. Ce peut être pour les distinguer des FU, qui ne décrivent pas un réel déplacement. Cette différence se manifeste par le fait que l'état final des FU est décrit par un passif statique adjectival (15a), alors que l'état final des FB est décrit par un passif que Boons appelle perfectif (15b), au sens où il "raconte" qu'un procès a eu lieu, et

ne se focalise pas uniquement sur l'état final bien que l'état résultant (*le charbon est dans la chaudière*) soit intrinsèquement impliqué.

- (15) a. *La bibliothèque est adossée contre le mur (passif adjectival)*  
b. *Le charbon est enfourné dans la chaudière (passif perfectif)*

Avant de poursuivre l'exposé de la classification de Boons, nous voulons ici soulever un problème sur lequel nous reviendrons par la suite (cf. chapitre 3). Il semble que Boons utilise le critère de bipolarité comme propriété définitionnelle de la notion de déplacement. Ce qui l'amène, comme nous venons de le voir, à caractériser comme bipolaire un verbe qui n'accepte qu'une seule valeur aspectuelle (cf. 14b). Or, il paraît nécessaire de distinguer le fait qu'un verbe décrive un déplacement et le fait qu'il puisse se construire avec des compléments de polarités différentes.

### 3.4. Les procès centrés : MB, ML(libres), et MU

Nous abordons la présentation des verbes qui se situent sur l'axe vertical du tableau, entre les degrés extrêmes d'amplitude aspectuelle (c'est-à-dire entre les purs statiques et les purs téléiques). Boons introduit un troisième critère de classification lié à l'orientation. Il distingue les procès purs, c'est-à-dire les procès dénués de toute orientation représentés par les verbes MU (16a) comme *errer*, *vadrouiller* (cf. 3.3.1. ci-dessus), des procès directionnels ou à orientation intrinsèque comme *hisser* (16b). Entre ces deux types de procès, se situent les médians libres (ML), c'est-à-dire libres quant à la nature, orientée ou non, de leur parcours (16c).

- (16) a. *Max vadrouille dans le bois*  
b. *Max hisse la caisse vers la tour*  
c. *Max rame autour du rocher*

Les procès MB incorporent intrinsèquement une orientation. Comme les MU, ils se polarisent sur un parcours. Boons note cependant que l'orientation d'un parcours implique néanmoins des bornes et rapproche les MB des BB. En effet, la plupart des MB acceptent une extension téléique qui leur permet des emplois de type BB (17).

- (17) *Max a hissé la caisse en haut de la tour*

Les médians libres (ML) n'impliquent aucune contrainte sur l'orientation *a priori* quelconque du parcours, ils informent principalement sur la manière ou la forme du déplacement. Boons range dans cette catégorie des verbes intransitifs comme *ramer, nager, processionner, cavalcader, serpenter...* et des verbes transitifs comme *véhiculer, camionner, suivre, guider, traîner...* Les premiers (comme les MU) n'acceptent de relations locatives ni initiale, ni finale (18a). Les seconds acceptent systématiquement une relation locative finale et plus rarement initiale (18b).

(18) a. *Max a cavalcadé*

- \* *du pont (I)*
- *à travers champs (M)*
- \* *sur la place (F)*

b. *Max a véhiculé la caisse*

- \* *du hangar (I)*
- *à travers champs (M)*
- *à la gare (F)*

Nous avons longuement exposé la classification de Boons car elle comporte une grande richesse d'analyse, à tel point d'ailleurs qu'il n'est pas toujours évident de s'y retrouver. Sa démarche essentiellement intuitive de classification naturelle des verbes nous semble rendre compte des phénomènes assez justement. Mais la méthode par laquelle il arrive à la classification proposée repose sur des confusions entre les différents critères. Il y a notamment un problème de circularité dans la définition des deux premiers critères concernant la polarité du verbe et la valeur de la relation locative qu'il peut prendre. Le second critère (alternance Unipolaire/ Bipolaire) amalgame deux choses. Il sert, tout d'abord, à distinguer les verbes de déplacement (B) des autres verbes locatifs (U). Mais il sert également à définir le premier critère qui caractérise la polarité des verbes par rapport à la valeur aspectuelle de la relation locative du procès. Les tests utilisés consistent à examiner si un verbe donné accepte ou refuse la présence d'un complément locatif initial, médian ou final. Mais l'identification de la valeur initiale, médiane ou finale du complément locatif est elle-même souvent dépendante de la polarité du verbe. Ce fait important n'est pas pris en compte par l'auteur et la valeur du

complément locatif n'est, du coup, saisie qu'intuitivement à partir de la sémantique des prépositions par lesquelles ils sont introduits. Et nous avons vu qu'à l'inverse des prépositions directionnelles qui sont étroitement liées à la notion dynamique de déplacement et présentent donc une polarité orientée entre l'origine et le but du déplacement, les prépositions positionnelles ne possèdent pas de polarité intrinsèque. Dans ce cas, le test est invalidé car les propriétés attribuées au complément locatif ne résultent en fait que de sa combinatoire avec le verbe. Une autre critique que l'on peut adresser à la classification de Boons est qu'elle traite de verbes entrant dans différentes constructions, et il n'est fait aucun cas de la spécificité de ces constructions qui sont pourtant en elles-mêmes porteuses de signification. Par exemple, les constructions causatives (du type *mettre* ou *enlever*) sont nécessairement téliques.

D'une façon plus globale, l'inconvénient majeur de la classification est de ne pas isoler les propriétés des différents éléments des phrases analysées et de confondre la sémantique des verbes avec celle des procès qu'il décrivent. Les propriétés sémantiques présentées sont dites aspectuelles et sont censées relever de la notion d'*aktionsart*. Or les notions aspectuelles introduites sont en fin de compte limitées et il n'est pas fait mention des tests classiques (cf. parmi d'autres Vendler 1967, Mourelatos 1978, Moens & Steedman 1988, Dowty 1991) visant à déterminer les propriétés aspectuelles des verbes. Nous pensons que cette analyse amalgame deux phénomènes qui interagissent de façon étroite dans l'expression du déplacement, mais qui doivent selon nous être étudiés séparément : l'espace et le temps. Le critère de polarité aspectuelle qui est le critère essentiel de la classification de Boons ne relève pas seulement de l'aspect lexical des verbes, ni de l'aspect des prédications. Il est étroitement dépendant du type de relation de localisation qui intervient entre les entités spatiales impliquées dans la relation, ainsi que de la nature même de ces entités. Un premier pas vers la prise en compte des propriétés spatiales des verbes a été fait avec l'étude de Laur (1991) que nous présentons dans la section suivante.

#### **4. Une approche plus sémantique de la notion de déplacement : l'étude de Laur (1991)**

Afin de pouvoir mieux cerner les propriétés sémantiques du déplacement, Laur a commencé par borner son champ d'investigation à l'étude d'une seule construction (construction b du tableau de Guillet & Leclère) illustrée ci-dessous en (19), et impliquant des verbes de

déplacement transitifs indirects, dont le sujet dénote l'entité cible et l'objet prépositionnel dénote l'entité site :

- (19) [SN<sub>cible</sub> V SP<sub>site</sub>]  
*Léon est arrivé à Toulouse*

La classification des verbes entrant dans cette construction repose sur les distinctions initialement introduites par Boons et tente de pallier certains défauts de ces dernières. Elle s'attaque notamment aux problèmes de définition de la polarité aspectuelle des verbes grâce à l'introduction de la notion de lieu de référence verbal. Par ailleurs, elle précise la définition des relations spatiales et améliore la rigueur de la description en adoptant une méthode d'analyse compositionnelle. Cette étude a permis d'établir la liste des types de déplacements résultant de la combinaison des propriétés respectives des verbes et des prépositions dans la construction illustrée en (19).

#### 4.1. La notion de lieu de référence verbal (LRV)

L'auteur introduit une notion centrale pour l'analyse des verbes de déplacement transitifs indirects, la notion de lieu de référence verbal (LRV) qui correspond au lieu intrinsèquement suggéré par le verbe. Même si ce lieu n'est pas exprimé, comme dans (19a) et (19b), on comprend que "*Léon entre quelque part*" et qu' "*il sort de quelque part*". On dit alors que la relation de localisation établie entre la cible et le LRV est implicite. Dans le cas contraire, où le lieu est exprimé par un SN<sub>site</sub> (19c) et (19d), on parle de relation de localisation explicite; en (19c) le SN<sub>site</sub> correspond au LRV, pas en (19d).

- (19) a. *Léon entre*  
b. *Léon sort*  
c. *Léon sort de la cuisine*  
d. *Léon sort dans la rue*

Cette distinction entre LRV et Site est importante, nous allons le voir, pour déterminer correctement la polarité des déplacements.

## 4.2. Trois critères sémantiques pour la classification des verbes de déplacement

Laur propose une classification des verbes de déplacement<sup>7</sup> en fonction des trois critères sémantiques suivants :

1- Le premier critère est celui de la polarité aspectuelle du verbe. La distinction faite par Laur entre LRV et Site permet de préciser les définitions initialement proposées par Boons (1987) en basant l'interprétation de la polarité d'un verbe sur la nature initiale, médiane ou finale du LRV et non du site dont la polarité peut dans certains cas, ne pas correspondre à celle du LRV comme dans l'exemple (19d) ci-dessus. Un verbe est dit initial (i) s'il introduit un LRV correspondant au lieu initial du procès (*partir, sortir, quitter*), il est dit final (f) s'il introduit un LRV correspondant au lieu final du procès (*arriver, entrer, envahir*), et il est dit médian (m), s'il introduit un LRV correspondant au lieu médian du procès (*se promener, errer, voyager, parcourir*).

Lorsque le lieu est exprimé, comme en (19c) et en (19d), il ne coïncide pas toujours avec le LRV. On dit qu'il y a relation de congruence lorsque le SNSite (dénotant le lieu exprimé) a la même valeur de polarité que le LRV. C'est le cas dans l'exemple (19c), où "*sortir*" est un verbe initial et introduit un SP qui dénote le lieu initial du déplacement. En revanche, ce n'est pas le cas dans l'exemple (19d) où le verbe "*sortir*" introduit cette fois un SP "*dans la rue*" qui dénote le lieu final du déplacement. Dans ce dernier cas, on dit qu'il y a relation de non-congruence.

Cette distinction entre verbe initiaux, médians ou finaux est élémentaire, et reste valide pour l'analyse de notre classe de verbes de déplacement transitifs directs. Nous montrerons toutefois qu'elle appelle quelques précisions qui seront introduites dans le chapitre 3.

2- Le deuxième critère proposé par Laur concerne le déplacement par rapport au LRV. Certains verbes comme "*marcher, s'approcher, courir, graviter*" signifient que la cible reste pendant toute la durée du procès, soit à l'intérieur (*marcher, courir*), soit à l'extérieur

---

<sup>7</sup> Les verbes de déplacement se distinguent des verbes de mouvement dans la terminologie de l'auteur, en ce que ces derniers n'impliquent pas de changement de lieu, ni d'orientation de l'entité cible. Ils décrivent des changements de posture impliquant une partie de l'entité (ex : *se baisser, se coucher, se tourner, faire signe, bouger...*).



(*s'approcher, graviter*) du LRV. Ces verbes décrivent l'orientation du déplacement (noté 2 dans le tableau 4 ci-dessous). D'autres, comme "*sortir, entrer*", signifient le passage d'un lieu dans un autre. Ils décrivent un changement de lieu de référence (noté 1 dans le tableau 4 ci-dessous).

3- Le dernier critère concerne la relation de localisation entre la cible et le LRV durant la phase du déplacement correspondant à la polarité du verbe. Laur parle de localisation interne (int) quand le verbe décrit l'inclusion ou le contact (initial, médian, ou final, respectivement à la polarité du verbe) entre la cible et le LRV (*sortir, courir, passer, arriver*). Elle parle de localisation externe (ext) quand le verbe décrit une disjonction (initiale, médiane ou finale, respectivement à la polarité du verbe) de la cible et du lieu de référence (*s'éloigner, graviter, s'approcher*).

En combinant ces trois critères, sept classes de verbes de déplacement ont été mises en évidence, rapportées dans le tableau 4 ci-dessous:

		Initial (i)	Final (f)	Médian (M)
Changement de lieu de référence (1)	Interne (int)	partir quitter (i, 1, int)	arriver atteindre (f, 1, int)	passer (par) (m, 1, int)
Non-changement de lieu de référence. Orientation (2)	Interne (Int)			courir se déplacer (m, 2, int)
	Externe (Ext)	s'éloigner (i, 2, ext)	s'approcher (f, 2, ext)	graviter (m, 2, ext)

Tableau 4 : Sept classes de verbes (Laur 1991, p. 68)

### 4.3. Classification sémantique des prépositions spatiales

Après avoir établi les classes de verbes sur la base des critères qui viennent d'être présentés, Laur a détaillé les propriétés des emplois spatiaux des prépositions du français. Les prépositions simples ou complexes sont réparties dans deux groupes. Celui des *prépositions positionnelles* qui expriment simplement une relation de localisation (20a), et celui des *prépositions directionnelles* qui expriment en plus une idée de direction de déplacement (20b).

(20) a. *Léon se promène sur les quais*

b. *Léon va jusqu'à Toulouse*

Les premières sont classées en fonction de la relation de localisation qu'elles décrivent : localisation interne (*dans*) ou externe (*en face de*). Les secondes sont classées non seulement en fonction de ce même critère de localisation, mais aussi en fonction de leur polarité aspectuelle. Ainsi, la préposition prend le trait initial, final ou médian en fonction de la direction que l'entité dénotée par le SNCible doit prendre pour atteindre le lieu ou repère dénoté par le SNSite introduit par la préposition. Le tableau 5 ci-dessous décrit les huit groupes de prépositions spatiales définis d'après ces critères.

		Interne (Int)	Externe (Ext)
Préposition Positionnelle		<i>à</i> <i>dans</i> <i>sur</i>	<i>en face de</i> <i>derrière</i>
Préposition Directionnelle	Initiale (I)	<i>de</i> <i>de chez</i>	<i>de derrière</i>
	Finale (F)	<i>jusqu'à</i>	<i>jusque sous</i>
	Médiane (M)	<i>par</i>	<i>autour de</i> <i>par dessus</i>

*Tableau 5 : Huit classes de prépositions  
(Laur 1993, p. 51)*

#### **4.4. Les types de déplacement exprimés par la combinaison verbe + préposition**

Après avoir établi une classification des verbes de déplacement, puis des prépositions spatiales, Laur a dégagé les règles de leur composition dans la phrase simple. Huit catégories de prépositions spatiales peuvent potentiellement se combiner avec sept catégories de verbes. Toutefois, toutes les combinaisons ne sont pas permises, seuls les douze types de construction que nous rapportons dans le tableau 6, ci-après, existent en français<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Il est à remarquer que certaines combinaisons à partir de catégories différentes résultent en un même type de déplacement.

La définition de ces douze types de déplacement est régie par les règles suivantes :

**Règle 1 :** combinaison d'une préposition positionnelle avec :

a) un verbe médian ou final: le verbe détermine la polarité aspectuelle et le changement de lieu de référence du déplacement résultant de cette combinatoire. La préposition, elle, détermine la relation de localisation.

*Jean est arrivé à Toulouse*

$V(\underline{F}, \underline{1}, \text{Int}) + \text{Prép/loc}(\underline{\text{int}}) \Rightarrow \text{déplacement}(\underline{F}, \underline{1}, \underline{\text{int}})$

b) un verbe initial ou médian interne : la combinatoire fonctionne comme en a), excepté le fait que la polarité aspectuelle est dans ce cas toujours finale.

*Jean est sorti dans le jardin*

$V(\text{I}, \underline{1}, \text{int}) + \text{Prép/loc}(\underline{\text{int}}) \Rightarrow \text{déplacement}(\text{F}, \underline{1}, \underline{\text{int}})$

**Règle 2 :** Combinaison d'une préposition directionnelle avec un verbe de déplacement.

Le verbe détermine seulement le changement de lieu de référence ; la préposition détermine la polarité aspectuelle et la relation de localisation du déplacement qui en résulte.

*Jean s'est enfui par le jardin*

$V(\text{I}, \underline{1}, \text{int}) + \text{Prép/loc}(\underline{\text{M}}, \underline{\text{int}}) \Rightarrow \text{déplacement}(\text{M}, \underline{1}, \underline{\text{int}})$

<i>Types de déplacement</i>	<i>Exemples de combinaisons possibles entre V et Préploc</i>
déplacement (I,1,int)	$[V(i, 1, int) + \text{Préploc}(i, int)] \mathbf{P}$ partir de $x$ $[V(f, i, int) + \text{Préploc}(i, i,t)] \mathbf{P}$ arriver de $x$
déplacement (I,1,ext)	$[V(i, 1, ext) + \text{Préploc}(i, ext)] \mathbf{P}$ détailler de devant $x$
déplacement (I,2,int)	$[V(m, 2, int) + \text{Préploc}(i, int)] \mathbf{P}$ courir depuis $x$
déplacement (I,2,ext)	$[V(i, 2, ext) + \text{Préploc}(i, ext)] \mathbf{P}$ s'éloigner de $x$
déplacement (M,1,int)	$[V(m, 1, int) + \text{Préploc}(m, int)] \mathbf{P}$ passer par $[V(m, 1, int) + \text{Préploc}(int)] \mathbf{P}$ passer dans $[vddp(i, 1, int) + \text{Préploc}(m, int)] \mathbf{P}$ partir par $[V(f, 1, int) + \text{Préploc}(m, int)] \mathbf{P}$ arriver par
déplacement (M,1,ext)	$[V(m, 1, ext) + \text{Préploc}(ext)] \mathbf{P}$ passer à côté de $x$
déplacement (M,2,int)	$[V(m, 2, int) + \text{Préploc}(m, int)] \mathbf{P}$ courir à travers $[V(m, 2, int) + \text{prél}(int)] \mathbf{P}$ voyager en $x$
déplacement (M,2,ext)	$[V(m, 2, ext) + \text{Préploc}(m, ext)] \mathbf{P}$ graviter autour de $x$ $[V(m, 2, ext) + \text{Préploc}(ext)] \mathbf{P}$ graviter près de $x$ $[V(m, 2, int) + \text{Préploc}(ext)] \mathbf{P}$ courir près de $x$ $[V(m, 2, int) + \text{Préploc}(m, ext)] \mathbf{P}$ courir le long de $x$
déplacement (F,1,int)	$[V(f, 1, int) + \text{Préploc}(f, int)] \mathbf{P}$ arriver jusqu'à $x$ $[V(f, 1, int) + \text{Préploc}(int)] \mathbf{P}$ arriver à $[V(i, 1, int) + \text{Préploc}(m, int)] \mathbf{P}$ partir dans $[V(m, 1, int) + \text{Préploc}(m, int)] \mathbf{P}$ passer dans $x$ (au sens de aller dans)
déplacement (F,1,ext)	$[V(i, 1, int) + \text{Préploc}(ext)] \mathbf{P}$ partir loin de $x$ $[V(i, 1, int) + \text{Préploc}(f, ext)] \mathbf{P}$ partir vers $x$ $[V(f, 1, int) + \text{Préploc}(ext)] \mathbf{P}$ arriver près de $x$
déplacement (F,2,int)	$[V(i, 2, ext) + \text{Préploc}(int)] \mathbf{P}$ s'éloigner dans $x$ $[V(i, 2, ext) + \text{Préploc}(f, int)] \mathbf{P}$ s'éloigner jusqu'à $x$ $[V(f, 2, ext) + \text{Préploc}(int)] \mathbf{P}$ avancer dans $x$ $[V(f, 2, ext) + \text{Préploc}(f, int)] \mathbf{P}$ avancer jusqu'à $x$ $[V(m, 2, int) + \text{Préploc}(int)] \mathbf{P}$ courir sur $x$ $[V(m, 2, int) + \text{Préploc}(f, int)] \mathbf{P}$ courir jusqu'à $x$
déplacement (F,2,ext)	$[V(f, 2, ext) + \text{Préploc}(f, ext)] \mathbf{P}$ avancer vers $[V(f, 2, ext) + \text{Préploc}(ext)] \mathbf{P}$ avancer près de $x$ $[V(i, 2, ext) + \text{Préploc}(f, ext)] \mathbf{P}$ reculer vers $x$ $[V(m, 2, int) + \text{Préploc}(ext)] \mathbf{P}$ courir près de $x$ (au sens de aller vers $x$ ) $[V(m, 2, int) + \text{Préploc}(f, ext)] \mathbf{P}$ courir vers

Tableau 6 : Les types de déplacement (cf. Laur 1991, pp. 179)

L'étude sémantique des verbes de déplacement réalisée par Laur constitue une avancée remarquable dans la description des structures responsables de l'expression du déplacement

en français. Elle montre que la sémantique de l'expression du déplacement ne résulte pas de la simple addition de la sémantique du verbe et de la préposition mais, bien au contraire, d'une interaction complexe de leurs traits spécifiques qui, loin d'être aléatoire, est déterminée par des règles précises.

Cependant, une critique peut être faite concernant la description des relations de localisation. Les types de relation de localisation (qui se limitent à l'opposition basique Int/ Ext) restent à un niveau de description très général, qui est indépendant de la nature véritable du référent du SNsite. Or nous verrons, par exemple, qu'un SNsite comme *le bord de la rivière* peut dénoter une région définie par rapport à la rivière mais dont les frontières ne sont pas nettement délimitées et qui peut aussi bien correspondre à une zone interne comme dans *le bateau accoste au bord de la rivière*, qu'à une zone externe comme dans *les enfants arrivent au bord de la rivière et installent le pique-nique*. Plutôt donc que d'identifier négativement les référents spatiaux par rapport aux frontières de l'entité dénotée par le site ou le LRV, nous favoriserons une saisie positive des différentes régions impliquées dans la localisation. Si d'un côté nous prônons une décomposition plus fine des relations spatiales, nous reconnaissons d'un autre côté qu'une approche basée sur la simple opposition interne/ externe a l'avantage de rendre possible la définition de règles de composition simples ne reposant que sur des propriétés constantes des éléments prédicatifs de la phrase. Nous verrons cependant que la structure interne des entités spatiales et leur compatibilité géométrique et fonctionnelle influent sur la conceptualisation de la structure interne de l'événement. Il nous semble important en effet de rendre compte du niveau de granularité beaucoup plus fin que la langue permet d'atteindre dans ses descriptions.

##### **5. Raffinement de l'analyse de Laur : Sablayrolles (1995)**

Comme Laur, Sablayrolles (1995) propose une typologie des verbes de déplacement basée sur une étude sémantique systématique du contenu lexical des verbes et des prépositions. L'intérêt principal de cette étude est de proposer une description beaucoup plus détaillée des relations spatiales. L'approche plus formelle de l'auteur a pour objectif d'établir un classement des divers référents des événements du discours représentant des déplacements, puis de déterminer les inférences qui permettent de spécifier leur position spatio-temporelle. Nous

n'exposons pas ici ce qui a trait à l'intégration de l'information lexicale dans le cadre d'une Représentation du Discours (cf. la SDRT (Segmented Discourse Representation Theory) dans (Asher 1992), (Asher & al. 1993), (Asher & Sablayrolles 1995)). Nous rapportons seulement quelques points essentiels sous-tendant la nouvelle typologie basée sur les deux principes suivants : (i) Les verbes de déplacement possèdent une sémantique spatiale et temporelle intrinsèque ; (ii) la sémantique spatiale et temporelle des complexes de déplacement (i.e. des structures exprimant le déplacement) est une fonction spécifiable de la sémantique spatiale et temporelle de chaque composant du complexe. L'auteur suit en cela les résultats obtenus par Laur. En d'autres termes, sa typologie est basée sur des principes compositionnels qui consistent à dégager les règles qui permettent, à partir des propriétés spatio-temporelles de chaque composant, de calculer (formellement) la sémantique globale d'un complexe de déplacement.

Nous présentons dans un premier temps les hypothèses concernant l'ontologie des événements et leurs extensions spatio-temporelles. Nous présenterons ensuite les quatre classes de verbes définies par Sablayrolles ainsi que les sept relations spatio-temporelles dégagées pour décrire les types de liens qui unissent les divers référents des événements du discours.

### **5.1. L'ontologie des événements et leurs extensions spatio-temporelles**

Le déplacement est considéré non seulement comme une propriété des objets, mais aussi comme un type d'événement. C'est un changement de position spatiale dans le temps. Par conséquent, il est admis que tout événement possède un commencement ou source, une fin ou but, et un milieu ou chemin, ce qui permet de définir des phases initiale, finale et médiane des événements.

Au premier abord, on pourrait penser qu'il n'y a pas une grande différence entre cette analyse et les trois précédentes (Guillet & Leclère 1992), (Boons 1987) et (Laur 1991), qui opéraient également ce découpage en trois phases. Mais ici, ces phases sont définies non pas comme de simples phases temporelles d'un événement mais comme des phases spatio-temporelles. La source est le lieu  $l_i$  occupé par l'entité  $x$  au moment  $t_i$  ( $i$  pour initial). Le but est le lieu  $l_f$  occupé par l'entité  $x$  au moment  $t_f$  ( $f$  pour final). Le chemin est un ensemble de séquences de lieux  $l_1...$

$t_n$ . occupés par l'entité  $x$  aux moments  $t_1 \dots t_n$  tel que  $t_i < t_{j1} < \dots < t_{jn} < t_i$ . La définition du chemin comme un ensemble de séquences de lieux permet de faire des descriptions à différents niveaux de granularité, ce qui paraît nécessaire si l'on veut rendre compte de certains phénomènes de type discursif (cf. Asher 1993). Cette analyse permet de représenter plus précisément la position spatio-temporelle de chaque entité. Nous n'entrons pas ici dans les détails, car cela nous entraînerait dans un exposé trop formel. Toutefois, le lecteur pourra se référer à l'article de Asher et Sablayrolles (1995).

## 5.2. Raffinement des classes de verbes

Laur (1991) (comme Boons (1987)) opère une distinction entre verbes de mouvement d'un côté et verbes de déplacement ou d'orientation de l'autre. Les verbes de déplacement "*impliquent un changement obligatoire du lieu d'un corps ne subissant par ailleurs aucune modification de forme ni de substance au cours du procès*" (Boons 87, p.5). Les verbes d'orientation décrivent un changement de localisation à l'intérieur ou à l'extérieur d'un lieu sans que plus de détails ne soient fournis sur ce type de changement de localisation. Ils se distinguent cependant de ceux décrits par les "verbes de mouvement" qui eux décrivent un changement de posture (*se lever, se baisser, se pencher...*).

Sablayrolles introduit une série de définitions qui permettent d'établir quatre classes de verbes. Les définitions sont les suivantes :

- **Un lieu** est analysé comme une portion d'espace qui peut être désignée en langage naturel, et à laquelle est associée une fonctionnalité. Il peut être lexicalisé (*la maison, la cuisine*) ou pointé par des constructions déictiques comme *ici, là où tu habites....*

- **Un emplacement** est analysé comme une portion de surface, sans aucune fonctionnalité ni élément lexical associé, seulement défini géométriquement par "l'enveloppe pragmatique"<sup>9</sup> associée à une entité donnée. Par conséquent, un emplacement est nécessairement dépendant de l'entité utilisée pour sa définition.

---

<sup>9</sup>Par enveloppe pragmatique, Sablayrolles (1995) désigne la portion d'espace tridimensionnelle entièrement occupée par une entité, plus l'espace que l'entité peut occuper en changeant de posture, mais sans changer d'emplacement, ni de lieu.



- **Une posture** est analysée comme une façon particulière d'être à l'intérieur de son enveloppe pragmatique et est, en cela, associée à une certaine fonctionnalité. Les postures dépendent toujours d'une entité particulière et elles sont définies par les relations entre les parties de cette entité. Elles sont lexicalisées par les formes participiales des verbes de changement de postures comme "*assis, penché, couché...*".

Sur la base des ces définitions, les auteurs distinguent : la classe des verbes de changement de lieu qui imposent que la Cible change de lieu pendant le procès (*entrer, arriver, atterrir, s'approcher*), celle des verbes de changement d'emplacement qui imposent que la Cible change d'emplacement pendant la durée du procès (*se déplacer, circuler, s'élever...*) ; et pour ne pas confondre les verbes qui impliquent un changement d'emplacement au sens strict (*se déplacer, descendre, circuler*) avec ceux qui ne font qu'en suggérer la potentialité (*courir, danser, voler...*)<sup>10</sup>, les auteurs introduisent la classe des verbes de changement potentiel d'emplacement qui impliquent par défaut un changement d'emplacement de la cible (*courir, danser, voler...*). Enfin, la dernière classe est celle des verbes de changement de posture qui impliquent que la cible reste dans le même lieu, au même emplacement mais change cependant de posture pendant la durée du procès (*se pencher, s'asseoir, se baisser...*). Les trois classes de changement de lieu, changement d'emplacement et changement potentiel d'emplacement ne sont pas exclusives mais enchâssées. C'est-à-dire que les propriétés spatiales du noyau de signification des verbes de changement de lieu sont plus contraintes que celles des verbes de changement d'emplacement, elles-mêmes plus contraintes que celles des verbes de changement potentiel d'emplacement. En effet, on ne peut pas changer de lieu si on ne change pas d'emplacement, et on ne peut pas changer d'emplacement si on ne change pas potentiellement d'emplacement pendant le procès.

**Remarques :** Avant de poursuivre l'exposé de la classification de Sablayrolles (1995), nous voulons souligner que la distinction entre lieu et emplacement ne nous semble pas opératoire. La façon dont elle est appréhendée ne reflète ni une réalité linguistique, ni une réalité mondaine. En observant toutefois les classes de verbes établies, on pourrait penser que ce que

---

<sup>10</sup>Ces verbes peuvent se combiner avec l'expression «*sur place*», et il n'y pas, lorsque cette interprétation est retenue, un réel changement d'emplacement. "*Courir autour de l'arbre*", "*danser sur la scène*" décrivent respectivement des situations différentes de "*courir sur place*" ou "*danser sur place*".

Sablayrolles a voulu saisir en introduisant cette distinction lieu/emplacement, c'est qu'un déplacement peut être appréhendé tantôt par rapport à des frontières, tantôt par rapport à des étendues spatiales saisies indépendamment de leurs frontières. Plutôt qu'un fondement ontologique, l'établissement des classes nous paraît reposer sur une distinction aspectuelle. Les verbes de changement de lieu impliquent un changement de localisation discret (21a et 22a), alors que les verbes de changement d'emplacement décrivent un changement de localisation scalaire (21b et 22b).

- (21) a. *Léon est entré \*de trois mètres sur la droite*  
b. *Léon s'est déplacé de trois mètres sur la droite*
- (22) a. *Léon est entré (\*) pendant 5 minutes dans la maison<sup>11</sup>*  
b. *Léon s'est déplacé pendant 5 minutes dans la maison*

Ce qui semble conforter notre critique est qu'un verbe dit de changement d'emplacement peut très bien dénoter le même type de situation qu'un verbe dit de changement de lieu si les compléments locatifs introduisent des bornes qui rendent le déplacement télique.

- (23) a. *Léon se déplace dans la maison*  
b. *Le médecin se déplace à domicile*

En termes aspectuels (mode d'action), les verbes de changement d'emplacement correspondent à des activités qui peuvent être réinterprétées comme des accomplissements en fonction de leur complémentation. En termes spatiaux, ils décrivent un changement de localisation, dont l'orientation vers un terme n'est pas intrinsèquement spécifiée. En revanche, on peut noter que ces verbes (cf. *circuler, descendre...*) apportent des indications sur la forme ou la manière dont s'effectue le déplacement.

On voit donc que l'opposition changement de lieu *vs* changement d'emplacement correspond plus à une distinction aspectuelle qu'à une distinction ontologique. Une même entité (cf. (23a) *dans la maison*) peut dénoter selon la situation, aussi bien le lieu dans lequel s'effectue le déplacement que le lieu final du déplacement. Nous ne remettons pas fondamentalement en cause l'approche purement localiste de Sablayrolles, car les propriétés aspectuelles et spatiales sont étroitement liées et nous renseignent rarement (voire jamais) de façon discordante sur les

configurations impliquées par les différents types d'événements décrits. Mais saisir ces configurations en termes spatiaux nous amène à une vision nécessairement morcelée des choses, alors même que le temps (parce qu'il se présente comme un continuum parfait) nous permet une saisie plus fine.

Nous poursuivons l'exposé de la classification de Sablayrolles, qui s'est tout particulièrement intéressé aux verbes caractérisés comme verbes de changement de lieu, verbes qui, selon nous, se distinguent par le fait qu'ils impliquent intrinsèquement une transition par rapport à une frontière. Cette contrainte, qui nous semble donc être impliquée par la définition proposée, ainsi que l'adoption d'un point de vue plus spatial que temporel, ont amené l'auteur à définir de façon parfois *ad hoc* (ou tout du moins pas sur la base de tests linguistiques systématiques) plusieurs types de frontières par rapport auxquelles seront décrits les types de déplacement.

### 5.3. Les relations spatiales

Sablayrolles a jugé que la description du changement de lieu comme un déplacement de l'extérieur d'un lieu dans son intérieur (ou inversement) était largement insuffisant pour rendre compte de l'ensemble des verbes de déplacement. Selon lui, une organisation de l'espace en deux zones, un *intérieur* et un *extérieur*, ne peut rendre compte de la distinction entre par exemple les verbes "*sortir*" et "*partir*". Dans les deux phrases (24a et 24b) ci-dessous, *Pierre* passe de l'intérieur à l'extérieur de la maison.

(24) a. *Pierre est sorti de la maison*

b. *Pierre est parti de la maison*

"*Sortir*" décrirait seulement ce déplacement de l'intérieur jusqu'à l'extérieur de la maison, "*partir*" signifierait en plus que *Pierre* s'est éloigné au moins à une certaine distance : une personne se trouvant dans la maison ne pourrait pas dire "*Pierre est parti*" si par exemple, il l'entendait parler dans le jardin. L'emploi du verbe "*partir*" implique selon l'auteur que la cible s'éloigne au delà d'une certaine distance minimale.

Il est difficile de circonscrire les différents paramètres qui entrent en jeu dans l'évaluation d'une telle distance. Toutefois, l'auteur admet qu'il existe une distance minimale donnée

---

<sup>11</sup> Seule une lecture itérative rend cette phrase acceptable.

contextuellement et contrainte pragmatiquement qui détermine deux zones ou deux lieux permettant de décrire la sémantique de ces verbes.

Parmi les verbes considérés comme verbes de changement de lieu figurent également des verbes comme *atterrir* et *s'approcher*. Il est impossible de rendre compte de la sémantique spatiale de ces verbes par l'opposition interne vs externe puisque la totalité du déplacement qu'ils décrivent se déroule à l'extérieur de ce qui est considéré comme lieu de référence, à savoir dans les exemples (25) l'entité dénotée par le SP *la piste 4*.

- (25) a. *L'avion a atterri sur la piste 4*  
b. *L'avion s'est approché de la piste 4*

De plus, ces deux verbes ne décrivent pas le même type de déplacement : (25a) implique un contact final avec le lieu de référence, mais pas (25b).

Chez Laur (1991), l'ensemble de ces distinctions était saisi par l'opposition interne/externe combinée au critère de polarité du verbe. Ainsi, *partir* et *sortir* étaient catégorisés de la même façon comme verbes Initiaux, Interne, impliquant un Changement de lieu (i, 1, int) ; la relation de localisation interne couvrant les cas d'inclusion et de contact, le verbe *atterrir* était catégorisé comme (f, 1, int) c'est-à-dire comme un verbe décrivant un changement de lieu, avec une relation de localisation finale interne. Enfin, le verbe *s'approcher* était catégorisé comme (f, 2, ext), c'est-à-dire comme un verbe ne décrivant pas de changement de lieu mais impliquant une relation de localisation finale externe (par rapport au lieu de référence). Dans la classification de Laur, le verbe *s'approcher* ne décrit donc pas un changement de lieu. Sablayrolles, qui au contraire fait entrer ce verbe dans sa classe des verbes de changement de lieu, est obligé de postuler l'existence d'une frontière pour expliquer comment il peut il y avoir changement de lieu alors que la cible reste tout au long du déplacement à l'extérieur du lieu de référence.

Pour pouvoir rendre compte de l'ensemble des distinctions présentées et mises en évidence à partir des exemples (24) et (25), l'auteur propose "une structuration fine de l'espace basée sur sept relations" qu'il désigne dans une terminologie anglo-saxonne de relations d'*inner-halo*, de contact, d'*outer-halo*, d'*outer-most*, d'*inner-transit*, de *contact-transit*, et d'*outer-transit*

dont nous rapportons ci-dessous les définitions (ces relations déterminent des zones<sup>12</sup> (Z) notées entre parenthèses à la fin de chaque définition) :

1) x est en relation d' '**inner-halo**' avec y (Z. *inner-h*) :

- x est strictement dans l'intérieur fonctionnel<sup>13</sup> de y, i.e. ne partage aucun point avec la frontière de y.

2) x est en relation de '**contact**' avec y (Z. *contact*) :

- x est dans l'extérieur fonctionnel de y et est faiblement connecté à y, i.e. x et y sont en contact mais ne partagent aucun point.

3) x est en relation d' '**outer-halo**' avec y (Z. *outer-h*) :

- x est dans l'extérieur fonctionnel de y mais à une distance inférieure à celle de la distance critique, i.e. x est "à proximité" de y.

4) x est en relation d' '**outer-most**' avec y (Z. *outer-m*) :

- x est dans l'extérieur fonctionnel de y à une distance supérieure à la distance critique, i.e. x n'est pas "à proximité" de y.

5) x est en relation d' '**inner-transit**' avec y (Z. *inner-t*) :

- x partage au moins un de ses points avec la frontière de y.

6) x est en relation de '**contact-transit**' avec y (Z. *contact-t*) :

- x partage au moins un de ses points avec la frontière délimitant le fait d'être dans la «zone» de contact de y et le fait d'être dans la "zone" d'*outer-halo* de y.

7) x est en relation d' '**outer-transit**' avec y (Z. *outer-t*) :

- x est dans l'extérieur fonctionnel de y à une distance égale à la distance critique.

---

<sup>12</sup> Pour décrire ces relations/ zones, nous préférons une terminologie française. Nous utiliserons les termes suivants : *relation ou zone interne (intérieur)*, *relation ou zone de contact*, *relation ou zone de proximité (extérieur proche)*, *relation ou zone lointaine (extérieur lointain)*, *relation ou zone de transition interne*, *de transition de contact et de transition lointaine*.

<sup>13</sup> Cf. Aurnague & Vieu (1993).

Ces relations déterminent donc des zones spatiales qui sont graphiquement représentées dans le tableau ci-dessous :

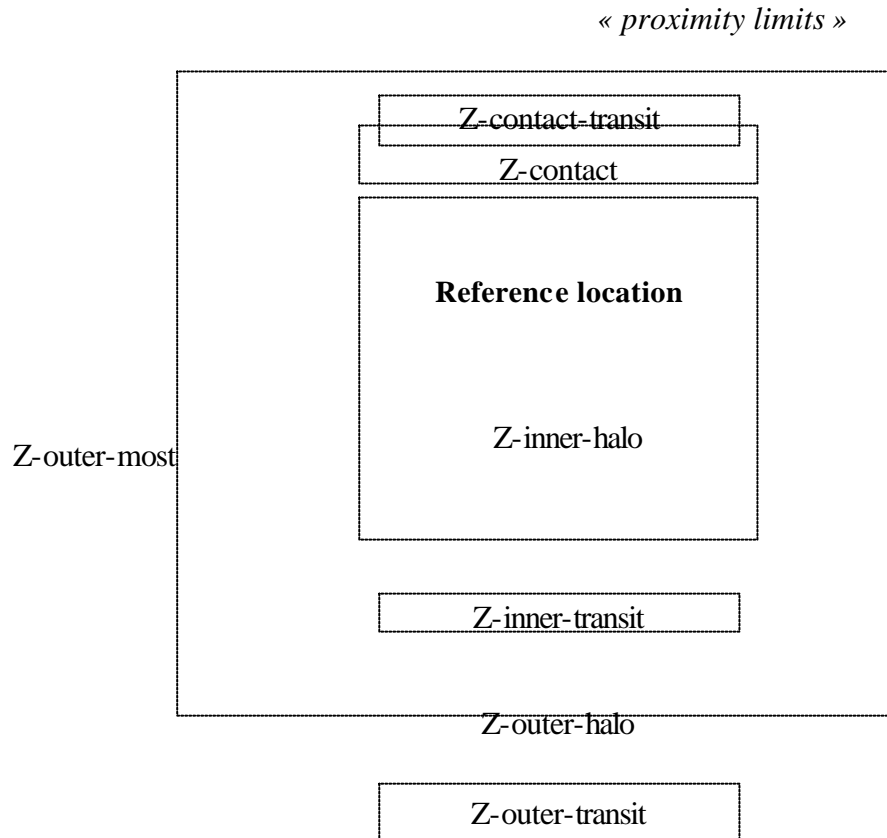


Tableau 7 : *La structuration de l'espace en 7 lieux génériques, (Sablayrolles 1995, p. 128)*

Une correspondance relation - zone est établie mais l'auteur précise qu'appartenir à une zone est une condition nécessaire, mais pas suffisante, pour que la relation correspondante soit vérifiée. Par exemple, être dans la zone de contact n'impliquerait pas nécessairement d'être en relation de contact. Nous reviendrons amplement sur ce point, et précisons d'ores et déjà que notre représentation de la sémantique lexicale des verbes seuls sera définie en termes relationnels (c'est-à-dire qu'elle ne se fondera pas sur des zones préalablement découpées). Nous soulignons également que les sept zones définies sont assimilées à des lieux. Or si la zone interne semble correspondre à la définition proposée, portion d'espace lexicalisée ayant une fonctionnalité associée, les autres zones répondent moins bien à cette définition. De plus, si

certaines des zones reflètent une certaine réalité linguistique ou conceptuelle, correspondant à la sémantique véhiculée par les prépositions *dans*, *contre*, *près* et *loin*, les autres zones décrivant les "transitions" entre les précédentes zones sont purement artificielles, "construites pour assurer une continuité dans la description et la représentation de la sémantique du mouvement" (p. 128). Nous soutenons et tenterons donc de montrer que l'on peut rendre compte de la continuité grâce aux distinctions aspectuelles et qu'il n'est dès lors point besoin d'introduire de telles notions qui nous éloignent de la description d'une sémantique du sens commun.

#### 5.4. Nouvelle classification des verbes de changement de lieu

A partir de ces sept "zones" ou "lieux génériques", dix sous-classes des verbes de changement de lieu ont été établies, correspondant aux transitions d'une "zone" à une autre "zone". Ces dix classes sont illustrées dans le tableau 8 ci-dessous :

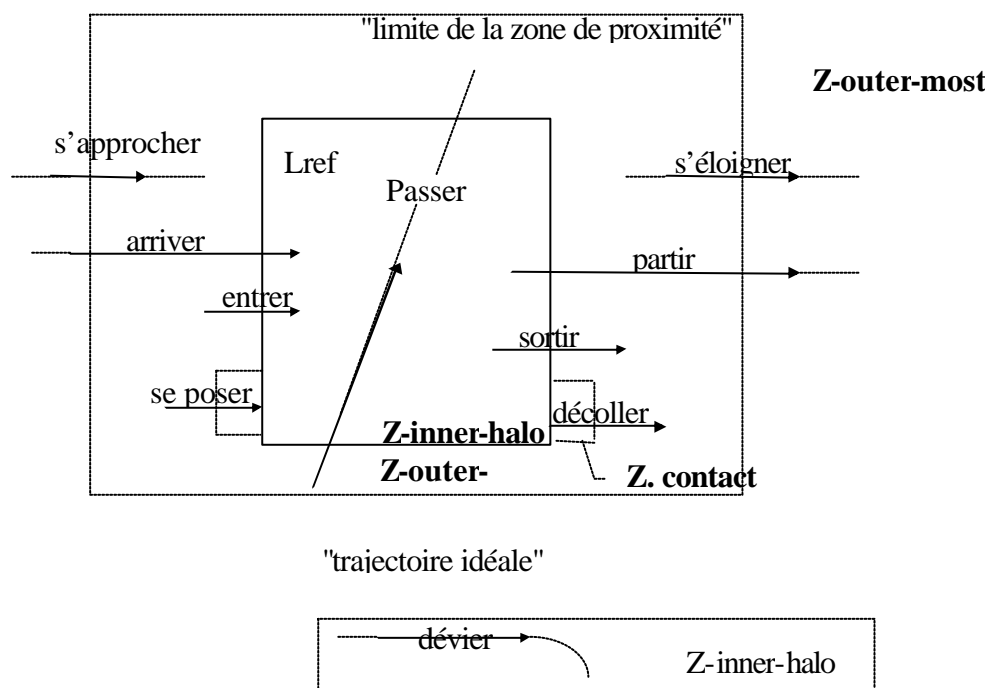


Tableau 8 : "Les 10 classes de verbes de changement de lieu"

(Sablayrolles 1995, p. 140)

Chaque verbe détermine un type de changement de lieu décrivant le passage d'une zone à une autre. Comme chez Laur (1991), ce critère de classification fondé sur le type de changement de localisation est combiné au critère correspondant à la polarité aspectuelle du verbe. Sablayrolles reprend la notion de LRV, lieu intrinsèquement suggéré par le verbe et lui associe les notions de *source*, de *chemin*, ou de *but* en fonction de la polarité intrinsèque des verbes. En tant que verbes de changement de lieu, tous les verbes considérés impliquent que le lieu initial soit différent du lieu final. A partir de l'identification d'un lieu à une polarité donnée, Sablayrolles a établi la nature du lieu au pôle opposé. Si par exemple, la source coïncide avec le LRV, elle coïncide aussi avec son intérieur (*Z-inner-halo*). Le but du déplacement ne peut donc coïncider lui aussi avec ce lieu, mais il peut coïncider théoriquement avec les six autres types de lieux possibles (zone de contact, extérieur proche, extérieur lointain et les trois lieux de transition). La classification de Sablayrolles a consisté à repérer, parmi l'ensemble des possibilités combinatoires, celles qui sont attestées par la langue. Dans le cas où la source coïncide avec le lieu "intérieur", deux possibilités ont été recensées : celle où le but coïncide avec le lieu "extérieur proche", cas représenté par le verbe *sortir*, et celle où le but coïncide avec le lieu "extérieur lointain", cas représenté par le verbe *partir*.

L'auteur souligne que c'est grâce à son raffinement des relations spatiales et à la précision de la description des lieux qu'il peut distinguer les verbes *sortir* et *partir*, qui par ailleurs possèdent tous deux une polarité aspectuelle initiale. Il nous semble que la différence entre ces deux verbes est beaucoup plus subtile et ne peut être rendue en termes purement localistes. De plus nous ne sommes pas convaincue - et quand bien même on se placerait dans une perspective localiste- que la distinction pertinente repose sur la nature proche ou lointaine du lieu final du déplacement. A travers les exemples (26), (27), on serait tenté de penser que *sortir* dénote un acte ponctuel, et n'implique rien d'autre que l'accomplissement de cet acte. Rien n'indique *a priori* la position proche ou lointaine de la cible. Il nous semble que la seule chose que l'on puisse inférer à partir de l'énoncé *il est sorti*, c'est qu'il n'est plus là (où il se trouvait); car *sortir* peut quelquefois être employé dans les mêmes contextes que *partir* : *il est sorti / parti chercher du pain*. En revanche, *il est parti* associerait une visée intentionnelle à l'acte de *sortir*, ce qui semble projeter l'événement dans une certaine durée, vers un but qui peut être spatial ou d'une autre nature. Alors qu'en (26a), les trois événements *sortir*, *prendre*, *filer* se



succèdent temporellement et ne sont pas déconnectés les uns des autres, en (27a), on constate que la juxtaposition des événements *partir* et *prendre* a quelque chose de gênant. Comme si *partir* impliquait de n'être déjà plus là où on se trouvait, et rende donc incohérent de réaliser un acte dans un lieu où l'on ne se trouve plus. A l'inverse, les contextes b et c qui expriment une visée intentionnelle semblent plus naturels avec *partir* en (27) qu'avec *sortir* en (26), où on a l'impression qu'il manque un maillon dans les étapes du scénario.

- (26) *Tous les jours, il sort de chez lui à 7h,*
- a. *prend sa voiture et file au labo*
  - b. *~ pour arriver tôt au labo*
  - c. *~ pour éviter les embouteillages*
- (27) *Tous les jours, il part de chez lui à 7h,*
- a. *?prend sa voiture et file au labo*
  - b. *pour arriver tôt au labo*
  - c. *pour éviter les embouteillages*

Nos remarques ne vont pas foncièrement à l'encontre de l'analyse de Sablayrolles. En effet comme nous l'avons déjà souligné, du fait que le déplacement exprime un changement de localisation qui s'inscrit nécessairement dans le temps, il y a une corrélation incontournable entre la distance spatialement (ou métaphoriquement) parcourue et la durée temporellement écoulée. Mais on voit que sur le plan aspectuel la distinction entre *sortir* et *partir* n'est pas flagrante, et il nous semble par conséquent que l'expression tranchée en termes de frontières spatiales fixe de façon trop rigide une interprétation possible de ces procès. Nous pensons que l'utilisation de la frontière entre une zone proche et une zone lointaine, alors même qu'elle n'est pas lexicalisée dans les procès décrits ni même évoquée intrinsèquement par la sémantique des verbes, n'a pas lieu d'être, car nous sommes persuadée - comme l'a justement noté Vandeloise - que "la conceptualisation d'un phénomène extra-linguistique comme le mouvement détermine, en partie tout au moins, la forme linguistique par laquelle il est exprimé" (Vandeloise 1987, p. 4). L'analyse de la sémantique du sens commun doit donc veiller à ne pas extrapoler au-delà de ce que nous dit, ou de ce que nous montre la langue. Nous aurions le même type de remarque à faire en ce qui concerne l'analyse des verbes *s'éloigner* et *approcher* où l'information spatiale concorde mal avec l'information aspectuelle, mais nous reviendrons en détail sur ce point et nous contentons de donner ici la liste des verbes représentatifs de la classification de Sablayrolles.

**Sortir** : Initial, source (intérieur), but (extérieur proche).

**Partir** : Initial, source (intérieur), but (extérieur lointain).

**Décoller** : Initial, source (contact), but (extérieur proche).

**S'éloigner** : Initial, source (extérieur proche), but (extérieur lointain).

**Entrer** : Final, source (extérieur proche), But (intérieur).

**Arriver** : Final, source ( extérieur lointain), but (intérieur).

**Se poser** : Final, source (extérieur proche), but (contact).

**S'approcher** : Final, source (extérieur lointain), but (extérieur proche).

**Passer (par)** : Médian, source (extérieur proche), chemin (intérieur), but (extérieur proche).

**Dévier** : comme *sortir* ce verbe est initial mais, contrairement aux autres classes où le déplacement est évalué par rapport à un lieu de référence qui possède les propriétés d'un lieu, le déplacement est ici évalué par rapport à une trajectoire idéale. L'auteur soutient cependant que ces trajectoires ont les mêmes propriétés que les lieux "normaux" et peuvent par conséquent être traités de la même manière. Mais elles véhiculent en plus des informations sur la direction du mouvement, et c'est la volonté de garder la trace de cette distinction qui justifie l'existence de cette dixième classe.

## 6. Conclusion

Nous avons introduit dans ce chapitre quatre études des verbes qu'on pourrait rassembler sous le terme générique de verbes locatifs. La première, celle de Guillet et Leclère (1992) propose une classification générale de l'ensemble des verbes du français pouvant établir une relation de localisation statique ou dynamique entre deux entités. Elle constitue en cela un véritable travail de déblayage, qui a permis de dégager, sur la base de critères essentiellement syntaxiques, six constructions de base véhiculant l'expression d'une localisation. Nous avons alors pu identifier la construction transitive directe qui fait l'objet de cette étude. Ce travail de classification méthodique et exhaustive des verbes locatifs a trouvé sa source dans les travaux antérieurs de Boons (1985) et (1987) qui ont été amplement exposés. L'article de (1987) notamment, nous livre une grande richesse d'analyse où de nombreux phénomènes

sémantiques sont approchés sans être malheureusement clairement exposés. Si la plupart des analyses reposent effectivement sur une saisie intuitive des phénomènes, la classification de Boons s'avère toutefois être une référence de base pour nombre de travaux qui lui ont succédé, en particulier ceux de Laur (1991) et de Sablayrolles (1995) que nous avons aussi exposés en détail. Ces deux études ont systématisé la description en adoptant une méthode d'analyse compositionnelle permettant de bien distinguer ce qui, dans l'analyse d'un procès, relève de la sémantique des verbes, et ce qui est plutôt lié à leur composition avec les autres éléments de la phrase, notamment avec les propriétés des prépositions spatiales introduisant le complément locatif. L'étude de Laur, en particulier, a très clairement mis en évidence que la sémantique du déplacement résultait de la combinatoire de plusieurs catégories et que cette combinatoire n'était pas un phénomène aléatoire mais reposait sur un ensemble de règles précises. Ni Laur, ni Sablayrolles n'ont par contre développé les distinctions aspectuelles évoquées par la disposition du tableau de classification de Boons, tableau qui rend compte de façon allusive du lien intéressant entre la structure locative et la structure aspectuelle des événements. Laur et Sablayrolles ont en revanche bien défini les relations de localisation en proposant comme nous l'avons vu une analyse de plus en plus fine. Nous ne revenons pas ici sur les réserves que nous avons pu émettre au fil de l'exposé, et notamment sur la classification de Sablayrolles. Elles vont toutes dans le même sens et critiquent une approche purement localiste qui d'une part, se fonde sur une ontologie définie en l'absence de toute justification linguistique, et qui d'autre part, ne nous semble pas pouvoir rendre compte à elle seule de la richesse sémantique des verbes de déplacement. Tout au long de notre étude, nous tenterons d'articuler les informations aspectuelles des événements décrits par la construction transitive directe [SNc V SNs] aux informations purement locatives.

## CHAPITRE 2 : LA CONSTRUCTION [SNC V SNS]

Les différentes études présentées dans le chapitre 1 ont pu donner un aperçu de la grande diversité des verbes de mouvement ou de déplacement, des constructions dans lesquelles ils apparaissent en français et d'un certain nombre de critères sémantiques visant tout particulièrement, à décrire le sens résultant de la combinatoire d'un verbe de déplacement et d'une préposition. Nous nous concentrons à présent sur la description de la classe des verbes de déplacement transitifs directs. Le point de départ de la constitution de la liste des verbes étudiés est la table 38L1<sup>1</sup> (Guillet & Leclère 1992 : 356- 360). Nous commençons par exposer les propriétés des verbes de cette table telles qu'elles ont été définies par les auteurs (§ 1), avant de présenter les restrictions que nous avons nous-même opérées pour ne conserver que les verbes qui, dans la construction [SNs V SNC], ont la capacité de dénoter un événement décrivant un déplacement (§ 2). Enfin, dans la troisième section (§3), nous envisagerons dans quelle mesure les emplois des verbes retenus pour cette étude correspondent à la notion sémantique de transitivité telle qu'elle est définie dans Hopper & Thompson (1980).

### 1. Propriétés des verbes de la table 38L1 réalisée par Guillet et Leclère au LADL<sup>2</sup>

Cette table comprend 120 verbes de structure  $SN_0 V SN_1$ . L'objet direct  $SN_1$  est interprété comme site (SNs) et le sujet  $SN_0$  comme cible (SNC) :

(1) *[Max<sub>SNC</sub>] [a atteint [le sommet de la montagne<sub>SNS</sub>]<sub>SV</sub>]*

Nous rapportons les principales caractéristiques mises en évidence (1992 : 219-227).

Tout d'abord, l'objet direct, bien que dénotant le lieu, ne se comporte pas comme un complément de lieu classique puisqu'il ne répond pas à la traditionnelle question en *où*.

(2) - \**Où Max a-t-il atteint?*

---

<sup>1</sup> Nous rapportons dans l'annexe 1, les verbes que nous avons retenus pour notre étude ainsi que les exemples proposés par les auteurs.

<sup>2</sup> Nous ne conservons pas dans cette présentation la terminologie des auteurs. Nous reprenons cependant, dans la plupart des cas, leurs exemples.

- *Le sommet de la montagne*

Contrairement à

(3) - *Où Max est-il arrivé?*

- *Au sommet de la montagne*

Ne se comportant donc pas comme un complément locatif classique, on pourrait alors s'attendre à ce que l'objet direct des verbes de cette classe réponde à la question en *qu'est-ce que*, standard pour les compléments d'objets directs. Mais celle-ci n'est guère naturelle :

(4) - *?Qu'est-ce que Max a atteint?*

- *Le sommet de la montagne*

Nous remarquons toutefois que les résultats obtenus par ces tests de la question en *où* ou en *qu'est-ce que* ne sont pas systématiquement négatifs comme le montrent les exemples sous (5) qui seront discutés ultérieurement (cf. § 3 de ce chapitre). En effet, certains des verbes rassemblés dans cette table 38L1, acceptent ou refusent la ou les questions, en fonction quelquefois de la nature de l'objet.

(5) a. Léon a fouillé le tiroir

*Où Léon a-t-il fouillé? ⇒ (dans) \*le tiroir*

*Qu'est-ce que Léon a fouillé? ⇒ le tiroir*

Léon a fouillé la maison

*Où Léon a-t-il fouillé? ⇒ (dans) \*la maison*

*Qu'est-ce que Léon a fouillé? ⇒ la maison (de fond en comble)*

b. Léon a inspecté un dossier

*Où Léon a-t-il inspecté? ⇒ (?dans) \*un dossier*

*Qu'est ce que Léon a inspecté ⇒ un dossier*

Léon a inspecté le quartier

*Où Léon a-t-il inspecté? ⇒ (dans) \*le quartier*

*Qu'est-ce que Léon a inspecté? ⇒ le quartier (sud de la ville)*

c. Léon a parcouru les trois cents pages de son roman

*\*Où Léon a-t-il parcouru? ⇒ \*les trois cents pages...*

*Qu'est ce que Léon a parcouru? ⇒ les trois cents pages de son roman*

Léon a parcouru la région

*\*Où Léon a-t-il parcouru? ⇒ \*(dans) la région*

*Qu'est que Léon a parcouru? ⇒ la région*

Enfin, certains verbes permettent une infinitive, en plus du complément direct :

(6) *Max court la ville prévenir ses amis*

*Max réintègre sa chambre dormir un peu*

*Max traverse la rue retrouver Ida*

L'infinitive ne répond pas non plus à la question en *où*.

(7) *\*- Où Max court-il la ville?*

*- Prévenir ces amis*

Ces tests sont donnés comme définitoires, ce qui nous semble problématique puisqu'ils ne s'appliquent pas à l'ensemble de la classe.

Il s'agit en effet d'une classe assez hétérogène rassemblant des verbes qui ont des emplois multiples et décrivent, dans le même cadre syntaxique, des procès différents en fonction de la nature de leurs arguments. On trouve très souvent des emplois spécifiques de verbes à champ sémantique plus large. Pour marquer cet emploi spécifique où le verbe décrit une localisation entre une entité cible et une entité site, les auteurs ont eu recours à l'usage de classifieurs qui permettent d'identifier des sous-classes sémantiques. Dans l'exemple (8a), le SN<sub>1</sub> *mur* spécifie un sens du verbe (qui désigne alors un choc). De même, *mur* est utilisé pour spécifier l'emploi des verbes *emboutir*, *embrasser*, *emplafonner*, *emplâtrer*, *encadrer*, *heurter*, *percuter*, *rencontrer*, *tamponner*, *taper*, *télescoper* comme appartenant à la classe 38L1 et désignant un choc (cf. p. 215).

(8) a. *Le camion a encadré un mur*

b. *Max a encadré le tableau d'un baguette noire*

Les auteurs donnent également l'exemple (9), où deux emplois du verbe *arroser* seraient distingués en spécifiant un classifieur pour SN<sub>1</sub> (l'objet direct) :

(9) a. *Le fleuve arrose la ville*

b. *Max arrose la pelouse d'eau fraîche*

Nous voulons souligner qu'il ne nous semble raisonnablement pas possible de considérer les noms *la ville* et *la pelouse* comme responsables des différentes interprétations de (9a) et (9b), le premier décrivant une localisation statique du *fleuve* à travers *la ville*, et l'autre un transfert d'une entité liquide par un agent, dans un lieu. Il semblerait plutôt que ce soit la construction syntaxique qui impose une distribution hiérarchisée des rôles sémantiques où la présence d'un agent en (9b) prend typiquement la place du sujet (cf. Anderson 1977). En (9a), le fleuve qui 'transporte l'eau' est promu en position sujet et on peut penser qu'il acquière alors un statut de pseudo-agent. On pourrait également avoir (10) et on retrouverait quasiment la structure de (9b), à ceci prêt que le complément *d'une eau bienfaisante* entretient une relation méronomique avec *le fleuve* (d'où la présence possible d'un possessif - *de son eau bienfaisante*), ce qui n'est pas le cas entre *Max* le complément *d'eau fraîche* en (9b).

(10) *Le fleuve arrose la ville d'une eau bienfaisante*

Cependant, le fleuve n'étant pas doué de capacité intentionnelle et l'eau étant canalisée de façon contrainte sans qu'elle puisse être transférée par le pseudo-agent, cela amène à une interprétation statique du procès.

La notion de classifieur nous semble peu rigoureuse et peu économique pour identifier les divers emplois des verbes. Nous sommes d'avis que les différents emplois peuvent mieux être saisis en définissant les restrictions de sélection sur la nature des rôles sémantiques des arguments (ce qui révèle en même temps la construction syntaxique), ainsi que sur des restrictions ontologiques des entités dénotées par les arguments. Par exemple, l'emploi typique de *arroser* implique un procès causatif du type *mettre* où un agent transfère une entité liquide dans un lieu d'une certaine manière. Lorsque ces conditions ne sont pas réunies (comme en (9a)), on constate une interprétation déviante par rapport à l'interprétation typique. Par la suite nous serons amenée à recourir à ces différents paramètres (propriétés participatives et propriétés ontologiques des arguments) pour déterminer ce qui est responsable de l'interprétation d'un événement décrit comme événement de déplacement. En d'autres termes, il s'agit de décrire quelles sont les propriétés que les entités dénotées par les arguments doivent

posséder pour que les rôles de cible et de site puissent leur être respectivement assignés, eu égard à la sémantique du verbe qui établit entre elles, un certain type de relation.

En utilisant des critères hétérogènes (à la fois syntaxiques et sémantiques) Guillet & Leclère ont spécifié sous forme de traits (+/-) quelques propriétés supplémentaires associées (a) au sujet et (b) à l'objet.

**(a) Propriétés associées au sujet**

Selon les auteurs, la plupart des verbes de la classe 38L1 acceptent seulement un sujet humain (+hum), les véhicules pouvant à l'occasion être considérés par métonymie comme des êtres humains<sup>3</sup>. Ils proposent l'exemple (11) pour illustrer cette contrainte :

- (11) a. *Max a grillé le stop*  
b. \**L'avalanche a grillé le stop*  
c. *Le camion a grillé le stop*

Nous pensons que cet exemple (11) est fort mal choisi pour mettre en évidence à partir de la non acceptabilité de (11b) la non acceptabilité d'un sujet [- humain] pour les verbes de la classe 38L1. En effet, *griller le stop* fonctionne comme une expression quasi-figée et décrit une situation très spécifique qui implique toujours le même type de participant (un individu dans un moyen de locomotion circulant sur la chaussée). Mais on a par ailleurs (12) :

- (12) a. *(Max, l'avalanche) a descendu la montagne*  
b. *(Max, l'avalanche) a dévalé la pente*

La présence d'un sujet humain ne vaut que pour certains verbes spécifiques et non pour l'ensemble de la classe. D'une façon plus globale, puisque nous nous concentrons sur les procès dénotant un déplacement, nous pensons qu'en l'absence d'un agent causateur du déplacement, le sujet de ces constructions doit dénoter une entité concrète, douée d'une mobilité autonome, capacité qu'ont naturellement les êtres humains et les animaux, de par leur volonté. Ainsi le trait [+ hum] de Guillet et Leclère est justifié dans une certaine mesure par sa fréquence. Mais comme nous venons de le voir, d'autres entités peuvent être mobiles comme, par exemple, les phénomènes naturels ou les machines mues par une force motrice, ainsi que



tous les objets soumis aux lois de la physique (gravité, flottaison etc.). Considérer l'ensemble des entités qui de façon naturelle ou pas, contrôlée ou pas, intentionnelle ou pas etc. sont capables de se mouvoir, semble mieux apte à embrasser la diversité des faits, telle qu'elle apparaît, par exemple, dans l'énoncé (13). On constate ainsi que des verbes qui expriment un déplacement lorsqu'ils se construisent avec un sujet doué de mobilité, dénotent une description statique lorsque cette contrainte de mobilité fait défaut :

- (13) a. *Le fleuve arrose la ville*  
b. *Les hélicoptères arrosent la ville*  
c. *Le buffet (accapare, prend) tout le salon*  
d. *Les enfants (accaparent, prennent) tout le salon*  
e. *La route longe la falaise*  
f. *Le bus longe la falaise*

Tous les procès décrits en (13a, c, e) sont effectivement statiques alors que ceux en (13b, d, f) sont dynamiques. Les raisons et le degré d'acceptabilité des différentes lectures de ces procès diffèrent cependant à d'autres égards. Nous reviendrons par la suite sur ces différences.

Les exemples en (14) ci-dessous montrent qu'il est nécessaire d'affiner encore les contraintes des propriétés de la cible pour repérer la distinction que Laur a opérée entre un événement de mouvement et un événement de déplacement, distinction rendue par Sablayrolles à travers l'opposition entre des événements décrivant un changement de posture, ou un changement d'emplacement. Ainsi, avec certains verbes, le type de mobilité de l'entité dénotée par le sujet déterminera l'une ou l'autre interprétation. En (14a) et (14c), les entités dénotées par le sujet n'ont, dans les termes de Sablayrolles (cf. chapitre 1) qu'une mobilité réduite à l'intérieur de leur 'enveloppe pragmatique', alors qu'en (14b) et (14d) les entités réellement mobile décrivent un véritable déplacement.

- (14) a. *La branche a touché le sol*  
b. *L'avion a touché le sol*  
c. *Les mauvaises herbes ont envahi le parc*  
d. *L'ennemi a envahi le pays*

---

<sup>3</sup> Sur ce point voir l'article de François (1997?) sur la description des constats d'accident.

A côté des verbes qui, comme nous venons de le voir, ont la possibilité de décrire dans cette construction [SNc V SNs], des emplois tantôt statiques, tantôt dynamiques en fonction de la nature de l'entité cible dénotée par le sujet, la classe 38L1 comprend également des verbes qui décrivent toujours une localisation statique comme en (15) :

(15) *Ce corsage (découvre, dégage) les épaules*

*Deux pins (avoisinent, jouxtent) la maison*

*Max habite une villa*

Il nous semble toutefois que les verbes *découvrir* comme *dégager*, peuvent décrire le déplacement de l'entité désignée par le sujet par rapport à celle dénotée par l'objet comme dans les exemples (16) :

(16) a. *Les enfants découvrent la piscine*

b. *Les manifestants dégagent le devant de la préfecture*

Ces exemples (16) montrent qu'il est parfois mal aisé de classer définitivement un verbe dans les catégories statiques ou dynamiques, car même si le déplacement n'est pas ce qui est décrit au premier plan, beaucoup de verbes décrivant la réalisation d'une action (notamment ici une action du type *mettre* ou *enlever*) peuvent impliquer le déplacement de l'agent réalisant cette action. Le déplacement n'est pas alors intrinsèquement impliqué par la sémantique du verbe mais doit être déduit de la connaissance du monde, en tirant tout particulièrement parti des informations relatives aux configurations qui sous-entendent la réalisation de certaines actions (et ceci, compte tenu des paramètres - par exemple des situations environnementales - dans lesquels ces actions sont accomplies).

Le seul critère fiable pour discerner une relation de localisation dynamique d'une relation de localisation statique nous semble reposer sur la mobilité effective ou pas de l'entité désignée par le sujet, et ce par rapport à un point de repère. Cette condition de mobilité de la cible constitue une condition nécessaire pour une interprétation dynamique du procès dans lequel elle est impliquée. Mais cette condition n'est cependant pas suffisante, car certains verbes décrivent intrinsèquement un procès statique. Méthodologiquement, le caractère intrinsèquement statique d'un verbe devrait donc être toujours testé avec une cible qui possède des propriétés de mouvement.

Passons maintenant aux propriétés associées à l'objet qui ont été retenues par Guillet & Leclère.

**(b) Propriétés associées à l'objet :**

Les auteurs remarquent que certains verbes rangés dans la classe 38L1 et qui prennent donc un objet direct dénotant le site, peuvent par ailleurs se construire avec un objet prépositionnel (ils appartiennent dans ce cas à la construction 2 (cf. chapitre 1).

- (17) *Le camion a percuté (∅, contre) le mur*  
*Max a perquisitionné (∅, dans) la maison*  
*La balle a pénétré (∅, dans) le bois de la porte*  
*Les occupants ont déserté (∅, de) la ville*  
*Max a sauté (∅, par dessus) le fossé*

Nous ne discutons pas ici l'acceptabilité de certains de ces exemples qui nous semblent étranges. Remarquons que si ces constructions avec un objet prépositionnel sont apparentées à la construction 2 [SNc V prep SNc], la présence de l'auxiliaire *avoir* les distingue de l'ensemble de cette classe qui se construit majoritairement avec l'auxiliaire *être* (*il est arrivé à, il est passé par...*). De plus, en (17) la préposition n'apporte pas d'information contradictoire avec celles exprimées par le verbe. Elle est absolument redondante (i.e. de même polarité aspectuelle que celle du verbe cf. chapitre 1), sauf dans le dernier cas, qui nous semble d'ailleurs être le plus acceptable, où la préposition *par dessus*, décrit la configuration du parcours. Cette information peut en outre être exprimée par un adverbe (*il a sauté le fossé, par dessus*) ou par un gérondif (*il a sauté le fossé, en passant par dessus*). Nous verrons dans la prochaine section que les verbes entretiennent avec leur objet un rapport plus ou moins étroit et contraint en fonction du degré de transitivité établi.

Enfin, Guillet & Leclère ont dégagé cinq propriétés associées à l'interprétation du SNs qui peut dénoter 'le lieu de destination', 'le lieu d'origine' (source), 'le lieu du procès', 'le lieu de passage' et un 'repère en mouvement', respectivement illustrés dans les exemples de (18) à (22) :

- (18) SN<sub>1</sub> destination  
*Max regagne sa chambre*

*Le rocher affleure la surface*

(19) SN<sub>1</sub> source

*Max quitte la salle*

*Max a lâché la rambarde*

(20) SN<sub>1</sub> lieu du procès

*Max quadrille la région*

*L'ennemi tient cette colline*

*Max visite la ville*

(21) SN<sub>1</sub> lieu de passage

*Max enfile le couloir*

*Max a sauté le fossé*

(22) SN<sub>1</sub> en mouvement

*La voiture a doublé le camion*

*Max a (distancé, lâché) ses poursuivants*

Les auteurs se contentent de constater et d'inventorier ces différentes interprétations du SN<sub>1</sub>. Dans l'ensemble, leur présentation de la classe est purement descriptive, et ne fournit aucun principe explicatif permettant une compréhension profonde des mécanismes qui engendrent telle ou telle interprétation des procès.

Notre démarche est différente en ce sens que nous nous efforçons justement de mettre en évidence ces mécanismes. Pour mieux cerner les phénomènes, nous avons opéré sur cette classe de la table 38L1 un certain nombre de restrictions que nous présentons ci-dessous.

## **2. Constitution de la classe des verbes de déplacement transitifs directs**

En partant de la liste de verbes contenus dans la table 38L1 de Guillet & Leclère (1992) nous avons établi la classe des verbes de déplacement transitifs directs. Ce sont les verbes qui expriment dans leur emploi transitif direct, le déplacement d'une cible dénotée par le sujet par rapport à un site dénoté par l'objet. Nous définissons le déplacement comme une relation de localisation dynamique entre deux entités, sans faire intervenir la notion de changement de lieu, ni dans un premier temps le moindre repérage en termes référentiels.

Nous nous concentrons sur l'étude de la sémantique résultant de la composition d'un sujet, d'un verbe et d'un objet (*Léon monte l'escalier*), laissant de côté les emplois transitifs indirects (*Léon monte dans la voiture*), ou intransitifs (*la fumée monte*). Sur le plan sémantique, cette construction [SN V SN] est contrainte, nous l'avons vu, par l'assignation de rôles sémantiques spécifiques aux arguments : le rôle de "cible" (i.e. entité à localiser) est assigné au sujet et celui de "site" (i.e. entité localisatrice), est assigné à l'objet direct. Ne seront donc pas considérées non plus les structures causatives dans lesquelles un agent cause le déplacement d'une cible dans un lieu (ex. *Léon monte les livres au grenier*) même si comme nous l'avons souligné dans la précédente section à propos des verbes *dégager* et *découvrir*, l'agent de l'action peut effectuer le même déplacement que l'entité qu'il déplace. Nous détaillons ci-dessous la nature des restrictions syntaxiques et sémantiques que nous avons faites.

### 2.1. Restrictions syntaxiques [SN<sub>0</sub> V SN<sub>1</sub>]

Le critère le plus strict sur lequel repose notre sélection est la construction transitive directe. C'est ici la transitivité syntaxique qui sert de contrainte. La diversité des verbes entrant dans ce cadre présente des comportements variés vis-à-vis de la transitivité sémantique, comportements qui seront étudiés dans la section suivante.

Il est évident que contrairement aux constructions indirectes (où le site apparaît en emploi prépositionnel : *sortir de la maison*), le rapport entre le verbe et l'objet est plus contraint dans la construction directe (*quitter la maison*). Toutefois nous n'avons pas posé de restriction *a priori* sur la nature des entités dénotées par l'objet du verbe. Nous avons dans un premier temps, répertorié les différentes interprétations qui émergent lorsque l'on fait varier seulement le type d'entité dénotées par l'objet du verbe (23).

- (23) a. *Léon monte l'escalier (\*au grenier)*  
b. *Léon monte le livre (au grenier)*  
c. *Les enfants évacuent la pièce (\*du jardin)*  
d. *Les enfants évacuent les cartons (du jardin)*

Ici on voit que la nature de l'objet du verbe est responsable d'interprétation différentes. Cette question sera abordée dans le chapitre 3. Elle relève de la capacité d'une entité à remplir selon

ses propriétés grammaticales et référentielles, le rôle de site (repère de localisation). La nature différente des entités dénotées par l'objet engendre une conceptualisation différente de la structure argumentale du verbe : structure transitive à deux arguments en a et c, et structure transitive causative à trois arguments en b et d.

Par ailleurs et comme nous l'avons aussi noté dans la section précédente, la nature variable de l'entité dénotée par le sujet peut également engendrer des interprétations différentes. En particulier, la mobilité que possède ou pas la cible influe sur une lecture statique ou dynamique du procès (cf. *Léon/ la route longe la rivière*). Il y a donc, à l'intérieur de cette construction syntaxique, des contraintes supplémentaires qui doivent être fixées pour que les emplois des verbes retenus dénotent un déplacement.

## 2.2. Restrictions sémantiques [SN<sub>C</sub> V SN<sub>S</sub>]

Le second critère de sélection est d'ordre sémantique. Il repose sur le choix des rôles sémantiques assignés aux arguments du verbe. Les composants sémantiques de la notion de déplacement peuvent être encodés dans la syntaxe de façons variables. Par exemple, on peut considérer que dans l'exemple (24), les procès décrits par les couples (a,b) et (c,d) sont chacun conceptuellement équivalents, bien que les composants sémantiques soient encodés par des catégories différentes (cf. Jackendoff 1983, Talmy 1983 et 1985, Slobin 1996)

- (24) a. *Léon a traversé le champ*  
b. *Léon est passé à travers le champ*  
c. *Léon a longé le canal en voiture*  
d. *Léon a roulé le long du canal*

Dans les phrases élémentaires que nous étudions:

- le rôle de la cible (entité mobile à localiser) est encodé par le SN sujet
- le rôle du site (entité localisatrice) est encodé par le SN objet
- le déplacement (i.e. la relation de localisation dynamique) est potentiellement encodé par le verbe
- le verbe peut également véhiculer des informations sur la forme du déplacement (*sillonner*, *contourner*, *croiser*) et/ou sur la manière du déplacement (*enjamber*, *sauter*, *courir*).

- Les notions de source, but et chemin du déplacement ne doivent pas être confondues avec la notion de site. Ce point sera développé par la suite mais nous précisons d'ores et déjà que l'entité site et la place qu'elle occupe sont des entités différentes. La place occupée ou déterminée par le site (en fonction du type de la relation dans laquelle il est impliqué) correspond au lieu de référence du procès. C'est à ce lieu de référence défini par rapport au site que l'on peut assigner les rôles de source, chemin ou but. On considère que le lieu de référence est une construction cognitive qui résulte d'un calcul que l'on opère à partir du repère que constitue l'entité-site. Le lieu de référence du procès n'est donc pas lexicalisé tel quel dans les constructions transitives directes.

Les restrictions sémantiques associées aux restrictions impliquées par la construction syntaxique induisent des contraintes sur la nature des entités dénotées par les arguments du verbe qui permettent ou non que les rôles de cible et de site puissent leur être assignés<sup>4</sup>.

L'interprétation d'un verbe potentiellement polysémique est spécifiée par la nature des entités dénotées par ses arguments. Il existe des contraintes spécifiques à des classes de procès particulières, mais certaines contraintes sont d'ordre plus général et sont rappelées ci-dessous.

- La cible

La seule contrainte effective associée à la cible est d'être mobile. Si elle n'est pas mobile, la combinaison (cible + verbe de déplacement) est incohérente ou du moins conflictuelle, au sens où l'on peut essayer de trouver une interprétation de l'énoncé en accommodant la situation. Par exemple le conflit que pose un énoncé comme *le frigo traverse l'entrée*, peut être résolu si on infère que des déménageurs sont en train de le transporter (c'est-à-dire que le frigo a acquis une certaine mobilité). Dans d'autres cas, le conflit est résolu en inférant que le verbe a une interprétation statique (*le chemin longe la rivière*). On constate par conséquent que la

---

<sup>4</sup> Nous verrons par la suite que tous les VDTd ne décrivent pas seulement une relation de localisation entre leurs arguments. Par exemple, dans *la voiture frappe un camion de plein fouet*, le *camion* est PATIENT, il est affecté par l'action du sujet, son rôle de localisateur est tout à fait secondaire. Il paraît donc abusif dans ce cas de caractériser l'objet par ce terme de site, si son rôle premier n'est pas celui de localiser la cible. Par conséquent, et par souci de simplification, nous utiliserons par la suite le terme site, non pas comme terme caractérisant un rôle, mais simplement pour faire référence à l'entité dénotée par l'objet direct du verbe. L'objet syntaxique dénotant le site pourra par contre et selon les cas, être affectés par les rôles de LOCATIF, de PATIENT etc..

combinaison (entité statique + verbe de déplacement) n'est, en aucun cas, interprétée comme telle.

Le SN sujet des verbes de déplacement transitifs directs dénotera toujours une entité mobile.

- Certaines entités sont capables de se mouvoir de façon autonome (les animés)
- Par extension, on considère que les entités comme les véhicules, les instruments du type *flèche etc.* se comportent comme des animés, l'agent étant implicite (cf. François 1997a).

(25) *La flèche a atteint la cible*

*J'ai atteint la cible*

*La voiture a heurté un platane*

*J'ai heurté un platane*

- d'autres sont mues par des forces extérieures, naturelles : la gravité fait que les pommes tombent et le vent fait voler les feuilles ;

Par ailleurs, aucune restriction n'est faite quant à la nature des entités cibles : ce peut être des individus (*Léon, le chat, la pomme*), des collections (*la police, le gouvernement, l'équipe*), des pluriels (*les étudiants, Léon et Juliette*), ou des substances (*l'eau, la glace, la neige, le sable, le sucre...*) dans la mesure où elles sont sous l'action d'une force quelconque qui les met en mouvement. Aucune restriction n'est faite, non plus, quant à leur structure interne, puisque le déplacement implique la totalité de l'entité et non l'une de ses parties. Les substances doivent, de ce point de vue, faire l'objet d'un traitement à part car elles sont parfois étroitement liées au contenant ou support qui les "façonne".

- Le site

Le SN objet du verbe dénote l'entité qui sert de repère de localisation. Cette entité peut correspondre aux diverses catégories ontologiques mises en évidence par Vieu 1991 et Aurnague 1996, à savoir des lieux (26a), des entités mixtes (26b), des objets (26c), des substances (26d) :

(26) a. *Léon traverse Toulouse, le fond du jardin*

b. *Léon traverse la maison*

c. *Léon traverse la porte*



d. *Léon traverse un nuage de fumée*

Nous verrons que tous les verbes n'acceptent pas tous les types d'entités comme objet. Ces restrictions ainsi que les fondements de cette ontologie seront décrites dans le chapitre 4.

• Propriétés relative de la cible et du site

Nous avons vu que les rôles de cible et de site sont définis relativement l'un par rapport à l'autre (cf. Langacker 1986, Svorou 1992, Talmy 1983, Vandeloise 1986, parmi d'autres). Il apparaît dans l'usage que le site (i) occupe une position mieux connue que celle de la cible (connaissance du monde partagée entre locuteur et interlocuteur<sup>5</sup>), et (ii) qu'il est plus facilement perceptible que la cible (connaissance perceptuelle) : il est en effet généralement plus gros, plus saillant, et plus stable que la cible.

Ainsi on préfère dire *le livre est sur la table* plutôt que *la table est sous le livre*, ou *l'étoile est près du clocher* plutôt que *le clocher est près de l'étoile*<sup>6</sup>.

Il a été souligné que si ces contraintes reflètent des façons privilégiées de localiser une entité par rapport à une autre, elles ne constituent pas pour autant les seules possibilités acceptables, car un contexte particulier peut toujours justifier des emplois moins typiques. En ce qui concerne le déplacement, il n'est pas rare que le site soit tout aussi mobile que la cible et que sa position ne soit pas plus spécifiée que celle de la cible (ce qui illustre le fait que la contrainte de spécification n'est effectivement pas une propriété définitoire du site, cf. note 5) :

(27) *Léon double un camion*

*Léon croise un piéton*

*Léon évite une voiture*

*Léon poursuit son agresseur*

*Léon distance ses poursuivants...*

• Les emplois métaphoriques

---

<sup>5</sup> Cette clause n'est qu'une tendance car l'on peut très bien dire que *la mouche est dans un verre*, ou que *Léon est dans un hôtel*. La nature spécifiée (i.e. déterminée) du site est par contre une contrainte majeure pour que l'entité puisse remplir une fonction de localisation (cf. chapitre 4). Mais, fondamentalement, la notion de spécification est indépendante de celle de site.

<sup>6</sup> Ces exemples sont empruntés à Vandeloise (1986).

Comme nous l'avons précisé, seul le déplacement d'entités concrètes dans l'espace physique nous intéresse. Toutefois, il n'est pas toujours évident de tracer une limite stricte entre ce qui est concret et ce qui ne l'est pas; entre ce qui serait littéral et ce qui serait métaphorique. Est-ce que la signification spatiale de la préposition *à* est plus primitive que sa signification exprimant une relation de possession par exemple? (*le livre est à (poss) Jean; le livre est à (spat./poss) la bibliothèque*. Est-ce que l'hypothèse localiste est fondée, et si oui comment s'organisent les phénomènes de déviation à partir d'une signification spatiale première?

Sans que ces questions soient centrales dans cette thèse, nous tentons d'y apporter quelques éléments de réponse en étudiant dans le chapitre 4, les corrélations entre les variations d'interprétation et les combinatoires entre entités de différentes natures.

(28) *Léon traverse le champ*

*Léon traverse une mauvaise période*

*Une idée lui traverse la tête*

*Ces idées ont traversé le siècle*

(29) *Léon quitte son pays*

*Léon quitte son travail*

*Léon quitte sa famille*

*Léon quitte la vie*

### **2.3. Application des restrictions**

D'après les restrictions syntaxiques et sémantiques que nous venons d'énoncer, nous avons éliminé de cette étude :

- toutes les constructions qui ne sont pas transitives directes. On retient (25) mais pas (26) :

(25) *Léon court la ville*

*Léon descend la montagne*

(26) *Léon court dans/ à/ vers/ jusqu'à/ dans la ville*

*Léon descend de la montagne*

- toutes les phrases transitives directes où le rôle de cible n'est pas assigné au sujet et où le rôle de site n'est pas assigné à l'objet

- (27) *Le vent pousse les feuilles*  
*Léon monte les livres (au grenier)*  
 [ $SN_0$  (agent) V  $SN_1$  (cible) ( $SP$  (site))]

- et enfin toutes les phrases transitives directes où le verbe n'établit pas une relation de localisation dynamique, soit parce qu'il est intrinsèquement statique (28), soit parce que la cible dénotée par le sujet est elle-même une entité statique (29).

- (28) *Léon habite une villa*  
*Les ouvriers occupent l'usine*  
 (29) *Le chemin longe la rivière*  
*L'herbe envahit le jardin<sup>7</sup>*

Les restrictions qui viennent d'être détaillées nous ont conduit à écarter de cette étude les verbes listés en (30) qui figuraient à l'origine dans la table 38L1 de Guillet & Leclère : Ils ne nous semblaient pas correspondre au cadre que nous nous sommes ainsi fixé.

- (30) *accaparer, affleurer, aggriper, arroser, avoisiner, baigner, bouffer, caramboler, chevaucher, coincer, côtoyer, cramponner, décrire, dessiner, dévorer, empoigner, garder, habiter, intersecter, jouxter, manger, napper, occuper, ouvrir, squatteriser, tenir, tourner.*

Ces verbes pris dans la construction [ $SNC$  V  $SNs$ ] ont été écartés pour plusieurs raisons. Certains comme *agripper, cramponner* n'impliquent qu'une partie de l'entité-cible et non l'entité elle-même. Dans la terminologie de Laur (1991), ces verbes seraient considérés comme verbes de mouvement plutôt que comme verbes de déplacement, si toutefois on peut encore considérer qu'ils relèvent du domaine spatial étant donné qu'ils décrivent une action particulière dont la finalité n'est pas un déplacement.

D'autres décrivent une relation de localisation statique. Certains sont intrinsèquement statiques, comme *avoisiner, jouxter, habiter...*, d'autres comme *arroser, baigner*, constituent des emplois métaphoriques qui conduisent à une interprétation statique (*le fleuve baigne/ arrose*

---

<sup>7</sup> *L'herbe* est ici considérée comme une entité massique. En poussant, elle peut s'étendre mais cette extension se fait à partir d'un point fixe dans le sol. Elle ne change pas de relation de localisation par rapport à la zone où elle pousse dans la terre.

*la ville*). *Chevaucher* implique la localisation de la cible sur une entité du type (cheval, âne...) mais n'implique pas nécessairement un déplacement. Si la prédication *Max chevauche un âne* impliquait toutefois un déplacement, ce ne serait pas l'entité *Max* qui se déplacerait (elle reste sur l'âne), mais l'âne lui même. On voit là que l'on peut assigner à un argument à la fois les rôles de cible et de site. L'entité *un âne* est à la fois le site par rapport auquel l'entité *Max* est localisée, et la cible qui se déplace par rapport à un site non exprimé qui pourrait être par exemple (*à travers la campagne*). Quoi qu'il en soit, ce verbe (*chevaucher*) est éliminé parce que l'entité cible n'entretient pas avec l'entité dénotée par l'objet une relation de localisation dynamique.

Nous avons conservé en revanche la centaine de verbes qui figure en (31) ci-dessous<sup>8</sup> :

(31) *abandonner, aborder, accoster, accrocher, approcher, arpenter, atteindre, balayer, battre, brûler, contourner, courir, couvrir, croiser, débarrasser, déborder, découvrir, dégager, dépasser, descendre, désertier, desservir, dévaler, distancer, doubler, effleurer, emboutir, embrasser, emplafonner, emplâtrer, emprunter, encadrer, enfiler, enfourcher, enjamber, envahir, escalader, évacuer, explorer, faucher, fouiller, fouler, frapper, franchir, frôler, fuir, gagner, gratter, gravir, griller, grimper, hanter, heurter, inspecter, investir, lâcher, **laisser**, larguer, libérer, longer, monter, mordre, parcourir, passer, patrouiller, pénétrer, percer, percuter, perquisitionner, piétiner, pourchasser, poursuivre, prendre, prospecter, quadriller, quitter, rallier, raser, ratisser, rattraper, reconnaître, recouvrir, redescendre, regagner, regrimper, réintégrer, rejoindre, remonter, rencontrer, renverser, repérer, sauter, serrer, sillonner, sonder, suivre, survoler, tamponner, taper, télescoper, toucher, traîner, transpercer, traverser, vider, virer, visiter.*

Les verbes soulignés sont extraits de la Thèse de Guillet (1990). Ils ont curieusement disparu dans l'édition de (Guillet & Leclère 1992) mais nous les avons tout de même conservés. Une réserve peut être faite quand à l'acceptabilité de l'emploi transitif direct du verbe *approcher*. L'exemple proposé dans Guillet (1990) était *le bateau approche la côte*, exemple qui, bien que peu courant, nous paraît malgré tout acceptable. Enfin, nous avons rajouté les verbes

*débarrasser* et *laisser* qui n'apparaissent pas dans les listes mais qui répondent aux restrictions que nous avons définies.

Un rapide coup d'oeil sur cette liste donne déjà un aperçu de la grande hétérogénéité de son contenu. Ce qui frappe de prime abord est que la construction transitive directe exprimant un déplacement tel que nous l'avons décrit n'est pas la plus naturelle pour beaucoup de ces verbes qui prennent dans cet emploi une signification très spécifique parfois proche du figement (*ex. griller un stop, battre la campagne, virer la bouée, traîner les bars, enfourcher un âne, mordre la ligne, couvrir une distance* (l'exemple de Guillet est "*couvrir Dax-Gap en 3 heures*") etc.). Beaucoup de verbes détournés de leur emploi plus standard, ressortissent dans cet emploi, qu'on peut qualifier de marqué, du registre plus familier jouant sur le plan de la métaphore (*débarrasser le plancher, dégager les lieux, gratter/ lâcher/ larguer ses poursuivants, embrasser/ encadrer/ emplaçonner... un platane....*). Certains verbes décrivent un déplacement en spécifiant parfois même la manière ou le type de déplacement qui est le seul contenu significatif du verbe (*arpenter, sillonner, parcourir, sauter, traverser, monter...*), d'autres par contre décrivent une action dont la réalisation implique ou sous-entend un déplacement sans que cela soit toujours le cas, ni même qu'il s'agisse de l'information principale véhiculée par le verbe (*fouiller, heurter, renverser, frôler, effleurer...*). Dans la section suivante nous tenterons de cerner ce genre de distinction. Notre objectif premier n'est donc pas de rendre compte de tous les emplois possibles de ces verbes, mais de ceux qui expriment un déplacement dans la construction [SNc V SNs], c'est-à-dire ceux qui expriment une relation de localisation spatiale dynamique entre les entités cible et site, dénotées respectivement par le sujet et l'objet du verbe. L'expression du déplacement ne résultant pas de la sémantique du verbe seul, c'est donc une classification des procès décrits par la construction SNc V SNs que nous proposons. Nous ferons désormais référence à l'ensemble de ces procès sous le terme de Procès de Déplacement Transitif (PDT).

---

<sup>8</sup> Cette liste est également reportée en annexe 1 pour faciliter une consultation rapide.

### **3. Premières observations sur le classement des Procès de Déplacement Transitif (PDT) eu égard à la notion de transitivité sémantique**

Les verbes que nous avons retenus pour cette étude présentent la propriété commune d'entrer dans une construction transitive directe. Leur caractère transitif est formellement confirmé par le fait qu'ils forment régulièrement leur parfait avec l'auxiliaire *avoir*. Cependant, il est manifeste que les notions de transitivité syntaxique et de transitivité sémantique sont deux choses différentes. Selon Desclès (1990 : 294) la première est liée aux procédures d'organisation syntaxique d'une langue particulière, alors que la seconde tend à être indépendante des constructions syntaxiques particulières des langues.

S'il est important de ne pas confondre ces deux notions, on ne peut toutefois pas les traiter comme des phénomènes isolés et indépendants. Une situation sémantiquement transitive sera encodée par une construction syntaxique transitive. Par contre, une construction transitive peut très bien encoder des situations qui sont loin du schéma classique véhiculé par la notion de transitivité sémantique, situations qu'on peut qualifier de faiblement transitives.

La notion de faible transitivité fait référence à l'article de Hopper & Thompson (1980). Cet article fondateur décrit la transitivité comme une notion avant tout sémantique, et comme un phénomène phrastique plutôt que comme une simple propriété des verbes. La transitivité est en effet envisagée comme un phénomène multifactoriel impliquant "l'effectivité avec laquelle une action a lieu, la ponctualité et la télicité du verbe, l'activité consciente de l'agent, et la référentialité et le degré d'affectation de l'objet" (1980 : 251). Traditionnellement, on considère que la transitivité implique deux participants, un agent et un patient, l'agent agissant sur le patient qui subit l'action. C'est cette conception intuitive que Hopper & Thompson ont voulu caractériser explicitement en termes universels. Pour ce faire, ils ont observé comment dans un grand nombre de langues, les différents composants de la notion de transitivité sont typiquement encodés. Le résultat de leurs recherches se présente sous la forme d'un faisceau de paramètres considérés comme les traits de la transitivité, ces paramètres sont chacun évalués par un couple de propriétés opposées représentant les pôles d'un continuum allant d'un haut degré de transitivité à un bas degré de transitivité. L'ensemble des paramètres et les propriétés polarisées qui leur sont associées sont rapportés en (32) ci-dessous :

(32)	Ensemble des paramètres impliqués dans l'évaluation du degré de transitivité	Groupe de propriétés n°1 caractérisant le haut degré de transitivité	Groupe de propriétés n°2 caractérisant le faible degré de transitivité
a.	Participants	2 participants ou plus	1 participant
b.	Kinesis	action	non-action
c.	Aspect	télique	atélique
d.	Ponctualité	ponctuel	non ponctuel
e.	Volonté	volitionnel	non-volitionnel
f.	Affirmation	affirmatif	négatif
g.	Mode	réel	irréel
h.	Agentivité de A(gent)	forte	faible
i.	affectation de O(bjet)	O complètement affecté	O non affecté
j.	Individuation de O	O fortement individué	O non individué

(cf. Hopper & Thompson 1980 : 252)

L'hypothèse transitive de Hopper & Thompson prédit que si pour un trait donné, une phrase présente une propriété appartenant à l'un des deux groupes de propriétés définis pour chaque trait, alors il est probable que les propriétés permettant d'évaluer les autres traits appartiennent au même groupe que celui retenu pour le premier trait évalué. Par exemple si pour le trait *aspect*, une phrase présente la propriété *télique*, alors on peut s'attendre à ce que pour un autre trait (par exemple *individuation de l'objet*), on trouve la propriété *fortement individué* appartenant comme la propriété *télique* au groupe 1, plutôt que la propriété *non individué* qui appartient au groupe 2. Les traits d'un groupe (1 ou 2) présentent donc un caractère corrélatif de telle sorte que la présence de l'un d'entre eux est souvent accompagnée par la présence des autres traits du même groupe. Il y a cependant quantité de gradations entre les phrases qui ne posséderaient que des propriétés du groupe 1 et celles qui ne posséderaient que des propriétés du groupe 2.

Cette analyse de la transitivité fournit un ensemble d'outils permettant d'évaluer le degré de transitivité d'une phrase. Notre objectif est d'observer comment l'ensemble des procès de

déplacement (syntaxiquement) transitifs (les PDT) que nous étudions se positionnent sur ce continuum entre la transitivité et l'intransitivité.

Dans l'ensemble de la liste des verbes entrant dans la construction transitive directe, certains décrivent un simple déplacement de la cible dénotée par le sujet, alors que d'autres décrivent une action particulière dont la réalisation implique ou sous-entend le déplacement de la cible dénotée par le sujet. Les uns sont donc plus orientés vers le sujet, et les autres plus orientés vers l'objet. Selon les tendances mises en évidence par le modèle de la transitivité de Hopper & Thompson, on peut considérer que plus une action est orientée vers le sujet, moins elle est transitive et inversement, plus elle est orientée vers l'objet plus elle est transitive. Nous illustrons immédiatement ces deux tendances par les exemples suivants où (33a, b, et c) sont classés dans un ordre croissant de transitivité.

- (33) a. *Léon a longé la rivière*  
b. *Léon a quitté la ville*  
c. *Léon a heurté un piéton*

(33a) décrit un pur auto-déplacement du sujet, et l'objet n'est pas affecté, c'est un simple locatif qui permet de définir le lieu de référence du déplacement ainsi que la forme du déplacement. A l'opposé, (33c) décrit une action qui affecte l'objet, et eu égard à cette action, on peut respectivement assigner les rôles d'agent<sup>9</sup> et de patient au sujet et à l'objet syntaxique. Parallèlement, la structure générale d'auto-déplacement de la cible s'applique toujours au procès.

Par conséquent, et parce que les procès décrits par la construction transitive directe peuvent tout aussi bien décrire un déplacement pur qu'une action qui implique un déplacement, on propose une structure de représentation (provisoire) en deux niveaux permettant de caractériser le procès sur le plan de l'action et sur le plan du déplacement :

---

<sup>9</sup> La notion d'agent est ici employée dans un sens très large qui recouvre également la notion de causateur. Il faut souligner par ailleurs que le degré de transitivité de *heurter* est fortement dépendant du degré d'agentivité du sujet. Par simplification, la transitivité du procès est ici évaluée d'un point de vue partiel, seulement par rapport au degré d'affectation de l'objet. Dans le cadre de cette étude, le sujet est supposé être agentif.



- |      |                |                |                     |
|------|----------------|----------------|---------------------|
| (34) | <i>Longer</i>  | ( <i>Léon,</i> | <i>la rivière</i> ) |
|      | DEP            | Ag/Pa          | Lo                  |
|      | ACT *          |                |                     |
| (35) | <i>Heurter</i> | ( <i>Léon</i>  | <i>un piéton</i> )  |
|      | ACT            | Ag             | Pa                  |
|      | DEP            | Ag/Pa          | Lo                  |

Dans cette représentation, on opère en quelque sorte une décomposition lexicale du prédicat de base pour isoler des schémas prédicatifs auxquels sont associés des cadres de rôles distincts. En (34), le procès est un pur déplacement et par conséquent, aucun rôle n'est attribué sur le plan de l'action, ce que l'on note par un astérisque. En (35) le déplacement est subordonné à l'action ce qui est exprimé par sa place en deuxième position. Nous n'entrons pas plus dans le détail. On notera simplement qu'un même argument peut supporter plusieurs rôles à la fois, soit eu égard à un seul schéma prédicatif (ex. le cas de l'auto-déplacement de la cible en position sujet qui est alors Agent et Patient du déplacement), soit eu égard à des schémas prédicatifs distincts (schéma d'action / schéma de déplacement). De ce point de vue, l'examen attentif des rôles que l'on peut attribuer à l'objet direct seront particulièrement révélateurs et éclairant sur la définition de la notion de lieu. D'une façon générale, nous verrons que ces deux niveaux (déplacement/ action) artificiellement distingués pour les besoins de l'analyse sont étroitement corrélés et que la caractérisation des rôles sur ces différents plan de l'action et du déplacement ne relève pas de processus indépendants.

Cette première description est extrêmement schématique et réductrice. Nous proposons dans les deux prochains chapitres, une étude descriptive de la sémantique du déplacement telle qu'elle est intrinsèquement véhiculée par les verbes, avant de mettre en perspective les informations issues de cette analyse dans la problématique plus large de la question de la transitivité.

### CHAPITRE 3 : LA POLARITE LOCATIVE DES VERBES

Dans le chapitre 1, nous avons exposé le critère de polarité aspectuelle tel qu'il a initialement été défini par Boons (1985, 1987), puis remanié par Laur (1991). Nous exposons plusieurs points de détails qui nous ont conduit peu à peu à élaborer une nouvelle définition de la notion de polarité aspectuelle qui, sans être foncièrement différente, est adaptée à la spécificité des verbes transitifs directs et se fonde sur une description détaillée des relations spatiales pouvant être encodée dans les procès considérés.

#### 1. Polarité locative et aktionsart

La notion de polarité aspectuelle définie par Boons posait divers problèmes. Nous tentons ici de préciser les modifications qui nous ont permis de rendre cette notion opératoire pour la classification des verbes de déplacement transitifs directs. Une des premières modifications que nous avons faite est une modification d'ordre terminologique, nous préférons parler de *polarité locative* plutôt que de polarité aspectuelle. Ce critère spécifie en effet une phase temporelle de l'événement pendant laquelle on a une information positive sur le type de relation de localisation qu'entretiennent les entités dénotées par les arguments. Or, le caractère saillant d'une phase temporelle de l'événement décrit par le verbe est relativement indépendant de certains traits de la structure aspectuelle du verbe concernant le mode de déroulement du procès : si d'un côté, il se trouve que le caractère final et télique sont systématiquement associés (ex. *heurter, regagner...*), nous verrons que la propriété télique peut aussi être une caractéristique intrinsèque de verbes de polarité médiane (ex. *traverser, contourner...*).

De plus, la polarité est définie intrinsèquement par le verbe et n'est pas susceptible d'être modifiée dans la combinatoire avec les autres éléments de l'énoncé, alors que la propriété de télicité est tout à fait soumise à l'influence de la nature des arguments et des adjoints avec lesquels le verbe se combine. Nous préférons donc parler de polarité locative puisque ce critère concerne simplement la "localisation temporelle" de la relation de localisation explicitée par la sémantique du verbe et non pas la structure aspectuelle du verbe/ ou du procès.

## 2. Polarité locative univoque

La deuxième modification que nous apportons au critère de polarité aspectuelle de Boons tient au fait que nous l'utilisons pour caractériser des verbes transitifs directs. Cela implique que les problèmes de circularité rencontrés pour définir la polarité du verbe à partir de la valeur aspectuelle du procès ou inversement de la valeur aspectuelle du procès à partir de la polarité du verbe ne se posent plus. Rappelons rapidement les faits : Boons a étudié les verbes qui entrent dans des constructions standards, c'est-à-dire des constructions où le site est encodé comme objet prépositionnel. La présence d'une préposition spatiale pouvait alors déterminer la valeur aspectuelle (valeur locative) du procès, comme dans l'exemple (1) ci-dessous :

(1) *Léon sort dans la rue*

Dans cet exemple, la valeur aspectuelle du procès est finale parce que l'on infère que la relation locative décrite par la phrase *Léon est dans la rue* est vraie seulement au moment final du déplacement. Mais le verbe *sortir* peut également décrire un procès de valeur aspectuelle initiale lorsqu'il se combine avec une préposition marquant l'origine du déplacement comme dans l'exemple (2) :

(2) *Léon sort de la maison*

Là on infère que l'information positive *Léon est dans la maison* est vraie pendant la phase initiale du déplacement. Il s'ensuit que le verbe *sortir* peut donc décrire des procès de valeurs aspectuelles différentes et qu'on ne peut donc attribuer de façon automatique la polarité du procès à la polarité du verbe. La solution proposée par Boons est de classer tous les verbes qui acceptent plus d'une valeur aspectuelle comme verbes bipolaires. Il se base sur la possibilité qu'a un verbe d'accepter des compléments locatifs de polarités différentes (la polarité d'un complément est définie chez Boons en fonction de la sémantique de la préposition qui introduit l'objet du verbe). Laur (1991) apporte une autre solution qui permet une classification plus précise des verbes, en introduisant la notion de Lieu de Référence Verbal (LRV), qui correspond au lieu *intrinsèquement suggéré par le verbe*. La polarité du verbe n'est donc pas définie par rapport à la nature du complément locatif qui est lexicalisé dans la phrase mais par rapport au LRV. Lorsque le LRV correspond au complément lexicalisé, il y a relation de congruence entre le verbe et la préposition introduisant la

préposition, et le déplacement est alors de même polarité que le verbe comme en (2) où le verbe *sortir* qui implique intrinsèquement un LRV initial (on sort de quelque part) est combiné avec une préposition initiale. Par contre, lorsque le LRV n'est pas lexicalisé (on dit qu'il est implicite), il y a relation de non-congruence entre le verbe et la préposition et le déplacement est de polarité différente de celle du verbe comme en (1) où la combinaison d'un verbe initial avec une préposition positionnelle implique un déplacement final. Cette solution nous semble meilleure mais reste intuitive ce qui peut parfois poser problème. Par exemple, la détermination de la polarité d'un verbe comme *déboucher* reste ouverte. Est-ce que le verbe suggérerait intrinsèquement que le LRV corresponde plus au lieu initial qu'au lieu final. Les deux possibilités ne sont-elles pas aussi naturelles l'une que l'autre ? (*Il a débouché en trombe de la petite rue/ sur l'avenue*). Parce que l'on accepte aussi bien la mention du repère initial, final ou des deux à la fois, on préfère considérer que le verbe (intransitif) détermine simplement un changement de relation entre une localisation initiale et finale ; le point de vue adopté pour appréhender ce changement (depuis un repère initial ou final ou dans une vision globale de l'événement, en mentionnant les deux) relève plus de l'organisation de la structure du discours (organisation des relations topique/ focus) que de la sémantique du verbe qui reste indéterminée de ce point de vue. La question de savoir alors quelle polarité attribuer à un verbe comme *déboucher* reste à régler. Même si ce verbe intransitif n'entre pas dans le cadre de cette étude, nous verrons que les critères définis en 3 ci-dessous, nous amènent à le considérer comme étant un verbe médian.

Contrairement à la construction indirecte, nous étudions ici des constructions dites croisées dans lesquelles le site est exprimé par l'objet direct et où n'apparaît donc pas de préposition. Cette absence de préposition élimine par conséquent la possibilité d'avoir un déplacement de polarité différente de celle intrinsèquement impliquée par le verbe. (Cela vaut dans le cadre de la structure argumentale du verbe, mais n'empêche pas que la polarité du déplacement puisse être modifiée par des adjoints comme dans *il a quitté Toulouse pour Rome*).

Il faut donc noter qu'à l'inverse des verbes transitifs indirects dont la polarité diffère parfois de celle du déplacement qu'ils décrivent selon la nature initiale (*de*), médiane (*par*), ou finale (*jusqu'à*) de la préposition qui leur est associée, la polarité des verbes de déplacement transitifs directs est définie intrinsèquement au niveau lexical. La préposition est comme

incorporée dans la sémantique du verbe (cf. Blinkenberg 1969). Par conséquent la polarité du verbe détermine la polarité du déplacement. Les procès en (3a), (3b) et (3c) sont respectivement initial, médian et final parce que les verbes *quitter*, *arpenter* et *rejoindre* impliquent respectivement ces trois polarités.

(3) a. *Léon quitte la ville*

⇒ La relation *Léon est dans la ville* est vraie au moment initial du déplacement

b. *Léon arpenté les bois*

**P** La relation *Léon est dans le bois* est vraie au moment médian du déplacement

c. *Léon rejoint sa place*

⇒ La relation *Léon est à sa place* est vraie au moment final du déplacement

Il en résulte un lien étroit entre le verbe et l'objet direct, relation particulière qui sera étudiée dans les chapitres 4 et 5.

### 3. Polarité locative et lieu de référence du procès (LRP)

Nous en venons maintenant à la principale différence entre notre critère de polarité locative et le critère de polarité aspectuelle de Boons ou Laur. Pour Laur (1991), le critère de polarité aspectuelle caractérise le moment où la relation locative entre la cible et le LRV est vraie. Pour nous, le critère de polarité locative correspond au moment où la relation locative entre la cible et **le lieu de référence du procès (LRP)** est vraie.

Il nous faut donc maintenant expliquer la différence entre LRV et LRP. Le LRV de Laur (1991) correspond systématiquement à une entité dénotée par le SP complément du verbe, lexicalisé dans l'énoncé ou resté implicite. Dans ce cas, la position de la cible est toujours définie par rapport à l'entité même correspondant au LRV. Dans la construction transitive directe, la distinction entre LRV et site ne joue pas et nous parlons simplement de l'entité-site qui correspond à l'entité dénotée par l'objet direct du verbe. Cette entité-site sert de repère, de deuxième terme de la relation établie par le verbe. Elle ne correspond pas à ce que nous appelons le LRP.

Le LRP correspond à une portion d'espace qui est potentiellement définissable de façon relationnelle, par rapport au site. Cette existence est potentielle, car tous les verbes n'impliquent pas un LRP. Les verbes qui, par exemple, expriment une pure relation de distance

(*approcher*), ou une pure relation d'orientation (*monter*) n'introduisent pas *a priori* de LRP<sup>1</sup>. Lorsque cette portion d'espace est identifiée, elle possède une plus ou moins grande autonomie référentielle (par rapport au site) selon qu'elle coïncide ou pas avec des frontières du site ou de parties du site bien individuées. Cette portion d'espace n'est donc pas *a priori* définie en termes référentiels mais en termes purement relationnels, même s'il se trouve que dans certains cas, elle correspond effectivement à un référent spatial individué (i.e. un nom de composant, cf. chap. 4). Il faut donc comprendre que le site n'est pas le lieu de référence mais sert simplement de repère à partir duquel on peut déterminer une région, en fonction de la relation de localisation établie par le verbe (d'où l'idée d'une définition relationnelle).

Cette façon de définir le LRP à travers un calcul relationnel a entre autres, pour conséquence, que la position de la cible n'est pas nécessairement définie "négativement" par rapport aux frontières du site en termes de relation de contact ou d'inclusion, mais positivement et plus précisément par rapport à la portion d'espace (la région) dans laquelle elle se trouve. Le lieu de référence du procès (LRP) correspond donc à la ou les portions d'espace dans laquelle ou lesquelles la cible peut être localisée pendant une ou plusieurs phases du déplacement. Cette portion d'espace est déterminée par rapport au site mais ne se confond pas avec lui. Elle existe potentiellement mais ne dénote pas systématiquement un référent spatial. Par exemple, si le verbe implique une relation d'inclusion, la portion d'espace correspond à *l'intérieur du site* dont le référent est accessible par l'intermédiaire du site lui-même. Par contre, si le verbe définit une relation de distance, il n'y a pas de portion d'espace identifiable en termes référentiels, mais seulement une modification du rapport entre la position de la cible et celle du site, indépendamment d'un quelconque lieu de référence.

De façon très schématique, on peut considérer que l'élément relationnel, responsable du calcul de la configuration spatiale entre cible et site, est donné par le verbe dans la construction directe (5), et par la préposition dans la construction indirecte (6).

- (5) (verbe + marqueur de relation) + site - repère  
(*arpenter - l'intérieur de*) + *la ville*

---

<sup>1</sup> On peut d'ores et déjà noter que ces verbes, contrairement à d'autres (ex. *quitter*), entrent aussi dans des constructions intransitives (cf. chapitre 5).

- (6) (verbe + (marqueur de relation + site))  
(*se promener* + (*dans - la ville*))

Contrairement au LRV, qui correspond parfois au site lexicalisé dans l'énoncé, le LRP n'est jamais lexicalisé. Il peut être déterminé à partir du site et ceci, en fonction de la relation de localisation que le verbe établit entre la cible et le site. Le LRP est donc un élément composite, qui n'est identifiable que dans la combinatoire d'un verbe avec un site. Ce qui confirme le lien plus étroit que les composants de la construction transitive directe entretiennent entre eux, et notamment la relation particulière entre le verbe et l'objet d'une part et entre le sujet et l'objet d'autre part. L'entité dénotée par l'objet doit posséder par exemple certaines propriétés pour que la portion d'espace impliquée intrinsèquement par la sémantique du verbe puisse être identifiée (ex. un camion pourra difficilement longer une chaise). Nous verrons dans le prochain chapitre que ce lien entre le verbe et son objet dépend entre autres choses, du degré d'autonomie référentielle associé à la sémantique de l'élément relationnel supposé être intégré dans la sémantique du verbe.

Dans l'exemple (7) ci-dessous, les procès impliquent des LRP qui correspondent à des portions d'espace spécifiques :

- (7) a. *Léon longe la rivière*  
b. *Léon arpente le bois*  
c. *Léon traverse le champ*  
d. *Le bateau approche la côte*  
e. *Léon quitte la ville*  
f. *Léon regagne la maison*

En (7a), si l'on suppose l'existence d'un lieu de référence du procès, alors il correspond à la portion d'espace dénotée par le SN *le long de la rivière*. Notons que le LRV (tel qu'il est défini par Laur 1991) correspondrait à l'entité *la rivière*. Il semble cependant qu'il ne soit pas nécessaire de postuler dans ce cas l'existence d'un LRP, car la position de la cible peut être calculée de façon relationnelle par rapport à la forme de l'objet longé, la sémantique du verbe n'implique donc pas intrinsèquement l'existence d'un lieu, i.e. si par exemple *un lézard longe le mur*, le lézard peut très bien se trouver sur le mur et aucune portion d'espace n'est associée au déplacement ; en (7b) le LRP correspond à la portion d'espace *l'intérieur du bois*, en (7c)

à la portion d'espace *l'intérieur du champ*, en (7d) on considère qu'il n'y a pas de LRP proprement dit, la localisation de la cible étant identifiée par une relation de distance entre sa position initiale et la position du site. On peut toutefois imaginer un chemin entre la position initiale du bateau et la côte (la côte n'est pas le lieu final du déplacement mais le repère qui oriente le sens du déplacement) mais ce chemin n'a aucun référent spatial associé. En (7e), le LRP correspond à l'intérieur de la ville, et en (7f) à la portion d'espace *l'intérieur de la maison* (alors que le LRV est l'entité dénotée *la maison*). Nous aborderons dans le prochain chapitre les questions d'ontologie liées à la représentation des relations spatiales. Dans l'immédiat, notons seulement que *la maison* et *l'intérieur de la maison* dénotent deux entités spatiales distinctes.

L'identification de la position de la cible à un moment de son déplacement n'est donc pas fondée sur le fait qu'elle se trouve dans tel ou tel lieu positivement identifiable ; elle est fondée sur la nature de la relation intrinsèquement impliquée par le verbe qui potentiellement, permet de calculer la référence d'une portion d'espace par rapport au site. La possibilité de construire mentalement le lieu de référence associé au déplacement est donc tributaire de la spécificité de la relation et du site.

Nous nous intéressons par conséquent à la façon dont les relations spatiales introduites par les PDT (Procès de Déplacement Transitif) sont établies par rapport à une portion d'espace dans laquelle la cible peut se trouver pendant les phases du déplacement. Ces portions d'espace n'ont pas toujours des frontières bien définies, elles possèdent néanmoins une réalité cognitive et linguistique. On dispose en effet en langue d'un ensemble de marqueurs de localisation qui permettent parfaitement de les désigner. Ces marqueurs (*le haut, le bord, le dessus, le tour...*) appelés *Nom de Localisation* (cf. Borillo 1988, Aurnague 1991, 1996) possèdent des propriétés spécifiques sur lesquelles nous reviendrons par la suite (cf. chapitre 4). La possibilité d'inférer l'existence des régions dans lesquelles se situe effectivement la cible pendant une ou plusieurs phases du déplacement introduit selon nous un niveau de description qui n'avait pas été considéré dans les précédentes études de Boons, Laur et Sablayrolles. Pour mettre en évidence la différence que cela implique d'une part, pour la description des relations de localisation et d'autre part, pour la détermination de la polarité du verbe, nous présentons ci-dessous l'analyse du verbe *approcher*.



#### 4. Mise en évidence des distinctions entre polarité initiale ou finale et polarité médiane à partir de l'exemple de *approcher*

Pour Laur (1991), le verbe *approcher* est un verbe final, externe, qui ne décrit pas de changement de lieu (F, Int, 2). Cela signifie qu'il implique une relation de localisation externe, de la cible par rapport au site, au moment final du déplacement. Une telle analyse présuppose que la seule information positive que l'on infère à partir du procès dans la phrase *Léon s'approche de la maison* est qu'à la fin du déplacement *Léon est hors de la maison*.

Cette information n'est pas fausse mais ne rend pas totalement compte de la sémantique du verbe. En effet, si l'on compare les trois verbes suivants, *approcher*, *atterrir* et *pénétrer*, considérés aussi bien par Laur 1991 que par Sablayrolles (1995) comme verbes finaux, on constate qu'ils ne répondent pas de la même manière au test suivant : ce test consiste à pouvoir caractériser la relation de localisation initiale d'un déplacement final comme étant l'opposé<sup>2</sup> de la relation de localisation finale qui constitue l'information positive du procès dans le cas présent.

Considérons donc l'exemple du verbe *atterrir* dans le procès décrit en (8) :

(8) *L'avion a atterri sur la piste*

La relation (i.e. *l'avion n'est pas sur la piste*), opposée à celle décrite par l'information positive caractérisant l'état résultant du déplacement décrit par ce verbe (i.e. *l'avion est sur la piste*) caractérise l'état initial du déplacement, c'est-à-dire qu'à partir de l'information sur la relation de contact final, on infère une relation de non contact initial entre la cible et le site. L'événement est conceptualisé, dans ce cas, non plus en trois phases temporelles, mais en deux phases puisque la relation de contact n'implique pas de phase de transition<sup>3</sup>. Le même type de raisonnement peut s'appliquer au verbe *pénétrer* dont on peut déduire la relation caractérisant l'état initial comme étant l'opposé de la relation caractérisant l'état final, c'est-à-

---

<sup>2</sup> Si l'on parle de l'opposé de la relation plutôt que de la négation de la relation, c'est pour exclure les complications que pourraient entraîner le traitement formel des cas où par exemple, une entité n'est pas *dans* un lieu, mais n'est pas non plus *hors* de ce lieu. L'opposé de la relation d'inclusion, ce n'est donc pas la non inclusion mais l'exclusion. Cette nuance entre opposition et négation est importante pour le traitement de la relation d'inclusion pour les raisons qui viennent d'être notées, elle l'est moins cependant pour le traitement de la relation de contact qui ne présente pas de phase de transition entre le contact et le non contact.

dire une relation d'exclusion de la cible par rapport au site. L'information opposée, que l'on infère à partir de la relation décrite pendant la PSP, est la seule information dont on dispose. Il s'agit d'une information par défaut, puisque ne sachant pas précisément où se trouve la cible, on induit seulement qu'elle ne se trouve pas (ou plus) dans la portion d'espace identifiée positivement comme LRP.

Revenons maintenant au verbe *approcher*. Il ne fonctionne absolument pas de la même manière. Ni sur le plan des relations de localisation qu'il peut impliquer à des phases différentes de son déroulement, ni sur le plan aspectuel. Si l'on s'en tient à l'analyse de Laur (1991) qui fait de *approcher* un verbe final externe, et que l'on applique notre test d'implication sur la relation de localisation opposée, on constate que la relation opposée serait une relation initiale interne, or cette implication est fautive. En effet, *approcher* décrit un seul type de relation de localisation, il s'agit d'une relation de distance entre des pôles que constituent les entités cible et site. Le LRP ne correspond pas à une portion d'espace qu'occuperait l'entité-site (à aucun moment du procès la cible n'est localisée dans cette portion d'espace) même si on peut, à la limite, considérer (comme nous venons de le dire) que nous construisons dans la représentation de la scène, une portion d'espace définie par le chemin qui est impliqué par le procès entre la cible et le site. Spatialement, une relation de distance n'implique aucune transition de frontière mais seulement l'augmentation ou la diminution de la distance entre deux entités. Aspectuellement, les procès décrivant de simples relations de distance sont des activités (au sens Vendlerien du terme, cf. chapitre 5), c'est-à-dire des procès homogènes dont toutes les parties sont identiques, il n'y a donc ni culmination, ni bornes temporelles impliquées intrinsèquement par la sémantique du verbe.

Une conclusion que nous tirons de cette brève comparaison, et que contrairement au verbe *atterrir* et *pénétrer* qui impliquent une transition entre deux relations de localisation opposées et définies par rapport aux frontières de l'entité-site, le verbe *approcher* n'implique aucune transition par rapport aux frontières du site. Il n'y a pas lieu de parler pour ce verbe d'état final du déplacement puisqu'il décrit intrinsèquement une activité et ne spécifie pas les bornes du procès. Du point de vue ontologique, un tel événement ne possède intrinsèquement qu'une

---

<sup>3</sup> L'homomorphisme que nous posons implicitement dans cette description entre phases spatiales et temporelles sera

seule phase, il n'y a ni départ ni arrivée, seulement une progression scalaire vers une borne extra-linguistique que constitue l'entité-site.

Au terme de cette présentation, nous préconisons de définir la polarité locative du verbe par rapport à la relation de localisation que le verbe établit entre la cible et le LRP, c'est-à-dire la portion d'espace dans laquelle la cible peut être positivement localisée pendant une ou plusieurs phases du déplacement. L'existence des portions d'espace correspondant au LRP d'un déplacement ne peut être appréhendée qu'à travers la relation induite par la sémantique du verbe, et la localisation de ces dernières ne peut être déterminée que par rapport à l'entité-site ou, dans certains cas, la position relative de la cible. Ainsi, nous considérons par défaut, que le verbe *approcher* est un verbe de polarité médiane parce qu'il n'introduit pas de changement de relation et qu'il est par conséquent centré sur la phase médiane du déplacement, le processus ou le déroulement du procès. On n'a donc pas besoin, dans ce cas, d'identifier un lieu de référence pour définir la polarité du verbe, la seule information aspectuelle suffit.

C'est certainement le sentiment de télicité que donne le procès *approcher quelque chose*, qui a conduit Laur (1991) et Sablayrolles (1995) à considérer ce verbe comme final. Or, ce sentiment de télicité est dû au fait que le repère que l'on approche constitue une borne (qui n'existe pas dans le cas de *s'éloigner*), mais cette borne n'est pas intrinsèquement incorporée dans la sémantique du verbe qui se comporte, nous l'avons vu, comme une activité. On peut approcher une chose jusqu'au point où on l'a tant approché qu'on finit par la *toucher* : il s'agit alors d'un autre événement qui n'est pas impliqué dans la sémantique du verbe *approcher*. On remarque d'ailleurs que le verbe *approcher* se construit le plus souvent avec un objet prépositionnel, ce qui nous semble être la marque du détachement entre, d'une part, le verbe qui est 'orienté vers le sujet' (notion de pur auto-déplacement) et d'autre part, le complément locatif d'autre part. Ces questions seront reprises et développées dans les chapitres suivants et notamment dans le chapitre 5.

Sablayrolles propose une analyse du verbe *approcher* un peu différente de celle de Laur (1991). Comme elle, il caractérise ce verbe comme étant de polarité finale, mais considère,

---

développé par la suite (cf. chapitre 5).

par contre, qu'il décrit un changement de lieu entre une zone lointaine et une zone proche. Cette solution consiste à réifier a priori des régions et à les traiter comme des lieux, appréhendés, ici encore, à travers les relations basiques d'inclusion et de contact. Cette façon de voir contraint à raisonner en termes de transitions discrètes par rapport à des frontières construites. Si cela peut ne pas être gênant dans certains cas (lorsque le LRP correspond à l'intérieur du site), il n'en va pas de même lorsque celui-ci correspond à des régions aux frontières floues voire instables ou inexistantes comme c'est le cas dans les relations de distance. La construction d'une frontière entre lointain et proximité sur le même modèle que les frontières matérielles délimitant l'intérieur de l'extérieur d'une entité nous paraît révélatrice d'une démarche quelque peu artificielle et simplificatrice, forçant n'importe quel type d'événement dans un moule pré-défini. Cela va à l'encontre de la réalité mondaine, des faits linguistiques, ainsi qu'à l'encontre de la réalité cognitive, si tant est que l'on puisse se baser sur ce que nous révèle la langue pour appréhender les mécanismes cognitifs. Si l'on s'en tient ne serait-ce qu'à l'*aktionsart* du verbe, on constate qu'il décrit une activité, c'est-à-dire un procès homogène où toutes les parties sont identiques. Cette structure aspectuelle reflète la structure ontologique de l'espace parcouru où on ne distingue aucune portion d'espace individuée. Parler de changement de lieu dans ce cas ne semble pas adapté pour rendre compte de ce type de continuité du déplacement.

Nous voyons que la structure aspectuelle du verbe (l'*aktionsart* du verbe seul, indépendamment de sa complémentation) est étroitement liée au type de transitions de frontières spatiales que décrit le déplacement. Nous prenons partiellement appui sur cette réalité pour caractériser la polarité des verbes.

Il y a, en effet, sans aucun doute une corrélation entre relation de localisation et *aktionsart* du verbe, ou plus précisément entre frontières spatiales et bornes temporelles intrinsèques : schématiquement, toute relation définie par rapport à une frontière de l'entité-site introduit une borne temporelle intrinsèque au procès, celle qui correspond alors, selon la nature de la relation (contact ou inclusion) et celle des entités-cible et site en présence, à un accomplissement ou un achèvement (cf. Vendler (1967) et chapitre 5). A l'inverse, l'absence de transition spatiale par rapport aux frontières de l'entité-site se reflète dans un procès homogène du type activité. Entre ces deux options qui consistent dans le franchissement ou le

non franchissement de frontières, il y a de nombreux autres cas qui peuvent mettre en jeu le franchissement des frontières matérielles du site, le franchissement de frontières-régions délimitant de façon plus ou moins nette des portions d'espace plus ou moins individualisables, mais que l'on peut nommer grâce, entre autre, à des périphrases utilisant des noms de localisation (dans des locutions prépositionnelles). Exemple : *il est en haut de l'escalier, au bord de la rivière, derrière la voiture...*

Nous reviendrons sur ce point par la suite, et nous tentons maintenant de proposer un critère formel destiné à définir la classe des verbes initiaux et finaux. Les verbes qui ne répondent pas positivement à ce critère sont classés par défaut comme verbes médians.

## **5. Test et définitions**

Les discussions préalables nous ont amenée à considérer, entre autres choses, deux propriétés importantes visant à déterminer la polarité locative des verbes.

Nous avons vu, tout d'abord, que la polarité locative d'un verbe doit être identifiée non pas par rapport au référent du SNs (le site), mais par rapport aux portions d'espace qui peuvent lui être associées *via* la sémantique du verbe, c'est-à-dire par rapport à ce que nous appelons le lieu de référence du procès (LRP).

Il a été, par ailleurs, souligné que le critère de polarité locative ne doit pas être confondu avec les propriétés aspectuelles des verbes et des procès qu'ils décrivent. Ce critère est, en effet, étroitement lié à la relation de localisation caractérisée de façon positive par la sémantique du verbe. Ce que nous appelons la structure spatio-temporelle du verbe - c'est-à-dire l'association de la polarité locative et de la relation de localisation qui est vraie pendant cette phase - sert de phase de référence (spatio-temporelle) pour appréhender un éventuel changement. Ce changement est exprimé par l'*aktionsart* du verbe (la structure aspectuelle du verbe) et peut être modifié selon la nature des constituants du procès. Il s'agit d'un changement d'ordre temporel mais, en raison du principe de non ubiquité, il implique également un changement de la relation de localisation. Même si donc il existe un lien étroit entre la structure aspectuelle et la structure spatio-temporelle du verbe, ces deux niveaux de description ne doivent pas être amalgamés. On voit par exemple, dans les exemples suivants que, parmi la classe des verbes médians, on trouve aussi bien des procès décrivant des activités (*Léon*

*arpente le bois*), des accomplissements (*Léon traverse la rivière*), ou des procès ponctuel comme (*Léon frôle un piéton*). Parmi les verbes initiaux et finaux, certains décrivent des accomplissements (*Les spectateurs ont évacué le théâtre, les ennemis ont envahi la ville*), d'autres des achèvements (*Léon a quitté la ville, Léon a atteint le sommet*).

Nous verrons plus en détail par la suite comment ces deux aspects (polarité et aktionsart) interfèrent. Pour l'heure, nous proposons deux définitions pour établir le plus rigoureusement possible la classe des verbes finaux et celle des verbes initiaux.

### **5.1. Les verbes finaux**

Nous considérons comme final : (i) un verbe définissant, par rapport au site, un lieu de référence (LRP) qui correspond au lieu final du déplacement, (ii) un verbe qui décrit un événement télique dont on peut inférer l'état initial à partir de la négation de l'état final, et qui ne véhicule pas d'autre information.

En d'autres termes, et plus précisément, un verbe est considéré comme final si la relation opposée (cf. note 2 p.81) à la relation caractérisant l'état final correspond à la relation caractérisant l'état initial.

Ce critère exclut clairement le verbe *approcher* de la classe des finaux. En effet, considérer *approcher* comme final externe supposerait que l'on puisse obtenir la vérité de l'état initial du déplacement par la négation de cet état final externe. Or, il est évident qu'au début du procès décrit par la phrase *le bateau approche la côte*, le bateau se trouve aussi dans une région externe à la côte. Ce verbe décrit donc bien un déplacement médian, orienté certes vers un repère, mais ce repère ne correspond en aucun cas au lieu de référence final du déplacement.

Le verbe *traverser* est également médian, car on ne peut caractériser une autre phase du déplacement en prenant l'opposé de la relation de localisation établie pendant la phase médiane. Cette relation n'est d'ailleurs pas strictement définie par la sémantique du verbe, elle dépend de la nature de l'entité que l'on traverse et du moyen de traverser. Le considérer comme initial ou final impliquerait, d'une part, que l'on puisse précisément identifier la portion d'espace dans laquelle se trouve la cible aux moments initial ou final du déplacement et, d'autre part, que l'on ne possède d'information positive que sur l'un des deux états. Or, avant le procès décrit par le verbe *traverser*, on sait que la cible est d'un côté du site, et qu'il est

d'un autre côté du site une fois le procès accompli. Ces éléments sont donc un bon indice pour écarter les verbes comme *traverser* de la classe des verbes initiaux ou des verbes finaux.

## 5.2. Les verbes initiaux

De la même façon, nous avons introduit la définition suivante pour identifier les verbes initiaux. Nous considérons comme initial : (i) un verbe définissant, par rapport au site, un lieu de référence (LRP) qui correspond au lieu initial du déplacement, (ii) un verbe qui décrit un événement télique dont on peut inférer l'état final à partir de la négation de l'état initial, et qui ne véhicule pas d'autre information.

Autrement dit, un verbe est considéré comme initial si la relation opposée à celle caractérisant l'état initial permet de caractériser l'état final et si le verbe n'exprime rien de plus.

Ce critère nous a également permis de repousser les hésitations que nous avons quant au classement d'un verbe comme *fuir*. Comme *approcher*, *fuir* (considéré par Laur 1991 comme verbe [initial, interne]) ne décrit pas selon nous le passage d'une localisation interne à une localisation externe. Il décrit une transition continue sur un axe orientées par rapport à un repère que constitue le site. Cet axe *près-loin* est défini par rapport à la position initiale de la cible et la position du site. On remarque d'ailleurs que rien ne spécifie a priori la localisation initiale interne ou externe de la cible par rapport au site. Dans *Léon fuit la foule*, Léon peut très bien ne s'être jamais trouvé dans la foule et veiller justement à ne pas s'y trouver. Comme beaucoup d'autres, les procès décrits par le verbe *fuir* sont loin de décrire un événement purement spatial; une étude plus fine devrait permettre de dévoiler une structure actancielle riche avec une hiérarchisation des rôles dépendante des propriétés sémantiques et référentielles des entités dénotées par les arguments (Cf. chapitre 2, §7 et chapitre 5).

## 5.3. Les verbes médians

Donner un critère d'identification des verbes médians est une tâche difficile en raison de leur grande diversité. Pour l'instant, nous dirons que leur caractéristique la plus saillante est de n'être ni initiaux, ni finaux. On peut toutefois préciser quelques particularités de ces verbes : soit ils possèdent plusieurs informations locatives positives ce qui permet d'appréhender le déroulement du parcours (ex. *traverser*, *sauter*...), soit ils n'impliquent aucun changement de relation de localisation (ex. *arpenter*, *sillonner*, *longer*...), soit encore ils décrivent une

relation de localisation momentanée ou ponctuelle à partir de laquelle on ne peut rien inférer sur l'état de la localisation de la cible ni avant ni après (*frôler, effleurer*).

Cette classe de verbe se présente, à ce stade de la description, comme une classe fourre-tout, très hétérogène, et définie par défaut. Dans le prochain chapitre, nous proposons une analyse très précise de ces verbes.

## 6. Liste des verbes classés selon leur polarité locative initiale, finale ou médiane

Voici la liste des trois classes (initiale, finale et médiane) des emplois transitifs directs des verbes de déplacement. Cette liste figure dans l'annexe 2 : classification provisoire des verbes selon le critère de polarité locative.

- 9 Verbes initiaux, notés I: ces verbes permettent d'identifier la portion d'espace dans laquelle se situe la cible au moment initial du déplacement, et tout ce que l'on peut inférer, c'est qu'au moment final du déplacement cette relation de localisation entre la cible et la portion d'espace qui correspond au lieu de référence du procès n'est plus vraie.

abandonner	désserter	évacuer	laisser	lâcher
larguer	libérer	quitter	vider	

- 25 Verbes finaux, notés F: ces verbes permettent d'identifier la portion d'espace dans laquelle se situe la cible au moment final du déplacement, et tout ce que l'on peut inférer, c'est qu'au moment initial du déplacement cette relation de localisation entre la cible et la portion d'espace qui correspond au lieu de référence du procès n'était pas vraie.

aborder	accoster	atteindre	emboutir	embrasser
emplafonner	emprunter	encadrer	enfourcher	envahir <sup>4</sup>
frapper	gagner	heurter	investir	pénétrer
percuter	prendre	rallier	rattraper	regagner
réintégrer	rejoindre	rencontrer	tamponner	télescoper

---

<sup>4</sup> Nous ne considérons pas ici les emplois du verbe comme verbe de mouvement au sens de Boons (cf. chapitre 1), comme dans l'exemple suivant *le chien dent envahit le jardin*, qui ne décrit pas un déplacement de l'entité-cible, mais la propagation de ses parties.



- 56 Verbes médians, notés M : Nous venons de voir que cette classe rassemble par défaut, les verbes qui ne sont ni initiaux , ni finaux. On constate qu'elle est particulièrement volumineuse par rapport aux deux autres classes, d'où l'attention particulière que nous lui portons dans le prochain chapitre.

approcher	arpenter	accrocher	balayer	battre
brûler	cerner	contourner	courir	croiser
dépasser	descendre	desservir	dévaler	distancer
doubler	enjamber	enserrer	entourer	escalader
explorer	faucher	fouiller	franchir	frôler
fuir	gratter	gravir	griller	grimper
inspecter	longer	monter	parcourir	passer
patrouiller	percer	pourchasser	poursuivre	prospector
quadriller	raser	ratisser	reconnaître	redescendre
remonter	repérer	sauter	serrer	sillonner
suivre	survoler	transpercer	traverser	virer
visiter				

On peut s'interroger sur les raisons d'une telle disproportion entre les verbes initiaux très peu nombreux, les verbes finaux et, les verbes médians, qui représentent une large majorité des VDTd. Les analyses que nous introduisons dans les prochains chapitres (4 et 5) proposent des éléments d'explication non seulement à la disparité de la classe des médians, qui sera rebaptisée et raffinée en plusieurs sous-classes, mais aussi à leur présence majoritaire dans cette construction transitive directe.

En dissociant la portion d'espace et le repère par rapport auquel cette portion d'espace est définie, nous avons précisé la nature du Lieu de Référence du Procès. Si un repère (le site) est toujours présent dans l'établissement des processus de localisation que décrivent les PDT, une portion d'espace n'est en revanche pas toujours impliquée (ex. verbe de distance). La redéfinition du critère de polarité locative, basée sur l'identification précise de la nature de l'entité spatiale jouant le rôle du deuxième terme de la relation de localisation (i.e. *longer la rivière*, c'est être *le long de* la rivière), nous a permis d'identifier deux modes généraux d'établissement du processus de localisation. Le premier, caractérisant les verbes initiaux et

finaux, repose sur l'opposition entre deux états, l'un défini positivement, l'autre inféré à partir de la négation de ce premier état. Le second, caractérisant les verbes médians, demande à être étudié en détail, ce à quoi nous nous attachons dans le prochain chapitre.



## CHAPITRE 4 : LES RELATIONS DE LOCALISATION

Ce chapitre est consacré à la description des relations de localisation déterminées par la sémantique des verbes de déplacement transitifs directs (VDTd). On a noté à plusieurs reprises, dans les précédents chapitres, que tous les verbes considérés ici, et rassemblés dans la classe des VDTd, ne décrivent pas intrinsèquement un déplacement spatial. Isoler les composants de la sémantique spatiale impliqués par les différents verbes, de ce qui émerge de leur combinatoire avec les autres éléments, nous permettra d'évaluer leur caractère "plus ou moins" spatial. Nous parlons du caractère spatial d'un verbe en termes approximatifs plutôt qu'en termes absolus, car nous verrons qu'il est souvent difficile de dissocier l'expression d'une relation de localisation d'un autre type de relation, et ceci en particulier parce que n'importe quel événement impliquant des entités concrètes (et même non concrètes) entraîne une construction de l'espace et du temps de la situation décrite. Plutôt que dans des catégories tranchées, les verbes sont rangés sur un continuum dont nous précisons l'organisation au fil de ce chapitre, et du suivant dans lequel nous établissons un certain nombre de corrélations entre les notions de localisation, d'aspect et de transitivité.

Parce que nous nous intéressons à l'expression du déplacement par la construction transitive directe, nous avons tout particulièrement porté notre attention sur la nature des rapports qu'entretiennent le verbe et son objet. Est-ce que cet objet, auquel nous attribuons (comme hypothèse de départ) le rôle de site (i.e. entité localisatrice), dénote un lieu ? Qu'est-ce qu'un lieu ? Le rôle de site est-il l'unique rôle que l'on puisse assigner à l'objet des VDTd ? Si tel était le cas, cela supposerait que le verbe ne véhicule qu'un seul type d'information, spatiale en l'occurrence. Or des informations de nature différente sont souvent exprimées en même temps par le verbe (localisation, intention, action...). Afin de clarifier le statut de l'objet, et de mieux saisir son rôle par rapport à celui du verbe dans l'élaboration du sens global de la phrase, nous considérons d'abord la description de l'ontologie des entités spatiales manipulées ou construites dans le discours. Nous examinons ensuite la sémantique des verbes, ou plus précisément, la composante spatiale de la sémantique des verbes, c'est-à-dire les Noms de Localisation qui peuvent être incorporés dans leur sémantique. Une classification des verbes

est ensuite proposée, en fonction du type de relation de localisation qu'ils sont susceptibles d'établir entre leurs arguments. En guise de première conclusion, nous établissons une corrélation entre les classes de verbe et la nature ontologique des entités qui peuvent apparaître dans la position d'objet direct (nous établissons des restrictions de sélection associées à une interprétation spatiale des procès).

Fondamentalement, nous voulons montrer, d'une part, qu'un lieu n'est pas systématiquement impliqué de façon systématique par la relation que le verbe établit entre ses arguments (la position de la cible peut être appréhendée de façon entièrement relative sans que soit précisé, en termes référentiels, le lieu où elle se trouve), et, d'autre part, que la nature ontologique de l'objet est à mettre en correspondance avec la sémantique intrinsèque du verbe ou, plus exactement, avec la sémantique du type de marqueurs de localisation qu'il incorpore.

## **1. Ontologie des entités spatiales**

Les travaux présentés dans le chapitre 1 ont tous mis la notion de "lieu" au centre de la description du déplacement. Boons (1987) comme Laur (1991) définissent le déplacement comme le changement de lieu d'une entité, mais aucune mention n'est faite de ce à quoi correspond un lieu. Sablayrolles (1995) adopte la même position en précisant que le lieu correspond à "ce qui est introduit par le groupe prépositionnel", puis étend finalement la notion de lieu à un ensemble de zones prédéfinies (intérieur, zones de contact, zone de proximité...) sans tenir compte de leurs propriétés référentielles qui sont pourtant très différentes les unes des autres (cf. chapitre 1, "remarques" du § 5.2 pour une critique de cette position).

D'une certaine façon, le peu d'attention que ces diverses études ont porté à la spécificité de l'entité-site et de la notion de "lieu" n'est pas très étonnant puisqu'elles s'intéressaient à la description de la sémantique résultant de la combinaison d'un verbe et d'une préposition. En revanche, et parce que nous travaillons sur la construction transitive directe, nous avons naturellement été amenée à affiner ce point : la prise en compte de la nature de l'objet est en effet tout à fait centrale pour comprendre les types de rapports qu'il entretient avec le verbe.

## 1.1. Propositions générales pour une ontologie des entités spatiales

Les recherches sur la sémantique de l'espace menées en linguistique cognitive (cf. notamment Herskovits 1882, Talmy 1983, Vandeloise 1986, Landau & Jackendoff 1993) et particulièrement les approches interlinguistiques récentes (Svorou 1994, Aurnague 1996a, 1996b; 1998), ont permis de mettre au jour un certain nombre d'invariants qui sous-tendraient le fonctionnement de l'espace dans la langue. Plusieurs études sur différentes langues comme le français, le basque, l'anglais, le zoulou ou le longgu (Aurnague 1996a, Vandeloise 1988, Taylor 1996, D. Hill 1996, Dirven & Putz 1996, Bloom 1996) ont dégagé des données qui permettent de penser que les langues font appel à une catégorisation des entités spatiales assez similaires, basées sur des caractérisations comparables de la notion de lieu.

### 1.1.1. La fonction de localisation (Vandeloise 1988)

Dans une étude sur les emplois spatiaux de la préposition "à", Vandeloise (1988) montre qu'une entité site remplit une "fonction de localisation" si elle est plus stable et de plus grande taille que la cible, et si sa position fait partie de la connaissance partagée des interlocuteurs. La taille relative des entités est une contrainte qui intervient dans le fonctionnement de la plupart des prépositions spatiales. La connaissance de la position du site semble quant à elle, mettre en jeu la notion de stabilité (troisième condition), dans la mesure où la position d'une entité en mouvement demeure plus difficilement connue par les interlocuteurs. La définition de lieu est tout particulièrement sensible à cette dernière contrainte.

Vandeloise montre en effet que si un site est imprécis (i.e. indéterminé), il est difficilement compatible avec l'emploi de la préposition à dans la construction statique *être à* : si le site est introduit par un article indéfini, il doit être spécifié d'une autre façon (par une proposition relative, un adjectif...) pour être acceptable.

- (1) \**Léon est à une maison*  
?*Léon est à une maison abandonnée*  
?*Léon est à une maison qui menace de s'écrouler*  
?*Léon est à une maison faite de bric et de broc*

A l'inverse, l'utilisation d'une description définie rigide (un nom propre) ne pose pas de problème pour apparaître dans la construction *être à*. On constate en (2) et (3) que *le rocher*,

bien qu'étant fixe, ne suffit pas à localiser la cible. Par contre, *le rocher de Biarritz*, désigné comme "Le rocher de la vierge" est un parfait localisateur car il est supposé faire partie de la connaissance partagée des interlocuteurs. Le même phénomène oppose (4) et (5) :

- (2) ?*Léon est au rocher*
- (3) *Léon est au Rocher de la Vierge*
- (4) ?*Léon est à l'arbre*
- (5) *Léon est à l'Arbre du Pendu*

On peut donc admettre avec Vandeloise que la préposition *à* sélectionne un site fixe, dont la position est supposée faire partie de la connaissance partagée par les interlocuteurs. En d'autres termes, la préposition *à* sélectionne une entité qui remplit une "fonction de localisation", c'est-à-dire une entité que l'on catégorise comme un lieu spécifié.

### **1.1.2. Lieu et objets : émergence d'une ontologie des entités spatiales (Aurnague 1996a)**

Aurnague montre (1996 : 163 sq., 1998) dans ses différents travaux sur les Noms de Localisation (cf. § 1.1.3 ci-dessous) que certains faits du basque font émerger une notion de lieu opposée à celle d'objet. Le basque possède deux génitifs, le génitif locatif identifié par le suffixe *ko*, et le génitif possessif marqué par le suffixe (*r*)*en*. L'emploi de l'un ou de l'autre dans l'expression des relations partie-tout de type "composant-assemblage"<sup>1</sup> fait appel au moins partiellement à une classification sous-jacente des entités du monde<sup>2</sup>.

- (6) ?? *klarinetako giltza* (la clé de-loc la clarinette)
- (7) *klarinetaren giltza* (la clé de-poss la clarinette)
- (8) *etxeko teilatua* (le toit de-loc la maison)
- (9) *etxearen teilatua* (le toit de-poss la maison)
- (10) *Uharteko plaza* (la place de-loc Uharte)

---

<sup>1</sup> On trouve dans Aurnague & Vieu (à paraître) six types de relations méronomiques : composant/assemblage (*la roue de la voiture, le clavier de l'ordinateur*), morceau/tout (*un fragment de la tasse, le haut de la montagne*), portion/tout (*une tranche de gâteau, un verre de vin*), substance/tout (*la farine de ce gâteau, l'alcool de ce vin*), élément/collection (*une brebis du troupeau, une carte du jeu de cartes*) et sous-collection/collection (*les généraux de l'armée, les violonistes de l'orchestre*).

<sup>2</sup> L'ontologie des entités spatiales intervient en fait indirectement dans la distribution des deux génitifs du basque à travers diverses notions de dépendance entre parties et tout (cf. Aurnague 1998).

(11) \**Uharteren plaza* (la place de-poss Uharte)

Alors que les entités de type "objet" semblent souvent requérir l'usage du génitif possessif (6,7), les entités du type "lieu géographique" identifiées par des noms propres n'acceptent que le génitif locatif (10,11). Les "entités mixtes" semblent quant à elles admettre l'emploi des deux génitifs (8,9).

Aurnague note (p. 163) que le fonctionnement des génitifs du basque révèle donc l'existence d'une véritable catégorisation des entités dont il est possible de rendre compte sur la base de la fonction de localisation introduite par Vandeloise pour l'analyse de la préposition *à* du français.

### 1.1.3. Les Noms de localisation et la notion de lieu (Aurnague 1996a )

Les noms de localisation (NL) sont des expressions utilisées pour référer à diverses parties d'une entité spatiale (*le haut, le bas, l'intérieur, le bout...*). Leur fonctionnement en basque comme en français a été amplement décrit dans plusieurs travaux (cf. Borillo 1988, 1992 ; Aurnague 1989, 1995, 1996a, 1996b). Vandeloise (1988) a, pour sa part, noté qu'alors qu'une entité de type "objet" ne peut pas *a priori* se combiner avec la préposition *à*, cette combinaison devient acceptable lorsque cette même entité est précédée par un NL, phénomène qu'illustrent bien les exemples ci-dessous :

(12) \**Le pain est à la table*

*Le pain est au bord de la table*

*Le pain est au coin de la table*

*Le pain est au bout de la table...*

(13) \**L'oiseau est à l'arbre*

*L'oiseau est au sommet de l'arbre*

*L'oiseau est au pied de l'arbre*

*L'oiseau est au milieu de l'arbre*

Un phénomène similaire, mis en évidence par Aurnague (1996a : 164-174), apparaît dans le fonctionnement du génitif en basque. Dans l'expression d'une relation composant-assemblage, une entité de type objet nécessite habituellement un génitif possessif. Or, si cette entité objet



est associée à un NL, elle autorise un génitif locatif, comme on peut le voir dans l'exemple (14) ci-dessous :

(14) ??*klarinetako giltza* (la clé de-loc la clarinette)

*klarinetaren giltza* (la clé de-poss la clarinette)

*klarinetaren behereko giltza* (la clé du bas de la clarinette)

Ceci semble suggérer qu'en français comme en basque, le fait d'associer un NL à un nom d'objet entraîne le passage de ce nom d'objet à la catégorie des lieux. Cela s'explique tout d'abord par le fait que les NL découpent des parties qui occupent des positions fixes par rapport à l'entité-tout. Pour peu que l'on connaisse la forme canonique de cette entité, on peut également identifier ces parties sans difficulté, si bien qu'il s'agit là de lieux spécifiés. Parce que les expressions construites avec un NL (ex : *le haut du tableau*) répondent parfaitement aux critères caractéristiques de la fonction de localisation (fixité et spécification), elles se combinent naturellement à la préposition *à* du français et sélectionnent, dans le cas du basque, un génitif locatif. La différence entre les lieux géographiques et les parties dénotées par les NL est que pour les premiers, la position de l'entité est spécifiée dans le cadre de référence terrestre (tout lieu est attaché à un morceau de "terrain"), alors que pour les seconds, la position de la cible est spécifiée par rapport à l'entité-tout. Il y a donc simplement un changement de cadre de référence dans lequel sont évalués les critères de fixité et de spécification.

Aumague (id.) met par ailleurs en évidence des caractéristiques ontologiques similaires aux lieux géographiques et aux NL, qui constitue en réalité les bases d'une définition systématique de la notion de lieu (voir plus loin). Ainsi, ces deux types de marqueurs dénotent des entités matérielles, fixes dans un cadre de référence, par rapport auxquelles sont définies des portions d'espace. A chaque lieu géographique est associée une portion d'espace, possédant des propriétés de contenance ou de support, et dont les limites sont définies en élevant, si besoin est, des frontières à partir des limites au sol (cf. Vieu 1991). Si l'on peut dire *l'oiseau vole dans le pré*, c'est parce que le pré détermine une portion d'espace contenante limitée

verticalement et horizontalement<sup>3</sup> dans laquelle on peut localiser l'entité *oiseau* par la préposition *dans*. De la même façon, les expressions construites avec un NL font apparaître l'existence de portions d'espace dépendantes des parties matérielles (ex. si la lampe est *au bord du tapis*, cela n'implique pas qu'elle se trouve sur une partie du tapis). Nous reviendrons en détail au § 2.1 sur la statut ontologique des NL, car c'est à partir de leurs propriétés sémantico-référentielles que nous décrivons les comportements variables des VDTd.

#### 1.1.4. Les entités spatiales : définitions

Nous reprenons la classification ontologique des entités spatiales proposée par Vieu (1991), Aurnague (1996a), Aurnague (1998), Aurnague & Vieu (à paraître). Les distinctions faites entre les différentes entités (les lieux, les objets, les entités mixtes et les portions d'espace<sup>4</sup>) résultent comme on a pu le voir de l'étude des marqueurs linguistiques qui servent à les désigner, et de leurs propriétés sémantico-référentielles.

- **Les portions d'espace** : La définition d'une portion d'espace est absolument dépendante d'entités matérielles lexicalisées. En elle-même, elle n'a rien de matériel et elle ne peut être désignée directement ; on ne peut en effet faire référence à une portion d'espace que par l'intermédiaire du nom de l'entité matérielle par rapport à laquelle elle est définie (ex. *le haut* vs *le haut de la montagne*). Les portions d'espace peuvent correspondre à "l'intérieur"<sup>5</sup> de ces entités matérielles, ou à des zones définies relativement à ces entités matérielles. Elles peuvent être désignées par des expressions du type *l'espace entre x et y*, *l'espace autour de la maison* ou *le trou dans le mur*, *dans les environs de*, *à la proximité de* ou encore par les Noms de Localisation (NL) qui permettent de désigner des portions d'espace correspondant par exemple *au fond du jardin*, *au haut de l'arbre*, *au devant de la maison...*

- **Les lieux** : Un lieu est une entité composite, à la fois matérielle et spatiale. Une expression est catégorisée comme un lieu si elle dénote une entité matérielle à laquelle est attachée une

---

<sup>3</sup> A partir d'une certaine hauteur, on préférera sans doute dire *l'oiseau vole au dessus du champ*.

<sup>4</sup> D'autres distinctions ont été faites dans (Vieu 91) et (Aurnague 95) que nous ne considérons pas ici.

<sup>5</sup> Trois types d'intérieurs sont distingués et décrits par la suite dans le § 4.3.1 sur la description des relations de localisation interne.

portion d'espace, entité dont la position est fixe dans le cadre de référence pris en considération (le cadre terrestre pour les lieux géographiques, l'entité-tout pour les NL).

Les lieux les plus typiques sont désignés par des noms dénotant des entités géographiques : noms propres (*Toulouse, Marseille*), ou noms communs (*la ville, la région, la mer, le pays, la montagne*). Cependant, dans le discours, on peut construire un cadre de référence pour n'importe quel type d'entité qui acquiert le statut de lieu dès lors qu'elle est fixe dans ce cadre de référence connu (du fait de la spécification du cadre de référence de la position de l'entité dans ce cadre, on a affaire à des lieux spécifiés). Par exemple, toutes les portions d'espace désignées par des NL ont une position fixe et *a priori* connue par rapport à l'entité-tout et ceci quelle que soit la nature de l'entité-tout (ex. *le côté de la boîte, de la table, du tapis, de la rivière...*). Les expressions dont la tête est un NL constituent donc une espèce particulière de la catégorie des lieux. Particulière dans la mesure où, bien que n'étant pas nécessairement rattachées à un cadre de référence terrestre, elles sont toujours localisées par rapport à une entité (objet ou lieu) et sont fixes par rapport à cette entité. La notion de spécification est donc indépendante de la définition étroite des lieux, c'est-à-dire de la définition ontologique que nous venons de présenter. La spécification introduite au niveau discursif peut entraîner une recatégorisation d'une entité autre qu'un lieu (du point de vue ontologique) comme entité capable de remplir une fonction de localisation, c'est-à-dire, un lieu fonctionnel. Un lieu fonctionnel doit donc être considéré comme un lieu (ou autre entité) qui est nécessairement spécifié.

- **Les entités mixtes** : ce sont des noms dénotant des lieux d'habitation, *bâtiments, édifices, maisons...* Ces entités se comportent tantôt comme les objets, tantôt comme les lieux. Leur catégorisation, dans l'une ou l'autre classe, dépend du point de vue selon lequel elles sont introduites ou appréhendées dans le discours (ex. *Il est à la maison* (lieu), vs *il repeint la maison* (objet)).

- **Les objets** : Ce sont des entités matérielles, typiquement mobiles (*la chaise, le verre, la voiture*), pouvant cependant être fixes (*l'arbre*), mais dont la position n'est pas spécifiée. Un objet ne détermine pas nécessairement une portion d'espace contenante (*un couteau* comme *un verre* appartiennent à la classes des objets).

Cette ontologie est fondée au départ sur les propriétés référentielles des unités lexicales considérées hors contexte. Mais la possibilité de faire varier le degré de spécification des entités (en particulier en intégrant des modifieurs), permet de modifier leur catégorisation ontologique primitive. En particulier, l'introduction de plus d'informations sur une entité, et son environnement (cadre de référence) peut entraîner une recatégorisation. Une entité-objet (classification ontologique) peut très bien, dans le contexte d'un énoncé (et *via* la spécification), acquérir les propriétés d'un lieu spécifié. Plus la position d'une entité est spécifiée ou connue, plus elle est apte à remplir la fonction de localisation. En jouant sur ces deux tableaux, les propriétés ontologiques intrinsèques des référents spatiaux, et la possibilité de construire dans le discours un cadre de référence pour une entité qui n'en possède pas *a priori*, on pourra mieux cerner ce que nous appelons la notion de "lieu fonctionnel", c'est-à-dire, non pas une entité qui est forcément un lieu en elle-même, mais une entité cognitive que le discours introduit explicitement ou implicitement comme ayant les propriétés référentielles d'un lieu spécifié. Parce qu'elles présentent les mêmes propriétés que les lieux géographiques dénotés par des noms propres (i.e. lieux spécifiés), les expressions dont la tête est un NL, appartiennent à la catégorie des lieux fonctionnels.

En résumé, nous retiendrons que les propriétés localisatrices d'une entité dépendent des informations relevant de leurs propriétés ontologiques, et des informations apportées par d'éventuels modifieurs dans le discours. La catégorisation des entités spatiales repose donc sur ces deux niveaux articulant les données ontologiques aux informations fournies par le discours. Ces deux niveaux se complètent pour déterminer finalement si une entité quelconque correspond ou non au concept plus large de "lieu fonctionnel".

## **2. La construction de la relation : [Verbe-Nom de localisation + Site]**

Dans la construction transitive directe [SNc V SNs], l'entité site est introduite sans qu'une préposition permette d'identifier une portion spécifique (*ex. il monte sur la colline vs il monte la colline*). Compte tenu de ce qui vient d'être dit sur la fonction de localisation, on pourrait alors s'attendre à ce que la construction directe impose que le site soit un lieu fonctionnel, c'est-à-dire une entité fixe dans un cadre de référence connu, susceptible de déterminer une portion d'espace à l'intérieur de laquelle la cible puisse être localisée. Or aucune restriction de ce type n'est systématiquement constatée. La plupart des verbes

paraissent se combiner avec des SN dénotant aussi bien des objets que des lieux. Mais nous avons observé que pour certains verbes, le fait de se combiner avec un nom de lieu ou avec un nom d'objet entraîne des interprétations différentes de la relation établie entre le sujet et l'objet (*quitter la maison vs quitter Juliette*). Pour d'autres verbes au contraire, cela ne modifie pas la façon de concevoir la relation exprimée : *traverser le champ, la fenêtre, la vitre, traverser le siècle*. Dans ces exemples, la relation implique toujours que l'on passe d'un côté à l'autre de l'entité traversée. De plus, et en ce qui concerne la notion de spécification, nous avons noté que lorsque les verbes se combinent avec des SN dénotant des lieux, il n'est pas toujours nécessaire que ces lieux soient spécifiés (*il a monté la colline/ une colline mais il a quitté la ville/ ? une ville*).

La première hypothèse que nous faisons est que certains des verbes transitifs directs ont amalgamé dans leur sémantisme un marqueur de localisation<sup>6</sup>. On peut mettre en évidence ce phénomène, en construisant des paraphrases composées d'un terme très général comme *se déplacer* et d'une locution prépositionnelle construite avec un NL (ex. *se déplacer + le long de + SNs*) :

- (15) *Léon longe la rivière* **P** *Léon se déplace le long de la rivière*  
*Léon traverse la rivière* **P** *Léon se déplace d'un bord à l'autre de la rivière*  
*Léon monte la côte* **P** *Léon se déplace du bas vers le haut de la côte*  
*Léon arpente la ville* **P** *Léon se déplace à l'intérieur de la ville*

Pour d'autres verbes, la paraphrase avec *se déplacer* est soit difficile, soit impossible,

- (16) *Léon a quitté la ville* **P** *?Léon s'est déplacé (?? De l'intérieur/ depuis) la ville*  
on sait par contre que *Léon était dans la ville*

soit, elle ne rend pas complètement compte de la sémantique du verbe (17-19)

- (17) *Léon a atteint le sommet* **P** *Léon s'est déplacé jusqu'au sommet*  
on sait que *Léon est au sommet*

- (18) *Léon a heurté un platane* **P** *?Léon s'est déplacé contre un platane*

---

<sup>6</sup> Hypothèse basée sur la thèse de Blinkenberg (1960), élaborée dans la lignée des travaux de Bréal (1897) et Séchehaye (1926).

on infère qu'au moment du contact *Léon est contre le platane*  
(19) *Léon a rallié le peloton* **P** *Léon s'est déplacé jusqu'au peloton*  
on sait alors que *Léon est dans le peloton*

Cela permet de penser que dans ce cas, le déplacement n'est pas ce qui est réellement décrit, mais résulte d'une action autre, d'une intention particulière, d'une visée. Il s'agit en fait de verbes initiaux ou finaux, qui ne sont pas centrés sur la description du processus mais sur celle d'un état préalable ou résultant d'une action qui peut correspondre à un déplacement.

(20) *Léon a rejoint ses amis* **P** ? *il s'est déplacé jusqu'à ses amis*  
on infère **P** *Il est \*dans / avec ses amis*

Il est intéressant de noter que les paraphrases (16-19), indépendamment des réserves que l'on peut faire sur leur adéquation à la phrase source, mettent en jeu non pas des NL (*le long, d'un bord à l'autre...*) comme en (15), mais des prépositions simples (*contre, jusqu'à*). On remarque également qu'il s'agit de verbes initiaux ou finaux, téléliques, exprimant en fait un état (I ou F). Cela explique la difficulté qu'il y a à les paraphraser par *se déplacer*, qui décrit un processus. Il serait intéressant de comparer précisément l'expression de la localisation à l'aide des prépositions simples et des locutions prépositionnelles construites avec des NL, dérivés, comme on va le voir, de noms de composants. La différence essentielle pour nous est que les prépositions simples (*à, de, sur, dans, par, jusque, depuis...*) imposent des contraintes de sélection sur leur argument (ex. *à* + lieu, *dans* + entité contenante...), alors que les NL sont caractérisés justement par le fait qu'ils peuvent déterminer des portions d'espace pouvant elles-mêmes s'appliquer à une grande diversité d'entités.

La seconde hypothèse que nous avançons est que certains verbes, qui incorporent la sémantique des marqueurs de localisation (du type NL), n'entraînent pas de restriction ontologique sur la nature de leur objet<sup>7</sup>, car ces marqueurs permettent dans tous les cas d'identifier des portions d'espace ou des zones fixes par rapport à l'entité que dénote cet objet

---

<sup>7</sup> Nous verrons par la suite qu'ils imposent des restrictions variables sur la forme et l'orientation des entités. Notre affirmation doit donc être modulée, car il y a en fait un continuum sur le type de contraintes imposées par le premier type de verbes et ceux qui contiennent un NL dans leur sémantisme.

(qu'il s'agisse d'un lieu, d'une entité mixte, ou d'un objet). La configuration spatiale du déplacement est, dans ce cas, principalement déterminée par le verbe.

(21) *Léon traverse la rivière<sub>lieu</sub>, la maison<sub>emb</sub>, la vitre<sub>obj</sub>*

(22) *Léon longe la rivière<sub>lieu</sub>, la maison<sub>emb</sub>, le bus<sub>obj</sub>*

(23) *Léon escalade la montagne<sub>lieu</sub>, le mur<sub>em</sub>*

(24) *Léon arpente la ville<sub>lieu</sub>, la maison<sub>emb</sub>, ?la série noire<sub>?obj</sub>.*

D'une manière générale, il semble que les combinaisons impossibles, ou surprenantes (ex. *Léon longe la carafe*, *Léon traverse une chaise*), sont plutôt dues à des incompatibilités fonctionnelles (liées à la taille ou à la forme des entités mises en relation), qu'à des contraintes ontologiques. Un changement de granularité permet certainement d'accepter *la fourmi longe la carafe*, *traverse la chaise*. Le verbe *arpenter* (24) et d'autres comme *sillonner*, *parcourir*, impliquent que leur objet possède un intérieur, dans lequel le déplacement de la cible est localisé. Le statut sémantico-référentiel du NL *l'intérieur* est particulier ; on peut dire indifféremment *il est dans/ à l'intérieur de la ville*<sup>8</sup>. Nous y revenons par la suite (§ 4.1.3).

La prise en compte des distinctions ontologiques nous a permis d'isoler deux tendances relatant le comportement variable des VDTd. D'un côté, il y a ceux qui incorporent la sémantique des marqueurs de localisation et qui permettent de localiser la cible en identifiant sa position plus ou moins indépendamment de la nature ontologique du site, et sans nécessairement définir un lieu de référence dans lequel elle pourrait être localisée à un moment donné. D'un autre côté, il y a les verbes qui ne véhiculent pas en eux mêmes assez d'informations pour identifier une région particulière à partir de n'importe quel repère. Dans ce cas, la nature du complément d'objet est responsable des différentes interprétations possibles de la relation impliquée par le verbe. Pour une interprétation purement spatiale, l'objet du verbe doit pouvoir remplir la fonction de localisation ; mais dans le cas où la relation est plus abstraite - i.e. cas où elle n'implique pas une topologie stricte (aucune frontière matérielle n'est

---

<sup>8</sup> En réalité, cette substitution entre locution contruite avec un NL (*à l'intérieur*) et préposition simple (*dans*) ne semble possible que lorsqu'il s'agit d'intérieurs classiques. Elle n'est pas possible avec les intérieurs topologiques : ex. *Léon est dans l'arbre* <sup>1</sup> Léon est à l'intérieur de l'arbre (cf. Vieu 1991), (voir aussi de Hergé 1955, *Les cigares du Pharaon*, Casterman, p. 53).

impliquée) - elle est interprétée différemment, comme relation de possession par exemple, ou comme relation d'activité habituelle (ex. *être à son travail*)<sup>9</sup>.

(25) *Léon a quitté la ville, son travail, Juliette, son chapeau, sa maison...*

(26) *Léon a atteint la ville, son objectif, son auditoire, la cible...*

En somme, les verbes qui ont intégré la sémantique de marqueurs du type NL entraînent moins de restrictions de sélection sur la nature de l'objet que les autres dont l'interprétation en est fortement dépendante.

Ces deux tendances définissent les pôles d'un continuum entre lesquels on peut observer une gradation basée sur le degré d'autonomie référentielle du marqueur intégré dans la sémantique du verbe. Il peut être évalué d'après les inférences que l'on peut faire sur la localisation de la cible à un moment de son déplacement indépendamment de la particularité de l'entité dénotée par l'objet syntaxique (on peut se demander par exemple si le verbe peut entrer dans une construction intransitive ou se trouver en emploi absolu (cf. chapitre 5). Les développements qui suivent permettent d'expliquer et d'argumenter notre point de vue.

### **2.1. Le double statut des Noms de Localisation : substantif et marqueur relationnel**

Dans le cadre d'une étude des relations de partie à tout, axée sur la comparaison du comportement des NL et des noms de composants en basque et en français (cf. Aurnague (1996a), (1996b), (1998) et (Aurnague et Vieu (à paraître)), Aurnague a mis en évidence la différence existant entre les propriétés référentielles des NL et des noms de composants, ces deux types dénotant des parties d'une entité (ex. *le haut de la maison vs le toit de la maison*). Les NL dénotent des parties d'une entité auxquelles sont associées des portions d'espace, il s'agit donc d'une entité à la fois matérielle et spatiale (ex. *le bord du tableau*), alors que les noms de composants dénotent seulement des parties matérielles d'une entité (ex. *le cadre du tableau*). La spécificité des NL est d'avoir une faible autonomie référentielle, qui s'explique, entre autres, par le caractère flou des zones qu'ils désignent (*le haut, le bord l'avant, le dessus...*). Ces zones n'ont généralement pas de frontière, ni de fonction précise,

---

<sup>9</sup> Nous avons esquissé la description d'un continuum entre l'expression de la localisation et de la possession, dans



contrairement aux noms de composants (*le toit, le dossier, le pare-brise...*). Cependant, plus qu'une opposition tranchée entre ces deux types d'expression, il existe un continuum allant des noms de composant aux NL proprement dits, en passant par divers stades intermédiaires. Aurnague (1996 a, 1996b, 1998) a très clairement montré, en se basant sur les travaux de Svorou (1994) qu'"en se transformant progressivement en NL, un nom de composant acquiert le statut de marqueur relationnel de la localisation, [et que] l'émergence de portions d'espace associées n'est que l'une des manifestations de cette évolution à côté de plusieurs propriétés sémantico-référentielles et syntaxiques" (1996a : 166). Parmi ces propriétés, Aurnague retient surtout la grammaticalisation des relations spatiales, qui se traduit en français par un figement croissant des locutions prépositionnelles du type [*à* + NL] (cf. également Borillo 1992).

Nous allons détailler les résultats de cette analyse car ils vont nous être utiles pour décrire la façon dont s'établit le processus de localisation. Si l'on admet que le verbe a effectivement intégré dans sa sémantique un marqueur de localisation, on peut évaluer le degré de dépendance entre le verbe et son objet pour l'interprétation de la relation spatiale, en considérant le degré de grammaticalisation du marqueur intégré : plus il est relationnel moins l'interprétation du procès est dépendante de la nature de l'objet, plus il est référentiel et plus l'interprétation est sensible à la nature de l'objet. Evidemment, un grand nombre de paramètres intervient en même temps et peut façonner chaque verbe d'une façon très particulière. Par conséquent, nous précisons bien qu'il s'agit là de tendances générales, et non de traits exhibés de façon claire par chaque verbe. Les effets de l'interaction de différents paramètres peuvent par exemple s'annuler entre eux, ou produire de nouvelles interactions. De plus, nous décrivons des processus de grammaticalisation, c'est-à-dire des processus d'évolution de la sémantique de certains items. Or, tous ne sont pas au même stade d'évolution, et présentent des statuts mixtes, ce qui rend la description systématique passablement complexe. Nous tâchons cependant de rester à un niveau de granularité assez général afin de dégager les principaux mécanismes régissant les processus de localisation. Dans cette optique, nous nous sommes concentrée sur l'étude des verbes présentant les comportements les plus

---

(Sarda 1996 : 116). (cf. également Ville-Ometz 1998).

caractéristiques, et illustrant de la façon la plus démonstrative possible, les différentes classes distinguées sur le continuum.

Une des différences majeures entre noms de composants et NL tient au fait que seuls ces derniers permettent de dénoter une portion d'espace contiguë à la portion matérielle de l'entité-tout (cf. *l'arrière/le dessous de l'armoire vs la porte de l'armoire*). Cette capacité qu'ont les NL à faire référence à une portion d'espace est plus ou moins marquée selon leur stade d'évolution sur le continuum composant-NL. Aurnague (1996a : 170) montre que cette capacité varie non seulement d'une langue à l'autre, mais dépend, pour une même langue, du NL considéré et du contexte syntaxico-sémantique dans lequel il apparaît. Nous retraçons ci-dessous la description du processus de grammaticalisation des noms de parties (noms de composants) décrit par Svorou (1994). Nous introduirons ensuite les tests sémantiques proposés par Aurnague (1996a), visant à saisir le degré d'autonomie référentielle des différents marqueurs, avant de rendre compte de l'organisation générale des parties identifiées par les NL en un système cohérent.

### **2.1.1. Processus de grammaticalisation des noms de composants (Svorou 1994)**

A partir des données de 26 langues représentant les principales familles linguistiques, Svorou propose une étude du fonctionnement des marqueurs spatiaux. Son hypothèse est que ces marqueurs (cas, prépositions, postpositions, syntagmes prépositionnels...) dérivent pour la plupart de substantifs. Quatre sources différentes sont mentionnées : les marqueurs relationnels dériveraient soit des noms de parties du corps (source anthropomorphique ou zoomorphique), soit des noms de parties de l'environnement (source environnementale), soit des noms de parties relationnelles d'objets, soit enfin de notions spatiales abstraites. Les noms de parties relationnelles d'objets (ou noms relationnels d'objets) correspondent à ce qu'Aurnague décrit comme les noms de localisation. Ils s'opposent aux noms de composants dans la mesure où ils désignent des parties mal individualisées. Selon Svorou, ces noms relationnels d'objets dériveraient eux-mêmes des deux premières classes. Quant aux notions spatiales abstraites, elles constituent une classe plus marginale traitant de la longueur, de la proximité, de la circonférence... Aurnague (1996a : 175) résume la description de ce modèle en soulignant qu'il y a au fond, deux catégories essentielles à la base des marqueurs relationnels de l'espace, les parties du corps (humain ou animal) et les parties de l'environnement. La troisième est

diachroniquement reliée aux deux précédentes et la dernière est plus marginale. Il est intéressant de noter que plusieurs sources peuvent concourir à l'évolution d'un NL, ce qui peut permettre d'expliquer certains phénomènes de polysémie.

Le processus de grammaticalisation faisant évoluer du statut de substantif vers le statut de marqueur relationnel spatial passerait par plusieurs étapes qu'Aurnague résume ainsi (id.) :

- 1<sup>ère</sup> étape : les éléments lexicaux désignant des parties du corps ou des repères environnementaux auraient d'abord été utilisés pour se référer aux parties relationnelles des objets (comme conséquence d'un processus métaphorique).
- 2<sup>ème</sup> étape (également qualifiée de métaphorique) : les parties d'objet ainsi identifiées auraient ensuite servi à identifier des entités cibles en contact avec le site considéré.
- 3<sup>ème</sup> étape (évolution due à un processus métonymique) : ces noms de parties seraient finalement utilisés pour localiser des cibles dans les régions ou portions d'espace adjacentes au site sans qu'il y ait pour autant contact entre ces deux entités.

Le processus de grammaticalisation entraîneraient donc l'émergence de portions d'espace adjacentes au site.

### **2.1.2. Evaluation du stade de grammaticalisation des marqueurs : présentation des tests (Aurnague 1996a)**

On a déjà mentionné (§ 2.1) les principales différences entre les propriétés des noms de composants et celles des NL. En résumé, les NL, en se différenciant des noms de composants, ont acquis le statut de marqueurs spatiaux relationnels qui leur permet de s'appliquer à une grande variété d'entités. Cette évolution rend possible la désignation de portions d'espace adjacentes aux parties considérées mais s'accompagne d'une perte des propriétés géométriques et fonctionnelles qui caractérisent les composants. D'un côté, les composants ne sont reliés qu'à un nombre très restreint d'entités, mais leurs limites et leurs fonctions sont bien définies (ex. le *volant de la voiture*) ; de l'autre, les NL s'appliquent à un grand nombre d'entités mais les limites des portions qu'ils dénotent sont floues et elles n'ont pas de fonction particulière (ex. *l'avant de la voiture*). Etant mieux individualisés, il est normal que les noms de composants présentent une plus grande autonomie référentielle que les NL.

La série des exemples (27-30) proposés par Aurnague (1996a : 175-185) et rapportée ici, illustre bien cette différence.

L'exemple (27) met en évidence le fait que les NL, contrairement aux noms de composants, ne permettent pas d'identifier une partie séparée du tout, sans faire référence au tout. Excepté le cas où ils sont justement utilisés comme noms de composants (ex. *la semaine prochaine, j'enlève le bas*). Ils doivent alors automatiquement être introduits par un article défini. (*?j'enlève un bas*).

(27)a. *C'est une porte ; c'est une roue*

b. *? C'est un arrière ; ? c'est un fond*

Le deuxième test, proposé par Aurnague est celui de l'anaphore associative. Elle est possible en (28a) ci-dessous, mais pas en (28b). Cependant, on voit que dès que l'on relie un NL à l'entité tout, il n'y a plus de difficulté (28c). Ce test met en évidence que la connaissance du monde permet de relier les noms de composants aux entités-tout prototypiques auxquelles ils sont susceptibles d'être rattachés (par exemple, on sait qu'un village est un ensemble de maisons et que les maisons possèdent traditionnellement un toit).

(28)a. *Nous entrâmes dans un village fortifié. Les toits étaient imposants.*

b. *Nous entrâmes dans un village fortifié. ?Les sommets étaient imposants.*

c. *Nous entrâmes dans un village fortifié. Les sommets des tours étaient imposants.*

Les exemples (29a-b), proposés par Borillo (1988), montrent que la pronominalisation du SN par le possessif, parfois problématique avec les noms de composants, est impossible avec les NL. Borillo (1992) tient le figement des locutions prépositionnelles, formées d'une préposition *à* et d'un NL, comme source probable de cette impossibilité. Aurnague souligne à travers les exemples (29c-d) que ces problèmes sont liés à la sémantique même des NL (indépendamment de leur combinaison avec la préposition *à*).

(29)a. *Il y a une housse sur la banquette de la voiture ?Il y a une housse sur sa banquette.*

b. *Il y a une housse à l'arrière de la voiture. ??Il y a une housse à son arrière.*

c. *La porte de la tour est défoncée. Son toit est en ruine.*

d. *Le bas de la tour est fissuré. ??Son haut est en ruine.*

Le dernier test illustré en (30), montre que la différence entre composants et NL se manifeste également à travers le comportement du pronom démonstratif *celui*. La reprise d'un NL par *celui* dans une construction attributive n'est pas possible.

- (30) a. *Le tronc du châtaignier est couvert de lierre. Celui du chêne aussi.*  
b. *Le haut du châtaignier est couvert de lierre. ?Celui du chêne aussi.*

On peut noter que le terme *intérieur* passe la plupart de ces tests de façon satisfaisante, ce qui met en évidence son statut mixte de NL et de nom de composant :

- (31) a. *?C'est un intérieur (mais, C'est un bel intérieur)*  
b. *Il découvrit les maisons du nord, les intérieurs étaient chaleureux.*  
c. *La voiture est en mauvais état, son intérieur est usé.*  
d. *L'intérieur du théâtre est vaste, celui de l'opéra est plus étriqué.*

Le test échoue en (31a) où l'on constate qu'il est malaisé de désigner un intérieur comme une classe d'objet quelconque, indépendamment de l'entité par rapport à laquelle il est défini. On constate également que dans tous les autres cas (31b, c et d), on a affaire à des intérieurs classiques (intérieurs de type 1) (cf. 4.3.1).

Ces tests permettent donc d'évaluer la position des marqueurs spatiaux sur le continuum composant-NL. Ils mettent clairement en évidence que les noms de composants jouissent d'une plus grande autonomie référentielle que les NL. Cependant, la contrepartie de la faible autonomie référentielle des NL est leur grande généralité qui permet de les combiner à l'ensemble des entités spatiales du lexique (*le haut de la chaise, de la porte, de la maison, de la montagne...*). Si les noms de localisation ne permettent pas de référer à des parties bien précises d'une entité, ils permettent en revanche de référer à des parties de n'importe quelle entité, indépendamment de la connaissance que l'on peut avoir de cette entité (Aurnague & al. 1997). Autrement dit, les NL possèdent des propriétés localisatrices moins précises mais d'une portée bien plus grande que celles des noms de composants. Ils indiquent, dans leur sémantisme même, la localisation d'une portion d'espace dont la position est toujours spécifiée par rapport à l'entité dénotée par le SNs, quelle que soit l'entité. Cette portion d'espace peut être localisée à l'intérieur comme à l'extérieur du site, elle dénote souvent une région frontière (*le bord, le côté, le haut, le bout...*). Cette imprécision des limites des frontières finit par

gommer la pertinence de la distinction interne/ externe. Pour cette raison, nous utilisons le terme des Nom de Localisation (NL) et non pas celui de Nom de Localisation Interne (NLI), termes utilisés par Borillo et Aurnague.

Aurnague a par ailleurs distingué un ensemble de critères syntaxiques qui (en association avec les tests référentiels) permettent d'évaluer la position d'un nom sur le continuum allant des composants au NL. Ces tests ont trait aux comportements variables des différents noms vis-à-vis de la préposition *à* :

- Les NL, assimilés à des lieux spécifiés<sup>10</sup>, peuvent se combiner avec la préposition *à*, mais pas les noms de composants. (*être au pied, au coin, au centre, à l'intérieur, au bord...* mais *?être au toit, au manche, à la table, à l'arbre...*).

- Lorsqu'un nom peut remplir alternativement les fonctions de NL et de composant, la préposition *à* révèle la nature de chacune de ces occurrences (*au pied* : généralement NL / *sur le pied* : généralement composant, de même *la surface, la pointe* sont ambigus : *à la surface de l'eau/ \*à la surface du cube ; à la pointe/ sur la pointe*).

- La préposition *à* permet d'isoler des éléments qui ne possèdent pas (encore) toutes les propriétés des NL : ex. *contour, arêtes*. Si on peut dire *il y a des miettes au bord du tapis, il y a une affiche à l'angle du mur*, on ne dira pas *il y a des miettes au contour du tapis, il y a une affiche à l'arête du mur*. Contrairement aux NL, les marqueurs comme *contour, arête* impliquent une relation de contact entre la cible et le site, ce qui révèle qu'ils ne font pas référence à une portion d'espace adjacente au site. Ces termes sont donc plus proches des composants que des NL.

Borillo (1992) a très bien rendu compte du processus de grammaticalisation transformant des noms de partie (substantifs) en marqueurs relationnels de la localisation (NL pris dans une locution prépositionnelle). Il existe différentes étapes permettant d'appréhender le figement progressif des locutions prépositionnelles (*à* + NL) :

- L'impossibilité de plus en plus stricte de modifier les NL, par exemple, par des adjectifs. Le degré relatif du figement est par ailleurs observable à travers la nature des adjectifs qui peuvent

---

<sup>10</sup> Nous rappelons que la notion de lieu résulte d'une catégorisation ontologique et/ou discursive.

venir modifier les NL. Les exemples (32) et (33) montrent que les adjectifs orientationnels (*haut, bas, droite, gauche...*) paraissent plus acceptables que les adjectifs qui déterminent davantage les NL. Les adjectifs orientationnels ne qualifient pas, en effet, des aspects matériels des parties dénotées, mais leur position dans l'espace.

(32) *A l'angle gauche de la table, Au bord supérieur du cadre ; à l'extrême bout du pinceau...*

(33) *?A l'angle rouge, métallique, fendu de la table ; au bord rouge, fendu, métallique du cadre ;*

Il est évident que les modifieurs orientationnels changent moins les propriétés sémantiques des NL que les adjectifs se référant directement aux propriétés matérielles de la partie considérée.

- La suppression de l'article (*à côté de, à gauche de...*) est également un signe témoignant d'un stade avancé vers un figement des NL dans une locution prépositionnelle.

## **2.2. Les NL : un système polarisé**

Aurnague a montré que les portions d'espace découpées par les NL sont organisées en couples de localisations opposées (*haut/bas; avant/arrière; gauche/droite; intérieur/extérieur-limites; centre-milieu/ périphérie-extrémité*), contrairement aux noms de composants qui ne semblent pas faire appel à une structuration de l'espace indépendante des entités elles-mêmes. Ces couples de localisations opposées s'organisent selon lui, sur un continuum et déterminent des antonymies graduelles. La possibilité de modifier la presque totalité des locutions prépositionnelles construites à partir des NL par l'adverbe *tout*, montrerait que l'on se réfère lors du processus de localisation à un continuum particulier de l'espace dont on peut désigner l'un des pôles: *tout en haut, tout en bas, tout à droite, tout à gauche, tout au bord, tout au fond, tout au bout...*

Toutefois, un examen plus approfondi de ces phénomènes montre que les couples de NL ne sont en fait pas tous définis sur un continuum. L'impression première que l'on peut avoir d'un continuum tient au fait qu'en s'opposant, ils définissent un axe. Il y a en effet, une définition relationnelle des NL qui s'organisent, certes, par couples de localisations opposées mais pas nécessairement dans la continuité. Certains couples font appel à des oppositions non graduelles (ex. *intérieur/extérieur*).

Si tous les NL semblent cependant pouvoir être modifiés par l'adverbe *tout*, nous pensons que c'est d'abord parce qu'ils dénotent tous des portions d'espace aux frontières floues. C'est l'imprécision de ces frontières qui entraîne une variation interne, un « jeu » dans l'identification de la position de la cible. Dans ce cas, *tout* modifie la description de la position de la cible par rapport à la portion d'espace dénotée par le NL associé à un nom. Cela suppose que l'on a une bonne représentation de cette zone, c'est-à-dire qu'elle possède une certaine autonomie référentielle, et peut ne pas être définie de façon différentielle par rapport à un autre marqueur de localisation. C'est le cas de *l'intérieur* qui est particulier de ce point de vue. En revanche, moins la portion d'espace identifiée est définie référentiellement, plus elle l'est de façon oppositive par rapport à un autre pôle d'orientation. Dans ce cas, on peut considérer que l'adverbe *tout* modifie la position de la cible non pas par rapport aux frontières d'une portion d'espace assez bien délimitée, mais au contraire, par rapport à un autre pôle qui permet de construire la représentation d'un axe sur lequel est identifiée la position de la cible. On peut donc considérer qu'il y a deux types de gradualité, l'une intrinsèque aux NL (gradualité interne), l'autre liée à la définition différentielle d'une zone dénotée par un NL (gradualité externe). Nous pensons qu'une étude plus approfondie, basée sur la comparaison des acceptabilités variables des modificateurs comme *tout*, *tout à fait*, *presque...* permettrait sans doute de mieux identifier les cas où il est fait référence à une portion d'espace et à ses frontières, et les cas où il est plutôt fait référence à des pôles opposés permettant d'identifier différentiellement la position d'une entité. Mais il faut noter que ces deux cas ne s'opposent pas foncièrement, et qu'un même NL peut permettre selon le point de vue introduit par le discours de dénoter une portion d'espace ou simplement d'identifier négativement la position d'une entité sans faire référence à des portions d'espace. Moins il y a de portion d'espace impliquée dans le processus de localisation et plus les relations sont continues. La véritable continuité n'est donc pas systématiquement impliquée dans tous les couples de localisation opposées mais seulement dans les cas où il n'y a pas de portion d'espace (pas de franchissement de frontières marquées) impliquées par l'événement décrit.

De ce point de vue, on constate que la modification par l'adverbe *tout* s'interprète plus comme une marque de gradualité externe associée à l'expression de la notion de localisation extrême



- lorsque le NL a un véritable statut de marqueur relationnel et non plus de nom de composants. C'est-à-dire, lorsque ces noms ont la capacité de dénoter des portions d'espace dont les frontières sont floues.

- lorsque le processus de localisation repose sur des localisations opposées. En effet, parce que les frontières des portions d'espace dénotées sont floues, la position d'une entité est mieux définie relationnellement sur un axe de localisation opposées que référentiellement par rapport à une entités spatiale mal individualisée.

- lorsque la position de la cible est identifiée par rapport à un seul repère opposé (i.e. représentation mentale d'un axe), plutôt que par rapport à plusieurs repères. En effet, lorsque plusieurs repères interviennent dans l'identification de la position de la cible, cette position est plus précise (se rapproche d'un repérage classique en termes de points, dans un système de coordonnées). Dans ce cas, il n'y a pas vraiment de gradualité externe (⊕ on est *au centre* où on n'y est pas ⊕). La modification par *tout* introduit alors une notion de précision (i.e. *il est exactement au centre*). Le NL *le centre de* peut être défini par rapport à plusieurs points de la périphérie ; de même *l'angle de* peut être défini par rapport au *centre*, aux *côtés*, aux autres *angles* ; de ce point de vue *le fauteuil est tout au bord de l'eau* peut paraître meilleurs que *le fauteuil est tout au centre de la pièce, tout à l'angle de la pièce, tout au coin de la pièce...*). Dans un cas *le bord* dénote une portion d'espace définies relationnellement par rapport au bord opposé de l'entité de référence, alors que *le centre* dénote plus un point qu'une portion d'espace (i.e. est plus proche d'un nom de composant). Vis-à-vis de l'expression du mouvement, on constate qu'il n'existe pas, en français tout au moins, de verbes qui signifient *aller au ou venir du centre, de l'angle, du coin...*, alors que des verbes comme *traverser* expriment *aller d'un côté à l'autre...* Seuls les NL qui possèdent un véritable statut de marqueur relationnel permettent donc d'exprimer du mouvement qui est, par excellence, un processus dynamique et continu.

A partir de l'observation des comportements des différents NL vis-à-vis de l'adverbe *tout* (cf. ex. (40-51) ci-dessous), il nous a semblé que la présence du modifieur était plus naturelle et surtout, exprimait une véritable gradualité externe (i) avec les NL définis par couple de localisation opposées (nous avons donc écarté les cas où un NL n'est pas franchement défini sur une opposition binaire), et (ii) que cette modification s'appliquait mieux aux NL de

distance et d'orientation, qu'aux NL topologiques, ou tout au moins, qu'au couple *intérieur/extérieur* qui, nous l'avons vu, est particulier principalement parce que les frontières de l'intérieur (classique) coïncident avec les frontières de l'entité de référence. On peut voir dans les exemples ci-dessous que parmi chacune de ces catégories, tous ne réagissent pas non plus de la même façon

- (40) *Il est tout au loin / tout près*
- (41) *Il est tout en haut/ tout en bas*
- (42) *Il est tout à droite/ tout à gauche*
- (43) *Il est tout à l'avant/ tout à l'arrière*
- (44) *Il est tout au fond*
- (45) *?Il est tout au coin/ ?tout à l'arête/ ?tout à l'angle*
- (46) *Il est tout au bord*
- (47) *Il est tout au bout, ?tout à l'extrémité*
- (48) *?Il est tout au centre/ ?tout au milieu*
- (49) *?Il est tout au côté/ tout à côté*
- (50) *?Il est tout à l'intérieur*
- (51) *la lame est tout au bout du manche/ \*la lame est tout au manche*

Les marqueurs permettant de définir la distance (NL et préposition) (et non pas. ceux faisant intervenir de la distance pour identifier une portion d'espace particulière (*le bout, l'extrémité, le centre, le milieu, la périphérie...*)) peuvent sans problème être modifiés par l'adverbe *tout*<sup>11</sup>. Les verbes dont la sémantique repose sur ces notions peuvent également être modifiés par des adverbes graduels permettant, par exemple de quantifier un processus continu (ex. *il a longtemps fui la ville*). Cette modification n'est pas toujours possible pour les verbes dont la sémantique repose sur des relations topologiques (ex. ?? *il a longtemps traversé la rivière*, implique une lecture itérative). On peut noter que la possibilité de modifier les verbes

---

<sup>11</sup> Notons toutefois que ce sont les prépositions (près/loin) plus que les NL (proximité/lointain) qui sont modifiables par *tout* (*il est tout près/ tout au loin*). Les NL (proximité/lointain) sont en fait définis référentiellement par rapport à une entité-tout. Mais les verbes exprimant une relation de distance ont plutôt intégré - selon le processus classique d'évolution de la transitivité (cf. entre autres Blinkenberg 1969) - des marqueurs purement relationnels, ce qui leur permet d'apparaître également dans des constructions transitives indirectes ou intransitives (ex. *fuir, approcher*) (cf. chapitre 5).

exprimant une relation de distance dépend aussi de leur complémentation et de la construction dans laquelle ils entrent. Cependant, indépendamment de ces variantes, on observe que le rapport de dépendance des NL topologiques est plus important. Alors que les marqueurs de distance et d'orientation s'organisent systématiquement par couple de localisation opposée sur un continuum, les marqueurs topologiques sont toujours définis comme frontière (*les bords, les côtés*), ou par rapport à une frontière (*l'intérieur/l'extérieur*). Si on peut les modifier par l'adverbe *tout*, c'est en raison de la plus ou moins grande imprécision de leur frontière. Ils font tous intervenir une gradualité interne, mais ils n'impliquent pas tous une gradualité externe. Par exemple, *il est tout à l'intérieur* semble plus exprimer le fait qu'il y est entièrement, complètement, plutôt que le fait qu'il y soit *tout à fait*. L'opposition n'est pas évidente, mais on peut mieux la saisir par comparaison avec le NL *bord*. Dans l'exemple *il est tout au bord*, on constate d'une part, que la reprise par le pronom adverbial *y* est difficile (*?il y est complètement*), et d'autre part que ce n'est pas tant le fait d'y être complètement ou exactement qui est exprimé, mais plutôt la notion de localisation extrême qui ne peut intervenir que sur un axe. On constate en fait que les propriétés fortement référentielles du NL *l'intérieur* ont un poids tel que la définition relationnelle par rapport à *l'extérieur* n'est pas convoquée dans la construction de la scène.

Pour rendre compte de ces nuances, nous proposons une hiérarchisation des types de NL. Le continuum va des oppositions les plus graduelles ou continues, aux plus discrètes :

- Les NL de distance (*proximité/lointain*)<sup>12</sup>.
- Les NL d'orientation verticale (*haut/bas*)
- Les NL d'orientation frontale (*devant/derrière*) et latérale (*droite/gauche*)
- Les NL topologiques dénotant des zones frontières (*bords, côtés*)
- L'intérieur

Plus la définition des couples de NL est graduelle et relative, et plus ils se comportent de façon relationnelle (proches des prépositions). Au contraire, plus elle repose sur une opposition

---

<sup>12</sup> Les relations de distance sont d'ailleurs la plupart du temps exprimées par les prépositions *près/loin* qui n'impliquent pas d'ancrage référentiel.

discrète matérialisée par des frontières, plus les NL se comportent comme des noms de composants (ex. *l'intérieur*). A l'extrémité de ce continuum, on trouve des relations définies directement par rapport à la matière d'une entité spatiale et qui ne peuvent être modifiées par l'adverbe *tout* (ex. contact/ non contact : \* *tout au mur*).<sup>13</sup>

Ces distinctions sont très importantes pour la description des verbes car elles permettent de rendre compte des déplacements d'une entité en termes plus ou moins dynamiques. On ne peut pas décrire de façon unifiée tous les types de déplacement. La représentation qui consiste en une succession de positions identifiées de façon ponctuelle par rapport à un référent spatial particulier (au temps  $t_1$ , x est à  $y_1$ , au temps  $t_2$ , x est à  $y_2$ ..., au temps  $t_n$ , x est à  $y_n$ ), n'est adaptée que pour les verbes qui introduisent les marqueurs les plus référentiels (intérieur/ extérieur ; côtés...) ou à des relations de contact. En revanche, elle ne convient pas pour décrire les verbes qui introduisent des relations graduelles.

### **3. Identification de deux modes de représentation du mouvement**

Le processus de grammaticalisation des NL apporte un éclairage intéressant à la description des VDTd. En effet, certains de ces verbes ont intégré la sémantique de marqueurs de localisation qui se situent à un stade d'évolution plus ou moins avancé vers un statut de marqueurs relationnels. Leur caractère relationnel permet d'organiser la description des relations spatiales non pas de façon référentielle par rapport à une entité bien individualisée, mais comme nous venons de le voir, à partir d'un système d'axes polarisés, qui peut s'appliquer sur n'importe quel référent.

Nous avons vu dans le précédent chapitre (cf. §4), que Laur (1991) a défini la relation de localisation caractérisant un verbe comme la relation qui est vraie pendant la phase de polarité aspectuelle du verbe. Par exemple, elle considère que le verbe *approcher* est final, et qu'il décrit une relation de localisation externe au moment final de l'événement. Nous pensons que, contrairement aux critères proposés par Laur, la relation de localisation caractérisant la sémantique d'un verbe ne correspond pas systématiquement à la relation qui est vraie pendant

---

<sup>13</sup> Dans ce cas, aucun axe n'est introduit, il n'y a donc pas de distance et par conséquent pas de temps non plus. Nous verrons que les verbes décrivant des relations de contact sont logiquement les plus ponctuels, les plus téléiques et les plus transitifs.

la polarité locative du verbe. Ce parallélisme entre polarité et relation ne vaut, en fait, que pour les verbes qui ne véhiculent qu'une seule information positive, c'est-à-dire les verbes initiaux (*quitter...*) et finaux (*atteindre, heurter...*), et certains verbes médians comme *arpenter, sillonner...* Ce qui est exprimé par ces divers marqueurs étant la position de la cible à un moment donné plutôt que le mouvement, un lieu de référence est systématiquement introduit. D'autres verbes véhiculent plus d'une information locative (ex. *traverser, monter*)<sup>14</sup>. L'aspect dynamique des procès qu'ils décrivent est saisi à travers les NL contenus dans la sémantique des verbes. Définis relationnellement l'un par rapport à l'autre, ils introduisent la distance et donc le temps (ou plus exactement, la durée). Et en fonction du type de rapports, continus ou discontinus, existant entre les deux pôles qu'ils définissent, ils décrivent un processus + ou - borné.

Jusqu'ici, on n'avait jamais rendu compte de la spécificité des verbes médians. Ils étaient systématiquement traités comme les autres verbes, en isolant une phase où une relation de localisation, établie entre la cible et le site, est vraie, puis en examinant si cette relation reste vraie ou pas, pendant les autres phases de l'événement (cf. Sarda 1996). Or il est maintenant assez clair que ces verbes, jusque là caractérisés de médians, véhiculent une toute autre conception des événements que les verbes initiaux et finaux.

En fait, nous sommes face à deux stratégies de représentation du mouvement : ces stratégies reflètent deux modes d'ancrage référentiel différents. Par 'mode d'ancrage référentiel', on désigne la manière dont le processus de localisation permet de fixer la position d'une entité-cible par rapport à l'entité de référence (dénotée par le complément d'objet). Les verbes qui contiennent des marqueurs interprétés référentiellement (ex. *intérieur*) plutôt que relationnellement (par rapport à *l'extérieur* dans ce cas), décrivent ce que l'on appelle un mode d'ancrage référentiel direct ; les autres, ceux qui possèdent des marqueurs relationnels (couples de localisations opposées sur un axe) introduisent pour la plupart un ancrage référentiel indirect. (On a parlé, à ce titre de relation de localisation indirecte (cf. Sarda 1997, Muller & Sarda 1997)). Les premiers sont appelés **verbes logiques** (*heurter, quitter,*

---

<sup>14</sup> Il s'agit des verbes que l'on a initialement rangés parmi les verbes médians. Toutefois, nous allons être amenée à les rebaptiser (verbes topologiques) et à les distinguer des verbes comme *arpenter, sillonner* que nous avons également mis dans la même classe.

*atteindre, arpenter...*), les seconds sont les **verbes topologiques** (*suivre, monter, traverser*).

Dans l'immédiat, nous proposons une analyse des divers types de verbes. Nous introduisons une nouvelle typologie de ces verbes basée sur leurs propriétés locatives<sup>15</sup>.

#### **4. Les types de verbes et de relations de localisation**

Les classes de verbes topologiques et logiques décrivent des relations du même nom. La distinction entre ces deux classes recoupe *grosso modo*, celle que nous avons faite entre verbes médians d'un côté, et verbes initiaux et finaux de l'autre.

Les verbes logiques véhiculent une seule information locative, et leurs propriétés aspectuelles indiquent si cette relation est vraie ou pas à d'autres moments de l'événement. Les relations s'expriment de façon élémentaire en termes d'implication du type (A puis  $\neg$ A). Par exemple, la sémantique du verbe *quitter* nous permet d'inférer que la cible se trouve dans une certaine configuration au début de l'événement et que cette relation, qui est vraie au début, ne l'est plus à la fin.

On range également parmi les verbes logiques, les verbes du type *arpenter, sillonner, parcourir...* considérés maintenant comme les seuls verbes véritablement médians. Ces verbes possèdent des propriétés communes avec les verbes logiques, mais aussi avec les verbes topologiques. On les a en fait sous-catégorisés comme verbes logico-topologiques. La sémantique du verbe *arpenter* permet d'inférer que l'entité cible est dans l'entité site pendant la phase médiane de l'événement, et que cette relation est vraie pendant toute la durée du déplacement. Comme pour les verbes initiaux et finaux, on ne recueille qu'une seule information locative, et l'aspect non borné du verbe nous permet d'inférer que, dans ce cas, cette relation ne change pas.

---

<sup>15</sup> On parle des propriétés locatives des verbes (et des procès) d'une manière similaire à la façon dont on parle habituellement des propriétés aspectuelles. Nous préférons le terme de propriétés locatives plutôt que celui de propriétés spatiales. La raison en est que le terme 'spatial' suggère très fortement une relation concrète, or, on a noté que l'interprétation spatiale des verbes pouvait reposer sur des facteurs combinatoires et n'être donc pas déterminée par le sémantisme du verbe. Le terme locatif nous paraît, en revanche, moins connoté. Il se rapproche de l'usage plus abstrait qu'en fait la tradition localiste.

Les verbes logiques décrivent une relation ancrée référentiellement par rapport à une entité spatiale, et l'aspect dynamique du procès est "récupéré" à partir des informations aspectuelles (cf. chap. 5, §2.1). Ces relations ont été formalisées par P. Muller (cf. Muller & Sarda 1998).

Parmi les verbes logiques, on a distingué les verbes logico-topologiques (*arpenter*), qui sont médians, les verbes neutres, initiaux (*quitter*) et finaux (*atteindre*), et les verbes de contact (*heurter*).

Les verbes topologiques véhiculent plusieurs informations locatives. Ils introduisent des axes orientés sur lesquels se déroule le déplacement. La présence de bornes, et la nature de ces bornes, déterminent la nature du processus de localisation qui est établi selon un mode d'ancrage référentiel indirect. Par exemple, la sémantique du verbe *monter* implique un déplacement sur un axe vertical polarisé *bas/haut*. On ne connaît la position exacte de la cible à aucun moment du déplacement, car les marqueurs haut/ bas ne sont pas définis directement par rapport à une entité de référence, mais d'abord relationnellement l'un par rapport à l'autre. Ils peuvent néanmoins dénoter des portions d'espace par rapport à une entité de référence. Dans ce cas, cet ancrage introduit une borne, à la fois spatiale et temporelle, qui fige le mouvement.

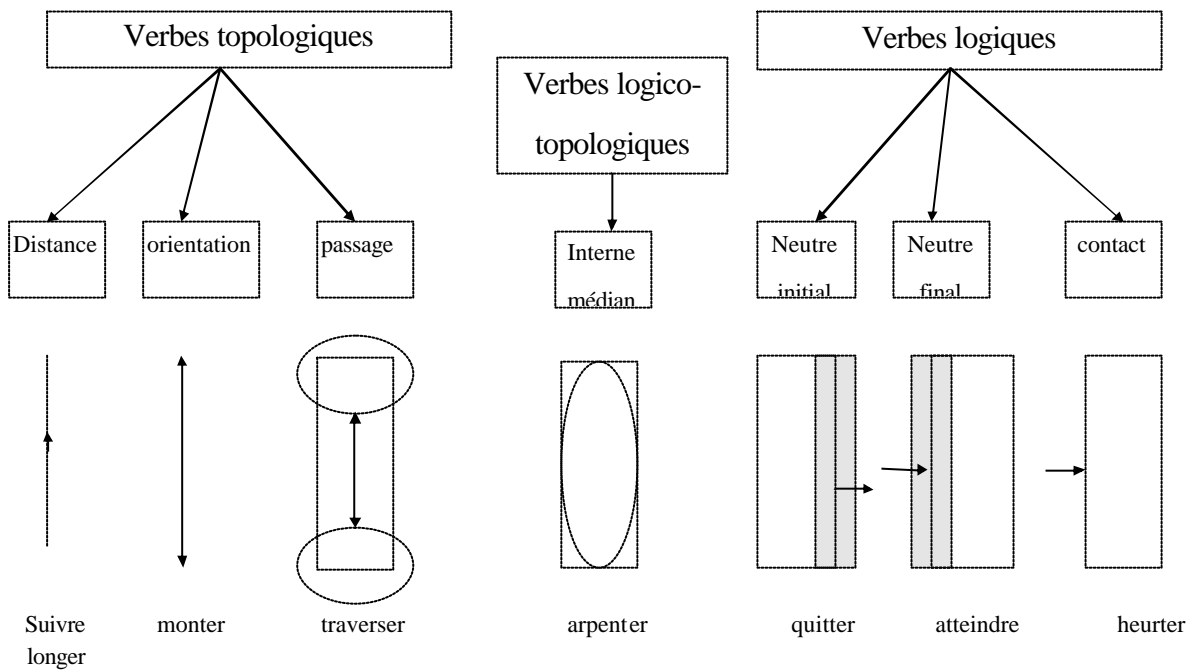
Parmi les verbes topologiques, on distingue les verbes de distance (*fuir, approcher, suivre*, mais aussi *longer, contourner, éviter*), les verbes d'orientation (*monter, dévaler*), et les verbes de passage (*traverser, franchir*).

Fondamentalement, ce qui distingue les verbes logiques et les verbes topologiques, c'est que les premiers décrivent une relation de localisation statique par rapport à une entité référentielle, alors que les seconds décrivent une relation dynamique entre deux entités relationnelles (i.e. entre les pôles d'un axe). Nous introduisons ci-dessous une description plus détaillée des types de relations qui permettent de définir les classes de verbes. Nous mettons en évidence l'existence d'un continuum allant des verbes de distance, purement relationnels, n'impliquant pas de lieu de référence, aux verbes de contact, qui entretiennent au contraire avec leur objet un rapport direct.

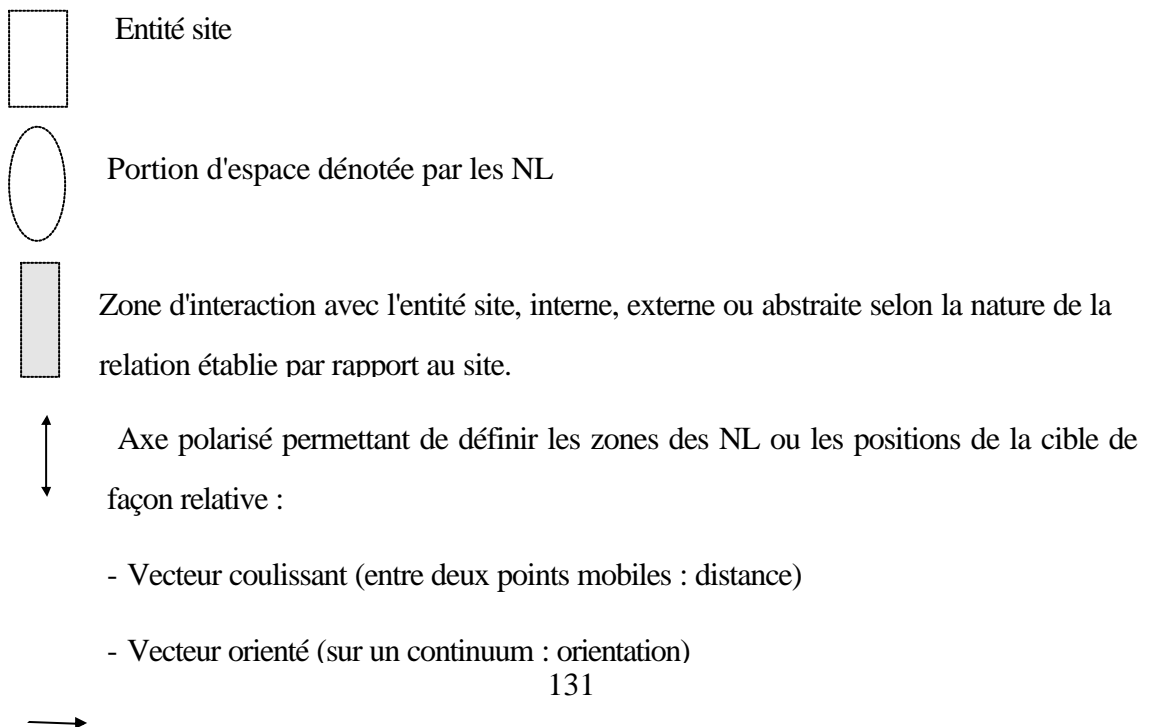
#### 4.1. Représentation schématique des classes de verbes

Nous proposons ci-dessous un schéma qui illustre les différents types de relations, afin de mieux cerner la cohérence de l'ensemble des principes sous-jacents à la description de ces verbes. Les sections suivantes proposent une description de ce schéma.

*Illustration des mécanismes d'ancrage référentiels associés aux classes de verbes*



*Légende :*





## Déplacement

### 4.2. Les relations logiques

Dans cette section, nous décrivons d'abord les propriétés des verbes les plus référentiels (contact) et des verbes dits neutres. La section suivante (4.3) aborde l'analyse des verbes logico-topologiques (*arpenter*). Ces derniers introduisent des relations définies par rapport à l'intérieur des entités-sites, pour cela, nous serons amenée à définir la nature et le fonctionnement des relations dites internes.

#### 4.2.1. Les relations de contact (notées CONT)

La relation de contact est une relation particulière qui n'implique pas de portion d'espace. Il y a une interaction directe avec l'entité de référence. La cible est localisée comme étant *en contact avec* une portion de surface du site.

Notons que les portions de surface définies dans la relation de contact peuvent être désignées directement par des expressions spécifiques comme *l'impact, la zone du choc, la zone de contact*. Ces portions de surface n'ont pas d'existence avant l'événement de contact qui les crée. On peut les concevoir comme des entités spatiales 'opportunistes' qui ne se dessinent que dans l'action même décrite par le procès.

Les relations de contact impliquent, dans une interprétation concrète, la connexion d'une portion de surface de la cible avec une partie matérielle du site. Cette définition impose des restrictions sélectionnelles sur la nature de l'entité-site qui, indépendamment de sa structure interne, doit présenter la propriété d'offrir une résistance à l'entité-cible<sup>16</sup>. Cette condition de résistance semble être la seule contrainte impliquée dans l'établissement d'une relation de contact.

---

<sup>16</sup> Il s'agit d'une résistance matérielle dans les emplois concrets, mais cette notion de résistance permet de rendre compte des emplois psychologiques (ex. *heurter quelqu'un par des propos violents, heurter sa sensibilité, son imaginaire...* Ces entités (*personne, sensibilité, imaginaire*) peuvent être considérées comme des domaines topologiques dont les frontières sont agressées.

- (38) a. ?*La voiture a heurté de l'air*  
b. *La voiture a heurté un platane*  
c. *La voiture a heurté une école*

(38a) est difficilement acceptable parce que *l'air* n'est pas une entité offrant une résistance. A l'inverse (38b) est l'exemple typique de la relation dynamique de contact où la matérialité du *platane* arrête la course de la cible. A travers (38c), nous voulons montrer que la structure interne de l'entité n'est pas impliquée dans la relation, et qu'automatiquement on infère que l'entité sélectionnée n'est pas l'école comme lieu, ni comme institution mais comme objet<sup>17</sup> offrant une résistance. Ainsi, on accepte (38c), seulement si l'on considère que la cible a heurté une partie matérielle de l'entité dénotée par le SN *l'école*. On imagine automatiquement une scène où la voiture aurait heurté le mur, ou la porte du bâtiment. Par conséquent, il semble que l'on puisse affirmer que les verbes possédant le trait CONT sélectionnent une portion d'une partie matérielle de l'entité dénotée par SNs. En langue, on dispose de plusieurs stratégies pour désigner cette portion d'espace impliquée dans la relation de contact. Dans la construction [SNc V SNs], on peut la désigner directement (ex. *il a heurté l'avant gauche de la voiture*)<sup>18</sup>, indirectement en spécifiant la zone de choc en complément prépositionnel (ex. *il a heurté la voiture à l'avant gauche*), ou encore en désignant directement les parties matérielles (noms de composants) du site plutôt que les régions qui peuvent leur être associées (ex. *il a heurté le phare gauche de la voiture, l'aile droite, le coffre... de la voiture*).

On ne peut considérer que les verbes de contact décrivent intrinsèquement un déplacement. En effet, la relation de contact n'introduit pas d'axe qui permettrait de créer une distance (et qui ainsi introduirait également une durée). C'est la connaissance du monde, ou le contexte, qui permet de reconstruire mentalement l'état préalable à celui de la relation de contact.

---

<sup>17</sup> C'est le propre des entités mixtes de pouvoir être catégorisées tantôt comme lieu, tantôt comme objet.

<sup>18</sup> Bien entendu, il n'y a dans ce cas, aucune ambiguïté sur la localisation de la cible dans une éventuelle portion d'espace adjacente au site : la cible est en contact avec la surface de la région indiquée.

Plusieurs faits en témoignent : tout d'abord on constate que ces verbes peuvent être introduits par le verbe *aller* qui apparaît plutôt comme verbe de mouvement que comme auxiliaire aspectuel<sup>19</sup>.

(38) *Il est allé heurter le platane*

(39) *Il est allé toucher la voiture qui s'était arrêtée...*

S'ils décrivaient intrinsèquement du mouvement, l'emploi du verbe serait redondant comme par exemple dans *? il est allé monter l'escalier*. De plus, même si on considère *aller* comme auxiliaire aspectuel, ce test montre que *heurter* décrit une action, qui affecte l'objet (*la voiture est heurtée*), contrairement à *monter* qui exprime un processus (*\*l'escalier est monté*) (cf. chapitre 5).

Ensuite, il semble qu'on ne trouve plus du tout trace du sens dynamique des verbes dans les emplois plus abstraits *heurter sa sensibilité, sa susceptibilité, toucher son cœur...*

(40) *? Il est allé toucher son cœur*

(41) *? Il est allé heurter sa sensibilité*

L'interprétation plus ou moins dynamique des verbes de contact est sans doute liée aux propriétés d'agentivité du sujet. La possibilité d'avoir l'auxiliaire de mouvement indiquerait que la relation de contact est le résultat d'une action concrète (il n'y a pas nécessairement de contrôle de l'action). Par contre dans les emplois statiques, le contact abstrait est le résultat d'une intention.

En dernière remarque, on peut également noter qu'il n'y a, dans la classe des VDTd, que des verbes de contact finaux (aucun verbe initial). Notre hypothèse sur le statut peu agentif des procès qui ont une interprétation spatiale et dynamique semble pouvoir fournir une piste d'explication possible. En effet, la "collision" peut tout à fait être le résultat d'une action non contrôlée, en revanche, la "séparation" ne peut survenir par hasard et semble en général résulter d'un acte délibéré (ex. *décoller*)

(42) *?L'avion a décollé accidentellement*

(43) *L'avion a atterri accidentellement.*

---

<sup>19</sup> Je remercie Andrée Borillo de m'avoir fait part de ce test.

#### 4.2.2. Les relations neutres (notées NEUT)

On parle de relations neutres lorsque la sémantique du verbe reste indéterminée (imprécise) du point de vue de la configuration spatiale qu'entretiennent les entités qu'il met en relation. Les verbes neutres (*quitter, atteindre*) n'impliquent pas intrinsèquement une relation de localisation. Ils indiquent simplement qu'une certaine relation est vraie à un moment de l'événement (phases initiale ou finale), mais la configuration spatiale associée à la relation n'est pas spécifiée par le verbe. Elle est au contraire dépendante, d'une part, de la façon dont la relation est interprétée - et cela dépend de la nature des entités mises en relation -, et d'autre part, des propriétés géométriques et fonctionnelles de ces entités. Les exemples ci-dessous illustrent la variabilité des interprétations possibles. Ils mettent clairement en évidence le fait que ces verbes ne sont pas intrinsèquement spatiaux, ou plus précisément qu'ils ne décrivent pas la nature du déplacement.

(44) a. *Léon a atteint le sommet*

*Léon a atteint la rive/ la rivière*

*La flèche a atteint le plafond*

*La balle a atteint le cœur*

b. *Léon a atteint son but*

*La pluie a atteint son moral*

*La pollution a atteint la côte d'alerte*

*La maladie a atteint des proportions inquiétantes*

(45) a. *Léon a quitté le sommet*

*Léon a quitté la ville*

*Léon a quitté sa place*

*Le chat a quitté la fenêtre*

b. *Léon a quitté son travail*

*Léon a quitté Juliette*

*Léon a quitté la chorale*

*Léon a quitté son chapeau*

Si ces verbes ne présentent pas un caractère intrinsèquement spatial, c'est parce qu'ils décrivent une relation discrète par rapport aux frontières de l'entité de référence dénotée par l'objet direct. La relation de localisation se construit en fonction de la nature de cette entité. Si elle présente les propriétés d'un lieu (portion d'espace fixe accessoirement spécifiée), alors le procès décrit un déplacement spatial de la cible par rapport à cette portion d'espace associée au site (exemples (44a) et (45a)). Si, au contraire, le site n'est pas catégorisé comme lieu, alors il n'y a pas de déplacement mais simplement un changement d'état (exemples (44b) et (45b)). Les tests avec la préposition *à* (46-47), peu convaincants avec les exemples (b),

semblent aller dans le sens de ces observations, à savoir que l'expression d'un déplacement est liée à la présence d'un lieu, ce qui confirme que ces verbes ne sont pas fondamentalement spatiaux :

(46) Atteindre

- |  |  |
|--|--|
| a. <i>Léon est au sommet</i>                 | b. ? <i>Léon est à son but</i>                         |
| <i>Léon est ?à la rive/à la rivière</i>      | * <i>La pluie est à son moral</i>                      |
| ? <i>La flèche est au plafond</i>            | ? <i>La pollution est à la côte d'alerte</i>           |
| ! <i>La balle est au coeur</i> <sup>20</sup> | ? <i>La maladie est à des proportions inquiétantes</i> |

(47) Quitter

- |                                 |                                    |
|---------------------------------|------------------------------------|
| a. <i>Léon est au sommet</i>    | b. ! <i>Léon est à son travail</i> |
| <i>Léon est à la ville</i>      | ! <i>Léon est à Juliette</i>       |
| <i>Léon est à sa place</i>      | ! <i>Léon est à la chorale</i>     |
| <i>Le chat est à la fenêtre</i> | ! <i>Léon est à son chapeau</i>    |

On voit bien dans ces exemples que l'interprétation spatiale du verbe est absolument tributaire de la nature ontologique du site. Seules les combinaisons avec une entité qui dénote un lieu (*le sommet, la ville, la rivière, sa place, la fenêtre*) sont interprétées comme spatiales. Pour les autres cas, plusieurs commentaires s'imposent.

- On peut noter que *être à la fenêtre*<sup>21</sup> semble meilleur qu'*être à la rive*. Pourtant, ces deux termes dénotent des noms de composants, fixes par rapport à l'entité tout. Mais alors que *la fenêtre* est une entité mixte qui possède des propriétés géométriques et fonctionnelles bien définies, ainsi qu'une parfaite autonomie référentielle, les propriétés de *la rive* sont beaucoup plus floues<sup>22</sup>. Il s'agit donc d'une unité en cours d'évolution vers le statut de marqueur relationnel. Elle n'a pas cependant atteint le stade ultime d'indépendance vis-à-vis de l'entité-

---

<sup>20</sup> Il faut noter le statut particulier des parties du corps qui, à bien des égards, ne sont pas très éloignées des NL et donc des lieux. On a exposé que les NL dériveraient de Noms de composants dénotant essentiellement des parties du corps. Si *la balle est au cœur* est ressentie comme bizarre, l'exemple *le blessé a une balle au cœur* ne pose pas de problème.

<sup>21</sup> L'expression *Etre à la fenêtre* peut être considérée comme une expression plus ou moins figée, de même qu'*être à la porte, être à la rue*. Dans ce cas, l'expression ne dénote pas une localisation particulière mais un état de fait. Dans notre discussion de l'exemple, *le chat est à la fenêtre*, l'interprétation littérale de cette expression est présupposée.

<sup>22</sup> Aurnague (1998 : 15-19) détaille les différents rapports de dépendance entre les arguments de plusieurs types de relations partie-tout. On pourra aussi consulter (Aurnague & Plénat 1996, 1997).

tout car elle ne peut s'appliquer qu'à un nombre restreint d'entités, essentiellement à des entités géométriques (contrairement à *côté* par exemple). Ce qui explique le fait que cette unité ne puisse remplir la fonction de localisation que lorsqu'elle est associée à un SN dénotant l'entité-tout .

- On peut hésiter quant à l'interprétation de *être au cœur*, à peu près pour les mêmes raisons, à savoir que le terme *cœur*, dans l'énoncé *la balle est au cœur*, peut se comporter à la fois comme nom de composant, et comme NL. L'effet bizarre produit par l'énoncé *la balle est au cœur* est sans doute dû au fait que l'on reconnaît la construction figée dans la suite *être au cœur*, et que dans ce contexte, c'est donc l'interprétation comme NL et non comme nom de composant qui prime, on s'attend, en effet, à ce que soit précisé le nom de l'entité-tout (*être au cœur du problème*). Le *cœur* est alors équivalent au *centre* (*être au centre du problème*).

- L'exemple *la pluie est à son moral* est inacceptable, car la relation décrite par le verbe *atteindre* dans *la pluie atteint son moral* ne décrit plus du tout la même chose. Ce n'est plus *atteindre* mais *porter atteinte*.

- La possibilité d'admettre *la pollution est à la côte d'alerte* ou *la maladie est à des proportions inquiétantes*, peut, à la limite, trouver une explication dans le fait que les termes cibles dénotent tous deux des entités évolutives. La construction *être à* traduirait dans ce cas, une localisation du stade d'évolution du processus sur une échelle d'évaluation.

- L'ambiguïté inhérente aux énoncés *être à son travail*, *être à la chorale*, tient au fait qu'au site est associé une activité que l'on pratique typiquement dans l'espace attaché à ce site. Ce phénomène a été très bien décrit par Vandeloise (1988) qui parle de "site-intégré". Ontologiquement, le site peut être un lieu (*l'université*), aussi bien qu'un objet, mais le type d'interaction typique que l'on a avec cette entité (interaction que Vandeloise appelle "routine sociale") détermine une portion d'espace permettant de localiser la cible. *Être à son bureau* (meuble) implique en principe, non seulement qu'on soit devant cet objet, mais aussi qu'on y travaille, de même *être au fourneaux*, *être au piano*... implique chaque fois une interaction prototypique avec l'objet. Par conséquent, si l'on *quitte* l'entité dénotée par l'objet du verbe, il peut s'agir d'une séparation physique d'avec le lieu, ou d'une cessation de l'activité qui lui est

associée. Il s'agit bien souvent des deux à la fois. Mais *quitter l'université* n'implique pas nécessairement que l'on ne s'y trouve plus physiquement. On peut par exemple cesser d'y exercer une fonction et continuer à y aller pour d'autres motifs. Il semble que l'on ait affaire à un deuxième emploi de la préposition *à*, distinct de celui qui fait appel à la fonction de localisation.

D'une façon générale, on ne considère pas que la possibilité de combiner la préposition *à* avec une entité de type "objet" soit un contre exemple au critère utilisé pour la définition de la notion de lieu. Au contraire, il semble que les propriétés fonctionnelles des entités mises en relation influent indirectement sur la caractérisation ontologique de la notion de lieu (cf. Vandeloise 1988, Aurnague 1998).

Nous avons pris le soin de développer l'explication de ces exemples, tout d'abord pour mettre en évidence le fait que ces verbes ne sont pas intrinsèquement spatiaux. En considérant par exemple le verbe *quitter*, nous avons été amenée à penser qu'il y a un véritable continuum entre les relations de pure localisation spatiale, les relations d'activité (la pratique d'une activité impliquant une relation habituelle avec une entité) et la possession (puisque l'on dispose normalement de ce que l'on possède, la possession implique également des relations de localisation prototypiques (cf. Ville-Ometz 1998)).

En second lieu, nous voulions souligner que l'interprétation spatiale de ces verbes est fortement liée à leur combinaison avec une entité présentant les propriétés d'un lieu (propriétés ontologiques et/ou discursives). Mentionnons enfin, le fait que l'interprétation des relations décrites par ces verbes fait fortement appel à la connaissance du monde (type d'interaction typique entre les entités), aux propriétés configurationnelles des entités (les entités induisant une interprétation spatiale présentent très souvent les propriétés fonctionnelles de contenance ou de support). Dans le schéma § 4.1.1, nous avons ombré la frontière de l'entité-site pour exprimer l'indétermination de la nature interne ou externe de la relation. Ces verbes décrivent des transitions définies par rapport à cette frontière.

Précisons que le fait de parler de relations neutres ne veut pas dire que le verbe n'implique aucune relation particulière. Il s'agit donc d'une neutralité vis-à-vis de l'information locative, c'est-à-dire par rapport à notre objectif de description des propriétés locatives des verbes.

Pour finir, on notera une disproportion importante entre le nombre de verbes initiaux et le nombre de verbes finaux, phénomène que l'on peut mettre également en relation avec l'absence de relation de contact initiale. Dans le prochain chapitre, nous proposons une hypothèse pour expliquer cette disproportion entre initial et final.

#### **4.3. Les relations logico-topologiques (notées LOG) :**

Les verbes logico-topologiques (*arpenter, sillonner, ratisser, longer...*) cumulent comme leur nom l'indique, des propriétés caractéristiques des verbes logiques et des verbes topologiques. Fondamentalement, nous les avons classés du côté des verbes logiques car ils véhiculent une seule information locative. Ils contiennent dans leur sémantisme des marqueurs permettant de faire référence à des portions d'espace très ancrées référentiellement, c'est-à-dire définies directement par rapport au site et non pas relationnellement sur un continuum. Les verbes logico-topologiques établissent une relation par rapport à *l'intérieur* du site. Le statut particulier de l'intérieur, proche des Noms de composants, favorise un ancrage référentiel fort, mais l'intérieur a néanmoins la possibilité d'être défini par rapport à l'extérieur. Ce ne sont donc pas les propriétés locatives qui déterminent le comportement aspectuel du verbe, mais son comportement aspectuel qui impose des restrictions sur les propriétés locatives du site. De ce point de vue, la classe des verbes logico-topologiques se situe bien à la frontière entre le comportement des verbes logiques et topologiques.

Ces verbes logico-topologiques ont ceci de particulier qu'ils décrivent, pour la plupart, la forme du déplacement. Cette forme semblerait être héritée d'un emploi initial exprimant une activité particulière relative à un lieu sur lequel une action était réalisée (ex. *arpenter le terrain* (= mesurer en arpents)). Le sens transitif s'étant usé, l'objet-site n'est pas affecté et il sert seulement de repère de localisation (cf. chapitre 5).

Centrés sur l'expression de la forme du déplacement, ils ne décrivent pas de changement de relation de localisation. De ce fait, ils ont un comportement tout à fait singulier parmi l'ensemble de la classe des VDTd. En effet, ils se situent à un point charnière entre d'un côté des transitions entre des zones floues ou continues ou entre repères mobiles (verbes topologiques), et de l'autre, des transitions discrètes par rapport à des frontières nettes ou abstraites.



Parce que les verbes logico-topologiques établissent une relation de localisation par rapport à l'intérieur du site, nous développons, aux §4.3.1 et 4.3.2, la description des relations dites internes (notée INT) et du statut particulier du nom *intérieur*. Tout en étant très proche des noms de composants, ce nom présente également certaines propriétés des NL. Il occupe en quelque sorte une position charnière sur le continuum noms de composants-NL. De la même façon, les verbes logico-topologiques qui décrivent une relation de localisation interne, se situent réellement dans une zone de transition entre verbes logiques et topologiques.

#### **4.3.1. Les relations internes, les verbes logico-topologiques et les verbes neutres**

La présentation des relations de localisation interne nous est utile, non seulement pour l'analyse des verbes logico-topologiques, mais aussi pour la description des verbes neutres qui, comme on l'a vu, décrivent théoriquement une transition entre l'intérieur et l'extérieur d'une entité. La plupart des verbes logico-topologiques décrivent intrinsèquement des relations internes (on parle de verbes internes), alors que pour la majorité des verbes neutres, cette relation n'est que le résultat de la composition (le trait INT ne les affecte que de façon secondaire (ils sont notés dans ce cas (NEUT\_(INT)) ).

D'une manière générale, la relation interne est fortement dépendante de la notion fonctionnelle de 'contenance' (cf. Vandeloise 1986, 1987, Vieu 1991). De fortes contraintes pèsent donc sur la nature du site qui doit présenter ces propriétés. Elles résultent le plus souvent d'une interaction entre un type d'activité décrit par le verbe et la relation habituelle existant entre la pratique de cette activité et un lieu particulier exprimé par l'objet du verbe. Les verbes logico-topologiques impliquent intrinsèquement une relation interne parce qu'ils dérivent d'un emploi transitif qui était lié, comme on l'a vu, à la réalisation d'une activité particulière (*arpenter, sillonner...*). Les verbes neutres quant à eux, ne décrivent une relation interne que si le site présente les propriétés d'un lieu, mais on note également qu'ils se combinent avec n'importe quelle entité, à partir du moment où cette entité est impliquée dans la réalisation d'une activité particulière (*quitter le piano*). Les verbes logiques, dans leur ensemble, seraient donc également liés à l'origine, à l'expression non pas d'un déplacement, mais d'une action spécifique, plus transitive. Le déplacement ne serait donc pas initialement ce qui est exprimé (*quitter* par exemple vient de *être quitte*), ce qui explique l'imprécision de la position exacte

de la cible vis à vis des frontières de l'entité de référence. En ce sens, on peut considérer qu'il y a un continuum entre les verbes logico-topologiques internes et les verbes neutres. Le rapport à l'objet ne relève pas du domaine de la localisation, mais de l'action. Il n'évoque pas une localisation par rapport aux frontières de l'objet, mais une action par rapport à l'objet dans sa globalité. Il s'agit donc à la fois d'une action plus concrète qu'un déplacement (i.e. plus transitive) et plus abstraite, dans la mesure où la transition décrite est plus exprimée par le temps du procès que par le passage effectif d'une frontière. Les verbes neutres décrivent des changements d'état (le plus souvent des achèvements) qui peuvent correspondre dans certains cas à des changements de lieu (ex. *elle abandonne la maison*). Une double interprétation est possible, à la fois conceptuelle et spatiale. Selon la situation, une des deux lectures peut primer. Cela peut signifier en effet qu'elle n'entretient pas la maison dans laquelle elle vit (interprétation conceptuelle), ou bien qu'elle s'en éloigne physiquement (spatiale). Dans des proportions variables, ces deux interprétations sont présentes et ne peuvent être dissociées. C'est pourquoi, il paraît très réducteur de rendre compte de la sémantique d'un tel verbe seulement en termes de transition de frontières spatiales. L'ensemble des verbes neutres demanderait à être traité au cas par cas. Mais le plus important dans l'immédiat, nous semble-t-il, est de dégager les tendances comportementales de chaque classe de verbes. Les propriétés que nous avons mises en évidence à partir de la description de quelques verbes nous paraissent assez représentatives du comportement de l'ensemble de la classe, et montrent que cette tendance affecte non pas une classe de verbes mais l'ensemble des classes (de contact, neutres et logico-topologiques).

Après avoir souligné le caractère (initialement<sup>23</sup>) non spatial des verbes logiques et logico-topologiques, nous pouvons à présent revenir sur la description des relations internes, impliquées dans les interprétations spatiales de ces verbes.

---

<sup>23</sup> Les verbes semblent subir un processus d'évolution vers un comportement intransitif, qui se traduit par un affaiblissement du rapport référentiel à l'objet (passage du rôle de patient dans les relations de contact, au rôle de locatif dans les relations logico-topologiques). Peut-être faudrait-il inventer un rôle intermédiaire, à la fois patient et locatif pour caractériser l'objet des verbes neutres, ou bien, à la manière de Rauh (1988), Jackendoff (1990) introduire plusieurs niveaux de représentation. Rauh introduit la distinction entre les schémas de mouvement (qui correspondent aux processus locatifs ou autres non causatifs) et les schémas d'action (qui englobent les processus causatifs et les actions causatrices). Jackendoff quant à lui, isole le niveau thématique et le niveau actionnel. (cf. François 1997 :119-156).

Considérons maintenant les exemples suivants :

- (48) a. *Les grévistes ont évacué les locaux*  
b. *Léon a arpenté les bois*  
c. *Les troupes ont envahi la ville*

En (48a) ci-dessus, *évacuer*, qui est un verbe initial, implique l'inclusion de la cible (*les grévistes*) dans l'intérieur de l'entité site, dénotée par *les locaux* au moment initial du déplacement. En (48b), *arpenter*, qui est un verbe médian, implique l'inclusion de l'entité dénotée par le SNc (*Léon*) dans l'intérieur de l'entité dénotée par le SNs (*les bois*) pendant la phase médiane du procès. En (48c), *envahir* implique l'inclusion de l'entité-cible, dénotée par le SNc (*les troupes*) dans l'intérieur de l'entité-site, dénotée par le SNs (*la ville*) au moment final du déplacement. Ces verbes décrivent donc l'inclusion de la cible dans la portion d'espace correspondant à l'intérieur du site pendant la phase correspondant à leurs polarités respectives.

Plusieurs types d'intérieurs ont été mis en évidence par Vieu (1991 : pp. 208-211). Le terme *intérieur* présente un statut mixte entre composant et NL. Il possède des propriétés d'individuation et donc d'autonomie référentielle qui varient en fonction de la configuration de l'entité-tout.

(i) Les intérieurs de type 1 (intérieurs dits classiques) sont ceux des entités qui possèdent une concavité contenante (*la maison, le verre*). Ils sont déterminés par les contours de la contenante concavité de l'entité : si c'est un objet (*un verre*), par la fermeture convexe de la partie contenante de cette concavité; si c'est un lieu géographique (*Toulouse*), en élevant des verticales à partir des frontières au sol. Ces intérieurs sont les plus typiques parmi les diverses classes distinguées. Ils font appel à des notions à la fois géométriques et fonctionnelles, contrairement aux classes 2 et 3 que nous décrivons dans la suite et qui se basent, pour l'essentiel, sur des concepts géométriques.

(ii) Les intérieurs de type 2 sont ceux des entités qui ne possèdent pas de parties contenantantes *a priori* (c'est-à-dire des objets collectifs comme *une foule, un tas de pomme*, ou des objets comme *la ramure d'un arbre, du brouillard* ou *un nuage*). Ces intérieurs sont déterminés

par la fonction "outline" qui épouse les contours de l'objet "au plus près", fonction introduite par Herskovits (1982).

(iii) Les intérieurs de type 3 (intérieurs dits d'enclassement) correspondent à l'espace occupé par *un poisson dans l'eau*, par *des termites dans le bois* ou par *un avion dans un nuage*... Ces intérieurs se comportent comme des entités du type "opportuniste" créées par l'entité cible. En effet, aucune portion d'espace n'existe *a priori* dans l'eau avant que le poisson n'y soit localisé, ni dans le bois avant que les termites ne s'y logent. Les frontières de tels intérieurs sont définies par les frontières de l'entité-cible.

La définition plus ou moins nette des frontières de ces différents types d'intérieurs a une importance sur la description des changements de relation de localisation, dans la mesure où les portions d'espace correspondant à ces différents types d'intérieurs ne présentent pas les mêmes propriétés référentielles (cf. note 23).

Cependant, et indépendamment de ces distinctions, on considèrera qu'un verbe décrit une relation de localisation interne à partir du moment où il implique que la cible est localisée dans l'intérieur du site, et que cette relation de localisation correspond à l'information locative positive du procès.

On aurait pu ajouter une dernière classe d'intérieurs, les intérieurs abstraits ou psychologiques, qui permettrait d'interpréter de façon unifiée, en termes topologiques, les différents emplois des verbes neutres. Cela nous aurait amenée à considérer tous les verbes neutres comme des verbes décrivant intrinsèquement une relation interne. Par exemple, on aurait pu décider qu'un verbe comme *quitter*, - qui peut, dans certain cas, s'interpréter comme verbe interne - introduise de façon systématique un intérieur correspondant, selon la nature de l'objet, à l'espace du couple (cf. *Léon quitte Juliette*), à l'espace d'interaction supposé par la pratique d'une activité (*quitter le piano, le travail, la chorale*)... etc. Si une telle option reste possible, nous craignons cependant qu'elle soit en fin de compte trop puissante, dans la mesure où on finirait peut-être par décrire tous les verbes dans ces mêmes termes, et ceci alors qu'ils possèdent souvent plusieurs traits distinctifs (notamment quant à leur comportement aspectuel et transitif). De plus, cela gommerait la distinction entre les verbes qui décrivent

intrinsèquement une relation spatiale et les autres. Nous préférons donc limiter la référence du terme *intérieur* aux trois types définis ci-dessus (Vieu 1991).

#### **4.3.2. Les relations internes, les verbes logico-topologiques et les verbes topologiques**

Nous avons défini la classe des verbes logico-topologiques (ou verbes médians) par rapport à celle des verbes logiques. Nous examinons maintenant en quoi ils se distinguent des verbes topologiques.

Bien que nous ayons choisi de les distinguer, les verbes topologiques et logico-topologiques partagent un nombre important de propriétés. En fait, on estime qu'il n'y a pas de différence tranchée entre, d'un côté les relations logico-topologiques, et de l'autre les relations spécifiques des verbes topologiques. En effet, dans les deux cas, la relation est établie par rapport à une portion d'espace définie relativement à l'entité site. Cependant, le statut particulier d'une entité comme *l'intérieur* réside dans le fait que ses frontières de la portion d'espace qui lui correspond coïncident habituellement avec les frontières du site par rapport auquel elle est définie. Cela n'est pas le cas des entités comme *le bord, le centre, le côté, le tour...* L'intérieur hérite en quelque sorte des frontières du site et acquiert ainsi le statut d'une entité matérielle. Coïncidant avec les frontières de l'entité-tout, il peut d'ailleurs être désigné par le nom de l'entité-tout. Mais ce double statut à la fois spatial et matériel de *l'intérieur* peut également être observé pour les entités comme *le bord, le dessus...* On peut écrire *sur le bord de la table*, ou *repeindre le dessus de la boîte*, dans ce cas *le bord de la table* ou *le dessus du tableau* dénotent des parties matérielles de la table ou du tableau, et non des portions d'espace qui leur seraient associées. Ces parties restent cependant différentes des intérieurs matériels dans la mesure où leurs limites ne sont pas toujours clairement établies. Le bord matériel de la table correspond à la région qui s'étend de la tranche vers le centre du plateau, il existe sans doute une zone frontière à partir de laquelle on ne parlera plus du bord de la table mais cette zone n'est pas définie. Contrairement à *l'intérieur*, qui est défini en opposition discrète par rapport à l'extérieur, les NL comme *le bord* sont définis par des oppositions plus graduelles, les frontières des zones identifiées étant plus floues. Nous allons voir maintenant que les NL entretiennent un rapport beaucoup moins dépendant avec l'entité-tout.

#### 4.4. Les verbes topologiques :

Les verbes topologiques décrivent un processus de localisation plus relationnel que référentiel. De façon schématique, on peut considérer qu'ils organisent la description du déplacement non plus par rapport au site ou aux frontières discrètes du site (relation interne, relation de contact) mais entre les pôles d'un axe. On passe ainsi à un niveau de granularité plus fin dans la description du parcours, où au lieu d'avoir une seule borne spatio-temporelle par rapport à laquelle la borne opposée pouvait être inférée (cas des verbes neutres et de contacts), on a un réseau de relations auto-organisées, c'est-à-dire organisées indépendamment de la référence à une entité particulière. Ceci explique que ces verbes décrivent des processus dynamiques continus<sup>24</sup>. Rappelons que l'on se situe toujours sur un continuum, et donc, que le degré d'autonomie des marqueurs rend compte du caractère plus ou moins relationnel du déplacement. Plus on a du mouvement (une relation de distance par exemple), plus la description est relationnelle, sans impliquer de lieu de référence. Le degré d'indépendance des marqueurs de localisation par rapport au référent spatial dénoté par l'objet direct, est donc corrélé à la dynamisme du procès décrit. Les verbes topologiques sont donc ordonnés selon le degré d'indépendance qu'ils présentent vis-à-vis de leur objet direct. Les verbes de passage, qui impliquent des relations basées sur la sémantique des NL topologiques, sont les plus référentiels de la classe. Viennent ensuite les verbes d'orientation, puis ceux de distance qui se rapprochent d'un comportement intransitif.

##### 4.4.1. Les verbes de passage (notés PAS)

Ce sont des verbes qui établissent des relations sur la base des marqueurs de localisation intrinsèquement contenus dans le sémantisme du verbe (*enjamber, franchir, passer, percer, sauter, transpercer, traverser*<sup>25</sup>). Ces verbes décrivent tous le passage d'un côté à l'autre du site. A travers ces marqueurs de localisation, on introduit un axe dont les pôles s'ancrent

---

<sup>24</sup> Il faut noter toutefois que les verbes neutres polarisés sur la phase initiale ou finale introduisent également, *via* leur structure aspectuelle, une relation de distance (*rallier, rejoindre, rattrapper, envahir*). En ce sens, ils permettent, eux aussi, d'exprimer une certaine continuité dans le mouvement, ou plutôt un processus graduel. Nous examinons dans le chapitre 5 la proximité des verbes neutres et des verbes de distance.

<sup>25</sup> Les expressions quasi-figées *griller un stop, brûler un feu* impliquent le même calcul de la localisation de part et d'autre d'une ligne immatérielle. On peut de la même manière, *griller une priorité* ou *brûler des étapes*. L'abstraction de la situation ne modifie en rien la nature de la relation.

référentiellement sur l'entité site. Ces marqueurs permettent donc de saisir le déplacement dans son ensemble, entre les deux bornes qu'ils définissent.

Le statut des marqueurs impliqués par les verbes de passage se situent à un stade intermédiaire du processus de grammaticalisation. Ils conservent une faible autonomie référentielle et sont donc assez dépendant de l'entité site, notamment de ses propriétés géométriques (cf. Herskovits 1982).

(49) *Il enjambe le ruisseau, le tas de journaux, ?la rue /?les ruisseaux, les tas*

(50) *Il franchit le ruisseau, le tas de journaux, la rue, la frontière (les étapes)*

(51) *Il passe le ruisseau, le tas, la rue, la frontière*

(52) *Il perce le couvercle, la valise, (le secret)*

(53) *Il saute le ruisseau, le tas, la barrière, ?la rue, la frontière (les étapes)*

(54) *Il transperce le mur, le cœur, le coffre*

(55) *Il traverse la rue, la porte, ?le tas de journaux, la frontière, le lac, (des difficultés)*

Dans ces exemples, on constate l'existence d'une interaction entre la sémantique du verbe et les propriétés du site et de la cible. Mais dans tous les cas, une entité est traversable, franchissable, enjambable... quand la cible est en mesure d'effectuer le trajet allant d'un côté à l'autre.

Considérons l'exemple de *traverser*, il décrit le passage d'un côté à l'autre d'une entité. Le NL *côté*, implicitement suggéré par le sémantisme du verbe, est à un stade avancé de grammaticalisation (il entre dans la locution figée *à côté de*) ce qui lui permet de s'appliquer à un grand nombre d'entités, même celles qui ne possèdent pas intrinsèquement de côté au sens matériel du terme (ex. *le côté du lac*). Dans le processus d'ancrage de ce marqueur relationnel à une partie matérielle du site, la portion d'espace impliquée peut être lexicalisée par des termes plus précis reflétant l'existence plus ou moins affirmée de ces régions. Par exemple, la connaissance du monde, nous permet d'inférer que lorsqu'on traverse la rue, on passe certes d'un côté à l'autre mais plus précisément d'un trottoir à l'autre, de même si l'on traverse la voie ferrée dans une gare, il y a de fortes chances que l'on passe d'un quai à l'autre, si l'on traverse une rivière on pourra passer d'une rive à l'autre, d'un bord à l'autre si l'on veut rester plus flou sur la transition entre l'eau et la rive etc. On constate que plus les frontières des portions

d'espace dénotées par le NL *côté* sont définies, plus on peut substituer ce NL à un nom de composant. Mais, il y a un véritable continuum entre ces différents termes, la rive est un terme plus référentiel que le bord, lui même étant peut-être plus référentiel que le côté etc. Dénotant des frontières, ces NL sont topologiques et sont eux-mêmes plus référentiels que les NL d'orientation comme ceux utilisés par exemple pour décrire la sémantique de *descendre*.

Le processus d'ancrage correspond en quelque sorte à une tentative 'd'appareillage' entre marqueurs génériques (purement relationnels) et marqueurs spécifiques (le plus souvent référentiels), ce qui revient à associer une portion d'espace (ex. *le côté de la rue*) à une partie matérielle du site (ex. *le trottoir de la rue*). Evidemment à chaque NL ne correspond pas un nom de composant. L'utilité même des NL est de pouvoir faire référence à des portions d'espace qui n'ont pas de frontière matérielle, pas d'identité autonome ; intégrés à la sémantique des verbes, les NL sont les outils essentiels permettant de saisir la continuité parfaite du mouvement.

#### **4.4.2. Les verbes d'orientation**

Dans la classe des VDTd, on trouve des verbes d'orientation verticale (ex. *monter, descendre*), et des verbes d'orientation frontale (ex. *doubler, dépasser*)<sup>26</sup>. Le fonctionnement de ces deux types de verbes diffère sur plusieurs points qui témoignent d'un statut particulier de la verticalité dans l'organisation des relations spatiales. La gravité est une donnée physique universelle qui semble fortement ancrée dans notre système de représentation de l'espace. L'axe vertical est défini par la gravité (entre ciel et terre). Les relations d'orientation verticale définissent un continuum faisant intervenir des oppositions véritablement graduelles. En revanche, les verbes d'orientation frontale sont plus proches des verbes de passage dans la mesure où les NL *devant/derrière* restent très dépendants d'une entité-tout pour leur définition. La différence de comportement des verbes d'orientation frontale et verticale suggère une différence du statut cognitif de ces deux axes dans notre système de représentation de l'espace. Nous verrons de façon plus détaillée dans le chapitre 5 qu'il existe le même type d'asymétrie entre le haut et le bas, et entre les polarités initiale et finale.

---

<sup>26</sup> Il n'est pas très étonnant de constater qu'il n'y a pas de verbe d'orientation latérale. En effet, le sens du déplacement est souvent orienté par rapport à la direction frontale à laquelle est typiquement associée la direction du regard.



Dans le schéma § 4.1.1, nous n'avons introduit ni entité site, ni portion d'espace pour représenter les verbes d'orientation. La sémantique du verbe *monter*, que nous prenons comme représentant de la classe, n'exprime qu'un mouvement orienté vers un pôle. La complémentation et l'aspect du verbe sont deux facteurs (interdépendants) qui permettent d'ancrer ce processus continu par rapport à une partie/portion du site. Dans l'absolu, les verbes d'orientation verticale peuvent apparaître dans des emplois intransitifs (ex. *ça grimpe*, *ça monte*). En l'absence d'un ancrage par rapport à un objet, ils dénotent un processus qui peut aller jusqu'à être interprété comme un état (cf. chapitre 5, § 3.2.). Par contre, la présence d'un complément d'objet direct peut introduire une borne spatiale et temporelle au déplacement, mais cette possibilité est aussi dépendante de la structure de l'entité dénotée par le complément. Par exemple, *monter les marches* dénote un événement graduel et continu, alors que *monter l'escalier* dénote un événement graduel mais borné (i.e. un accomplissement). Nous ne nous attardons pas ici sur la description de ces phénomènes qui sont plus amplement développés dans le prochain chapitre.

Il est intéressant de noter que les verbes d'orientation verticale pris dans la construction transitive directe illustrent de manière remarquable l'expression de ce qui serait pour nous la notion prototypique de déplacement. Ces verbes combinent à la fois la possibilité de rendre compte de la dynamicité du mouvement, et d'informer de façon positive sur la localisation de la cible. Par exemple dans *Léon monte l'escalier*, on a d'une part un mouvement vers *le haut* (entité relationnelle définie par rapport *au bas*), et d'autre part un ancrage avec l'entité spatiale dénotée par l'expression *le haut de l'escalier*. Le procès décrit dans ce cas un accomplissement.

Nous avons pris le verbe *monter* comme élément représentatif de la classe, mais de nombreuses différences existent entre les membres de cette classe. Par exemple, les verbes *escalader*, *grimper*, *gravir*... décrivent en plus du mouvement vers *le haut*, la manière de *monter*. On remarque alors, qu'ils imposent des restrictions de sélection bien plus fortes que le verbe *monter*. L'analyse de ces différences, ainsi que celles existant entre les verbes orientés vers *le haut* et ceux orientés vers *le bas*, est développée dans le chapitre 5.

### 4.4.3. Les verbes de distance

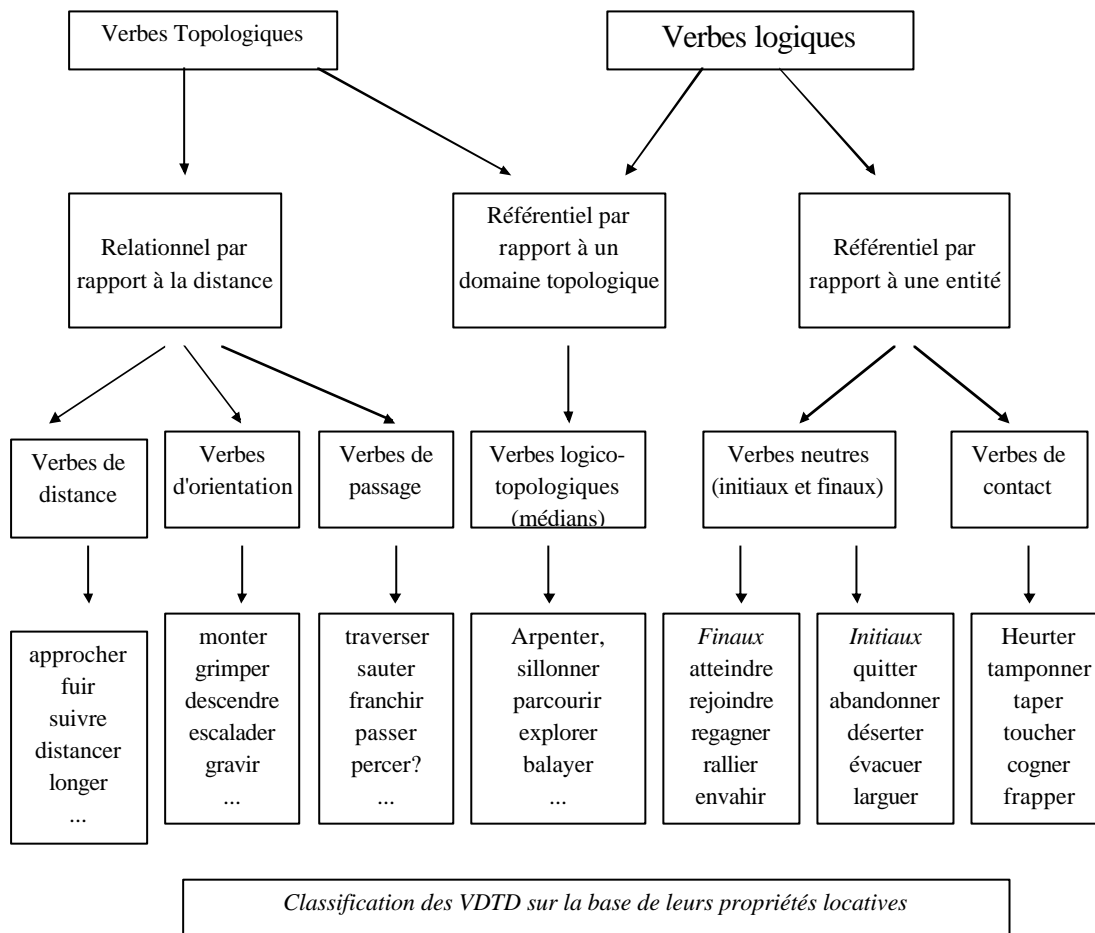
Nous distinguons deux types de verbes de distance, ceux qui font appel à des relations métriques pour définir la forme d'une trajectoire à partir de la forme de l'objet qui sert de repère (*longer, éviter, contourner*) et ceux qui instaurent une relation de distance entre la cible et le site (*approcher, distancer...*). Les premiers aboutissent à définir la forme du déplacement, les seconds, la direction du déplacement. Ces derniers verbes de distance dénotent des événements dont toutes les parties sont homogènes. Ils décrivent un processus parfaitement relatif et parfaitement continu. Ils n'impliquent aucun ancrage référentiel par rapport à des portions d'espace. Nous les avons représentés dans le schéma (§4.1.1) par un simple vecteur. Ce vecteur n'est pas intrinsèquement orienté, il est *a priori* défini entre deux pôles ( $+\infty / -\infty$ ). Il faut cependant distinguer les verbes qui impliquent une augmentation de la distance (dist1) (*fuir*), une diminution de la distance (dist2) (*approcher*) ou un maintien de la distance (*suivre*) (dist0). Ces trois types de verbes n'entretiennent pas la même relation par rapport à leur objet, ce qui a des conséquences, nous le verrons dans le prochain chapitre, sur leur structure aspectuelle et leur caractère transitif.

Lorsque l'on s'éloigne de quelque chose, le processus est *a priori* infini. L'objet direct de *fuir* par exemple ne peut, en aucun cas, constituer une borne du déplacement. A l'inverse, lorsqu'on s'approche de quelque chose, on finit par réduire la distance à zéro. L'objet d'un verbe comme *approcher* peut donc introduire une borne. Enfin, des verbes comme *suivre* entretiennent une relation nécessaire avec leur objet.

Les relations de distance sont définies sur un axe non borné. S'il est borné, c'est contextuellement par rapport à un repère initial ou un repère final. De ce point de vue, les verbes de distance sont apparentés aux verbes neutres (*quitter, atteindre*). Comme eux, on ne peut pas les considérer comme des verbes fondamentalement spatiaux, et l'interprétation des procès qu'ils décrivent est assez dépendante de la nature des entités qu'ils mettent en relation.

### 4.5. Graphe illustrant la classification des verbes :

Nous proposons ci-dessous un graphe qui récapitule la classification des VDTd.



Nous n'avons pas rendu compte de la totalité des verbes de la classe des VDTd, car beaucoup d'entre eux ne peuvent être rangés dans une seule classe. Leur comportement est plus complexe et ne peut être expliqué sans avoir recours à l'analyse de leurs propriétés aspectuelles et de leur position par rapport à la transitivité. D'une manière générale, l'examen attentif des corrélations existant entre ces deux paramètres (aspect et transitivité) et la nature du mode d'ancrage impliqué (ou pas) dans l'établissement des processus de localisation (i.e. le rapport à l'objet), va nous permettre dans le prochain chapitre de raffiner la classification et d'expliquer les comportements variables non seulement d'un plus grand nombre de verbes mais aussi, ceux d'un même verbe.

## CHAPITRE 5 : LOCALISATION, ASPECT ET TRANSITIVITE

Dans ce dernier chapitre, nous mettons au jour quelques liens existant entre les propriétés locatives<sup>1</sup> des verbes - telles qu'elles ont été décrites dans le précédent chapitre -, leur comportement aspectuel et leur caractère transitif. Chacun de ces développements pourraient, en eux-mêmes, constituer l'objet de nouvelles recherches. Nous ne ferons donc qu'aborder quelques points particuliers qui nous semblent directement découler de la relation de localisation spécifique à chaque classe de verbes. Fondamentalement, nous voulons montrer que la nature du mode d'ancrage à l'objet, à l'oeuvre dans l'établissement du processus de localisation, détermine fortement le comportement syntaxico-sémantique des verbes.

Après avoir rappelé quelques notions de base sur l'aspect (§1), nous présentons un tableau (§2) établissant les différentes corrélations existant entre l'aspect, la transitivité et les propriétés locatives des verbes. Nous proposons ensuite (§3) un commentaire de ce tableau.

### 1. Rappel de quelques notions de base sur l'aktionsart et les classifications combinatoires des procès

Notre propos n'est pas ici de faire un état de l'art de l'abondante littérature consacrée à la description des phénomènes aspectuels. Nous rappelons simplement que l'aspect d'un verbe correspond au temps que prend le procès pour se réaliser, et aux différentes façons dont il est affecté par le temps qui s'écoule depuis le début de sa réalisation.

Les traditionnelles catégories vendleriennes (cf. Vendler 1967) permettent de saisir la différence, entre, d'une part, les états (*aimer, savoir*) et d'autre part, les événements dont on distingue trois types : les activités (ou processus) (*courir, arpenter*), les accomplissements (*dessiner un cercle, traverser, rallier*) et les achèvements (*quitter, heurter, atteindre*). Ces catégories sont définies à partir de la combinaison des traits aspectuels [+/- dynamique], [+/-

---

<sup>1</sup> On parle des propriétés locatives des verbes (et des procès) d'une manière similaire à la façon dont on parle habituellement des propriétés aspectuelles. Nous préférons le terme de propriétés locatives plutôt que celui de propriétés spatiales. La raison en est que le terme spatial suggère très fortement une relation concrète, or, on a noté que l'interprétation spatiale des verbes pouvait reposer sur des facteurs combinatoires. Le terme locatif nous paraît, en revanche, moins connoté. Il se rapproche de l'usage plus abstrait qu'en fait la tradition localiste.

borné] et [+/- momentané]. On peut déterminer l'appartenance d'un verbe à l'une de ces catégories à partir d'une série de tests très connus que nous rappelons ci-dessous :

- Le test de la forme progressive :

Ce test permet de distinguer les activités et les accomplissements, des états et des achevements. Seuls les premiers, (1-2), acceptent la forme progressive, parce qu'ils cumulent les traits [+ dynamique] et [- momentané]. Le test échoue pour les achevements (3), qui n'ont pas de durée ([+ momentanés]), et pour les états (4), qui ne sont pas dynamiques.

En réponse à la question *qu'est-ce qu'il est en train de faire?*, on obtient donc des résultats différents :

- (1) *Il est en train de marcher*
- (2) *Il est en train de traverser la rivière*
- (3) *?? Il est en train d'atteindre le sommet, de heurter un platane*
- (4) *\*Il est en train de savoir*

- Les questions *Pendant combien de temps ?* vs *En combien de temps ?* permettent par ailleurs de dissocier les activités (5) (procès non borné) des accomplissements (6) (procès bornés).

- (5) *Pendant combien de temps a-t-il marché ?*  
*\* En combien de temps a-t-il marché ?*
- (6) *\* Pendant combien de temps a-t-il traversé la rivière ?<sup>2</sup>*  
*En combien de temps a-t-il traversé la rivière ?*

Les activités se déroulent dans le temps de façon homogène et toutes les parties de l'événement sont de même nature que l'ensemble. On peut théoriquement déduire la forme accomplie du procès à n'importe quelle étape de son déroulement. Par exemple, du procès *il court*, on peut toujours déduire *qu'il a couru*. Les accomplissements se déroulent également dans le temps mais tendent vers un terme qu'ils doivent atteindre pour signifier ce qu'ils signifient. Par conséquent, on peut déduire la forme accomplie du procès seulement quand le terme est atteint (ex. *il traverse la rivière* n'implique pas *qu'il a traversé la rivière*).

- Le test permettant d'identifier les achèvements est celui de la question *A quel moment ?*, qui met en évidence le trait [+ momentané].

(7) *A quel moment/ quand a-t-il atteint le sommet ?*

Les achèvements ne peuvent en effet être prédiqués qu'à des moments uniques du temps (*A 17 heures, il atteint le sommet*); l'usage du présent avec ces verbes a valeur de présent historique, il rend toujours compte d'un événement passé. Un des traits caractéristiques des achèvements est, qu'en principe, immédiatement après avoir dit *il atteint le sommet, il gagne la course, il aperçoit l'avion...*, on doit pouvoir dire *il a atteint le sommet, il a gagné la course, il a aperçu l'avion*.

- Enfin, parce qu'ils impliquent une durée, les états peuvent, à la limite, répondre positivement, comme les activités, au test *Pendant combien de temps ?* Mais le test de la forme progressive est plus convaincant.

Habituellement, les membres de ces classes aspectuelles sont vus comme une projection des propriétés lexicales du verbe, ce que l'on appelle l'*aktionsart* du verbe (ou encore son "mode d'action"). Mais, l'*aktionsart* du verbe peut être modifié sous l'influence d'autres facteurs. De nombreux travaux ont amplement décrit les corrélations existant entre les propriétés aspectuelles des procès et la quantification de l'objet (Bach 1986, Verkuyl 1972, Borillo 1989, parmi d'autres). Plus globalement, l'indissociabilité du caractère aspectuel et des propriétés participatives (i.e. propriétés d'actance - agentivité et causativité selon François 1989) des procès est aujourd'hui largement reconnue (cf. François 1989, 1997 : 120). L'étude du caractère aspectuel des procès est donc difficilement réalisable si l'on ne tient pas compte de ces autres facteurs.

Vendler (1967), dans son travail précurseur, ne se contente pas d'identifier les propriétés aspectuelles intrinsèques des verbes, mais il met aussi en évidence le fait que certains éléments de la structure actancielle des verbes interviennent dans la composition de l'aspect. Même si ces phénomènes ne sont décrits que de manière assez informelle et souvent implicite, on peut

---

<sup>2</sup> L'interprétation itérative est acceptable.

cependant y voir les prémisses des classifications combinatoires des procès qui ont été élaborées par la suite (cf. notamment Chafe 1970, Cook 1979, Dick 1989, François 1989).

Vendler (1967) introduit effectivement des paramètres ayant trait à l'agentivité du sujet dans les différents types de procès : la possibilité d'accuser le sujet ou de le tenir pour responsable de l'action, ainsi que la possibilité d'introduire les adverbes *prudemment* ou *délibérément* sont des tests qui révèlent l'opposition entre le caractère non agentif du sujet des états (8), et de certains types d'achèvement (9), à celui plus agentif des autres types de procès (10, 11).

(8) ?? *He has known or, believed... deliberately, carefully*

(9) ?? *He has spotted or recognized something deliberately, carefully*

(10) *He is running deliberately*

(11) *He is drawing a circle carefully*

D'autres tests ont été proposés par la suite pour mieux estimer le degré d'agentivité du sujet.

- *Ce qui est arrivé à y, c'est que x l'a V :*

*ce qui est arrivé à la voiture, c'est que le camion l'a heurtée*

?? *ce qui est arrivé à la rivière, c'est que Léon l'a traversée*

- *x a V + par inadvertance/+ sans le faire exprès*

*Léon a heurté Lyse par inadvertance/ sans le faire exprès*

?? *Léon a quitté Lyse par inadvertance/ sans le faire exprès*

Vendler précise l'importance de la prise en compte de l'agentivité du sujet en reconsidérant la distinction état/ événement à l'aide du test consistant à se demander si *x est capable de + V*. Notons que ce test est plus explicite en anglais qu'en français, à cause de l'usage de l'auxiliaire *can* : à propos d'un lapin, on peut dire indifféremment *I can see it* ou *I see it*. Mais par ailleurs, le fait de pouvoir *s'arrêter de courir* n'implique pas que l'on s'arrête effectivement<sup>3</sup>, non plus que le fait de *pouvoir écrire une thèse* n'implique que l'on écrive une thèse. Ce test met ainsi en évidence le caractère de patient de l'entité dénotée par le sujet des états, et le caractère plus agentif de l'entité dénotée par le sujet des événements.

---

<sup>3</sup> Différence marquée en anglais entre *could* et *would* : *he could stop running* n'implique pas que *he would stop running*, alors que *he could know the answer if he had read Kant*, implique que *he would know the answer*.

L'incidence de la présence, et de la quantification de l'objet, sur la détermination de l'aspect du procès est déjà mentionnée dans l'article de Vendler qui souligne, par exemple, que *courir* décrit une activité, alors que *courir un kilomètre* décrit un accomplissement ; *écrire un livre* correspond à un accomplissement alors qu'*écrire des livres* peut dénoter un état.

Ces phénomènes de changement de catégorie aspectuelle sous l'influence de facteurs combinatoires - connu sous le nom de 'type-shifting' (cf. Bach 1986) - ont été abondamment décrits. L'analyse que nous présentons dans ce chapitre tente de mettre en évidence qu'une grande partie du comportement aspectuel des VDTd, peut être prédit à partir de leurs propriétés locatives.

Nous n'abordons la question de l'agentivité du sujet que de manière indirecte à travers la détermination du rapport à l'objet.

## **2. Rapport entre localisation, aspect et transitivité**

### **2.1. Remarques générales sur l'aspect des VDTd**

Dans le précédent chapitre nous avons isolé deux grandes classes de verbes : les verbes topologiques et les verbes logiques. Ces deux classes de verbes décrivent des mécanismes, pour ainsi dire, symétriquement opposés quant à leur comportement aspectuel. En effet, alors que l'on peut déduire le temps à partir des relations topologiques, c'est au contraire le temps qui permet d'interpréter la sémantique des verbes logiques.

De façon très schématique, cette distinction repose sur les faits suivants :

- Les relations topologiques sont toutes basées sur des relations métriques définies graduellement sur des continua. Dans tous les cas, elles décrivent un processus dynamique opérant entre les pôles de ces continua. Il faut comprendre que c'est parce qu'il n'y a pas d'ancrage référentiel établi directement par rapport à l'entité dénotée par le complément d'objet que ces relations décrivent véritablement un processus dynamique. La distance spatiale entre les pôles des continua peut être interprétée en termes temporels. La durée de l'événement est relative à la distance spatiale à parcourir ou parcourue entre les pôles du continuum et à la vitesse du déplacement. Si les pôles sont ancrés référentiellement sur des portions d'espace définies par rapport à l'objet, le procès est borné (*traverser*) ; dans le cas



contraire, le procès est non borné (*suivre*). Si, de plus, l'espace entre les pôles est étendu, le procès est duratif (*traverser le champ*), alors que s'il n'est pas étendu, le procès est considéré comme étant ponctuel (*traverser la vitre*). Ce sont donc les propriétés locatives du verbe qui déterminent la nature du déroulement temporel du procès.

Les verbes logiques, au contraire, décrivent, du point de vue de la localisation, un état, une relation de localisation statique qui est vraie à un moment du procès. Il peut s'agir du moment initial (*quitter, abandonner*) ou du moment final (*atteindre, heurter, rallier*). Ces verbes ne décrivent fondamentalement pas un déplacement. Ils expriment plutôt une relation correspondant à quelque chose d'ouvert, comme "un rapport à y". Ils mettent en œuvre un mode d'ancrage référentiel direct (i.e. ils n'ont pas intégré la sémantique d'un NL leur permettant d'identifier relationnellement une portion d'espace qui remplirait une fonction de localisation), ce qui rend l'interprétation de la relation dépendante de la nature de l'objet. Mais, ce qui nous importe ici, c'est que la relation de localisation décrite par les verbes logiques est une relation statique : elle caractérise un état à un moment du procès. On ne reconstruit la nature du déplacement (c'est-à-dire l'aspect dynamique du procès) qu'à partir des informations aspectuelles des verbes. Le caractère dynamique du procès est donné par les informations aspectuelles contenues dans la sémantique des verbes, et permet d'inférer par exemple qu'une relation particulière est le résultat d'un changement d'état.

Autrement dit, il semble que l'on puisse déduire les propriétés aspectuelles des verbes topologiques à partir de leurs propriétés locatives, et au contraire, que l'on récupère des informations locatives des procès décrits par les verbes logiques à partir des propriétés aspectuelles des procès qu'ils décrivent<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Compte tenu de cette distinction, on pourrait affiner la définition de l'ontologie des événements. L'ontologie proposée notamment par Asher & Sablayrolles (1995) consiste à analyser un déplacement comme une succession de trois phases, initiale, médiane (ou interne) et finale. Même si ces phases sont définies en termes temporels, elles sont associées aux notions de départ, de parcours et d'arrivée, et sont finalement identifiées (chez Boons 1987, Laur 1991, Sablayrolles 1995) comme le moment où la relation locative caractérisant le procès est vraie. Il y a une sorte de glissement d'une définition temporelle, à une définition spatiale de ces phases. En somme, cela revient à analyser le déplacement comme une succession de positions dans le temps, un enchaînement de couples associant à un temps  $t_1$ , une localisation  $l_1$  ... ( $t_n, l_n$ ) etc. On peut noter que la conceptualisation des déplacements comme une succession d'états est particulièrement mal appropriée pour rendre compte de la structure des verbes topologiques qui décrivent des relations dynamiques et continues (ex. verbes de distance). Un état implique un figement du mouvement, qui entraîne systématiquement un ancrage référentiel, propriétés diamétralement opposées à celles des verbes de distance, qui décrivent un processus dynamique entièrement relationnel.

Nous proposons dans le tableau ci-dessous une classification aspectuelle des procès décrits par les classes de VDTd lorsqu'ils dénotent un déplacement spatial. Nous distinguons les procès qui dénotent une activité (act), un accomplissement (acc), ou un achèvement (ach).

Exemples de phrases dénotant un déplacement spatial	Catégorie aspectuelle		
	Act	Acc	Ach
1- <i>Léon approche la côte</i>	+	(+)	
2- <i>Léon distance son adversaire</i>	+	(+)	
3- <i>Léon suit la rivière</i>	+		
4- <i>Léon monte l'escalier</i>	(+)	+	
5- <i>Léon descend la rivière</i>	(+)	+	
6- <i>Léon traverse la rivière</i>		+	
7- <i>Léon franchit la frontière</i>			+
8- <i>Léon arpente la région</i>	+		
9- <i>Léon balaie l'entrée</i>	+	(+)	
10- <i>Léon quitte le quartier</i>			+
11- <i>Les spectateurs évacuent la salle</i>		+	
12- <i>Léon atteint le sommet</i>			+
13- <i>Léon regagne le refuge</i>		+	
14- <i>Léon accroche un cycliste</i>			+
15- <i>Léon heurte une voiture</i>			+

**Tableau 5.1: Profil des types aspectuels des procès de déplacement transitifs directs**

Globalement, on observe à travers ces exemples que les verbes logico-topologiques (8-9) se singularisent par le fait qu'ils occupent une position intermédiaire entre les deux classes, topologique et logique. On constate par ailleurs que les verbes topologiques (1-7) décrivent

---

Dans le cadre de cette étude, nous conservons cependant ce découpage en trois phases en le considérant comme cadre général pour l'analyse des événements. Mais nous projetons dans l'avenir d'approfondir la description de la structure des événements en tenant compte de la spécificité de leur sémantique lexicale, dans la lignée des travaux de (Voorst 1988) et de Pustejovsky (1992).

plutôt des procès duratifs, souvent non bornés, alors que les verbes logiques (10-15) décrivent des procès bornés souvent ponctuels. L'exemple (13) - verbe logique neutre final - comme les exemples (1-3) - verbes topologiques de distance - introduit de la distance<sup>5</sup> mais, implique également que la borne représentée par l'objet soit atteinte. L'exemple (11) - verbe logique neutre initial - introduit également de la distance, mais cette fois-ci, en raison de la présence d'un sujet pluriel. En effet, ce ne sont donc pas les propriétés locatives du verbe mais la présence d'un sujet pluriel qui crée la distance dans ce cas. C'est le temps que mettent les spectateurs pour évacuer la salle qui fait de l'événement un accomplissement. Par ailleurs, nous avons indiqué entre parenthèses les cas où une activité peut être interprétée comme un accomplissement. Dans l'exemple (1) - verbe topologique de distance -, on constate que l'événement *approcher*, bien que décrivant une activité, ne peut se continuer au delà du repère approché. On pourrait appliquer la même remarque à (3) *suivre la rivière*, dans la mesure où la rivière possède elle-même des limites. En (9), l'événement *balayer la cour* paraît dénoter une activité, mais il semble cependant que ce verbe conserve un degré de transitivité tel que "la cour doit être complètement balayée" pour que le procès puisse être considéré comme accompli. Nous revenons plus en détails sur cette classe de verbe au § 4.3.

## 2.2. Remarques générales sur la transitivité des VDTd

L'interaction des paramètres aspectuels et référentiels dans la détermination du degré de transitivité d'une prédication a été clairement mise en évidence par Hopper & Thompson (1980), et abondamment décrite par la suite. Nous insistons tout particulièrement sur la description des mécanismes impliqués dans l'établissement d'un processus de localisation. La sémantique lexicale du verbe détermine un rapport à l'objet particulier. Nous montrons que ce ne sont pas simplement les propriétés référentielles de cet objet qui sont en cause dans la définition de la transitivité des procès, mais le mode de construction d'accès à la référence. Selon la nature (relationnelle ou référentielle) de ce rapport à l'objet, le procès est plus ou moins transitif.

---

<sup>5</sup> La notion de distance fait référence à celles d'étendue ou d'extension spatiale.

D'une façon générale, les mécanismes organisant les rapports entre localisation, aspect et transitivité dans l'expression du mouvement nous semblent être les suivants :

Il y a dans l'absolu, une incompatibilité entre l'expression du mouvement et de la localisation. La position d'une entité en mouvement n'est *a priori* appréhendable que de façon relative et non pas de manière référentielle. Les notions de mouvement et d'ancrage référentiel s'opposent, de la même façon que le continu s'oppose au discret ou que le massique s'oppose au comptable. La langue offre cependant des outils pour exprimer et représenter du mouvement. Nous venons de souligner le fait que les VDTd concilient plus ou moins l'expression de ces deux notions, en adoptant des stratégies différentes - opposition entre verbes logiques et topologiques. Mais, de façon générale, on doit cependant noter le caractère, au premier abord paradoxal, qui réside dans le fait d'exprimer du mouvement dans une construction transitive directe. En effet, la construction transitive directe représente la *forme type* de la transitivité. Cette forme syntaxique est censée véhiculer l'expression de la transitivité sémantique prototypique, c'est-à-dire l'expression d'un procès impliquant deux participants dont l'un exerce une action contrôlée, ponctuelle et télique (une force (Talmy 1985), ou un transfert d'énergie (Langacker 1991)) sur l'autre, qui est fortement référentiel et en principe, fortement affecté par l'action (il est par exemple transformé, déformé, créé ou détruit). Ces propriétés caractérisent l'un des deux pôles du continuum de transitivité défini par Hopper & Thompson (1980, et cf. chapitre 2, §3). Au pôle opposé, on trouve donc des procès duratifs, et atéliques sans objet<sup>6</sup>, ou avec un objet faiblement référentiel et peu affecté. On peut, par conséquent, ranger sur ce continuum la totalité des procès entrant dans diverses constructions syntaxiques et présentant des oppositions assez bien marquées.

La position des VDTd sur ce continuum est particulière du fait qu'ils présentent des comportements assez diversifiés (des degrés variables de transitivité) à l'intérieur d'une même construction, transitive directe. Une même forme permet donc d'exprimer une gamme importante de nuances sémantiques. Nous avons admis, au commencement de cette étude, et ce dans la lignée des études précédentes sur les verbes locatifs (Guillet & Leclère 1992, Laur

---

<sup>6</sup> Les recherches sur "la transitivité" englobent habituellement sous ce terme la dichotomie transitif/ intransitif (cf. Montaut (1991 : 5), présentation d'un numéro spécial *Sur la transitivité des langues*). Il faut donc comprendre que le continuum de Hopper & Thompson couvre les différents degrés allant des procès transitifs aux procès intransitifs.

1991, Sablayrolles 1995), qu'à partir du moment où un verbe pouvait exprimer un déplacement, les rôles de cible et de site pouvaient être assignés à ses arguments. Cependant, il paraît maintenant nécessaire, comme nous l'avions déjà suggéré dans le chapitre 2 (§3), de reconsidérer l'assignation des rôles d'un point de vue plus précis en tenant compte des informations véhiculées par la sémantique lexicale des verbes. On se place alors à un niveau de micro-analyse où la différence entre les verbes se joue dans le rapport qu'ils entretiennent avec leur objet. Plus les verbes décrivent un procès dynamique (au sens locatif du terme), plus leur rapport à l'objet est distant et moins ils sont transitifs ; à l'opposé, plus ils décrivent une action (ponctuelle), plus leur rapport à l'objet est direct et plus ils sont transitifs.

### **2.3. Tableau illustrant la classification multifactorielle des VDTd**

Dans le tableau ci-dessous, nous avons organisé la description sur un continuum rendant compte du parallélisme qui existe entre les propriétés locatives des verbes, leurs propriétés aspectuelles et leur caractère plus ou moins transitif. A partir des corrélations existant entre ces trois paramètres, on a pu mettre en évidence trois autres phénomènes liés à leurs comportements respectifs vis-à-vis des restrictions de sélection, de la polysémie et des alternances de constructions syntaxiques.

Cette façon de décrire le comportement des verbes met en évidence le fait qu'il existe des mécanismes d'interactions prototypiques entre leurs diverses propriétés. L'interaction complexe de ces différents paramètres qui affectent de manière variable chaque classe de verbes, et plus particulièrement chaque verbe à l'intérieur des classes, justifie une présentation des phénomènes sur un continuum, plutôt qu'en termes de catégories tranchées<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Dans l'avenir cependant, cette étude devra être approfondie afin de déterminer l'interprétation attachée à chaque type de combinaison, et à décrire les règles générant les combinaisons bien formées.

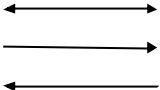


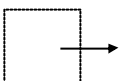

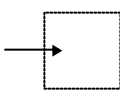
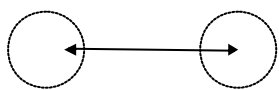
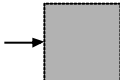
	Verbes Topologiques			Verbes logiques			
	distance	orientation	passage	logico- topologiques	Neutres		Contact
				médian	initial	final	final
	fuir approcher suivre longer contourner ...	monter grimper descendre dévaler escalader ...	traverser franchir sauter passer transpercer ...	arpenter sillonner ratisser fouiller ...	quitter évacuer désertier laisser abandon- ner ...	rallier réintégrer atteindre accoster percer ...	frapper heurter toucher effleurer (frôler) ...
1-Processus de localisation	+ relationnel + dynamique + continu			+ référentiel + statique + discret			
2-Aspect	- borné - momentané			+ borné + momentané			
3-Transitivité	- transitif objet - individualisé objet - affecté			+ transitif objet + individualisé objet + affecté			
4- Restrictions de sélection sur SN2, associées à l'expression d'un déplacement	absence de contraintes > + contraintes sur la forme >			+ contrainte sur le type (SN2 = lieu, pour une interprétation spatiale) >		+ contrainte sur la capacité à résister	
5-Polysémie	mêmes relations			relations variables		mêmes relations	
6-Alternances direct/indirect	+ attestée			- attestée		+ attestée	

*Tableau 5.2 : Profil d'un classement multifactoriel des VDTd*

Dans ce tableau, chaque classe de verbes est caractérisée par rapport à la position qu'elle occupe sur les continua définis pour évaluer les différents paramètres figurant dans la colonne de gauche. Plus précisément, les trois premiers paramètres (1-3) caractérisent les propriétés fondamentales des verbes, les trois suivants (4-6) découlent des premiers. Ils indiquent les comportements de chaque classe de verbes en fonction de leur position sur les trois continua définis par les paramètres (1-3). Avant d'aborder l'analyse plus précise des différentes classes détaillées dans ce tableau, nous présentons dans la prochaine section certains mécanismes plus précisément liés à la nature ontologique de l'objet direct.

### 3. Hypothèses sur les restrictions de sélection et les alternances syntaxiques

Chaque verbe a été situé sur le continuum de la transitivité en fonction de ses propriétés locatives. Nous avons défini deux modes de représentation du mouvement: le premier, caractérisant les verbes topologiques, est relationnel; le second, qui caractérise les verbes logiques et logico-topologiques, est référentiel. Nous rappelons de façon schématique dans le tableau ci-dessous les distinctions introduites dans le chapitre 4.

Mode relationnel (ancrage indirect)	Mode référentiel (ancrage direct)
 <p>Suivre approcher fuir</p>	 <p>Arpenter</p>
 <p>longer, contourner éviter</p>	 <p>quitter</p>
 <p>monter descendre</p>	 <p>atteindre</p>
 <p>traverser franchir</p>	 <p>heurter</p>

**Tableau 5.3 : Illustration des modes d'ancrage indirect ou direct à l'objet**

La distinction entre ces deux modes fondamentaux de relation à l'objet direct a permis d'ordonner les verbes sur le continuum de la transitivité. C'est en effet en fonction de la nature du mode d'accès à la référence qu'ils induisent (au niveau lexical), que les verbes sont considérés comme plus ou moins transitifs. Nous allons maintenant voir que les prédications verbales dans lesquelles ces verbes sont susceptibles d'apparaître peuvent aussi être ordonnées sur le même continuum. Nous examinons essentiellement l'influence de la nature ontologique de l'objet direct sur le comportement syntaxico-sémantique des verbes. Des verbes classés comme verbes faiblement transitifs pourront par exemple apparaître dans des prédications rendues plus transitives du fait de la présence d'un objet qui modifie la nature du

rapport établi par le verbe. Nous mettons donc en place un double classement des verbes, ainsi que des prédications qu'ils décrivent. Ce double classement est élaboré sur la base des mêmes critères que ceux exposés dans le tableau 5.2. Par exemple *monter* appartient à la classe des verbes de changement d'orientation verticale, qui à l'intérieur de la classe des VDTd occupent une position révélant un faible degré de transitivité. Mais ce verbe présente des alternances syntaxiques que l'on suppose être induites par la nature de l'objet (*monter à l'échelle, monter l'escalier, monter les livres*). Nous pensons qu'il y a un lien très motivé entre syntaxe et sémantique et que de la même manière qu'il y a un continuum de la transitivité sémantique, il existe également un lien entre les différentes constructions dans lesquelles un même verbe peut apparaître.

### **3.1. Comparaison de l'influence de la nature ontologique de l'objet direct sur l'interprétation des relations décrites par les verbes topologiques et logiques**

L'interprétation des verbes topologiques, qui décrivent un processus de localisation relationnel, est d'une façon générale moins sensible à la nature de l'objet direct que celle des verbes logiques.

Dans les deux tableaux ci-dessous nous exposons le comportement de ces deux classes de verbes vis-à-vis de la nature ontologique de l'objet direct. Nous indiquons plus particulièrement les combinaisons possibles (+) ou impossibles (-) avec une entité de type lieu ou avec une entité de type objet, ainsi que les interprétations qui leur sont associées. L'abréviation "dpt" (déplacement) signifie que le procès dénote un déplacement. "Caus D" signifie que le procès dénote la causation d'un déplacement et "Caus A" la causation d'une action. "N" (neutre) indique que la relation est dépendante du type de l'objet, et qu'il ne s'agit pas nécessairement d'un déplacement. Par la mise entre parenthèses d'un trait (par ex. (dpt)), nous indiquons que le déplacement est tributaire de la mobilité de l'entité dénotée par l'objet. Dans tous les cas, nous supposons que le sujet est doué d'une mobilité autonome (i.e. agent ou force).



Verbes Topologiques								
Distance				orientation			passage	
Forme	Dist1	Dist2	Dist3	Haut	manière	Bas	traverser	
<i>longer</i>	<i>fuir</i>	<i>approcher</i>	<i>suivre</i>	<i>monter</i>	<i>grimper/ dévaler</i>	<i>descendre</i>		
Lieu	+ dpt	+ dpt	+ dpt	+ dpt	+ dpt	+ dpt	+ dpt	
objet	+dpt	-/+ dpt	+ caus D	+(dpt)	+ caus D	-	+ caus D	+ dpt

**Tableau 5.4 : Profil du comportement des verbes topologiques vis-à-vis de la nature de l'objet direct**

Verbes logiques				
logico-topogiques		neutres		contacts
Médians		Initial	Final	Final
<i>arpenter/ ratisser</i>		<i>quitter</i>	<i>atteindre</i>	<i>heurter</i>
Lieu	+ dpt / caus A	+ dpt	+ dpt	-
Objet	- / + caus A	+ N	+ N	+

**Tableau 5.5 : Profil du comportement des verbes logiques vis-à-vis de la nature de l'objet direct**

Ces tableaux reflètent les grandes tendances de comportement des différentes classes de verbes vis-à-vis de la sélection de leur objet direct. Mais ils ne rendent pas compte des distinctions plus fines affectant chaque verbe. Après avoir exposé les mécanismes généraux qui motivent la sélection de l'objet et l'interprétation qui s'ensuit, nous examinerons plus en détail les différentes classes.

### **Hypothèse générale**

Les verbes topologiques décrivent des relations qui sont toutes basées sur des notions métriques et qui restent stables, indépendamment de la nature de l'objet direct. On peut considérer que la stabilité des relations impliquées est liée au fait que les verbes topologiques établissent un rapport indirect à l'objet. Il s'ensuit que les relations de localisation ne sont pas définies référentiellement par rapport à l'entité dénotée par l'objet direct, mais sont plutôt introduites de façon relationnelle à travers les pôles d'un continuum défini par la sémantique des verbes. Ces pôles peuvent eux-mêmes être ancrés par rapport à des parties (portion d'espace) de l'entité dénotée par l'objet direct. Les parties ainsi identifiées peuvent en particulier être désignées par des noms de localisation, lesquels possèdent - comme nous l'avons vu dans le chapitre 4- les propriétés d'un lieu (entité fixe à laquelle est associée une portion d'espace), spécifié, c'est-à-dire d'un lieu dont la position dans un cadre de référence

donné ou déterminé est connu : elles sont effectivement fixes et localisable par rapport à l'entité dénotée par l'objet direct. On suppose que c'est pour cette raison que les verbes topologiques n'impliquent pas de contrainte sur la spécification de ce lieu. On peut aussi bien *monter l'escalier* que *monter un escalier*, *escalader le pic* ou *escalader un pic*, *traverser la rivière* ou *traverser une rivière...* Dans tous les cas, il s'agit de *se déplacer du bas vers le haut*, ou *d'un bord à l'autre* de l'entité considérée.

A l'opposé, les verbes logiques, qui, comme nous l'avons vu, établissent un rapport direct avec leur objet, ne disposent pas d'une telle indépendance vis-à-vis de la nature ontologique de l'entité dénotée par leur objet. Par conséquent, on ne peut considérer qu'ils décrivent intrinsèquement un déplacement. Au contraire, l'interprétation des procès comme événement de déplacement est directement dépendante du type de l'objet direct. Le fait que l'objet direct dénote une entité de type lieu est alors décisive pour déclencher une interprétation du procès comme événement de déplacement.

Cela étant, les phénomènes sont plus complexes, dans la mesure où la polarité des verbes introduit des "projections" définies par rapport à l'objet. Des différences de restriction de sélection apparaissent selon qu'il s'agit de l'objet visé ou de l'objet à partir duquel l'action est projetée. Par exemple, un verbe initial ne semble pouvoir décrire un déplacement que dans le cas où son objet dénote une entité de type lieu spécifié (i.e. lieu fonctionnel). Hors contexte, l'énoncé *ils ont quitté une ville* est plus étrange que l'énoncé *ils ont rallié une ville* parce que dans un cas la relation entre SN1 et SN2 est supposée connue, alors que dans l'autre elle est le résultat d'une visée et représente une information nouvelle (il est moins surprenant de ne pas *encore* savoir de quelle ville il s'agit). Ces questions de polarité représentent une première difficulté dans l'analyse des verbes logiques. Il en est une autre, liée au fait que ces verbes qui ne sont pas fondamentalement spatiaux mettent en jeu des relations diverses qui, tout en ne décrivant pas un déplacement, impliquent cependant un déplacement.

Si cet exposé synthétique des comportements des deux classes de verbes peut suggérer que la classe des verbes logiques est beaucoup plus complexe, nous allons voir que celle des verbes topologiques l'est tout autant, et que d'une façon générale les mêmes phénomènes sont observables dans quasiment toutes les classes, même s'ils s'y manifestent de façon plus ou moins marquée.

### 3.1.1. Les verbes topologiques

Tous les membres de la classe des verbes topologiques ne fonctionnent pas de la même façon. Pour les verbes de distance, la cible n'est jamais localisée dans une portion d'espace qui serait identifiée à une partie de l'objet (ces verbes ne décrivent que des relations externes, au sens défini par Laur 1991, cf. chapitre 1).

(12) *Léon suit le canal, suit un camion, suit un feuilleton*

(13) *Léon longe le canal, longe un bus*

(14) *Léon contourne la ville, le fauteuil, le problème*

(15) *Léon fuit la ville, Juliette, le problème*

Pour les verbes d'orientation et de passage, la situation est différente car il y a, malgré tout, un ancrage référentiel possible par rapport à des portions d'espace correspondant à des parties du tout (i.e. des parties de l'entité dénotée par l'objet direct).

Il s'agit d'un ancrage indirect, car ces portions d'espace ne peuvent être identifiées que par rapport à des pôles définis relationnellement les uns par rapport aux autres sur un continuum établi par la sémantique du verbe. Ces portions d'espace ne sont donc pas systématiquement impliquées par le verbe, mais par la présence de l'objet direct, qui devient en même temps qu'un objet de repérage spatial, un objet de mesure temporelle. C'est parce que les NL, utilisés pour exprimer la position de la cible aux bornes du procès, peuvent s'appliquer à un grand nombre d'entités, et que, associés à un nom, ils forment une expression possédant les propriétés d'un lieu spécifié, que la nature ontologique de leur objet direct est indifférente eu égard à l'interprétation de la relation - relation qui, quant à elle, semble rester la même dans tous les cas.

Si l'opposition lieu/objet n'induit pas de changement d'interprétation de la relation décrite par les verbes topologiques, on observe cependant, selon les cas, des changements de leur structure actancielle.

Les contraintes imposées par les verbes d'orientation verticale sont fortes. Pour dénoter le déplacement de la cible en position sujet, le verbe doit sélectionner une entité qui peut elle-même apparaître en position sujet dans un emploi intransitif. Si Léon peut *monter la côte*, c'est parce *la côte monte*. Lorsque l'entité ne remplit pas cette condition, alors on passe d'une

structure où le sujet est le patient du déplacement (il *se* déplace : on est alors proche d'un emploi intransitif), à une structure causative dans laquelle il prend le rôle d'agent causateur du déplacement. L'alternance classique observée est du type (16-17).

(16) *Léon monte l'escalier/ Léon monte les livres* (au grenier)

(17) *Léon descend l'escalier/ Léon descend les valises* (à la cave)

On observe également le même type d'alternance pour un verbe de distance comme *approcher* (18).

(18) *Léon approche le rivage/ Léon approche les livres* (du bureau)

Mais ce type d'alternance reste finalement marginal, dans la mesure où il est loin d'être attesté pour l'ensemble des verbes. Il ne s'applique pas à tous les verbes d'orientation (19-20) ni à tous les verbes de distance (ex. (12-15) repris en (21-24)), et quasiment à aucun verbe de passage (25-27) excepté *passer* (28) qui est plus complexe que les verbes de passage classiques décrivant "le passage d'un côté à l'autre d'une entité" :

(19) *Léon dévale la colline/ \*Léon dévale les livres* (*les livres dévalent l'escalier*)

(20) *Léon grimpe la paroi/ \*Léon grimpe les livres* (*\*les livres grimpent*)

(21) *Léon suit le canal, suit un camion, suit un feuilleton*

(22) *Léon longe le canal, longe un bus*

(23) *Léon contourne la ville, le fauteuil, le problème*

(24) *Léon fuit la ville, Juliette, le problème*

(25) *Léon traverse la rue, la vitre, la feuille, des difficultés*

(26) *Léon transperce la haie, le mur, la feuille*

(27) *Léon franchit la rivière, la frontière, le seuil, une étape, la ligne*

(28) *Léon passe la rivière, la sortie /Léon passe les livres* (*en fraude, à Juliette*).

### 3.1.2. "L'hypothèse des forces"

Pour expliquer ces phénomènes d'alternance et les cas où ils ne sont pas attestés, on fait l'hypothèse ("l'hypothèse des forces") qu'un événement transitif met systématiquement en jeu deux forces qui s'affrontent (cf. Talmy 1985). Lorsque le sujet exerce une action sur l'objet, il en résulte un procès transitif où l'objet est affecté. Si l'objet résiste à l'action (la force) du sujet, par ses propriétés de fixité par exemple alors, au contraire, le procès tend à être intransitif,

dans la mesure où le sujet est patient de l'action qu'il exerce. On considère donc que le conflit existant entre les forces en présence se résout, selon les cas, au bénéfice du sujet ou de l'objet. On estime, de façon générale, que si l'objet est un lieu, il est fixe et la force du sujet ne peut modifier cet état de fixité<sup>8</sup>. Par conséquent, au lieu de viser l'objet comme *goal* et de l'affecter d'une quelconque manière, le sujet "glisse" sur l'objet (n'a pas de prise sur lui). En conséquence, le sujet est lui-même entraîné par la force qu'il destinait à l'objet, et ce dernier, n'étant pas affecté, joue alors un rôle de locatif. Dans le cas où l'objet ne dénote pas un lieu mais une entité mobile, la force du sujet l'emporte sur celle de l'objet qui se trouve alors être lui-même déplacé (il prend dans ce cas le rôle de cible).

Cette hypothèse paraît satisfaisante pour expliquer des exemples comme (16-18) et (29) ci-dessus<sup>9</sup>; mais on peut s'interroger sur le comportement différent des verbes illustrés dans les exemples (19-28). Considérons d'abord les exemples (19-20), répétés ci-dessous, qui illustrent des verbes d'orientation verticale ne présentant pas d'alternance transitif/causatif :

(19) *Léon grimpe la paroi/ !Léon grimpe les livres (\*les livres grimpent)*

(20) *Léon dévale la colline/ \*Léon dévale les livres (les livres dévalent l'escalier)*

### 3.1.3. "L'hypothèse des forces" et les verbes d'orientation verticale

En (19) et (20), on suppose que le passage à une construction causative est bloqué, parce que ces verbes (*grimper* et *dévaler* et d'autres du même type *escalader*) expriment la manière de se déplacer, plus que la direction du déplacement. de force, Il n'y a pas, en termes de force, d'énergie particulière engagée dans l'objectif d'atteindre un pôle ou un terme, mais plutôt une énergie visant la réalisation d'une activité progressive. Plus spécifiques que *monter* et *descendre*, ce qu'ils expriment est plus centré sur la manière dont s'effectue le processus, que sur le processus lui-même.

On peut noter que les verbes d'orientation verticale ne sélectionnent pas tous le même type d'entités. En règle générale, ils sélectionnent non pas une entité-tout, mais les parties d'une

---

<sup>8</sup> Mais nous allons voir que la nature initiale, médiane ou finale des verbes implique des différences qui jouent un rôle important dans la description de ces phénomènes.

<sup>9</sup> Nous ne nous attardons pas ici sur les nuances impliquées par un rapport externe à l'objet dans l'expression des relations de distance.

entité-tout (noms de composants, régions identifiées par des NL...). Cette tendance semble être encore plus marquée pour les verbes qui spécifient la manière du déplacement

(29) ??*Léon grimpe la montagne*

*Léon grimpe la paroi de la montagne, le versant nord de la montagne*

(30) *Léon grimpe l'escalier*

*Léon grimpe les marches*

(31) ??*Léon gravit la montagne*

*Léon gravit le pic*

(32) ?*Léon dévale la montagne*

*Léon dévale la pente*

(33) *Léon dévale l'escalier*

*Léon dévale les marches*

(34) ??*Léon monte la montagne*

*Léon monte un sommet / ?le sommet*

(35) ?*Léon descend la montagne*

*Léon descend l'escalier*

*?Léon descend le sommet/ un sommet*

Plusieurs observations peuvent être faites. Tout d'abord, il semble bien que ces verbes entretiennent, dans la construction directe, une relation avec la partie 'dense' de l'entité dénotée par l'objet, plutôt qu'avec ses frontières (les pôles), c'est-à-dire avec l'entité-tout. Mais la distance plus ou moins importante entre les pôles paraît aussi jouer un rôle, dans la mesure où des changements d'échelle entraînent des différences de restrictions. Il semble, en effet, que *grimper la montagne* sonne moins bien que *grimper l'escalier* et qu'en général, *la montagne* n'est pas un bon candidat pour remplir la place de l'objet direct de ces verbes. Bien que l'on puisse mettre cette différence d'acceptabilité sur le compte de la nature de l'escalier qui est lui-même une partie d'un tout, nous pensons que la différence d'échelle entre *Léon* et *la montagne* d'une part, et entre *Léon* et *l'escalier* d'autre part a également son importance.

Plus fondamentalement, le fait que ces verbes sélectionnent préférentiellement des noms de composants ou des noms de parties identifiées par des NL semble confirmer l'idée qu'ils sont

centrés sur la description du processus même, plutôt que sur la représentation globale d'un déplacement d'un point à un autre. De ce point de vue, on peut considérer qu'ils sont moins dynamiques que les verbes de passage (*traverser, franchir*), car ils impliquent indirectement un rapport continu à l'objet, un processus incrémentiel. On remarque, d'une façon un peu anecdotique, mais assez révélatrice, que dans le jargon des montagnards, on peut dire que "*l'on a fait un sommet, une voie...*". On passe de l'expression du déplacement finalisé (aller d'un point à un autre), à l'expression d'une activité globale relevant du faire, "on fait de l'escalade", "on est grimpeur".

Dans le paradigme de la classe des verbes d'orientation verticale, on trouve des verbes plus où moins destinés à décrire un déplacement finalisé (procès plus orienté vers l'objet dans sa globalité), ou une activité consistant en un type de déplacement (procès orienté vers le sujet)<sup>10</sup>. Ils offrent la possibilité d'exprimer la représentation globale de l'événement par rapport à une entité-tout (i.e. par rapport à ses pôles d'orientation verticale), ou bien la réalisation progressive de l'événement par rapport à la structure interne de l'entité. D'autres verbes semblent présenter le même comportement. Les relations ne sont pas toujours du même type (i.e. n'expriment pas toujours un déplacement et introduisent tantôt un objet affecté, tantôt un objet effectué) mais le même mécanisme paraît pouvoir expliquer les alternances entre *descendre l'escalier/ descendre les marches*, et *ratisser le jardin/ ratisser les feuilles*, *percer le mur/ percer le trou*.

Le déplacement implique un mouvement dynamique entre deux pôles et s'oppose en cela aux événements de type "faire", qu'il s'agisse de faire une activité ou de faire une action. Dans un cas comme dans l'autre (activité ou action), il se produit un événement qui n'est pas réductible à un simple déplacement. Lorsqu'il s'agit d'une activité, le sujet est affecté, alors que pour une action, c'est l'objet qui est concerné. D'une certaine manière, on a là une illustration de la proximité des types de procès dénotant des activités, des achèvements et des états. Le type de quantification de l'objet peut transformer un événement ponctuel et télique en événement duratif et atélique, qui peut lui même être interprété comme un événement dénotant une activité, ou comme un état. *Percer un trou* est une action, mais *percer des trous* peut mener

---

<sup>10</sup> La plupart des verbes ont la possibilité d'exprimer soit l'un soit l'autre cas (*monter les marches, monter l'escalier*).

à devenir *perceur de trou*, de la même manière que celui qui *grimpe des sommets* devient un *grimpeur*. Parce que les verbes *grimper* et *escalader* décrivent non seulement une manière de monter mais aussi une activité, ils glissent vers la classe des verbes intransitifs du type *skier*.

Mais on peut se demander alors pourquoi *on grimpe un sommet* ou *on dévale la pente*, alors même qu'on ne *skie* ni *un sommet*, ni *la pente*.

Il semble qu'il faille, pour expliquer ces différences, distinguer deux choses. D'une part, l'opposition entre l'orientation ascendante, qui implique une force s'exerçant contre la gravité, et l'orientation descendante, orientation identique à celle définie par la chute des corps. D'autre part, il faut distinguer les événements décrivant des processus de déplacement, des événements décrivant des activités (au sens de pratique typique : sport, loisir...) consistant en un type de déplacement.

En effet, si l'on reconsidère l'hypothèse selon laquelle la transitivité implique un transfert d'énergie entre des forces opposées, on comprend que les entités impliquées dans un processus ascendant doivent exercer une force contre la gravité, et au contraire, que les entités impliquées dans un processus descendant subissent la force qu'exerce la gravité. Dans un cas, le sujet doit s'investir volontairement dans la réalisation de l'événement (*?il a grimpé une voie par mégarde*), dans l'autre cas, il peut simplement subir la force qu'exerce la gravité (*il a dévalé l'escalier, sans le faire exprès*). Evidemment, on ne *skie* pas sans le faire exprès, bien que l'événement implique de se laisser glisser selon la déclivité du relief. L'emploi purement intransitif est dû à la fois au fait que, décrivant un processus descendant, aucune force n'est impliquée, et que ce processus qui n'implique pas d'ancrage avec l'objet (puisque'il s'agit de glisse), concerne en réalité la pratique d'une activité volontaire du sujet.

#### **3.1.4. "L'hypothèse des forces" et les verbes de passage**

Nous revenons sur "l'hypothèse des forces" et considérons maintenant le cas des verbes de passage. Excepté *passer* qui est plus complexe et mériterait d'être étudié à part et en détail, aucun des verbes de passage ne présente d'alternance transitif/causatif. Nous rapportons les exemples (25-28) en (36-39)

(36) *Léon traverse la rue, la vitre, la feuille, des difficultés*

(37) *Léon transperce la haie, le mur, la feuille*



(38) *Léon franchit la rivière, la frontière, le seuil, une étape, la ligne*

(39) *Léon passe la rivière, la sortie /Léon passe les livres (en fraude, à Juliette).*

On constate, en revanche, que les verbes de passage n'imposent pas de restrictions sur la nature ontologique de l'entité dénotée par l'objet direct. Il peut s'agir aussi bien d'un lieu que d'un objet. Dans tous les cas, (*traverser, franchir, sauter, transpercer*) la relation exprime *passer d'un côté à l'autre*. Là encore, la nature ontologique de l'entité dénotée par l'objet est indifférente, parce que la relation n'est pas directement établie par rapport à l'objet, mais par rapport à ses *côtés*, lesquels présentent, comme tous les NL associés à un nom, les propriétés d'un lieu spécifié, c'est-à-dire une entité capable de remplir la fonction de localisation.

Nous pensons que si ces verbes ne basculent pas dans la construction causative lorsqu'ils sélectionnent une entité de type objet, c'est essentiellement parce que ce n'est pas l'objet qui est visé, mais plutôt *l'autre côté* de cet objet, le NL *côté* ayant atteint dans le processus de grammaticalisation un statut de marqueur relationnel suffisamment avancé pour pouvoir s'appliquer à n'importe quel type d'entité (*côté* d'un lieu/ d'un objet). Selon la nature étendue ou non étendue de l'entité dénotée par l'objet direct, les *côtés* dénotent des portions internes (des frontières-régions) de l'entité-tout, ou bien des portions externes de part et d'autre de l'entité-tout représentant une frontière. L'absence de construction causative est due, d'autre part, au fait que le verbe décrit nécessairement un accomplissement, et que la visée de l'événement est donc bien spécifiée : il s'agit d'atteindre l'autre côté. En termes de forces, le sujet concentre son énergie sur cet objet visé (i.e. *l'autre côté*).

La différence entre les verbes de passage réside dans la nature plus ou moins spécifiée du passage d'un côté à l'autre. Il peut se faire sans résistance (*traverser* + lieu, *franchir* + limite), ou au contraire en exerçant une force contre la matérialité d'un obstacle (*transpercer, traverser* + objet), ou encore en évitant la matérialité de l'obstacle (*sauter*). Quelle que soit la stratégie du passage, l'objet n'est jamais un obstacle offrant une résistance suffisante pour ne pas être *traversé, transpercé, franchi...*

### 3.1.5. "L'hypothèse des forces" et les verbes de distance

Nous avons vu que le verbe *approcher* bascule dans la construction causative *trivalente* (*x V y prep z*) lorsque son objet direct dénote une entité de type objet (ex. *Léon approche le*

*fauteuil (de la cheminée)*). Il semble que ce soit le seul de la classe des verbes de distance à présenter cette propriété. Notons que c'est également le seul à être orienté vers un repère final. Il décrit une diminution de la distance qui le rapproche de ce repère (i.e. *le fauteuil*), et le basculement dans la construction causative se produit lorsque le sujet exerce une force supérieure à la résistance qu'offre ce repère. On peut donc considérer que c'est parce que le repère, non fixe (déplaçable par le sujet), se situe dans le champ du déplacement de la cible que l'on assiste à une causation de déplacement. Par contre, les autres verbes de distance n'impliquent jamais un rapport frontal avec l'objet direct, soit on s'en éloigne (*fuir, distancer*), soit il sert à modeler la forme du déplacement (*longer, contourner*), soit enfin, une distance fixe est maintenue entre les deux entités mises en relation (*suivre*). Dans ces trois derniers cas, il y a absence de contact (ou un contact initial) entre les entités dénotées par le sujet et l'objet, dont les forces n'entrent pas en conflit, ce qui semble être une bonne raison pour expliquer qu'ils n'instaurent jamais de relations de causation de déplacement.

- **Remarques supplémentaires**

Avant d'aborder l'analyse de chaque classe de verbes, nous ouvrons une parenthèse pour souligner le fait que le même type d'alternance transitivité/causativité ne se traduit pas dans les mêmes termes dans toutes les classes de verbes. Si les mécanismes de visée, soit sur les frontières de l'entité objet, soit sur sa structure interne, sont les mêmes que ceux décrits pour les verbes topologiques, des différences apparaissent du fait que la visée définie par la plupart de ces verbes n'est pas seulement spatiale, mais aussi, dans bien des cas, déterminée par des facteurs intentionnels liés à la volonté d'accomplir une action particulière. D'une façon générale, même si ces verbes décrivent un déplacement, c'est souvent en arrière-plan, comme conséquence de la réalisation d'une action dont le but premier n'est pas forcément de se déplacer. Cette différence entre déplacement et action intentionnelle n'est cependant pas propre aux seuls verbes logiques. On peut l'observer par exemple entre *traverser* et *franchir* (cf. plus loin 4.4). Cependant, la tendance générale montre que les verbes logiques sont plus transitifs et décrivent plus des actions que des déplacements. Cette tendance s'inverse pour les verbes topologiques, qui décrivent plus un déplacement qu'une action affectant l'objet. Notons

toutefois que nos déplacements sont rarement immotivés, puisqu'en principe lorsqu'on se déplace d'un point à un autre, c'est pour "faire, voir..." quelque chose.

Considérons les alternances proposées en (40-42) :

- (40) a. *Léon ratisse le bois*  
b. *Léon ratisse les feuilles*
- (41) a. *Léon atteint le sommet*  
b. *Léon atteint ses objectifs*
- (42) a. *Léon (le bateau) accoste le quai*  
b. *Léon accoste Juliette*

L'exemple (40) - verbe logico-topologique - semble être proche du schéma décrit pour les verbes d'orientation et de distance, où on a observé le passage de la description d'un déplacement à la causation d'un déplacement. Les verbes neutres (41-42) semblent quant à eux se comporter différemment.

Le test du passif (sans mention de l'agent) met en évidence dans les exemples ci-dessous que seul l'objet sur lequel s'exerce une action (une visée) peut être thématiqué en position sujet. Les objets qui ne jouent qu'un simple rôle de locatif montent moins naturellement en position sujet.

- (43) a. ??*Le rivage a été approché*  
b. *Les livres ont été approchés*
- (44) a. ??*L'escalier a été monté*<sup>11</sup>  
b. *Les livres ont été montés*
- (45) a. *Le sommet a été atteint*  
b. *Ses objectifs ont été atteints*
- (46) a. *Le bois a été ratissé*  
b. *Les feuilles ont été ratissées*
- (47) a. ??*Le quai a été accosté*  
b. *Juliette a été accostée*

---

<sup>11</sup> Cet énoncé est cependant acceptable s'il fait référence au "montage" de l'escalier en kit.

Outre le fait que localiser une entité n'est pas, en soi, un événement qui affecte l'entité localisatrice, nous faisons une hypothèse supplémentaire pour expliquer que les objets locatifs sont difficilement thématissables en position sujet : l'état résultant des procès (a) décrit la localisation de la cible non pas globalement par rapport à l'objet, mais par rapport à une partie de l'objet. De fait, l'objet lui-même est un mauvais localisateur :

(48) ?*Le rivage a été approché*

⇒ la cible est *au rivage*

(49) ?*L'escalier a été monté*

⇒ la cible est *à l'escalier*

(50) *Le sommet a été atteint*

⇒ la cible est *au sommet*

(51) *Le bois a été ratissé*

⇒ la cible est *au bois (dans le bois)*

On constate que le passif est plus naturel pour les verbes logico-topologiques et logiques (50-51), parce qu'ils établissent un lien direct avec leur objet. Le lieu énoncé, lexicalisé dans la position d'objet direct, est donc véritablement le lieu qui remplit la fonction de localisation. Pour les verbes topologiques, au contraire, l'objet direct ne dénote pas le lieu, mais l'entité par rapport à laquelle des parties sont définies pour localiser la cible, et ce sont ces parties qui remplissent la fonction de localisation. Cette hypothèse nous paraît être cohérente avec l'ensemble des mécanismes mis en évidence dans la sémantique des VDTd. Toutefois, elle ne permet pas, à elle seule, d'expliquer tous les cas où la passivation est possible ou impossible, car d'autres facteurs, plus classiques, tels que le degré d'affectation de l'objet et le degré d'intentionnalité du sujet entrent également en jeu.

D'une façon générale, le passif des énoncés (43a-47a) est moins bon que les passifs dans les énoncés (43b-47b). Les verbes *approcher*, *monter*, *atteindre* et *accoster* supportent moins bien la passivation lorsque leur objet est un lieu. Le passif de *atteindre le sommet*, bien qu'acceptable, peut paraître un peu forcé, sans doute parce qu'il n'exprime pas l'information

pertinente véhiculée dans la phrase active<sup>12</sup>, et qu'il entraîne un changement de topique non motivé. L'état résultant de (41a) est *Léon est au sommet*, alors que celui de (41b) correspond effectivement au passif résultatif *les objectifs sont atteints*. Dans un cas, le thème de l'énoncé est le sujet (*Léon*), dans l'autre, c'est l'objet (*les objectifs*). Notons également que si la passivation d'un énoncé où l'objet dénote un lieu correspondant à la visée d'un procès télique - verbe finaux ou orientés vers un pôle - n'est pas naturelle, elle est en revanche acceptable lorsque le lieu représente le cadre à l'intérieur duquel se réalise un procès décrivant un processus (cf. (51) ci-dessus). D'un point de vue strictement locatif, le sujet étant dans le lieu, le rapport de force n'intervient pas au niveau du déplacement, mais au niveau de l'action. On remarque d'ailleurs que (46b) ne décrit pas tant un procès du type *mettre* (i.e. *mettre en haut, mettre près*) ou *faire se déplacer*, qu'un procès du type *faire* (i.e. *faire un tas de feuilles* ou *mettre les feuilles en tas*), action liée à une intention particulière comme par exemple "*faire le jardin*". Les propriétés des verbes logico-topologiques (type *arpenter, sillonner, ratisser*) sont examinées plus en détail au § 4.3.

### 3.2. Remarques sur la question de la métaphore

Une observation supplémentaire doit être faite concernant les verbes topologiques et de la question de la métaphore. Nous avons mis en évidence que ces verbes décrivent un type de relation qui reste stable indépendamment de la nature ontologique des arguments (il y a seulement des restrictions sur l'orientation et la forme de l'entité dénotée par l'objet). Ces relations peuvent être orientées selon le cas vers le sujet (construction directe avec une entité de type lieu) ou vers l'objet (construction causative avec une entité de type objet), mais elles restent les mêmes. Elles peuvent s'appliquer à des situations concrètes (*il traverse la rue*) ou abstraites (*une idée lui traverse la tête*), à des situations dynamiques ou statiques (ex. *Léon / la route / longe le canal*). Dans ce dernier cas, la relation n'est d'ailleurs pas vraiment statique, Talmy (1996) parle de mouvement fictif, lié à la projection du regard sur la trajectoire. En tout état de cause, le comportement de ces verbes topologiques contraste nettement avec celui des autres verbes. Du fait de la stabilité des relations qu'ils décrivent,

---

<sup>12</sup> Dans l'énoncé *Léon a atteint le sommet, il était couvert de neige*, nous avons l'impression qu'indépendamment de la forte pression qu'exerce l'image typique du sommet enneigé, on peut malgré tout lier le pronom *il* à *Léon* plutôt qu'*au sommet*.

nous pensons qu'il n'y a pas vraiment lieu de parler de métaphore. En effet, il n'y a pas de transfert de sens ou de transposition du sens de la relation. Cela supposerait que celle-ci soit d'abord définie en termes concrets et qu'elle soit transposée secondairement dans un domaine abstrait. Or les relations locatives décrites par les verbes topologiques ne paraissent pas plus concrètes que des relations temporelles. L'abstraction de ces relations, le fait qu'elles puissent être définies indépendamment des propriétés ontologiques d'une entité, leur permet de s'appliquer à une grande variété de situations. Il n'y a pas de transposition d'un domaine à l'autre, mais seulement une application sur des domaines variés.

Comparativement, les verbes logiques sont fondamentalement différents. Les verbes de contact, par exemple, impliquent fondamentalement un contact physique (rapport direct à l'objet). Ils peuvent néanmoins décrire des événements non concrets (*il a été frappé par son comportement, heurté par ses propos, touché par ses mots...*). Dans ce cas, il y a effectivement une transposition d'une relation physique (le contact implique un certain type de connexion (des points) des surface des entités en contact) à une relation abstraite.

Il semble qu'il y ait réellement une différence entre le comportement de ces verbes de contact et celui des verbes topologiques. On peut la saisir en examinant les interprétations distinctes associées aux emplois sans objet :

(52) *Il approche*

(53) *Il monte*

(54) *Il frappe*

(55) *Il heurte*

Dans (52) et (53), l'absence de l'objet ne semble pas modifier les processus induits par *approcher* et *monter*, ce qui nous amène à faire l'hypothèse que la place de l'objet syntaxique est saturée par un des pôles des continua établis par la sémantique des verbes. Dans le cas de *approcher*, le continuum *près-loin* n'est pas borné, et c'est l'objet direct ou indirect qui constitue une borne d'évaluation de la distance. De fait, l'énoncé (52) est nécessairement interprété par rapport à la situation d'énonciation. Le verbe *monter* est différent, il implique un continuum orienté entre les pôles *bas-haut*. Quand *on monte* c'est de toute façon vers le haut. L'universalité de la gravité fait qu'il n'est point besoin d'un repère contextuel pour interpréter

l'énoncé. On peut alors considérer que *le haut* fonctionnerait comme l'objet interne du verbe (*monter en haut* est redondant). Le statut de l'objet direct serait celui d'un objet secondaire, proche d'un statut de circonstant. Mais la construction directe, contrairement à la construction indirecte, implique un rapport continu à l'objet. Ce point sera discuté par la suite (cf. § 4.6).

En résumé, il semble donc que les verbes topologiques (ou certains d'entre eux tout au moins) décrivent des relations sur un continuum, et que l'objet ne soit là que pour ancrer ces relations. L'absence de l'objet ne modifie pas le procès qui est de toute façon orienté vers le sujet.

Dans le cas de *frapper* ou de *heurter*, l'omission de l'objet transforme l'énoncé (qui décrit une action du sujet sur l'objet) en un état qualifiant les propriétés du sujet. Il y a donc un changement de catégorie de procès. Dire d'un boxeur qu'*il frappe*, revient à exprimer une qualité du boxeur<sup>13</sup>.

De manière générale, l'omission de l'objet implique une absence de borne. Cela n'affecte que faiblement les procès qui sont en eux-mêmes des procès continus, mais affecte plus profondément les procès ponctuels tels que les actions. La nominalisation est possible dans un cas, mais pas dans l'autre (exceptés des cas comme *grimpeur* qui, comme nous l'avons vu, sont liés au fait de *faire une activité*). On pourrait plus facilement dire du boxeur qu'il est "frappeur", que d'un individu quelconque qu'il est "monteur"<sup>14</sup> ou "approcheur". En ce sens, on ne devrait parler d'emploi absolu que pour les verbes fortement transitifs décrivant plus une action qu'un déplacement.

Considérons maintenant les verbes neutres. Il est plus difficile de définir le comportement global de cette classe, car elle rassemble des verbes très différents. Beaucoup d'entre eux ne sont pas fondamentalement spatiaux. L'interprétation comme relation spatiale dynamique semble effectivement relever dans certains cas de glissements de sens, qui sont parfois perçus comme un figement (ex. *griller un stop*, *brûler un feu*). Mais, de façon plus générale - et comme nous l'avons déjà indiqué - c'est la nature des entités mises en relation qui détermine l'interprétation de la relation. De ce fait, l'interprétation du sens global des énoncés décrits par

---

<sup>13</sup> Il y a également le sens de *frapper à la machine*. *Il frappe* dans ce cas est ambigu : cet énoncé peut décrire soit l'activité de *frapper*, soit un état du sujet, celui de *savoir frapper*.

<sup>14</sup> "Monteur" est acceptable s'il est dérivé du verbe décrivant une action de montage, c'est-à-dire un des emplois les plus transitif du verbe qui implique un objet effectué (ex. *monter une étagère*).

ces verbes repose pour une part importante sur la connaissance du monde (plus particulièrement sur les types d'interactions habituelles qu'entretiennent certaines entités) et sur des données issues de la situation d'énonciation. Décrivant plus fondamentalement des actions, ils mettent en jeu des facteurs intentionnels qui sont souvent fortement impliqués dans leur sémantisme. Par exemple, *quitter* semble difficilement supporter un sujet non agentif. Dans les exemples (*la voiture a quitté la route, le soleil a quitté l'horizon*<sup>15</sup>), le sujet n'est pas, *a priori*, doué d'intention, mais il semble que la construction leur confère malgré tout un statut agentif ou du moins un certain type d'autonomie dans l'action.. Il semble toutefois que, dans ces cas, l'événement décrive une scène purement spatiale. D'une manière générale, la présence d'un sujet non agentif (une force, un outil) ramène l'interprétation de l'événement à un niveau concret où l'on peut définir plus précisément les relations locatives par rapport à des objets physiques. L'alternance entre un sujet agentif et un sujet non agentif induit les mêmes différences d'interprétation du procès ([-transitif, +déplacement] opposé à [+transitif, -déplacement]) que l'alternance entre un complément d'objet dénotant un lieu ou un objet (différence de fixité et différence de représentation des frontières).

Comme nous l'avons indiqué, on peut déduire plusieurs conséquences du fait d'un rapport direct à l'objet. On considère que plus le rapport que le verbe entretient avec son objet est direct

- moins le verbe est purement spatial, car aucune portion d'espace n'est *a priori* déterminée. Cela implique que le rôle de site, initialement assigné à l'objet des VDTd, doit être reconsidéré en fonction de la relation effectivement établie. Cela implique également que l'interprétation de l'énoncé comme événement de déplacement est fortement liée au fait que l'objet direct dénote une entité de type lieu.

- et plus il décrit une action, c'est-à-dire un événement ponctuel et télique. Il s'ensuit alors que l'objet est plus affecté, plus individualisé (l'action s'exerce par rapport aux frontières de l'entité dénotée par l'objet), et que le procès décrit est plus généralement passivable.

---

<sup>15</sup> Je remercie Anne Le Draoulec de m'avoir fait part de cet exemple.



#### 4. Analyse détaillée des différentes classes de verbes

Cette première description très générale permet de révéler un parallélisme assez net entre le mode d'ancrage par rapport à l'objet et le degré de transitivité des verbes. Mais des précisions supplémentaires doivent maintenant être apportées.

Dans chaque classe se trouvent des verbes qui présentent des comportements différents. Ils peuvent être analysés selon les mêmes critères ayant servi à définir les classes et varient également en fonction de leur combinatoire sur le continuum de la transitivité.

##### 4.1. Les verbes de contact

Ces verbes sont les plus transitifs des VDTd. Ils entretiennent un rapport direct avec leur objet qui se trouve affecté par l'action exercée par le sujet :

(56) *La voiture a été heurtée par un énorme camion*

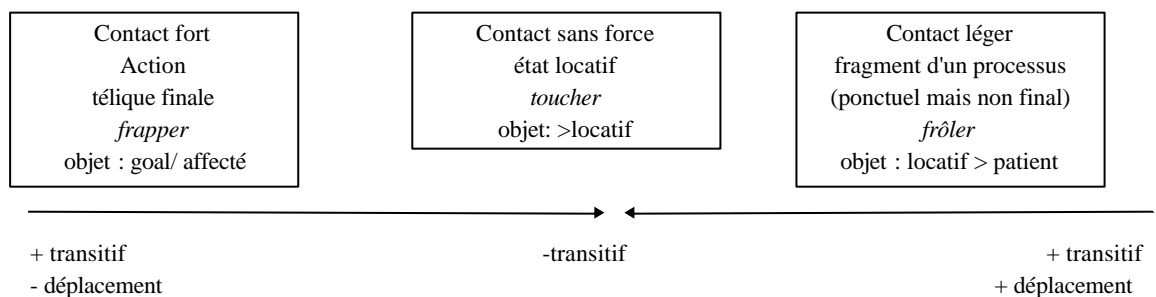
Cependant, une attention plus soutenue portée aux différents membres de cette classe<sup>16</sup> révèle des différences. En fait, à l'intérieur même de la classe, les verbes présentent des degrés de transitivité variables. Si, en suivant Langacker (1991), et Vandeloise (1996), on considère que l'agent typique d'un procès transitif exerce une action physique qui donne lieu à une relation de contact avec un objet et une transmission d'énergie sur cet objet, on peut évaluer le degré de transitivité des verbes eu égard à la force impliquée dans la transmission d'énergie. Les verbes qui impliquent un contact violent (*frapper, percuter*), décrivent plus qu'une simple relation de contact, ils décrivent une action qui s'exerce sur un objet auquel on peut assigner le rôle de patient. C'est seulement à cause de la notion de "force" (observable à travers le degré d'affectation de l'objet) que l'on infère qu'un mouvement précède l'instant du contact. Les verbes qui, au contraire, impliquent un contact "non violent" peuvent décrire des procès locatifs statiques (*la fourchette touche l'assiette*) ou "rebasculer" dans l'expression d'un procès dynamique (*le cycliste frôle un piéton*). Ce dernier exemple est un cas limite de la classe des verbes de contact, il peut tout aussi bien passer dans la classe des verbes de

---

<sup>16</sup> *Frapper, percuter, emboutir, emplâtrer, encadrer, emplafonner, embrasser, heurter, rencontrer, toucher, accrocher, effleurer, faucher, frôler.*

distance, si l'on considère qu'il n'y a pas du tout de contact dans *frôler* (mais on a par ailleurs un emploi statique de frôler dans *les branches frôlent la surface de l'eau*).

On peut donc définir un continuum à l'intérieur de la classe des verbes de contact, établi selon la force impliquée dans la relation entre le sujet et l'objet. Le verbe *toucher* semble être l'élément pivot entre les verbes (finaux) décrivant véritablement une action transitive et assignant le rôle de patient à leur objet, et les verbes décrivant un moment d'un processus<sup>17</sup>. La relation de contact momentanée potentiellement décrites par ces derniers verbes n'est pas suffisamment forte pour arrêter le mouvement de la cible. L'objet faiblement affecté, permet alors de localiser la cible au moment du contact (ou du rapprochement). On représente schématiquement ci-dessous l'organisation du continuum.



**Tableau 5.6 : La transitivité des verbes de contact**

Evidemment, chaque verbe dispose d'une certaine mobilité sur ce continuum en fonction de sa complémentation. *Heurter un camion* est plus transitif que *heurter la sensibilité de Juliette*, de même que *frôler un cycliste* est plus transitif que *frôler la catastrophe* etc.

## 4.2. Les verbes neutres

Comme les verbes de contact, les verbes neutres n'incorporent pas le sémantisme de NL qui leur permettrait de déterminer des antonymies graduelles sur un continuum. Ils entretiennent

---

<sup>17</sup> On peut considérer que ces verbes ont une polarité locative non pas finale, mais médiane. Par exemple, dans une interprétation dynamique (et *a fortiori* statique) de *frôler*, on ne dispose que d'une seule information locative,

par conséquent un rapport direct avec leur objet. Dans le chapitre 4, nous avons vu que ce rapport est variable car la nature de la relation que décrivent ces verbes est plus ou moins déterminée par la nature de leur objet. Fondamentalement, ils ne décrivent pas une relation spatiale.

Du point de vue de la transitivité, il semble que les verbes initiaux soient moins transitifs que les verbes finaux. En effet, l'objet représente pour les premiers un point de départ et s'il y a un objet visé, il n'est pas impliqué par la sémantique du verbe<sup>18</sup>, alors que pour les finaux, le déplacement ou l'action sont orientés vers l'objet. De plus, cette visée vers l'objet introduit une distance, qui n'apparaît pas a priori dans la sémantique des verbes initiaux. Ils n'est donc pas étonnant de constater que seuls certains verbes finaux dénotent intrinsèquement des accomplissements (*rallier, rejoindre, regagner*). Les tests du passif<sup>19</sup> mettent en évidence des comportements qui semblent aller dans le sens de ces observations. Les verbes finaux ont des propriétés différentes de celles des verbes initiaux.

(57) a. *Le sommet a été atteint* (**P** *le sommet est atteint*)

b. ? *La ville a été quittée* (**P** ?*la ville est quittée*)

On peut rendre compte de la meilleure acceptabilité de (57a) en considérant simplement la nature de l'état résultant du changement décrit par les deux événements (57a) et (57b). L'état résultant est spécifié positivement pour (57a), où il correspond à la "localisation" (ou autre type de relation) finale du sujet par rapport à l'objet (*Léon est au sommet*). Dans le cas de (57b), au contraire, l'état résultant est une information négative inférée par défaut (*Léon n'est plus dans la ville*). De plus, la durée de cet état résultant n'est pas déterminée par le verbe.

(58) a. *Léon a quitté le piano pour rejoindre ses amis.*

---

correspondant au moment où les entités dénotées SN1 et SN2 sont très proches ou en contact. Ce moment n'est ni initial ni final.

<sup>18</sup> Une recherche informelle des occurrences de *quitter* dans les corpus du *Monde Diplomatique*, a révélé un pourcentage très élevé d'apparition du verbe avec un complément circonstanciel indiquant le but (ex. *Il a quitté Londres pour Moscou...*).

<sup>19</sup> Nous avons choisi de ne pas mentionner l'agent dans les tests de passivation, afin d'éliminer les cas d'acceptabilité liés à la spécificité de l'agent. Il semble en effet qu'à partir du moment où l'agent possède des propriétés remarquables, le passif est acceptable pour la plupart des verbes : ex. ?*l'escalier a été monté par Léon / l'escalier a été monté par Napoléon* ; mais sans faire mention de l'agent, il apparaît clairement que *heurter* supporte mieux la passivation que *monter* : ?*l'escalier a été monté, Léon a été heurté*.

- b. *Léon a quitté le piano, il n'avait pas le temps de pratiquer tous les jours et ne faisait plus de progrès.*

En (58a) et (58b), *quitter* décrit un changement de relation impliquant la cessation de l'activité de jouer du piano. En (58a) cet arrêt est momentané et ne contrevient pas à la possibilité de rejouer. En (58b) en revanche, la cessation semble relever d'une décision qui implique un arrêt définitif de l'activité.

Dans le chapitre 4, nous avons montré que *quitter* n'est pas un verbe spatial. A l'origine, il signifie *être quitte*. Dans ce sens, l'objet de *quitter* n'est donc pas un objet affecté, mais un objet vis-à-vis duquel le sujet se libère d'un engagement (d'un lien particulier). Il s'agit donc d'une action ponctuelle qui se rapproche finalement d'un état qui concerne plus le sujet (il est quitte) que l'objet auquel plus rien n'est dû. Contrairement à *atteindre*, qui n'impose pas nécessairement un sujet agentif (ex. *les eaux atteignent un niveau inquiétant*), il semble que *quitter* requière obligatoirement un agent qui contrôle l'action (ex. *il a quitté la ville, Juliette, son travail, sa veste... \*sans le faire exprès*). Nous avons noté précédemment quelques rares cas où *quitter* prend un sujet non agentif (*le soleil quitte l'horizon, la voiture a quitté la route*, mais peut-être aussi *?les eaux ont quitté la ville*). Il s'agit toujours d'une entité mue par une force. L'énoncé *les eaux ont quitté la ville*, s'il est acceptable, suggère une forte personnification de l'entité dénotée par le SN *les eaux*, et lui confère un statut agentif. Mais hormis la possibilité de cette interprétation littéraire, on peut noter que les réticences que l'on peut avoir à accepter cet énoncé viennent, d'une part, du fait que la force qui s'exerce en sorte que *les eaux quittent la ville* n'est pas très explicite (l'évaporation, la gravité associée à la déclivité du terrain), et, d'autre part, que *les eaux* est une entité massique. Ce dernier fait, en conflit avec la nature intrinsèquement ponctuelle du verbe *quitter*, force une interprétation purement spatiale de l'événement, dans laquelle le sens d'origine du verbe est complètement évacué.

Examinons maintenant les autres verbes initiaux. Contrairement à *quitter*, ils peuvent quasiment tous être passivés :

- (59) a. *La maison a été abandonnée (par Léon)*  
b. *La maison a été désertée (par les enfants)*

- c. *Les lieux ont été libérés par leurs occupants (/ par la police)*
- d. *Les lieux ont été vidés par leurs occupants (/ par la police)*
- e. *Le théâtre a été évacué (par les spectateurs/ en urgence par les pompiers)*
- f. *?L'appartement a été laissé (par Léon)*
- g. *?L'appartement a été lâché (par Léon)*
- h. *?L'appartement a été largué (par Léon)*

Dans les exemples (59 a-d), les objets se trouvent tous affectés d'une certaine manière. Ils sont *abandonnés, déserts, libres* et *vides/ vidés*. Le rôle de l'objet de ces verbes ne correspond systématiquement ni à un locatif, ni à un patient. Les adjectifs mis en évidence par un passif résultatif dénotent une nouvelle propriété de l'objet. Il ne s'agit pas d'une propriété contingente, mais d'une propriété essentielle caractérisant le nouvel état de l'objet (*être abandonné, libre...*)<sup>20</sup>, et cette propriété perdure indépendamment du sujet (lorsqu'*on quitte un appartement*, ce que l'on infère, c'est que *l'appartement est libre*, alors que quand *on atteint le sommet*, on infère plus naturellement que *l'on se trouve au sommet*, plutôt que *le sommet est atteint*). Mais on ne peut réellement pas systématiser cette opposition entre "affectation" durable (nécessaire) de l'objet des verbes initiaux et affectation momentanée (accidentelle) de l'objet des verbes finaux, car elle dépend en outre, du degré d'agentivité du sujet, qui dépend lui même de la nature de l'objet. Comme nous l'avons vu précédemment, lorsqu'*on atteint un objectif*, ce que l'on infère ce n'est pas tant que *l'on est à l'objectif*, mais, comme pour les verbes initiaux, que *l'objectif est atteint*.

Lorsque l'objet des verbes finaux est un lieu, alors le verbe décrit un déplacement, c'est-à-dire un événement affectant plus le sujet que l'objet auquel peut alors être assigné le rôle de locatif. Lorsque l'objet dénote autre chose qu'un lieu, il devient le but (goal), vers lequel l'action est dirigée. Pour les verbes initiaux, on a la même opposition entre les rôles de locatif et de source. On voit donc assez nettement que, pour ces verbes neutres, la nature ontologique de l'entité dénotée par l'objet détermine la nature de la relation : lorsque celle-ci décrit plus

---

<sup>20</sup> On remarque le fait qu'*être abandonné*, ou *être libre* caractérise nécessairement l'état de l'objet, alors qu'*être quitte* peut caractériser à la fois le sujet et l'objet. De fait, on constate également que la forme pronominale *se V* est ambiguë pour *s'abandonner* et *se libérer* (*ils s'abandonnent/ ils se libèrent* ont une interprétation reflexive ou éventuellement symétrique), alors que *ils se quittent* n'a qu'une seule interprétation, nécessairement symétrique.

nettement un déplacement, elle est plus orientée vers le sujet, et lorsqu'elle décrit une action, elle est plus orientée vers l'objet.

Nous résumons les distinctions caractérisant le comportement des verbes neutres dans le tableau ci-dessous :

<p>Quitter (Initial) centré sur l'action ponctuelle pas de passivation possible pas d'état résultant affectant plus le sujet que l'objet. Test: ? <i>il se quitte/ il s'abandonne</i></p>	<p>Autres verbes Initiaux Transforme les propriétés de l'objet (mais par "l'absence" d'où le caractère moins transitif, et duratif ) <i>La maison est abandonnée</i></p>	<p>Verbes finaux Orienté vers l'objet objet = lieu (locatif) ⇒ déplacement <i>(Léon est au sommet)</i> objet = entité quelconque (Goal) ⇒ action <i>(l'objectif est atteint)</i></p>
---	--	--

- transitif

+ transitif

Tableau 5. : La transitivité des verbes neutres

### 4.3. Les verbes logico-topologiques

Nous avons vu que la plupart de ces verbes décrivent un déplacement qui hérite de la forme initialement attachée à la pratique d'une action transitive sur l'objet. Le sens premier de *arpenter un terrain* équivalait à "mesurer sa superficie en arpents", celui de *sillonner* consiste à "tracer des sillons". Pour d'autres verbes que l'on trouve dans cette classe, le sens décrivant une action transitive est encore très fort (cf. *ratissier, balayer...*). En fait, on peut supposer qu'il y a un processus d'usure, qui ferait passer de la description d'une action particulière à la description de la forme qu'impliquait à l'origine la réalisation de cette action. Lorsque le verbe exprime une action, l'objet est complètement affecté. L'événement dénote alors un accomplissement. C'est le cas de *balayer* par exemple, dont l'objet est globalement affecté (*la cour a été balayée*). En effet, *la cour a été balayée* signifie quelque chose comme *toutes les feuilles ont été balayées*. D'une façon générale, lorsque le sens de l'action transitive s'estompe pour aboutir à la simple expression de la forme d'un déplacement, le rôle de l'objet dérive d'un statut de patient à un simple statut de locatif. Du point de vue aspectuel, on passe d'une action télélique à un processus non borné (on peut *arpenter indéfiniment les rues de la vieille ville*). Comparativement, *balayer indéfiniment la cour* est plus étrange, sans doute parce qu'on ne peut *balayer indéfiniment les feuilles*. Mais cependant, étant donné que

même lorsque les verbes ne décrivent qu'un déplacement, ils sont supposés décrire la forme de la trajectoire, il faut que cette forme ait commencé à se dessiner pour que l'on puisse décrire le procès à un temps fini. On suppose qu'il faut s'être déplacé sur une certaine distance ou pendant un certain temps, avant de pouvoir asserter que l'on a *sillonné le pays*, ou *arpenté la ville*. De fait, il semble que lorsque les verbes ne décrivent plus qu'un déplacement, il y a un assouplissement de la contrainte associée au sens transitif des verbes, contrainte selon laquelle l'objet doit être complètement affecté (complètement balayé, ratissé, arpenté), pour que le procès soit considéré comme accompli. Il y aurait donc un glissement d'un événement dénotant un accomplissement à un événement dénotant une activité. Le comportement aspectuel du verbe est ici une indication de son degré de transitivité. Le verbe *balayer* conserve un sens transitif décrivant une action sur l'objet. On ne le trouve dans un emploi décrivant simplement la forme du déplacement que dans de rares cas comme *le spot balaie la scène*, *il balaie l'écran des yeux*. On peut penser que ce verbe se situe à un stade d'évolution antérieur à celui des verbes comme *arpenter*, dans le processus qui tendrait à transformer une action affectant un objet en un processus se déroulant dans un lieu. L'aspect des verbes logico-topologiques correspond donc à une activité ou un accomplissement en fonction de leur degré de transitivité.

#### 4.4. Les verbes topologiques

Les verbes topologiques décrivent tous des relations graduelles définies entre les pôles d'un continuum. Mais ils n'entretiennent pas tous le même rapport avec leur objet. Pour les verbes de passage (*traverser, franchir, passer...*), les deux pôles du continuum sont généralement ancrés sur des portions d'espace de l'entité dénotée par l'objet (ex. *les bords, les côtés*), et ces portions d'espace possèdent un degré d'individuation plus ou moins important selon la nature de cette entité. Nous avons vu qu'il existe des variations assez importantes entre les différents membres de cette classe, mais tous décrivent un procès borné, qui correspond selon le cas à un accomplissement ou à un achèvement.

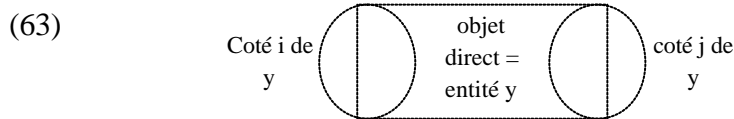
Considérons plus précisément les verbes *traverser* et *franchir*. Ils décrivent, tous les deux, le passage d'un côté à l'autre d'une entité. Mais alors que *traverser* dénote intrinsèquement un accomplissement, *franchir* au contraire dénote un achèvement. On trouve cependant des cas

où *franchir* décrit un événement duratif (60), et des cas où *traverser* décrit un événement ponctuel (61).

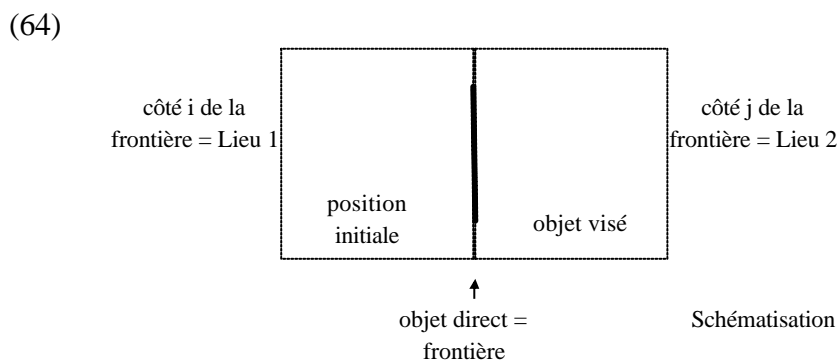
(60) *Léon a franchi les crêtes en une heure*

(61) *Léon a traversé la porte brutalement*

Malgré ces changements de catégorie aspectuelle, il semble que le sens fondamental de ces deux verbes ne soit pas modifié. *Franchir* décrit dans tous les cas le passage d'une entité conceptualisée comme une frontière. Le fait que l'entité dénotée par l'objet soit ou non étendue n'a pas une réelle influence sur ce composant du sens de *franchir*. Contrairement à *traverser* dont l'objet visé du déplacement est "le côté opposé" de l'entité y (schéma 63), l'objet visé de *franchir* est l'espace au-delà de l'entité y jouant le rôle d'une frontière. Cet espace coïncide, au moins partiellement, avec le côté qui, compte tenu de l'entité-frontière considérée, se trouve opposée à la zone incluant la position initiale de la cible (schéma 64).



Schématisation de *traverser*



Schématisation de *franchir*

Ainsi *franchir une étape difficile*, c'est la surmonter. Rien de tel n'est supposé dans *traverser une étape difficile*. Au contraire, *traverser* ne semble pas pouvoir sélectionner une



entité qui serait conceptualisée comme une ligne. Il faut que les côtés de l'entité coïncident avec une partie de l'entité. L'événement *traverser la frontière* est davantage centré sur le passage, que sur ce qui peut lui succéder. *L'autre côté* - entité sélectionnée par le verbe *franchir* - ne dénote pas une région d'espace de l'objet franchi, mais une région d'espace au delà de l'objet. La différence entre ces deux verbes paraît résider dans le fait que *traverser* implique un changement de partie de lieu (d'un côté de y à l'autre côté de y), alors que *franchir*, parce que son objet dénote une frontière, décrit un changement de lieu. Cependant, la nature de ces lieux reste implicite. Elle est inférée par défaut.

Dans le cas de *franchir* on passe l'objet, dans le cas de *traverser*, on passe à travers. Cette expression prend tout son sens lorsque l'objet de *traverser* n'a pas d'étendue (i.e. *une porte, une vitre, une baie, une cloison*). *Franchir la porte*, c'est aller au delà, alors que *traverser la porte*, c'est passer à travers. On constate que le sujet de *traverser* implique une visée sur un objet (l'autre côté) qui n'est pas indépendant du tout, alors que *franchir* implique une visée sur un objet (l'espace au-delà) qui n'est pas une partie de l'entité dénotée par l'objet direct. Ce phénomène de visée d'un objet au delà de la frontière, peut constituer une explication au fait que *franchir* soit conceptualisé comme un achèvement même lorsque son objet dénote une entité étendue.

Les verbes d'orientation verticale constituent une classe véritablement à part, en raison du statut particulier de la verticalité parmi les différentes dimensions qui structurent la représentation de l'espace. Il existe en effet un réel continuum entre le bas et le haut, et cette dimension verticale n'implique pas nécessairement un ancrage référentiel des pôles de ce continuum. Le *haut* plus particulièrement, jouit d'une réelle autonomie car indépendamment de tout ancrage référentiel à un objet, il est ce qui s'oppose au bas sur l'axe défini universellement par la gravité. De fait, les verbes d'orientation verticale peuvent quasiment tous apparaître dans un emploi intransitif (*ça monte, les prix grimpent, ça descend...*), avec quelques différences cependant, liées notamment à la direction du déplacement. En effet, de la même manière qu'il y a une asymétrie parmi les déplacements frontaux, entre les déplacements initiaux (à partir d'un repère : mouvement potentiellement infini) et finaux (vers un repère : mouvement nécessairement fini à un moment donné), les déplacements orientés vers le haut (pôle

potentiellement infini : ex. *monter, escalader, grimper*) sont moins transitifs que ceux orientés vers le bas (pôle fini : *descendre, dévaler*).

#### 4.5. Les verbes de distance

Les verbes de distance décrivent une relation graduelle sur un continuum dont les pôles sont définis contextuellement par rapport à des entités-repère, sans introduire de portion d'espace. En ce sens, nous allons voir qu'ils sont proches des verbes logiques. Les pôles du continuum sur lequel nous classons l'ensemble des verbes

Les verbes de distance définissent des événements dont toutes les parties sont homogènes : il s'agit en effet de processus parfaitement relatif et parfaitement continu. Structurellement, ces événements dénotent une activité. Nous rappelons les distinctions établies entre les verbes qui impliquent une augmentation de la distance (dist1) (*fuir, distancer*), une diminution de la distance (dist2) (*approcher, poursuivre*) un maintien de la distance (*suivre*) (dist0), ou les verbes qui utilisent la métrique pour déterminer la forme de la trajectoire du mouvement par rapport à la forme, ou plus généralement à la position de l'entité site. Ils sont notés DistF (ex. *longer, contourner, éviter, doubler, dépasser*). Excepté *longer*, ces derniers verbes se comportent de la même manière que les verbes de passage. En effet, ils décrivent un accomplissement mais, ne pouvant s'ancrer sur des portions internes de l'entité tout, il établissent des relations de localisation basées d'une part sur la distance relativement à la forme de l'entité-site et d'autre part sur l'orientation définie par la direction du mouvement.

Nous observons maintenant le comportement aspectuel de l'ensemble des verbes de distance.

(65) *Léon a fui la ville* ?pendant une heure

*Léon a fui la ville* pendant des années

*Léon a fui la ville* ?en une heure

(66) *Le bateau a approché la côte* pendant une heure

*Le bateau a approché la côte* ?pendant des heures

*Le bateau a approché la côte* pendant des jours, sans jamais l'apercevoir

*Le bateau a approché la côte* ??en une heure

(67) *Léon a suivi Juliette* pendant une heure

*Léon a suivi Juliette pendant des années*

*Léon a suivi Juliette \*en une heure*

La présence des modifieurs dans les exemples ci-dessus, et les différentes interprétations qui en résultent, mettent en évidence que les verbes Dist1, Dist2 et Dist0 n'ont pas le même comportement. Ils n'entretiennent pas la même relation par rapport à leur objet.

Lorsque l'on s'éloigne de quelque chose, le processus est *a priori* infini. L'objet direct de *fuir* par exemple ne peut, en aucun cas, constituer une borne du déplacement. A l'inverse, lorsqu'on s'approche de quelque chose, on finit par réduire la distance à zéro. L'objet d'un verbe comme *approcher* peut donc introduire une borne. Enfin, des verbes comme *suivre* entretiennent une relation stable avec leur objet.

On s'aperçoit que les verbes (dist1), (dist2) et (dist0) ne réagissent pas de la même manière aux tests du passif

(68) ?*La ville a été fuie*

(69) \**La ville a été fuie par Léon*

(70) *La ville a été fuie par/ de toute la population*

(71) \**La côte a été approchée*

(72) ?*La côte a été approchée par le bateau*

(73) *La côte a été approchée par la flotte de la marine marchande portugaise*

(74) *Juliette a été suivie (?par Léon, par deux hommes étranges)*

Le verbe *fuir* (dist1) ne peut être passivé que si l'agent est mis en relief (70). Le verbe *approcher* (dist2) le peut difficilement (cf. § 3.1.3). On peut toutefois l'accepter s'il est fait mention d'un agent thématifié (73). Enfin, le verbe *suivre* répond positivement au test.

Il semble que *fuir* décrive un événement complètement orienté vers le sujet, c'est-à-dire un événement quasiment intransitif. *Approcher* en revanche, est orienté vers une borne représentée par l'objet direct (*approcher la quarantaine, approcher le coeur du problème*). Il présente de ce fait un degré de transitivité plus élevé. Il y a une visée sur l'objet qui constitue un repère permettant d'orienter le mouvement. Même les emplois intransitifs du verbe *approcher* (*l'hiver approche*), introduisent implicitement un point de repère qui correspond au lieu ou au temps de l'énonciation. Notons ici que le verbe apparaît le plus

fréquemment dans une construction transitive indirecte. Dans ce cas, on peut considérer qu'il y a deux niveaux dans la structure de l'événement: un premier niveau décrivant un processus continu, une activité, et un second niveau introduit par le complément prépositionnel, précisant que cette activité est néanmoins orientées vers un repère (*Ils approchent du bord de mer*).

Les verbes (dist0) entretiennent, par contre, un rapport stable avec leur objet. Il y a pendant tout le déroulement de l'événement le maintien d'une distance plus ou moins fixe entre les entités dénotées par les arguments, et le déplacement de la cible est directement dépendant du déplacement de l'entité dénotée par l'objet. En fait, *suivre* ne décrit donc pas intrinsèquement un déplacement (*suivre les aventures de Tintin, suivre un raisonnement...*)<sup>21</sup>. Dans le cas où il décrit un déplacement, on pourrait à la limite considérer qu'il introduit un ancrage référentiel indirect : si *Léon suit Juliette*, il se trouve probablement dans la portion d'espace *derrière Juliette*<sup>22</sup>. Mais cet ancrage est très contextuel et n'est pas systématiquement impliqué. On peut cependant noter l'aspect figé de la relation de localisation et la possibilité d'un ancrage par rapport à une entité en mouvement. Nous pensons que la possibilité de passiver ce verbe n'est pas indépendante de ces dernières remarques. Cela montre que l'événement est orienté vers l'objet et témoigne par conséquent d'un degré de transitivité plus élevé que celui des autres verbes de distance.

A l'intérieur de la classe des verbes de distance, on constate que les verbes (dist1), (dist2) et (dist0) peuvent eux-mêmes être rangés sur le continuum défini pour l'ensemble de la classe des VDTd. Par exemple, du point de vue de la transitivité, *suivre* est plus transitif qu'*approcher*, qui est lui-même plus transitif que *fuir*.

Revenons maintenant sur les exemples introduits plus haut, et que nous reprenons ci-dessous :

- (75) a. *Léon a fui la ville* ?pendant une heure  
b. *Léon a fui la ville* ?en une heure  
c. *Léon a fui la ville* ?à 10h  
d. *Léon a fui la ville* pendant des années

---

<sup>21</sup> Pour une description unifiée des emplois de *suivre*, on pourra consulter l'analyse de Paillard & Vogué (1997).

<sup>22</sup> Surtout si, par exemple, ils sont en voiture, car les voies de circulation limitent la zone où peut se trouver celui qui suit. Dans le cas d'une filature par un détective, l'ancrage référentiel dans une portion d'espace derrière le "suivi" est beaucoup plus aléatoire et ne peut être prédictible.

Si l'on accepte (75a), on admet l'interprétation selon laquelle *Léon* s'est absenté puis est revenu dans la ville après une heure d'absence. De façon quelque peu paradoxale (par rapport à ce que l'on vient de dire), il est donc possible de rencontrer des interprétations référentielles du verbe *fuir*. On peut également faire de (75b) une interprétation référentielle qui reviendrait à considérer que *Léon* était dans la ville, et qu'il a mis une heure pour en sortir, ou en (75c) qu'il l'a quittée à 10h. Ces faits témoignent de quelques similarités entre les verbes de distance et les verbes neutres (par exemple avec le verbe *quitter*). Ces deux types de verbes décrivent des relations qui ne sont pas fondamentalement spatiales. Mais alors que *fuir*, parce qu'il implique de la distance, décrit toujours un processus (borné ou non borné), *quitter* décrit une transition discrète et téléologique (un changement d'état). Ce dernier n'implique pas de projection sur un continuum qui autoriserait un emploi intransitif (*ça fuit/ \*ça quitte, il se fuit/ \*il se quitte*). Dans l'ensemble, ces verbes se rejoignent parce qu'ils décrivent des relations qui n'introduisent pas de portions d'espace. Mais les uns impliquent de la distance (donc une durée), contrairement aux autres qui entretiennent nécessairement un rapport direct à l'objet.

En (75d), il y a un parallèle entre l'absence de bornes spatiales et l'absence de bornes temporelles. On peut avoir une interprétation générique de *la ville*. Il ne s'agit pas dans ce cas d'une ville particulière, et le déplacement exprime plutôt un comportement du sujet, vis-à-vis non pas d'un objet individualisé, mais d'une classe d'objet (il n'y a donc pas d'ancrage référentiel et le verbe ne décrit plus un déplacement). La nature de l'événement semble, dans cet emploi, passer d'un statut dynamique décrivant une activité, à un statut non dynamique décrivant un état (*il est fuyant*), complètement orienté vers le sujet. Cette analyse s'appuie également sur le traitement du temps dont la projection dans une durée très vague (*pendant des années*), quasi infinie par rapport à la durée du temps vécu, est finalement interprétée comme un état.

- (76) a. *Le bateau a approché la côte*      *pendant une heure*  
       b. *Le bateau a approché la côte*      *à 10h*  
       c. *Le bateau a approché la côte*      *pendant des jours, sans jamais l'apercevoir*  
       d. *Le bateau a approché la côte*      *??en une heure*

En (76), les modifieurs introduisent une mesure du temps qui doit pouvoir coïncider avec le temps nécessaire pour parcourir la distance entre la position de la cible et de l'entité site. Par

conséquent, l'acceptabilité de (76a-b-c) est relative à la distance à parcourir, à la vitesse et à l'orientation du mouvement.

(77) *Léon a suivi Juliette pendant une heure*

*Léon a suivi Juliette \*en une heure*

Enfin, (77) montre que les (dist0) se comportent comme des activités typiques.

On remarque d'ailleurs que le verbe *approcher*, qui décrit une relation de distance, se trouve rarement en emploi transitif direct (plutôt dans des emplois non concrets : *approcher un problème, approcher la quarantaine*, bien qu'on trouve aussi *le navire approche la côte*<sup>23</sup>...). Cela permet de penser qu'il jouit d'une autonomie certaine vis-à-vis de son objet direct, et qu'il a amalgamé dans sa morphologie même le marqueur relationnel (l'adjectif *proche*). Comme nous l'avons déjà suggéré, on peut faire l'hypothèse que le pôle du continuum de distance (pôle visé par le déplacement) correspond à l'objet interne du verbe (*approcher la proximité* serait redondant). On peut penser que c'est donc parce que la fonction d'objet est déjà remplie, que le SP a plutôt dans ce cas un statut de circonstant. Il peut donc être introduit par différentes prépositions selon que l'on veut mettre l'accent sur la fin (*approcher de*) ou sur le trajet (*approcher par*) par exemple.

#### 4.6. Brève comparaison entre constructions transitives directe et indirecte

Bien que nous ayons déjà beaucoup parlé des verbes d'orientation verticale, nous revenons encore sur le cas de *monter*, et ceci afin d'illustrer les liens existant entre les différents types de constructions syntaxiques. Nous considérons que le verbe *monter* est fondamentalement intransitif. Dans son emploi intransitif, il est complètement orienté vers le sujet (ex. *les eaux montent*).

---

<sup>23</sup> On a ici le même phénomène qu'avec *monter*, c'est à dire que l'on est en présence d'un processus absolument continu qui n'implique à aucun moment le passage d'une frontière : quand le navire approche la côte, il reste imperturbablement dans la mer. La possibilité de l'emploi transitif dans ce cas précis n'est donc peut être due qu'aux propriétés structurelles de la mer. Si l'on compare avec un énoncé décrivant le rapprochement des vacanciers en voiture vers le bord de mer, on dira certainement *ils approchent de la côte, du bord de mer...* pour marquer une moins grande continuité du point de vue de la référence spatiale et temporelle.

Dans la construction indirecte, l'objet prépositionnel ne modifie pas la nature du procès qui reste centré sur le sujet ; il a un véritable statut de locatif (circonstanciel) et indique soit le lieu final du déplacement (*monter dans la voiture, sur la table*), soit la manière (*monter par la fenêtre, par le train*), ou le chemin (*monter par l'escalier*).

Dans la construction directe, au contraire, on a observé une alternance entre une construction transitive bivalente et une construction causative trivalente. Le rôle du sujet passe de celui de cible (i.e. patient du déplacement), à celui d'agent (causateur du déplacement). Parallèlement, le rôle de l'objet passe de celui de site (lorsqu'il dénote un lieu : entité fixe) à celui de cible (lorsqu'il dénote un objet : entité mobile). Il y a ainsi une continuité entre les constructions *Léon monte la côte, l'escalier...* et *Léon monte les livres, les cartons (au grenier)*. On peut considérer que la construction directe exprimant le déplacement de la cible en position sujet est particulière, au sens où elle a un statut intermédiaire entre un procès orienté vers le sujet (*Léon monte*) et un procès orienté vers l'objet (*Léon monte les livres*).

Les restrictions de sélection dans la construction directe sont fortes: nous avons vu que l'objet doit lui-même avoir une orientation verticale intrinsèque (si Léon peut monter *la côte, l'escalier* etc., c'est parce que *la côte monte, l'escalier monte... i.e. ça grimpe*). Nous avons soulevé des problèmes d'acceptabilité (*monter la montagne*) qui pourraient être liés à des questions d'échelle (de granularité). On peut reconsidérer ces problèmes en jouant sur la dimension du sujet.

(78) *Léon monte le livre*

(79) *La fourmi monte le livre*

On comprend que (79) ne puisse être interprété comme une causation de déplacement, car la force de la fourmi ne peut déplacer le livre. Mais, il semble que l'échelle soit du même type entre la fourmi et le livre d'une part, et Léon et l'escalier d'autre part. Or, si *Léon* peut *monter l'escalier*, *la fourmi* ne peut *monter le livre*. Elle montera nécessairement *sur le livre*. Une explication possible serait de considérer que *monter* implique que son objet possède une orientation verticale, mais que le livre est une entité intrinsèquement orientée par le sens de la lecture, de la perception visuelle de son contenu. Par contre, le livre possède des contours parfaitement délimités, or l'emploi transitif direct de *monter* (non causatif) rend compte de

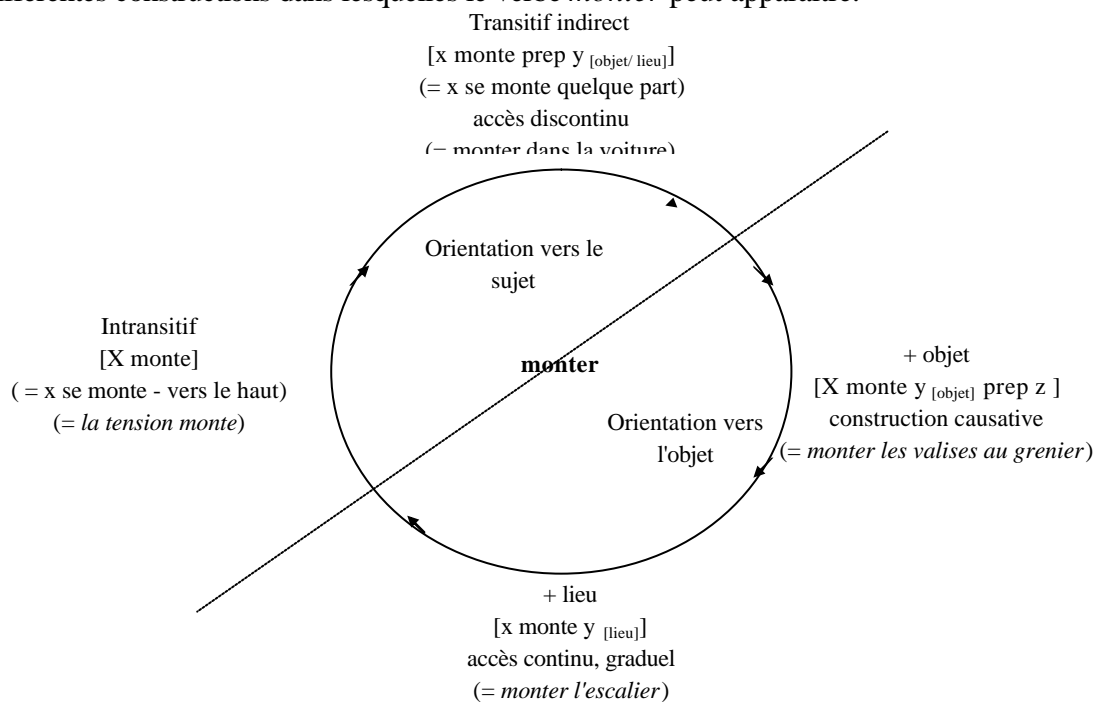
déplacements absolument continus. Il semble que les entités pouvant apparaître comme site de cet emploi de *monter* n'ont pas de frontière nette (*monter la côte, monter l'escalier*). Contrairement au *bas du livre*, qui réfère soit à une partie basse du livre, soit à une portion d'espace externe au livre, adjacente à sa partie basse, *le bas de la côte* ou *le bas de l'escalier* réfèrent à une seule région floue entre le plat et le début de l'inclinaison croissante, ou entre le seuil et les premières marches. A l'inverse, si l'on considère un objet comme une échelle, on constate que parce qu'elle est mobile, il y a discontinuité entre le sol et les premiers barreaux. Nous pensons que c'est en raison de cette discontinuité que l'on préférera dans ce cas *monter à l'échelle* plutôt que *monter l'échelle* (qui a un autre sens, causatif), de même on préférera *monter à la corde*, plutôt que *monter la corde*. Donc indépendamment des questions de granularité (que ce soit Léon ou la fourmi), tous deux pourront monter *sur* le livre.

Ces observations sont cohérentes avec le comportement aspectuel du verbe qui correspond fondamentalement à une activité, c'est-à-dire ici à un déplacement homogène, continu. L'introduction d'une préposition (dans la construction indirecte) rompt la continuité spatiale et temporelle (*il monte dans la voiture, il monte sur la table...*). Les prépositions médianes (*par*) ne rétablissent pas la continuité, les SP introduits par *par* (ex. *il monte par la fenêtre, par le train*) ne modifiant pas le verbe, et ayant un pur statut de circonstants.

Si, par conséquent, les deux constructions, directe et indirecte, expriment bien le déplacement de la cible, seule la construction directe implique un chemin d'accès continu et une affectation complète de l'objet. Cela implique, dans le cas du déplacement, que l'objet soit totalement parcouru, du bas jusqu'au haut. L'opposition entre *monter l'escalier* et *monter à l'échelle* semble en effet reposer sur la différence entre un accès continu graduel et total à l'objet, qui est complètement parcouru dans le premier cas, et un accès discontinu, ponctuel, et partiel dans le second. Plusieurs verbes que l'on trouve à la fois dans la construction directe et indirecte semblent présenter les mêmes propriétés (*approcher, pénétrer, descendre, sauter, toucher...*). Nous considérons que le cas de l'emploi transitif direct de *monter* + lieu illustre un niveau intermédiaire dans le continuum de la transitivité. D'une façon générale, et en raison du fait qu'elle implique un rapport frontal à l'objet, la transitivité directe exprime typiquement une action ponctuelle et téléologique. Or le déplacement est un processus continu. La contradiction



apparente qu'il y a donc à exprimer un déplacement dans une construction directe est résolue par le système d'ancrage indirect basé sur la sémantique spécifique aux verbes topologiques. En comparaison avec la construction indirecte, la construction directe se trouve alors mieux à même de rendre compte des processus continus et des relations graduelles que la construction indirecte fondamentalement intransitive. Le schéma ci-dessous illustre les liens entre les différentes constructions dans lesquelles le verbe *monter* peut apparaître.



Quantitativement, on note que la classe des verbes de déplacement qui se construisent indirectement avec préposition (classe étudiée par Laur 1991, Sablayrolles 1995) est beaucoup plus importante (environ 1500 verbes) et possède une majorité d'initiaux et de finaux, alors que la classe des VDTd comprend une majorité de verbes topologiques. La forte proportion de ces derniers n'est pas surprenante, puisque ces verbes ont intégré la sémantique des marqueurs généraux de la localisation, et permettent ainsi d'exprimer des processus véritablement dynamiques. Nous les considérons comme les seuls verbes qui décrivent intrinsèquement un déplacement. Qu'il s'agisse d'un déplacement concret ou non, la relation reste toujours la même. On peut considérer qu'ils décrivent un type de transitivité intermédiaire, une sorte de transitivité dynamique.





## CONCLUSION

Nous avons réalisé dans cette thèse l'étude d'une classe de verbes initialement définis comme verbes de déplacement transitifs directs. Le caractère hétérogène de cette classe a immédiatement été souligné. En effet, un premier examen des propriétés des verbes et de la diversité des procès dans lesquels ils peuvent apparaître a révélé que le sens global des énoncés dénotant un événement de déplacement n'était pas, dans tous les cas, totalement déterminé par la sémantique des verbes. Nous avons montré par ailleurs que ces verbes pouvaient, selon leur contexte d'apparition, dénoter tout autre chose qu'un déplacement. L'objectif que nous nous sommes alors fixé était d'identifier ce qui, dans l'énoncé décrit par la construction transitive directe, détermine l'interprétation comme événement de déplacement.

L'examen des travaux antérieurs, consacrés à la description du déplacement, a révélé que les critères élaborés pour la description des verbes de déplacement transitifs indirects étaient inadaptés à la description des verbes de déplacement transitifs directs. Les principaux inconvénients tiennent à ce que :

1. un événement de déplacement est conçu, dans la tradition, comme un changement de lieu. Or, la notion de lieu n'est pas définie. Elle est utilisée intuitivement comme l'entité dénotée par le complément d'objet prépositionnel (i.e. le site) ou à l'entité suggérée par le verbe (le LRV de Laur 1991). Aucune attention n'est portée à la nature même des entités dénotées par les arguments en général, et par le site en particulier.
2. L'assimilation de la notion de lieu au rôle de site sous-entend à tort qu'un lieu est systématiquement impliqué dans l'identification de la position d'une entité. Or, une entité peut être localisée de façon purement relative et non pas systématiquement de façon référentielle (critique des zones prédéfinies de Sablayrolles 1995).
3. La relation de localisation qui caractérise un procès est toujours établie par rapport au site. Le moment où cette relation est vraie caractérise "la polarité aspectuelle du verbe". Il s'ensuit que le critère de polarité aspectuelle amalgame la notion de lieu de référence et celle de repère

d'orientation ou de visée. Le problème vient du fait que ce critère définit la polarité d'un verbe non pas par rapport à l'espace dans lequel se trouve effectivement la cible, mais toujours par rapport au site. Cela fait reposer la description des relations de localisation sur des oppositions discrètes définies par rapport aux frontières du site.

5. Les propriétés aspectuelles des verbes ne sont pas prises en compte. Cela suppose implicitement que (i) que les propriétés spatiales sont indépendantes des propriétés aspectuelles, (ii) qu'il est possible de rendre compte de la sémantique de tous les verbes en termes spatiaux. Or, notre analyse montre clairement que ceci n'est pas le cas.

6- Les rôles locatifs de cible et de site sont systématiquement assignés aux arguments, sans remettre en question la possibilité qu'ils aient un autre rôle, ou que plusieurs rôles puissent leur être assignés. Là encore, il est supposé que les verbes sont fondamentalement spatiaux.

Pour pallier à cette série d'inconvénients, nous avons été amenée à adopter une approche plus globale, fondée avant tout sur la définition d'une ontologie spatiale. Nous avons ensuite établi des liens entre l'ontologie, l'aspect et la transitivité des procès. Notre étude s'est plutôt développée en largeur qu'en profondeur, dans la mesure où nous avons la volonté non seulement de décrire précisément la sémantique lexicale des verbes (i.e. d'identifier le sens de base des verbes, afin notamment de déterminer leur caractère intrinsèquement ou contextuellement spatial et dynamique) mais aussi d'expliquer plusieurs points dont les principaux sont :

- 1- Le comportement des verbes vis-à-vis des restrictions de sélection sur l'objet direct
- 2- La présence majoritaire des verbes médians dans la classe
- 3- La faible représentation des verbes initiaux (l'absence totale de contact initial)
- 4- Le caractère paradoxal qu'il y a à exprimer un processus dynamique (du point de vue spatial, i.e. processus cinématique) dans la construction transitive directe
- 5- Les rapports existant entre transitivité directe et indirecte

Pour commencer, et dans le souci d'adapter les critères initialement proposés à la spécificité des verbes transitifs directs, nous avons, dans un premier temps, modifié le critère de polarité aspectuelle (rebaptisé "critère de polarité locative"). La redéfinition de ce critère,

dès lors basé sur l'identification précise de la nature de l'entité spatiale jouant le rôle du deuxième terme de la relation de localisation (i.e. *traverser la rivière*, c'est passer d'un *côté à l'autre*), nous a amenée à dissocier la portion d'espace dans laquelle se trouve la cible (ex. l'espace associé aux *côtés*) du repère par rapport auquel cette portion d'espace est définie (i.e. *la rivière*). Nous avons alors constaté que si un repère est toujours présent dans l'établissement des processus de localisation décrits à travers la construction transitive directe, une portion d'espace n'est en revanche pas toujours impliquée (ex. verbe de distance). En prenant en compte ces distinctions, nous avons mis en évidence une différence de comportement entre les verbes initiaux et finaux d'un côté, et des verbes alors considérés comme médians, de l'autre. Les premiers établissent un processus de localisation qui repose sur l'opposition entre deux états, l'un caractérisé positivement, l'autre inféré à partir de la négation du premier état. A ce stade de l'analyse, les processus de localisation des verbes médians restaient encore à découvrir.

C'est en considérant les travaux sur l'ontologie spatiale (Aumague 1996 et 1998) que nous avons identifié les mécanismes à l'œuvre dans l'établissement d'un processus de localisation. Nous nous sommes basée sur l'observation de la sémantique des NL. Ces noms subissent un processus de grammaticalisation. Ils dériveraient à l'origine de noms de composants (du type *le toit, le manche, la tête, la face*) dénotant des entités qui possèdent une forte autonomie référentielle par rapport à l'entité-tout, ainsi que des propriétés géométriques et fonctionnelles bien définies. En acquérant le statut de marqueur relationnel de la localisation, les NL perdent de leur autonomie référentielle, mais permettent alors de dénoter des parties d'une entité, ainsi que qu'une portion d'espace adjacente associée à cette partie. Par conséquent, ils dénotent des entités à la fois matérielles et spatiales dont les frontières sont souvent floues, et qui ne remplissent aucune fonction particulière par rapport à l'entité-tout. Mais alors qu'en tant que substantifs proches des noms de composants, les NL ne s'appliquent qu'à un type particulier d'entités ; ils s'appliquent à une gamme beaucoup plus large d'entités lorsqu'arrivés au terme du processus de grammaticalisation, ils ont acquis le statut de marqueurs relationnels de l'espace.

Compte tenu de ces propriétés, nous avons établi un parallèle entre le processus de grammaticalisation des NL, et le continuum de la transitivité tel qu'il est décrit par Hopper et Thompson (1980). Cela nous a conduit à construire une classification des verbes selon la

position qu'ils occupent sur l'échelle de la transitivité, en considérant la nature du rapport qu'ils entretiennent avec l'objet direct.

L'hypothèse principale qui sous-tend l'organisation de la classification est que certains verbes ont intégré dans leur sémantisme les mêmes propriétés que celles des NL. Nous avons supposé plus exactement qu'un NL (ou un couple de NL) est implicitement contenu dans la sémantique de ces verbes. Selon le degré d'autonomie référentielle de ce NL, le verbe entretient un rapport plus ou moins direct avec l'objet. Moins le NL est référentiellement autonome, plus il est défini relationnellement par rapport à un autre NL (*haut/bas*), ou à plusieurs autres NL (*le côté* peut être défini, selon le point de vue adopté, par rapport au *centre*, par rapport à *un autre côté*...). En effet, les NL définissent un système de représentation de l'espace organisé sur un réseau d'oppositions graduelles. Chaque NL dispose d'une gradation interne (on est plus ou moins *à l'intérieur, au bord, au bout*) et d'une gradation externe définie par rapport au pôle opposé lorsqu'il s'agit d'oppositions bipolaires (*haut/bas*).

Ainsi, nous avons distingué tout d'abord les verbes qui ont intégré la sémantique d'un NL (ou un couple de NL) et les autres. Les premiers (verbes topologiques) établissent un rapport indirect avec leur objet et ont donc été rangés vers le pôle faiblement transitif. Les seconds (verbes logiques) établissent au contraire un rapport direct à l'objet et sont au contraire plus fortement transitifs.

De cette opposition entre verbes topologiques (qui ont intégré un NL) et verbes logiques (qui n'ont pas intégré de NL) découle une série de phénomènes interdépendants qui explique la sémantique et le comportement des différents verbes.

1) Dynamique vs statique : Du point de vue de la localisation, les verbes topologiques définissent des relations dynamiques entre les pôles d'un continuum orienté, sans impliquer nécessairement un ancrage référentiel sur des portions d'espace définies par rapport à l'entité dénotée par l'objet. A l'inverse les verbes logiques définissent une relation de localisation statique par rapport à l'entité dénotée par l'objet.

2) Locatif vs aspectuel : Il découle du point précédent que les propriétés aspectuelles des verbes topologiques sont tributaires de leur propriétés locatives. En effet, et parce qu'ils

introduisent une distance entre les pôles des marqueurs relationnels implicites, ces verbes impliquent systématiquement du temps. C'est le caractère plus ou moins étendu et plus ou moins borné de ce continuum qui peut faire varier le type aspectuel du procès entre activité et accomplissement. Au contraire, le caractère dynamique des procès décrits par les verbes logiques n'est dû qu'à leurs propriétés aspectuelles. En effet, parce qu'ils ne décrivent qu'une relation statique à un moment du déplacement, on infère grâce à l'aspect télique des verbes (accomplissement ou achèvement) que cette localisation statique est soit le résultat d'un changement, soit l'état précédant un changement. Un troisième cas est celui des verbes logico-topologiques qui supposent une relation de localisation statique par rapport à l'entité dénotée par un lieu et celle-ci n'impliquant pas (d'un point de vue aspectuel) de changement de relation.

3) Déplacement vs action: parce que les verbes topologiques impliquent des relations de distance entre des pôles, ils expriment intrinsèquement un déplacement entre ces pôles. Le rapport à l'objet est indirect, le sujet est affecté par l'action qu'il exerce (il se déplace). En revanche, les verbes logiques décrivent des relations souvent ponctuelles n'impliquant pas de distance entre des pôles relationnels, mais au contraire un rapport frontal avec l'objet. Le sujet exerce alors une action plus orientée vers l'objet, qui peut se trouver affecté par cette action.

4) Les restrictions de sélection : Nous avons étudié les restrictions de sélection s'appliquant à l'objet direct. Nous avons utilisé la définition de la notion de lieu proposée par Aurnague (1996, 1998). Un lieu correspond à une entité matérielle fixe qui détermine une portion d'espace. Pour qu'un lieu remplisse une fonction de localisation (Vandeloise 1987), il doit être spécifié, c'est-à-dire que sa position doit être connue dans un cadre de référence donné. Cette contrainte se traduit sur le plan linguistique par l'usage de descriptions définies. Certains noms, comme les noms propres de lieux géographiques (*Toulouse*) et les noms de localisation (NL : *Le haut de la ville*) remplissent automatiquement la fonction de localisation. D'autres sont de moins bons localisateurs, soit parce que sur le plan ontologique ils ne possèdent pas les propriétés d'un lieu (*l'arbre, Juliette, la chaise...*), soit parce qu'ils ne sont pas spécifiés (*une ville, des rues, un champ...*). Par ailleurs, une entité de type objet peut remplir la fonction de localisation si elle acquiert les propriétés d'un lieu, par exemple lorsqu'une zone d'interaction typique ou habituelle lui est associée, et que l'expression est spécifiée (*quitter sa chaise*).



Compte tenu de la définition de la fonction de localisation, il n'a pas été surprenant de constater que les verbes topologiques sélectionnaient plus ou moins indifféremment un lieu ou un objet, sans que cela n'entraîne de modification dans l'interprétation de la relation impliquée par le verbe. Cette indépendance vis-à-vis de la nature de l'objet direct confirme notre hypothèse selon laquelle ces verbes établissent un processus de localisation non pas directement par rapport à l'objet mais indirectement par rapport à des parties de l'objet. Ces parties peuvent, en effet, être désignées par des expressions dont la tête est un NL. Or, nous avons vu que de telles expressions, parce qu'elles dénotent des portions d'espace dont la position est fixe par rapport à l'entité tout, remplissent parfaitement la fonction de localisation.

Au contraire, il est apparu que la nature de l'objet direct est déterminante pour l'interprétation des verbes logiques. L'alternance lieu/objet est responsable d'une interprétation spatiale ou non spatiale des événements décrits, ce qui met en évidence que ces verbes ne sont pas intrinsèquement spatiaux.

5) la polysémie : Compte tenu des propriétés caractérisant chacune des classes de verbes, topologiques et logiques, nous avons considéré que seuls les verbes topologiques pouvaient être désignés comme verbes de déplacement, car ils impliquent intrinsèquement des relations spatiales qui restent stables indépendamment de la nature des entités. Il n'y a pas lieu de parler pour ces verbes d'emplois métaphoriques, car quel que soit le domaine d'application des relations qu'ils décrivent, elles restent des relations d'orientation, des relations de distance etc.. Par exemple, la sémantique de *haut* reste imperturbablement définie par rapport au *bas*.

Les verbes logiques, au contraire, sont plus polysémiques, puisqu'ils ne sont pas intrinsèquement spatiaux et que leur interprétation dépend de la nature de l'objet (et de celle du sujet également, mais nous n'avons fait qu'effleurer la question des propriétés du sujet. C'est d'ailleurs un des points qui devraient être développés dans des recherches ultérieures. Cependant, on a pu noter que la sémantique des verbes étant elle-même spatialement très sous-spécifiée, l'interprétation des procès décrits par ces verbes fait très fortement appel à des données pragmatiques, à la présupposition, à la connaissance du monde (i.e. l'organisation des relations partie-tout).

Les cinq points que nous venons de rappeler décrivent le profil des comportements clairement distincts des verbes logiques et topologiques. Toutefois, les oppositions que nous avons mises en évidence ne sont pas si tranchées. A l'intérieur de chacune des classes, nous avons défini d'autres classes plus spécifiques en fonction des divers types de relations de localisation. Parmi les verbes topologiques, nous avons isolé les verbes de distance, d'orientation et de passage. Parmi les verbes logiques, ont été distingués les verbes logico-topologiques (médiants), les verbes neutres initiaux et finaux, et les verbes de contact.

Nous avons reconsidéré la nature des rapports à l'objet direct, impliqués par les différents types de relations établies par les verbes, sous l'angle de "l'hypothèse des forces". Dans la lignée des travaux de Talmy (1985) et Langacker (1991), nous avons postulé que la transitivité prototypique engage un rapport de force entre le sujet et l'objet. Plus le rapport est direct, physique, et ponctuel, plus l'objet est affecté et correspond, en principe, à un objet bien individualisé et concret. Le degré d'affectation de l'objet a été évalué par une série de tests de passivation. Outre le fait que les lieux sont naturellement moins passivables que les objets, ces tests ont fait ressortir des différences entre le comportement des verbes orientés vers le haut ou vers le bas, ainsi que des différences de comportement entre les verbes orientés vers l'objet ou à partir de l'objet. L'"hypothèse des forces" nous a permis de proposer une explication unifiée d'une partie de ces distinctions.

Elle a également permis d'expliquer les phénomènes d'alternance syntaxique intervenant dans plusieurs classes de façon plus marginale. Par exemple, des verbes comme *monter*, *approcher*, *descendre* présentent une alternance déplacement/ causation de déplacement. Le passage d'une construction à l'autre se produit lorsque l'entité dénotée par l'objet n'est pas fixe, et n'offre donc pas une résistance à la force du sujet. Ces verbes doivent donc, pour décrire un déplacement du sujet, sélectionner une entité fixe qui résiste à la pression exercée.

D'une façon plus générale, nous avons suggéré que les possibilités d'apparition des verbes dans plusieurs constructions syntaxiques sont également liées à la nature de leur rapport à l'objet. Là encore, nous avons noté qu'il y a une différence entre les verbes topologiques et logiques : seuls les premiers (et parmi eux seulement certains verbes de distance et d'orientation, qui décrivent des processus purement relationnels ou orientés sur l'axe vertical dont nous avons souligné le caractère particulier) apparaissent dans les quatre constructions

causative, transitive directe, intransitive et transitive indirecte. Les verbes logiques, au contraire, soit ne présentent pas d'alternance syntaxiques, soit présentent des alternances qui entraînent des modifications du sens de la relation (cf. *toucher, frapper*).

Nous avons cependant remarqué une différence constante pour tous les verbes qui présentent l'alternance directe/indirecte: dans la construction indirecte, le rapport à l'objet est discontinu et partiel (ex. *monter dans la voiture*), alors que dans la construction directe le rapport à l'objet est continu et en principe total, au sens où l'objet est en général totalement "affecté"<sup>1</sup> (ex. *monter l'escalier*). De plus, nous avons observé que les verbes basculant vers l'interprétation causative lorsque leur objet n'offre pas de résistance (i.e. *monter approcher, descendre...*), peuvent néanmoins exprimer le déplacement du sujet par rapport à un objet non fixe, mais dans ce cas, à travers la construction indirecte (*monter sur le livre, approcher du fauteuil...*).

La somme de ces remarques nous a finalement amenée à considérer les verbes topologiques comme les seuls verbes de déplacement. En partant d'une classe initialement définie par défaut, nous avons en fin de compte pu préciser l'organisation de cette classe qui s'est révélée être tout à fait homogène, dans la mesure où tous ses membres impliquent les mêmes mécanismes d'établissement d'un processus de localisation relationnel, indirect, dynamique et continu.

La spécificité de ces verbes topologiques est en effet de pouvoir, grâce à un système d'ancrage indirect, exprimer des processus véritablement continus et dynamiques. Il n'est donc pas étonnant qu'ils représentent une majorité de la classe des verbes permettant d'exprimer un déplacement dans la construction directe. Ils semblent illustrer un stade intermédiaire entre la transitivité directe et l'intransitivité dénotant une pure activité du sujet. Pour cette raison nous avons suggéré l'introduction du concept de transitivité dynamique.

Nous espérons avoir montré dans cette étude la puissance explicative d'une approche basée sur l'ontologie spatiale. Loin de s'opposer aux approches plus classiques de classification combinatoire des procès, nous avons montré qu'elle ne fait que confirmer les tendances mises

---

<sup>1</sup> Dans la mesure, bien sûr, où l'on peut être affecté par un déplacement. Cela revient plutôt à être totalement parcouru...

en évidence par la caractérisation multifactorielle de la transitivité, et semble proposer des explications à des phénomènes que l'on aurait pu tenir pour arbitraires. Fondamentalement, c'est grâce à la prise en compte des distinctions ontologiques que nous avons pu déterminer le comportement des verbes de façon précise, vis-à-vis des restrictions de sélections. Cela nous a permis, entre autres, d'atteindre l'objectif que nous nous étions fixée, à savoir isoler ce qui reste stable dans la sémantique des VDTd, et qui est responsable de l'interprétation des énoncés comme événements de déplacement.

A l'issue de cette étude, nous avons cependant conscience de nombreuses imperfections qui restent à corriger. Plusieurs points mériteraient d'être développés et approfondis :

1) Il serait nécessaire de trouver davantage de tests qui permettraient d'organiser les classes sur le continuum de la transitivité de façon plus rigoureuse. On peut par exemple mettre en doute le fait que les verbes d'orientation verticale (surtout ceux orientés vers le haut) soient plus transitifs que les verbes de distance (*suivre* par exemple). Mais la position des verbes sur le continuum de la transitivité n'est finalement qu'indicative et ne fait pas partie des propriétés encodées dans les schémas prédicatifs de base.

Alors que Hopper & Thompson (1980) ont décrit la transitivité comme un phénomène discursif, nous avons montré que le degré de transitivité d'un verbe était déjà fortement déterminé au niveau lexical. Cependant, nous n'avons pas toujours clairement exprimé si nous classions réellement les verbes ou les procès transitifs directs. La difficulté tient principalement au fait que nous avons mis en évidence deux classes bien distinctes, l'une présentant une sémantique très riche avec des propriétés stables, l'autre étant au contraire très sous-spécifiée. Par conséquent, nous avons parfois eu tendance à passer des propriétés des verbes aux propriétés des procès selon la classe que nous traitions.

Pour pallier à cette imprécision, nous projetons d'approfondir cette étude en considérant la multiplicité des emplois de chaque verbe, ceci afin de valider ou d'invalidier les schémas supposés encoder le sens abstrait de ces verbes. D'une manière générale, les développements théoriques reposant sur l'observation de quelques exemples construits n'ont qu'une valeur

d'hypothèse. Une étude sur corpus s'impose absolument, afin de confronter nos hypothèses à un plus grand nombre de données. Il serait intéressant, par exemple, de comparer, sur un corpus important, le nombre d'occurrences au passif des verbes topologiques et logiques. On pourrait alors observer le type ontologique de l'objet passivé, examiner les cas où il est fait mention d'un agent.... Par ailleurs, nous souhaiterions élargir notre approche à l'étude de phénomènes discursifs tels que l'organisation des relations topique/focus, pour évaluer nos hypothèses sur la description des changements de topique qui seraient entraînés par le changement de relation décrit par le verbe (cf. *atteindre le sommet / atteindre des objectifs*). L'observation des occurrences au passif, ainsi que la recherche de reprises anaphoriques de l'un ou l'autre participant, permettraient peut-être de faire émerger des comportements réguliers.

2) En second lieu, nous voulons indiquer qu'un immense travail de représentation reste à faire. Bien que nous ayons rapporté en annexe les schémas prédicatifs de base caractérisant la sémantique des emplois transitifs directs des verbes, force est de constater que ces schémas ne rendent compte que d'une faible partie de leur sémantique. De plus, le problème soulevé en (1) ci-dessus apparaît à ce niveau de façon évidente. Nous espérons pouvoir développer un cadre de représentation de la sémantique de ces verbes, en formulant de façon systématique les règles lexicales qui permettent de générer les combinaisons bien formées et leur associer une interprétation, mais aussi d'identifier les combinaisons mal formées.

3) Nous avons déjà mentionné le travail de formalisation que nous avons entamé en collaboration avec Philippe Muller. Nous souhaitons poursuivre ces recherches, en enrichissant progressivement la sémantique de la représentation. La prochaine étape est axée sur la prise en compte des propriétés d'orientation et de distance.

4) Enfin, depuis plusieurs années, des recherches pluridisciplinaires associant des linguistes, des neuropsycholinguistes et des informaticiens sont développées à Toulouse<sup>2</sup>. Des expérimentations ont été réalisées dans le but de mettre à l'épreuve l'analyse linguistique et formelle de l'espace basée sur la sémantique des NL (cf. Aurnague & al.). Jusqu'ici, les NL n'ont été étudiés que dans le cadre de la description de l'espace statique. Or, nous avons

montré qu'ils jouent un rôle essentiel dans l'expression de l'espace dynamique. Il serait certainement intéressant de définir le protocole d'une nouvelle expérimentation, qui permettrait, d'une part, d'évaluer la possibilité d'utiliser les mêmes outils de représentation de l'espace dynamique et de l'espace statique, et, d'autre part, de tester la pertinence des oppositions organisant les NL en couples de localisation opposées.

*A suivre*

---

<sup>2</sup> Collaboration des laboratoires Lordat, ERSS et IRIT (LRC).



**ANNEXE 1 : LISTE DES VERBES AVEC EXEMPLES DE LEUR EMPLOI  
COMME VERBE DE DEPLACEMENT**

Les exemples que nous rapportons pour illustrer l'interprétation spatiale et dynamique des verbes sont empruntés à Guillet Leclère (1992, pp. 356-360).

L'astérisque (\*) indique que le verbe ne figure plus dans la table de Guillet & Leclère (1992, pp. 356-360), mais était mentionnée dans celle de Guillet 1990.

Le dièse (#) indique que l'exemple proposé par les auteurs n'illustre pas un procès dynamique. Nous avons alors ajouté, entre parenthèses, un autre exemple exprimant un déplacement de la cible.

	Exemples illustrant l'interprétation spatiale des verbes
abandonner	L'ennemi ~ la ville
aborder	Le bateau ~ le quai
accoster	Le bateau ~ le quai
accrocher	La voiture ~ le trottoir
approcher*	Le navire ~ la côte
arpenter	Max ~ la ville
atteindre	Max ~ le sommet
balayer	Le spot ~ l'écran
battre	Le volet ~ le mur
brûler	Max ~ un stop
cerner*	La police ~ le quartier
contourner*	Léon ~ la ville
courir	Max ~ la ville
croiser	La voiture ~ le camion
dépasser	Max ~ la sortie/ le camion
descendre	Max ~ le Nil/ l'escalier



désertier	Les paysans ~ la région
desservir	Le tram ~ ce quartier

dévaler*	Léon ~ la pente
distancer	La voiture ~ le camion
doubler	La voiture ~ le camion
effleurer #	La branche ~ l'eau / (La voiture ~ le cycliste)
emboutir	La voiture ~ un platane
embrasser	La voiture ~ un platane
emplâtrer	La voiture ~ un platane
emprunter	Max ~ le couloir du fond
encadrer	La voiture ~ un platane
enfiler	Max ~ le couloir
enfourcher	Luc ~ l'âne, son vélo
enjamber	Max ~ la barrière
enserrer*	Les agresseurs ~ leur victime
entourer*	Les agresseurs ~ leur victime
envahir	L'eau ~ les champs
escalader	Max ~ le Cervin
évacuer	Les spectateurs ~ la salle
explorer	Max ~ la grotte
faucher	La voiture ~ un piéton
fouiller #	Max ~ le tiroir / (Max ~ la maison)
fouler	Max ~ le carrelage
frapper	La voiture ~ un platane
franchir*	Léon ~ le seuil
frôler #	la branche ~ l'eau/ (La voiture ~ le cycliste)
Fuir*	Léon ~ la ville
gagner	Max ~ la porte

gratter	Max ~ ses poursuivants
gravir	Max ~ la colline
griller	Max ~ un stop
grimper	Max ~ l'escalier, la côte

heurter	La voiture ~ un platane
inspecter	Max ~ la cuisine
investir	La police ~ le bar
lâcher	Max ~ ses poursuivants
larguer	Max ~ ses poursuivants
libérer	Les assistants ~ la salle
longer	Max ~ la rivière
monter	Max ~ un âne, la côte, (# l'échelle)
mordre	La voiture ~ la ligne
parcourir	Max ~ la région
passer	Max ~ la porte/ le train ~ Lyon
patrouiller	Les soldat ~ la ville
pénétrer	La lame ~le poumon
percer	L'ennemi ~ le front
percuter	La voiture ~ un platane
pourchasser*	Léon ~ une fille
poursuivre*	Léon ~ une fille
prendre	Max ~ le couloir (l'autoroute)
prospector	Max ~ la région
quadriller	Des patrouilles ~ la ville
quitter	Max ~ la pièce
rallier	Max ~ le peloton/ l'avion ~ la base
raser	L'avion ~ rase les arbres
ratisser	La police ~ le quartier

rattraper	La voiture ~ le camion
reconnaître	Cette expédition ~ le territoire
redescendre*	Léon ~ la piste
regagner	Max ~ Gap
réintégrer	Max ~ sa chambre
rejoindre	Les avions ~ la base

remonter	Max ~ la rue
rencontrer	La voiture ~ un platane
repérer	Le voleur ~ les lieux du hold-up
sauter	Max ~ la barrière
serrer	Le cycliste ~ le trottoir
sillonner	Ce démarcheur ~ le quartier
suivre	Max ~ la rivière
survoler	L'avion ~ le pays
tamponner	La voiture ~ un platane
télescoper	La voiture ~ un platane
toucher #	La table ~ le mur/ (la flèche ~ la cible)
transpercer*	Léon ~ la haie
traverser	Max ~ la rue
vider	Les spectateurs ~ la salle
virer	Le bateau ~ la bouée
visiter	Max ~ l'appartement

## ANNEXE 2 : CLASSIFICATION PROVISOIRE DES VERBES SELON LEUR POLARITE LOCATIVE

Les verbes initiaux et finaux ne véhiculent qu'une seule information positive sur la localisation de la cible par rapport au site. Les verbes médians, au contraire, ne peuvent être réduits à ce schéma. Dans cette annexe, tous les verbes qui ne sont ni initiaux, ni finaux sont classés dans la catégorie des verbes médians. L'annexe 3 propose un raffinement de la classe des verbes dits médians.

	Verbes initiaux	Verbes finaux	Verbes médians
abandonner	+		
aborder		+	
accoster		+	
accrocher		+	
approcher			+
arpenter			+
atteindre		+	
balayer			+
battre			+
brûler			+
cerner			+
contourner			+
courir			+
croiser			+
dépasser			+
descendre			+
désertter	+		
desservir		+	
dévaler			+

distancer			+
-----------	--	--	---

doubler			+
effleurer			+
emboutir		+	
embrasser		+	
emplâtrer		+	
emprunter		+	
encadrer		+	
enfiler			+
enfourcher		+	
enjamber			+
enserrer		+	
entourer		+	
envahir		+	
escalader			+
évacuer	+		
explorer			+
faucher		+	
fouiller			+
fouler			+
frapper		+	
franchir			+
frôler			+
Fuir			+
gagner		+	
gratter			+
gravir			+
griller			+

grimper			+
heurter		+	
inspecter			+

investir		+	
lâcher			+
larguer			+
libérer	+		
longer			
monter			+
mordre		+	
parcourir			+
passer			+
patrouiller			+
pénétrer		+	
percer			+
percuter		+	
pourchasser			+
poursuivre			+
prendre		+	
prospector			+
quadriller			+
quitter	+		
rallier		+	
raser			+
ratisser			+
rattraper		+	
reconnaître			+
redescendre			+

regagner		+	
réintégrer		+	
rejoindre		+	
remonter			+
rencontrer		+	

repérer			+
sauter			+
serrer			+
sillonner			+
suivre			+
survoler			+
tamponner		+	
télescoper		+	
toucher		+	
transpercer			+
traverser			+
vider	+		
virer			+
visiter			+

### ANNEXE 3 : RAFFINEMENT DE LA CLASSIFICATION DES VERBES INITIALEMENT MEDIANS

Les verbes, d'abord identifiés par défaut comme étant ni initial, ni final, ont été classés par la suite en fonction du rapport direct ou indirect qu'ils entretiennent avec leur objet (syntaxique). Les verbes qui apparaissent dans des lignes rayées entrent difficilement dans une seule catégories car ils font appel à plusieurs notions à la fois. Leur spécificité est discutée dans le chapitre 5.

	Verbes topologiques						Verbes logico-topologiques
	Verbes de distance				Verbes d'orientation	Verbes de passage	Verbes médians
	DistF	Dist1	Dist2	Dist0			
approcher			+				
arpenter							+
balayer							+
battre							+
brûler un stop						+	
cerner	+						+
contourner	+						+
courir							+
croiser					+	+	
dépasser					+		
descendre					+		
dévaler					+		
distancer		+					
doubler					+		
enfiler							+
enjamber						+	
escalader					+		
explorer							+



fouiller							+
	Verbes topologiques						Verbes logico-topologiques
	Verbes de distance				Verbes d'orientation	Verbes de passage	Verbes médians
	DistF	Dist1	Dist2	Dist0			
fouler							+
franchir						+	
frôler	+						
Fuir	+						
gratter	+						
gravir					+		
griller	+					+	
grimper					+		
inspecter							+
lâcher	+						
larguer	+						
longer							+
monter					+		
parcourir							+
passer	+					+	
patrouiller							+
percer						+	
pourchasser	+						
poursuivre	+						
prospector							+
quadriller							+
raser	+						+
ratisser							+
reconnaître							+
redescendre					+		

remonter					+		
repérer							+
	Verbes topologiques						Verbes logico-topologiques
	Verbes de distance				Verbes d'orientation	Verbes de passage	Verbes médians
	DistF	Dist1	Dist2	Dist0			
sauter						+	
serrer	+						+
sillonner							+
suivre	+						
survoler							+
transpercer						+	
traverser						+	
virer					+	+	
visiter							+

**ANNEXE 4 : CLASSIFICATION GENERALE DES VDTd EN FONCTION DE LEURS PROPRIETES LOCATIVES**

	Verbes topologiques			Verbes logico-topologiques	Verbes logiques		
	Verbes de distance	Verbes d'orientation	Verbes de passage	Verbes médians	Verbes neutres		Contact
					Initiaux	Finaux	
abandonner					+		
aborder						+	
accoster						+	
accrocher						+	
approcher	+						
arpenter				+			
atteindre						+	
balayer				+			
battre				+			
brûler			+				
contourner	+						
courir				+			
croiser		+	+				

	Verbes topologiques			Verbes logico-topologiques	Verbes logiques		
	Verbes de distance	Verbes d'orientation	Verbes de passage	Verbes médians	Verbes neutres		Contact
					Initiaux	Finaux	
dépasser			+				
descendre		+					
désertter					+		
desservir						+	
dévaler		+					
distancer	+						
doubler			+				
effleurer	+						+
emboutir						+	
embrasser						+	
emplâtrer						+	
emprunter						+	
encadrer						+	
enfiler				+			
enjamber			+				

enfourcher						+	
	Verbes topologiques			Verbes logico-topologiques	Verbes logiques		
	Verbes de distance	Verbes d'orientation	Verbes de passage	Verbes médians	Verbes neutres		Contact
					Initiaux	Finaux	
enserrer	+						
entourer	+						
envahir						+	
escalader		+					
évacuer					+		
explorer				+			
faucher							+
fouiller				+			
fouler				+			
frapper							+
franchir			+				
frôler	+						+
Fuir	+						
gagner						+	

gravir		+					
gratter	+						
	Verbes topologiques			Verbes logico-topologiques	Verbes logiques		
	Verbes de distance	Verbes d'orientation	Verbes de passage	Verbes médians	Verbes neutres		Contact
					Initiaux	Finaux	
griller			+				
grimper		+					
heurter							+
inspecter				+			
investir						+	
lâcher					+		
larguer					+		
libérer					+		
longer	+						
monter		+					
mordre			+				
parcourir				+			
passer				+			

patrouiller				+			
pénétrer						+	
percer			+				
	Verbes topologiques			Verbes logico-topologiques	Verbes logiques		
	Verbes de distance	Verbes d'orientation	Verbes de passage	Verbes médians	Verbes neutres		Contact
					Initiaux	Finaux	
percuter						+	
pourchasser	+						
poursuivre	+						
prendre						+	
prospector				+			
quadriller				+			
quitter					+		
rallier						+	
raser	+						+
ratisser				+			
rattraper						+	
reconnaître				+			

redescendre		+					
regagner						+	
réintégrer						+	
rejoindre						+	
	Verbes topologiques			Verbes logico-topologiques	Verbes logiques		
	Verbes de distance	Verbes d'orientation	Verbes de passage	Verbes médians	Verbes neutres		Contact
					Initiaux	Finaux	
remonter		+					
rencontrer						+	
repérer				+			
sauter			+				
serrer	+						
sillonner				+			
suivre	+						
survoler	+						
tamponner							+
télescoper							+
toucher							+



transpercer			+				
traverser			+				
vider					+		
virer	+						
visiter				+			

## ANNEXE 5 : SCHEMAS PREDICATIFS DE BASE DES VDTd

Les schémas prédictifs de base encodent les informations suivantes :

- Mode de localisation :
  - indirect (= topologique) [TOP]
  - direct (= logique) [LOG]
- Nature de la relation :
  - de distance [Dist1, Dist2, Dist0, DistF]
  - d'orientation [Or]
  - de passage [Pass]
  - interne (= à l'intérieur d'un domaine topologique) [Int]
  - neutre (Neut)
  - contact [Cont]
- La polarité locative :
  - Initiale [I]
  - Finale [F]
  - Médiane [M]
- L'aspect du verbe dans un emploi transitif direct :
  - Le trait [+/- chang] rend compte des inférences que l'on peut faire sur la nature des relations de localisation caractérisant le procès. Soit la ou les relations se maintiennent (- chang), soit elles se transforment (+chang). Le trait [+chang] ne décrit en aucun cas un changement de lieu, mais indique seulement qu'il y a un changement de relation de localisation.
  - Le trait [+/- discr] traduit la nature du changement de relation. Il s'agit soit d'un changement discret [+ disc], soit d'un changement graduel [- disc].

<i>abandonner</i>	[LOG, Neut, I, +chang]
<i>aborder</i>	[LOG, Neut, F, +chang]
<i>accoster</i>	[LOG, Neut, F, +chang]
<i>accrocher</i>	[LOG, Neut, F, +chang]
<i>approcher</i>	[TOP, Dist2, (F), + chang, - disc]
<i>arpenter</i>	[LOG, logo-top, M, - chang, incrémentiel]
<i>atteindre</i>	[LOG, Neut, F, +chang, +disc]

<i>balayer</i>	[LOG, logo-top, M, - chang, incrémentiel]
<i>battre</i>	[LOG, logo-top, M, - chang, incrémentiel]
<i>brûler</i>	[TOP, pass, (f), + chang, + disc]
<i>contourner</i>	[TOP, DistF, + chang, incrémentiel]
<i>courir</i>	[LOG, logo-top, M, - chang]
<i>croiser</i>	[TOP, DistF( Or), + chang, + disc]
<i>dépasser</i>	[TOP, pass (Or), + chang, -disc]
<i>descendre</i>	[TOP, Or.vert, + chang, -disc]
<i>désert</i>	[LOG, Neut, I, + chang]
<i>desservir</i>	[LOG, Neut, F, + chang]
<i>dévaler</i>	[TOP, Or.vert, + chang, -disc]
<i>distancer</i>	[TOP, dist1, (i), +chang, -disc]
<i>doubler</i>	[TOP, Or.front, + chang, -/+disc]
<i>effleurer</i>	[TOP, dist1/Cont, (m), +/-chang]
<i>emboutir</i>	[LOG, Cont, F, +chang]
<i>embrasser</i>	[LOG, Cont, F, +chang]
<i>emplâtrer</i>	[LOG, Cont, F, +chang]
<i>emprunter</i>	[LOG, Cont, F, +chang]
<i>encadrer</i>	[LOG, Cont, F, +chang]
<i>enfiler</i>	[LOG, logo-top, M, - chang, incrémentiel]
<i>enfourcher</i>	[LOG, Neut, F, +chang]
<i>enjamber</i>	[TOP, pass, (m), + chang, + disc]
<i>envahir</i>	[LOG, Neut, F, +chang, +/-disc]
<i>escalader</i>	[TOP, Or.vert, + chang, -disc]
<i>évacuer</i>	[LOG, Neut, I, + chang]
<i>explorer</i>	[LOG, logo-top, M, - chang, incrémentiel]
<i>faucher</i>	[LOG, cont, F, +chang]
<i>fouiller</i>	[LOG, logo-top, M, - chang, incrémentiel]
<i>fouler</i>	[LOG, logo-top, M, - chang, incrémentiel]

frapper	[LOG, cont, F, +chang]
franchir	[TOP, pass, (f), + chang, + disc]
frôler	[TOP, cont, (m), +/-chang, -disc]
Fuir	[TOP, dist1, (i), +/-chang, -disc]
gagner	[LOG, Neut, F, +chang, -disc]
gratter	[TOP, dist1, (i), +chang, -disc]
gravir	[TOP, Or.vert, + chang, -disc]
griller	[TOP, pass, (f), + chang, + disc]
grimper	[TOP, Or.vert, + chang, -disc]
heurter	[LOG, Cont, F, +chang]
inspecter	[LOG, logo-top, M, - chang, incrémentiel]
investir	[LOG, logo-top, M, - chang, incrémentiel]
lâcher	[TOP, dist1, (i), +chang, -disc]
larguer	[TOP, dist1, (i), +chang, -disc]
libérer	[LOG, Neut, I, + chang]
longer	[LOG, distF, M, - chang, incrémentiel]
monter	[TOP, Or.vert, + chang, -disc]
mordre	[LOG, Cont, F, +chang]
parcourir	[LOG, logo-top, M, - chang, incrémentiel]
passer	[TOP, pass, (f), + chang, +/- disc] [TOP, dist, + chang, - disc]
patrouiller	[LOG, logo-top, M, - chang, incrémentiel]
pénétrer	[LOG, Neut, F, + chang]
percer	[TOP, pass, (f), + chang, + disc]
percuter	[LOG, Cont, F, +chang]
poursuivre	[TOP, dist2, (f), +chang, -disc]
prendre	[TOP, pass, (f), + chang, + disc] [LOG, neut, F, + chang, + disc]

prospecter	[LOG, logo-top, M, - chang, incrémentiel]
quadriller	[LOG, logo-top, M, - chang, incrémentiel]
quitter	[LOG, Neut, I, + chang]
rallier	[LOG, Neut, F, +chang, -disc]

raser	[TOP, dist1, (m), +/-chang, -disc]
ratisser	[LOG, logo-top, M, - chang, incrémentiel]
rattraper	[LOG, Neut, F, +chang, -disc]
reconnaître	[LOG, logo-top, M, - chang, incrémentiel]
redescendre	[TOP, Or.vert, + chang, -disc]
regagner	[LOG, Neut, F, +chang, -disc]
réintégrer	[LOG, Neut, F, +chang, -disc]
rejoindre	[LOG, Neut, F, +chang, -disc]
remonter	[TOP, Or.vert, + chang, -disc]
rencontrer	[LOG, Cont, F, +chang]
repérer	[LOG, logo-top, M, - chang, incrémentiel]
sauter	[TOP, pass, (f), + chang, + disc]
serrer	[TOP, dist1, (m), +/-chang, -disc]
sillonner	[LOG, logo-top, M, - chang, incrémentiel]
suivre	[TOP, dist0, (m), -chang]
survoler	[LOG, logo-top, M, - chang, incrémentiel]
tamponner	[LOG, Cont, F, +chang]
télescoper	[LOG, Cont, F, +chang]
toucher	[LOG, Cont, F, +chang]
transpercer	[TOP, pass, (f), + chang, + disc]
traverser	[TOP, pass, (m), + chang, +/- disc]
vider	[LOG, Neut, I, + chang]
virer	[TOP, Or.front, (m), +chang, +disc]
visiter	[LOG, logo-top, M, - chang, incrémentiel]





## BIBLIOGRAPHIE

- Alonge, A.** (1994). "Motion Verbs: Data on Meaning Components in Dictionaries and Identification of Syntactic Properties". *Euralex 94*. : pp. 27-35.
- Anderson, J. M.** (1971). *The Grammar of Case : Towards a Localistic theory*. Cambridge University Press, London and New-York.
- Anderson, J. M.** (1975). "La grammaire casuelle." *Langages* 38: 18-64.
- Asher, N., Aurnague M., Bras M., Sablayrolles P., Vieu L.** (1996). "De l'espace-temps dans l'analyse du discours." *Sémiotique* 9.
- Asher, N., Sablayrolles, P.** (1995). "A typology and discourse semantics for motion verbs and spatial PPs in French." *Journal of Semantics* 12(n° 2): 163-209.
- Aurnague, M.** (1991). *Contribution à l'étude de la sémantique formelle de l'espace et du raisonnement spatial : localisation interne en français, sémantique et structures inférentielles*. Thèse de Doctorat. Université Paul Sabatier Toulouse, .
- Aurnague, M.** (1995a). "Orientation in French spatial expressions: formal representations and inferences." *Journal of Semantics* 12.3: pp. 239-267.
- Aurnague, M.** (1995b). "L'expression de l'espace en basque: à propos du génitif et de l'inessif." *Linguisticae Investigationes* 18, fasc.1, paru en 1996: pp. 15-55.
- Aurnague, M.** (1996a). "Les noms de localisation interne, tentative de caractérisation sémantique à partir de données du basque et du français." *Cahier de lexicologie* 69, 1996-2: 159-192.
- Aurnague, M.** (1996b). "Petit dictionnaire raisonné des NLI du basque." *Cahiers de Grammaire* 21, déc.: pp. 1-43.
- Aurnague, M., Vieu L., Borillo A.,** (1997). "Représentation formelle des concepts spatiaux dans la langue". *Langage et Cognition Spatiale*. M. Denis. Paris: Masson.
- Aurnague, M.** (1998). "Basque genitives and part-whole relations : typical configurations and dependences." *Carnets de grammaire* vol 1: 1-50.
- Aurnague, M., Plénat, M.** (1996). "La préfixation en é et la relation de partie à tout". Actes du Séminaire Lexique : représentations et outils pour les bases lexicales, morphologie robuste. Grenoble : CLIPS-IMAG: 43-52.
- Aurnague, M., Plénat, M.** (1997). "Manifestations morphologiques de la relation d'attachement habituel". Actes du Colloque Mots possibles et mots existants, Silexicales n°1. Université de Lille III: 15-24.
- Aurnague, M., Vieu, L.** (1993). "A three level approach of the semantics of space". *The semantics of prepositions: from mental processing to natural language processing*, C. Zelinski (ed.). Mouton de Gruyter, Berlin : 393-439.
- Aurnague, M., Vieu, L.** (à paraître). "Modelling Part-Whole Relations Semantics: Insight from Basque and French." .



- Bat-Zeev-Schyldkrot, H.** (1987). "Les compléments de temps et de lieu sont-ils toujours des compléments circonstanciels ?" *Folia Linguistica XXI*(2-4): 229-247.
- Bennet, D.** (1975). *Spatial and temporal uses of english prepositions*. Longman, London.
- Benninger, C.** (1996). "Substantifs quantificateurs, référents évolutifs et processus conditionneurs". *La continuité référentielle* (Recherches linguistique n°20). Kleiber, G., Schbedcker, C., Tyveart, J-E. (eds). Paris, Klincksieck: 33-51.
- Bernard, G.** (1991). "Une conception linguistique méconnue de la transitivité." *Linx* 24: 13-35.
- Bierwisch, D., Lang, E.** (1989). "Dimensional adjectives". *Grammatical structure and conceptual interpretation*. Berlin, Springer.
- Blinkenberg, A.** (1969). *Le problème de la transitivité en Français moderne*. Munksgaard (ed), Hist. Filos. Medd. Dan. Vid. Selsk. 38, n°1 (1ère éd. 1960) københavn.
- Bloom, P., Peterson, M., Nadel, L., Garrett, M., Eds.** (1996). *Language and space*. MIT Press. Cambridge.
- Boons, J.-P.** (1985). "Préliminaires à la classification des verbes locatifs : les compléments de lieu, leurs critères, leurs valeurs aspectuelles." *Linguisticae Investigationes* 9 (n° 2): 195-267.
- Boons, J.-P.** (1986). "Les verbes à compléments locatifs "Hamlet" à l'effet de même nom." *Revue Québécoise* 15(2): 57-90.
- Boons, J.-P.** (1987). "La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs." *Langue Française* n°76 (Larousse, Paris) : 5-40.
- Boons, J.-P.** (1992). "L'espace comme métaphore du temps". *Hommages à N. Ruwet*. L. Tasmowski, Zribi-Hertz, A. Ghent (eds), Communication et Cognition : 168-174.
- Borillo, A.** (1988). "Le lexique de l'espace: les noms et les adjectifs de localisation interne." *Cahiers de Grammaire* 13 (Toulouse): pp. 1-22.
- Borillo, A.** (1989). "Notions de "massif" et de "comptable" dans la mesure temporelle". *Termes Massifs et Termes Comptables*, Recherches Linguistiques XIII. David J. & Kleiber G. (éds.). Metz, 26-27 Juin 1987 : 215-238.
- Borillo, A.** (1992). "Le lexique de l'espace : prépositions et locutions prépositionnelles de lieu en français". *Hommage à Nicolas Ruwet*. L. Tasmovsky, A. Zribi-Hertz (eds), Ghent : 176-190.
- Borillo, A.** (1996). "La relation partie-tout et la structure (N1 à N2) en français". *Faits de Langues*. 7: 111-120.
- Borillo, A.** (1996). "Le déroulement temporel et sa représentation spatiale en français." *Cahiers de praxématique* 27.
- Borillo, A.** (1998). "Quand le complément direct d'objet est un 'lieu'". *Travaux de linguistique, Les objets: relations grammaticales et rôles sémantiques*, Willems, D.

- Borillo, A.** (1998) *L'expression de l'espace en français*. Ophrys, Paris.
- Bouchard, D.** (1995). *The Semantics of Syntax: A Minimalist Approach to Grammar*. University of Chicago Press, Chicago & London.
- Bréal, M.** (1976). *Essai de sémantique ou science des significations*. Stalkine, (conforme à l'éd. de 1924, 1ère éd. Paris 1897) Genève.
- Carroll, M., Von Stutterheim, C.** (1993). "The representation of spatial configurations in English and German and the grammatical structure of locative and anaphoric expressions." *Linguistics* 31(6).
- Chafe, W. L.** (1970). *Meaning and the structure of language*. University of Chicago Press, Chicago.
- Charolles, M.** (1996). "Identité, changement et référence pronominale". *La continuité référentielle*. Kleiber, G., Schedecker, C., Tyveart, J-E. (eds), Paris, Klincksieck: 71-95.
- Chauviré, C.** (1988). *La logique du vague chez C. S. Peirce*. Thèse de doctorat d'état, Université de Franche-Comté.
- Chenu, J.** (1984). *Textes anti-cartésiens de Peirce*. Aubier-Montaigne, Paris.
- Combettes, B.** (1998). "Evolution et caractéristique de l'objet en français". *Travaux de linguistique, Les objets: relations grammaticales et rôles sémantiques*, Willems, D.Melis, L. (eds). vol. 35.
- Cook, W.** (1979). *Covert case roles in case grammar: development of the matrix model (1970-1978)*. Washington : Georgetown University Press (chap.6), .
- Cordier, F., Jhean, S.** (1996). "L'organisation de procédures par l'objet ou l'action, Structuration des représentations et analyse des productions verbales". *La continuité référentielle*. Kleiber, G., Sechenecker, C., Tyveart, J-E. (eds). Paris, Klincksieck: 97-114.
- Cruse, D. A.** (1986). *Lexical Semantics*. Cambridge Textbooks Linguistics.
- De Vogüé, S., Paillard, D.** (1997). "Identité lexicale et hétérogénéité de la variation co-textuelle. Le cas de *suivre*". *Co-texte et calcul du sens*. Guimier (éd.), Caen: 41-62.
- Deledalle, G.** (1978). *Ecrits sur le signe*. Seuil, Paris.
- Dervillez-Bastuji, J.** (1982). *Structure des relations spatiales dans quelques langues naturelles. Introduction à une théorie sémantique*. Droz, Genève-Paris.
- Desclés, J.-P.** (1990). *Langages applicatifs, langues naturelles et cognition*. Hermès, Paris.
- Desclés, J.-P.** (1994). "Relations casuelles et schèmes sémantico-cognitifs". *Langage*, 113 : *Les relations actanciennes : sémantique, syntaxe et morphologie*, par François & Rauh, Larousse, Paris : 113-125.
- Desclés, J.-P.** (1998). "Transitivité sémantique, transitivité syntaxique", *La transitivité*, ed. André Rousseau, Presses Universitaire du Septentrion : 161-180.

- Desclés, J.-P., Guentchéva, Z.** (1990). "Le passif dans le système des voix du français" *Langages 109, Sur le passif* par G. Gross, Larousse, Paris : 73-102.
- Dowty, D.** (1988). "On semantics content of the notion "Thematic role"". *Properties, Types, and Meaning*. Cherchia, G. et al. (eds). Dordrecht, Kluwer. 2 : Semantics issues: 60-130.
- Dowty, D.** (1991). "Thematic proto-roles and argument selection." *Language 67-3*: 547-619.
- Ducrot, O.** (1984). *Le dire et le dit*. Editions de Minuit, Paris.
- Fillmore, C.** (1986). "Towards a descriptive framework for spatial deixis". *Speech, place and action*. J. Jarvella, Klein, W. (eds) Londres, Wiley and sons: 31-59.
- François, J.** (1989). *Changement, Causation, Action : Trois catégories sémantiques fondamentales du lexique verbal en français et en allemand*. Genève : Droz.
- François, J.** (1990). "Classement sémantique des prédications et méthode psycholinguistique d'analyse propositionnelle." *Langage 100* (Larousse, Paris): pp 13-32.
- François, J., Rauh, G.** (1994). *Les relations actanciennes sémantique, syntaxe et morphologie*, (François & Rauh coordinateurs du numéro) *Langage*, 113, Larousse, Paris.
- François, J.** (1996). *La sémantique des relations actanciennes à travers les langues*, *Scolia 7* (François coordinateur du numéro), Strasbourg.
- François, J.** (1997). "La place de l'aspect et de la participation dans les classements conceptuels de prédications verbales". *Sémantique Linguistique et Psychologie Cognitive*. Presse Universitaire de Grenoble, Jacques François et Guy Denhière (eds) : 119-156.
- François, J.** (1997a). "Le cadrage cognitif des prédications de contact dans un corpus de déclaration d'accident de la route : effet du contexte et du co-texte". *Co-texte et calcul du sens*. Claude Guimier (éd.) : 73-88.
- François, J.** (1998). "La passivité des objets : rôles prototypique et transitivité". *Travaux de linguistique, Les objets: relations grammaticales et rôles sémantiques*, Willems, D., Melis, L. (eds). vol. 35.
- François, J.** (1998a). "Théorie multifactorielle de la transitivité, "différentiel de participation" et classes aspectuelles et actanciennes de prédication" *La transitivité*, ed. André Rousseau, Presses Universitaires du Septentrion : 181-201.
- Gaetone, D.** (1998). "L'objet direct comme notion formelle dans la formulation des règles syntaxiques". *Travaux de linguistique, Les objets: relations grammaticales et rôles sémantiques*, Willems, D., Melis, L. (eds). vol. 35.
- Givon, T.** (1992). "The grammar of referential coherence as mental processing instruction." *Linguistics 30-1*(Topic - From Grammar to Discourse, edited by Norbert Dittmar): 5-55.

- Goldberg, A.** (1995). *A construction grammar approach to argument structure*. The University Chicago Press, Chicago and London.
- Grimshaw, J.** (1990). *Argument structure*. The MIT Press, Cambridge Massachussets, London England.
- Gropen, J., Pinker S., Hollander M., and Goldberg R.** (1992). "Affectedness and direct objects: The role of lexical semantics in the acquisition of verb argument structure". *Lexical & Conceptual Semantics*. Beth Levin et Steven Pinker (eds). Cambridge MA & Oxford UK, Blackwell: 153-196.
- Gross M.** (1995). "La notion de lieu argument du verbe". *Tendances récentes en linguistique française et générale*. Schyldkrot, H., Kupferman, L. (eds). Amsterdam, Benjamins. *Linguisticae Investigationes* 20: 173-199.
- Guéron, J.** (1992). "La possession inaliénable et l'aspect locatif". *Hommages à Nicolas Ruwet*. L. Tasmowski-de Ryck, Zribi-Hertz, A. Gand (eds), *Communication et Cognition*: 255-272.
- Guillaume, P.** (1979). *La psychologie de la forme*. Flammarion, Paris.
- Guillet, A.** (1990). Une classification des verbes transitifs locatifs, Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Guillet, A. & Leclère, C.** (1992). *La structure des phrases simples en français*. Librairie Droz, Genève.
- Hays, H.** (1989). "On Defining Motion Verbs and Spatial Prepositions." .
- Herskovits, A.** (1982). *Space and the prepositions in English : Regularities and irregularities in a complex domain*, Stanford, Ca.
- Herskovits, A., Ed.** (1988). *Spatial expressions and the plasticity of meaning*. Benjamins. Amsterdam.
- Hill, C.** (1991). "Recherches interlinguistiques en orientation spatiale." *Communications* 53: 171-208.
- Hill, D.** (1996). "Distinguishing the notion "place" in an Oceanic Language". *The constructal of space in language and thought (Cognitive Linguistics Research 8)*. M. d. Gruyter. Berlin, Pütz, M. Dirven, R. (eds.): 307-328.
- Hopper, P., Thompson S.** (1980). "Transitivity in Grammar and Discourse." *Language* 56, 2: 251-297.
- Hopper, P., Thomson, S.** (1984). "The Discourse Basis for Lexical Categories in Universal Grammar." *Language* 60-4: pp. 703-752.
- Jackendoff, R.** (1983). *Semantics and cognition*. MIT Press, Cambridge.
- Jackendoff, R.** (1987). "On beyond zebra: the reaction of linguistic and visual information." *Cognition* 26: 89-114.
- Jackendoff, R.** (1990). *Semantic Structures*. Cambridge, MA : MIT Press, .

- Jackendoff, R., Landau B.** (1991). "Spatial language and spatial cognition". *Bridge between psychology and linguistics. A Swarthmore festschrift for Lila Gleitman*. Napoli, J., Kegl, J. (eds). Hillsdale, N.J., Lawrence Erlbaum Associates.
- Jackendoff, R.** (1992). "Parts and boundaries". *Lexical & Conceptual Semantics*. Beth Levin, Steven Pinker (eds). Cambridge MA & Oxford UK, Blackwell: 9-46.
- Jarvella, J., Klein, W., Ed.** (1982). *Speech, place and action : studies in deixis and related topics*. J. Wiley and sons. New-York.
- Keenan, E.** (1984). "Semantic correlates of the ergative/absolute distinction." *Linguistics* 22-2: 197-223.
- Kleiber, G.** (1990). *La sémantique du prototype. Catégorie et sens lexical*. PUF, Paris.
- Kleiber, G.** (1996). "Quand le contexte va, tout va et ... inversement". Co-texte et calcul du sens. Claude Guimier (eds). Caen: 11-29.
- Kleiber, G.** (1996). "Référents évolutifs et pronoms : une suite". *La continuité référentielle*. Kleiber, G., Schnedecker, C., Tyveart, J-E (eds). Paris, Klincksieck: 115-148.
- Kleiber, G.** (1997). "Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique?" *Langages* Vol 127: 9-37.
- Labelle, M.** (1992). "La structure argumentale des verbes locatifs à base nominale." *Linguisticae Investigationes* 16(2): 267-315.
- Lamiroy, B.** (1987). "Les verbes de mouvement : emplois figurés et extensions métaphoriques." *Langue française* 76: 41-58.
- Landau, B. & Jackendoff, R.** (1993). "'What" and "where" in spatial language and spatial cognition." *Behavioral and Brain Sciences* 16: 217-265.
- Langacker, R.** (1986). *Foundations of Cognitive Grammar*. Stanford University Press, Stanford, California.
- Langacker, R.** (1987a). "Mouvement Abstrait." *Langue Française* 76: 59-76.
- Langacker, R.** (1987b). "Nouns and Verbs." *Language* 63.1(The Linguistic Society of America): 53-94.
- Langacker, R.** (1991). *Foundations of Cognitive Grammar*. Stanford University Press, Stanford, California.
- Laur, D.** (1991). *Sémantique du déplacement et de la localisation en français : une étude des verbes, des prépositions et de leurs relations dans la phrase simple*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail.
- Laur, D.** (1993). "La relation entre le verbe et la préposition dans la sémantique du déplacement." *Langages* 110: 47-67.
- Lebeaux, D.** (1988). "The feature +affected and the formation of the passive". *Thematic Relation*. W. Wilkins (ed). San Diego, CA, Academic Press, Inc.: 243-261.
- Leech, G. N.** (1969). *Towards a Semantic Description of English*. , London. Longman Linguistics Library.

- Lemaréchal, A.** (1991). "Transitivité et théories linguistiques: modèles transitivityistes contre modèles intransitivityistes?" *Linx* 24: 67-94.
- Lemaréchal, A.** (1997). "Séries verbales et prépositions." *Faits de Langues* 9 (La préposition : une catégorie accessoire?): 109-118.
- Levin, B., Rappaprot-Hovav, M.** (1992). "The lexical semantics of verbs of motion: the perspective from unaccusativity". *The Thematic Structure: Its Role in Grammar*. Roca, I-M. (ed). Berlin, New-York, Foris Publications.
- Levin, B., Rappaprot-Hovav, M.** (1995). *Unaccusativity : At the syntax-lexical semantics interface*. The MIT Press, Cambridge, Massachusetts.
- Lyons, J.** (1990). *Sémantique linguistique*. Larousse (trad. fr. J. Durand & D. Boulonnais), 1ère éd. 1978., Paris.
- MacNamara, J.** (1986). "Mental representations of spatial relations." *Cognitive Psychology* 18.
- Maienborn, C.** (1991). "Verbs of Motion and Position: On the Optionality of the Local Argument". *Text Understanding in LILOG*. Herzog, O., Rollinger, C-R. (eds). Berlin Heidelberg, Springer-Verlag: pp. 621- 631.
- Martin, R.** (1989). "La référence "massive" des unités nominales". Colloque International de Linguistique: Termes Massifs et Termes Comptables, Recherches Linguistiques XIII. Metz, 26-27 Juin 1987.
- Miller, G. J.-L., P.** (1976). *Language and perception*. Belknap Press of Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts.
- Moens, M., Steedman, M.** (1988). "Temporal Ontology and Temporal Reference." *Computational Linguistics* 14: pp 15-28.
- Montaut, A.** (1991). "Constructions objectives, subjectives et déterminatives en hindi/urdu: où les paramètres sémantiques croisent les paramètres discursifs." *Linx* 24: pp. 111-132.
- Mourelatos, A.-P.** (1978). "Events, Processes and States." *Linguistics and Philosophy* 2: 415-434.
- Muller, P.** (1998). "Space-Time a Primitive for Space and Motion". FOIS 98. .
- Muller, P.** (1998a) *Eléments d'une théorie du mouvement pour la formalisation du raisonnement spatio-temporel de sens commun*. Thèse de doctorat, Université Paul Sabatier.
- Muller, P., Sarda, L.** (1997). "The semantics of French Transitivity Movement Verbs and Ontological Nature of their Objects". ICCS'97. San Sebastian : 193-200.
- Muller, P., Sarda, L.** (1999). "Représentation de la sémantique des verbes de déplacement transitifs directs du français". *Revue T.A.L.* 39 n°2 : 127-147.
- Noailly, M.** (1998). "Les traces de l'actant objet dans l'emploi absolu". *Travaux de linguistique, Les objets: relations grammaticales et rôles sémantiques*, Willems, D.Melis, L. (eds). vol. 35.

- Peirce, C.-S.** *Collected Papers*. Harvard University Press, .
- Pottier, B.** (1974). *Linguistique générale : théorie et description*. Klincksieck, Paris.
- Pustejovsky, J.** (1992). "The syntax of event structure". *Lexical & Conceptual Semantics*. Beth Levin, Steven Pinker (eds). Cambridge MA & Oxford UK, Blackwell: 47-82.
- Pustejovsky, J.** (1995). *The Generative Lexicon*. The MIT Press, Cambridge Massachussets, London, England.
- Pustejovsky, J., Boguraev, B.** (1994). "A richer characterisation of dictionary entries : The role of knowledge representation". *Computational Approaches to the Lexicon*. Atkins, B-T-S., Zampolli, A. (eds). Oxford, Clarendon Press Oxford: 295-311.
- Radulescu, A.-I.** (1995). "Les verbes prolatifs - Une sous-classe des verbes médians." *Cahiers de Grammaire* 20: pp. 113-122.
- Rappaport, M., Levin, B.** (1988). "What to do with theta-roles". *Thematic Relation*. Wilkins, W. (ed)). San Diego, CA, Academic Press, Inc.: 7-36.
- Rauh, G.** (1988). *Tiefenkasus, Thematische Relationen und Thetarollen.* , Tübingen : Narr (TBL 309).
- Riegel, M.** (1991). "Transitivité et conditionnements cognitifs: la relation partie-tout et la complémentation verbale." *Linx* 24: pp. 133-146.
- Sablayrolles, P.** (1995). *La sémantique spatio-temporelle des verbes de mouvement du français*. Thèse de doctorat, Université de Toulouse II: 160.
- Sarda, L.** (1996). "Eléments pour une typologie des verbes de déplacement transitifs directs du français." *Cahiers de Grammaire* vol 21(Décembre 96): 95-123.
- Sarda, L.** (1997). "Sémantique des verbes de déplacement transitifs directs". Actes de l'école de l'ARC, Château de Bonas.
- Schwarze, C.** (1991). "Concept types and parts of speech : the lexicon of space in French." *Journal of semantics* 8(4): 333-362.
- Sechehaye, A.** (1950). *Essai sur la structure logique de la phrase.* , Champion, (1ère éd. 1926) Paris.
- Serson, B.** (1992). *La théorie sémiotique de la cognition chez C. S. Peirce*. Thèse de doctorat à l'E.H.E.S.S.
- Spang-Hansen, E.** (1990). "La sémantique des adjectifs spatiaux." *Revue romane* vol 25(2): 292-309.
- Spang-Hanssen, E.** (1993). "De la structure des syntagmes à celle de l'espace." *Langages* 110: 4-12.
- Svorou, S.** (1994). *The grammar of space*. Benjamins, Amsterdam.
- Talmy, L.** (1975). "Semantics and syntax of motion". *Syntax and semantics vol. 4*. J. Kimball (ed). New-York, Academic Press.

- Talmy, L.** (1983). "How Language Structures Space". *Spatial orientation: theory research and application*. Pick, H.L., Acredolo, L.P. (eds). New-York, Plenum Publishing Corporation.
- Talmy, L.** (1985). "Lexicalisation Patterns :Semantic structure in Lexical Forms". *Language typology and Syntactic description*. T. Shopen (ed). Cambridge, Cambridge University Press.
- Talmy, L.** (1992). "Les relations entre grammaire et cognition." *Cahiers de Praxématique* 18: 13-74.
- Talmy, L.** (1996). "Fictive Motion in Language and "Ception"". Diversité des langues et représentation cognitive. Paris.
- Talmy, L.** (1996). "The windowing of attention in language". *Grammatical constructions: their form and function*. M. Shibatani, Thompson, S. Oxford (eds), Oxford University Press.
- Taylor, H.-A.& Tversky, B.** (1992). "Descriptions and depictions on environment." *Memory & Cognition* 20: 483-496.
- Taylor, J.** (1990). "Things, places and directions." *Cognitive linguistics* 2(4): 357-360.
- Taylor, J.-R.** (1996). "The syntax and semantics of locativised nouns in Zulu". *The construal of space in language and thought (Cognitive Linguistics Research 8)*. Mouton de Gruyter. Berlin, Pütz, M. Dirven, R. (eds.) : 287-305.
- Tenny, C.** (1995). "How motion verbs are special : The interaction of semantic and pragmatic information in aspectual verb meanings." *Pragmatics & Cognition* Vol.3(1): 31-73.
- Van Der Zee, E.** (1996). *Spatial Knowledge and Spatial Language: A theoretical and empirical investigation*. , (ISOR), Heidelberglaan 1, 3584 CS Utrecht, The Netherland.
- Van Valin R-D., Wilkins, D-P.** (1996). "The case for 'effector': Case roles, agents, and agency revisited". *Grammatical Construction, Their Form and Meaning*. Shibatani, M., Thompson, A. (eds). Oxford: 289-322.
- Van Voorst, J.** (1988). *Event Structure*. Current issues in linguistic theory, 59. John Benjamin, Amsterdam/ Philadelphia.
- Van Voorst, J.** (1993). "Un modèle localiste de la transitivité." *Langue Française* 100: pp. 31-48.
- Vandeloise, C.** (1986). *L'espace en français*. Le Seuil, Paris.
- Vandeloise, C.** (1987). "La préposition à et le principe d'anticipation." *Langue française* 76: 77-111.
- Vandeloise, C.** (1987). "Les prépositions devant/derrière, l'orientation générale et l'accès à la perception." *Le français moderne* 1-2: 1-22.
- Vandeloise, C.** (1987). "L'expression du mouvement". *Langue Française*, Vol 76.
- Vandeloise, C.** (1988). "Les usages spatiaux statiques de la préposition à." *Cahiers de Lexicologie* 53(2): 119-148.



- Vandeloise, C.** (1996). "Touching : a minimal transmission of energy" *Linguistics in the red hood*, dirigé par Eugène Casad, éd. Mouton de Gruyter, Berlin/New-York : 541-569.
- Vendler, Z.** (1957). "Verbs and Times." *Philosophical Review* 66: pp 143-160.
- Verkuyl, H. J.** (1972). *On the compositional nature of aspect*. Dordrecht, Kluwer.
- Vet, C.** (1994). "Petite grammaire de aktionsart et de l'aspect." *Cahiers de grammaire* 19: pp. 1-17.
- Victorri, B.& Fuchs, C.** (1996). *La polysémie, Construction dynamique du sens*. Hermès, Paris.
- Vieu, L.** (1991). *Sémantique des relations spatiales et inférences spatio-temporelles : une contribution à l'étude des structures formelles de l'espace*. Thèse de doctorat, Université Paul Sabatier Toulouse.
- Ville-Ometz, F.** (1998). *Les prédications de transfert de disposition en français : propriétés aspectuelles et participatives*. Thèse de doctorat, Université de Nancy II.
- Wilkins, A.** (1988). "Thematic structure and reflexivation". *Thematic Relation*. Wilkins, W. (ed). San Diego, CA, Academic Press, Inc.: 191-213.
- Wittgenstein, C.** (1953). *Philosophical Investigations*. Rhees R., Anscombe G-E. (eds), Oxford Blackwell, Oxford, Trad. française P. Klossowski, Collection Tel, Gallimard 1961.
- Wunderlich, D.** (1991). "How do prepositional phrases fit into compositional syntax and semantics?" *Linguistics* 29: 591-621.
- Zelinsky-Wibbelt, C.** (1993). *The semantics of prepositions : from mental processing to natural processing*. Mouton de Gruyter, Berlin.